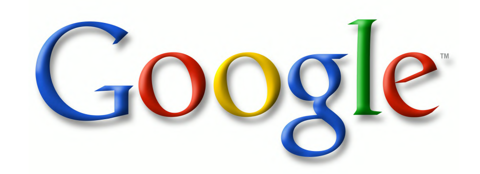



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME XVIII.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT L'AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

MISES EN ORDRE ET PRÉCÉDÉES D'UNE NOTICE HISTORIQUE

PAR M. A. RICHARD,

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS;

SUIVIES DE DEUX VOLUMES

SUR LES PROGRÈS DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

DEPUIS LA MORT DE BUFFON,

PAR

M. LE BARON CUVIER,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.



A PARIS

CHEZ BAUDOUIN FRÈRES, ÉDITEURS,

RUE DE VAUGIRARD, N° 17;

ET CHEZ N. DELANGLE, ÉDITEUR,

RUE DU BATTOIR, N° 19.

M. DCCC XXVI.

SUITE DES ANIMAUX SAUVAGES.

Dessiné d'après nature au Jardin des Plantes par Coeton et gravé par Madame Rebel Massard sous la direction de Couché fils

La Giraffe.



LA GIRAFE[1].

Camelopardalis Girafe. L.

La girafe est un des premiers, des plus beaux, des plus grands animaux, et qui, sans être nuisible, est en même temps l'un des plus inutiles. La disproportion énorme de ses jambes, dont celles de devant sont une fois plus longues que celles de derrière, fait obstacle à l'exercice de ses forces : son corps n'a point d'assiette, sa démarche est vacillante, ses mouvements sont lents et contraints ; elle ne peut ni fuir ses ennemis dans l'état de liberté ni servir ses maîtres dans l'état de domesticité : aussi l'espèce en est peu nombreuse, et a toujours été confinée dans les déserts de l'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Afrique méridionale et des Indes. Comme ces contrées étoient inconnues des Grecs, Aristote ne fait aucune mention de cet animal ; mais Pline en parle, et Oppien le décrit d'une manière qui n'est point équivoque. Le *camelopar-*

[1] Mot dérivé de *girnaffa*, *siraphah*, *zurnaba*, noms de cet animal en langue arabe, et que les Européens ont adopté depuis plus de deux siècles; *camelopardalis* en grec et en latin. Pline donne l'étymologie de ce nom composé. *Camelorum*, dit-il, *aliqua similitudo in aliud transfertur animal;* nabin *Æthiopes vocant, collo similem equo, pedibus et cruribus bovi, camelo capite, albis maculis rutilum colorem distinguentibus, unde appellata* camelopardalis : *dictatoris Cæsaris circensibus ludis primùm visa Romæ. Ex eo subindè cernitur, aspectu magis quàm feritate conspicua : quare etiam ovis feræ nomen invenit.*

dalis, dit cet auteur, a quelque ressemblance au chameau; sa peau est *tigrée* comme celle de la panthère, et son cou est long comme celui du chameau; il a la tête et les oreilles petites, les pieds larges, les jambes longues, mais de hauteur fort inégale; celles de devant sont beaucoup plus élevées que celles de derrière, qui sont fort courtes et semblent ramener à terre la croupe de l'animal: sur la tête, près des oreilles, il y a deux éminences semblables à deux petites cornes droites: au reste il a la bouche comme un cerf, les dents petites et blanches, les yeux brillants, la queue courte et garnie de poils noirs à son extrémité. En ajoutant à cette description d'Oppien celles d'Héliodore et de Strabon, l'on aura déja une idée assez juste de la girafe. Les ambassadeurs d'Éthiopie, dit Héliodore, amenèrent un animal de la grandeur d'un chameau, dont la peau étoit marquée de taches vives et de couleurs brillantes, et dont les parties postérieures du corps étoient beaucoup trop basses, ou les parties antérieures beaucoup trop élevées; le cou étoit menu, quoique partant d'un corps assez épais; la tête étoit semblable pour la forme à celle du chameau, et pour la grandeur n'étoit guère que du double de celle de l'autruche; les yeux paroissoient teints de différentes couleurs. La démarche de cet animal étoit différente de celle de tous les autres quadrupèdes, qui portent en marchant leurs pieds diagonalement, c'est-à-dire le pied droit de devant

avec le pied gauche de derrière; au lieu que la girafe marche l'amble naturellement en portant les deux pieds gauches ou les deux droits ensemble. C'est un animal si doux qu'on peut le conduire par-tout où l'on veut avec une petite corde passée autour de la tête. Il y a, dit Strabon, une grande bête en Éthiopie, qu'on appelle *camelopardalis*, quoiqu'elle ne ressemble en rien à la panthère; car sa peau n'est pas marquée de même : les taches de la panthère sont orbiculaires, et celles de cet animal sont longues et à-peu-près semblables à celles d'un faon ou jeune cerf qui a encore la livrée. Il a les parties postérieures du corps beaucoup plus basses que les antérieures, en sorte que vers la croupe il n'est pas plus haut qu'un bœuf, et vers les épaules il a plus de hauteur que le chameau. A juger de sa légèreté par cette disproportion, il ne doit pas courir avec bien de la vitesse. Au reste c'est un animal doux qui ne fait aucun mal, et qui ne se nourrit que d'herbes et de feuilles.

Le premier des modernes qui ait ensuite donné une bonne description de la girafe est Belon. « J'ai vu, dit-il, au château du Caire l'animal qu'ils nomment vulgairement *zurnapa* : les Latins l'ont anciennement appelé *camelopardalis*, d'un nom composé de *léopard* et *chameau*; car il est bigarré des taches d'un léopard, et a le cou long comme un chameau : c'est une bête moult belle, de la plus douce nature qui soit, quasi comme une brebis, et autant amia-

ble que nulle autre bête sauvage. Elle a la tête presque semblable à celle d'un cerf, hormis la grandeur, mais portant de petites cornes mousses de six doigts de long, couvertes de poil; mais en tant où il y a distinction de mâle à la femelle, celles des mâles sont plus longues : mais au demeurant, en tant le mâle que la femelle ont les oreilles grandes comme d'une vache, la langue d'un bœuf et noire, n'ayant point de dents dessus la mâchelière; le cou long, droit, et grêle; les crins déliés et ronds; les jambes grêles, hautes, et si basses par derrière qu'elle semble être debout; ses pieds sont semblables à ceux d'un bœuf; sa queue lui va pendante jusque dessus les jarrets, ronde, ayant les poils plus gros trois fois que n'est celui d'un cheval; elle est fort grêle au travers du corps: son poil est blanc et roux. Sa manière de fuir est semblable à celle d'un chameau; quand elle court, les deux pieds de devant vont ensemble. Elle se couche le ventre contre terre, et a une dureté à la poitrine et aux cuisses comme un chameau. Elle ne sauroit paître en terre, étant debout, sans élargir grandement les jambes de devant, encore est-ce avec grande difficulté; par quoi il est aisé à croire qu'elle ne vit aux champs, sinon des branches des arbres, ayant le cou ainsi long, tellement qu'elle pourroit arriver de la tête à la hauteur d'une demi-pique. »

La description de Gillius me paroît encore mieux faite que celle de Belon. « J'ai vu, dit Gillius (cha-

pitre IX), trois girafes au Caire; elles portent au-dessus du front deux cornes de six pouces de longueur, et au milieu du front un tubercule élevé d'environ deux pouces, et qui ressemble à une troisième corne. Cet animal a seize pieds de hauteur lorsqu'il léve la tête; le cou seul a sept pieds, et il a vingt-deux pieds depuis l'extrémité de la queue jusqu'au bout du nez. Les jambes de devant et de derrière sont à-peu-près d'égale hauteur; mais les cuisses du devant sont si longues en comparaison de celles de derrière, que le dos de l'animal paroît être incliné comme un toit. Tout le corps est marqué de grandes taches fauves, de figures à-peu-près carrées... Il a le pied fourchu comme le bœuf, la lèvre supérieure plus avancée que l'inférieure, la queue menue avec du poil à l'extrémité; il rumine comme le bœuf, et mange comme lui de l'herbe; il a une crinière comme le cheval, depuis le sommet de la tête jusque sur le dos. Lorsqu'il marche, il semble qu'il boite non seulement des jambes, mais des flancs, à droite et à gauche alternativement; et lorsqu'il veut paître ou boire à terre, il faut qu'il écarte prodigieusement les jambes de devant.»

Gesner cite Belon, pour avoir dit que les cornes tombent à la girafe comme au daim. J'avoue que je n'ai pu trouver ce fait dans Belon; on voit qu'il dit seulement ici que les cornes de la girafe sont couvertes de poil; et il ne parle de cet animal que dans un autre endroit, à l'occasion du daim *axis*, où il

dit que « la girafe a le champ blanc, et les taches « phénicées, semées par dessus, assez larges, mais « non pas rousses comme l'axis. » Cependant ce fait, que je n'ai trouvé nulle part, seroit un des plus importants pour décider de la nature de la girafe; car si ses cornes tombent tous les ans, elle est du genre des cerfs, et au contraire, si ses cornes sont permanentes, elle est de celui des bœufs ou des chèvres : sans cette connoissance précise, on ne peut pas assurer, comme l'ont fait nos nomenclateurs, que la girafe soit du genre des cerfs; et on ne sauroit assez s'étonner qu'Hasselquist, qui a donné nouvellement une très longue mais très sèche description de cet animal, n'en ait pas même indiqué la nature, et qu'après avoir entassé méthodiquement, c'est-à-dire en écolier, cent petits caractères inutiles, il ne dise pas un mot de la substance des cornes, et nous laisse ignorer si elles sont solides ou creuses, si elles tombent ou non; si ce sont, en un mot, des bois ou des cornes. Je rapporte ici cette description d'Hasselquist[1], non pas pour l'utilité,

[1] « Cervus camelopardalis. Caput prominens; labium superius crassum, inferius tenue; nares oblongæ, amplæ; pili rigidi, sparsi in « utroque labio anteriùs et ad latera. Supercilia rigida, distinctissima, « serie unâ composita. Oculi ad latera capitis, vertici quàm rostro, « ut et fronti quàm collo propiores. Dentes, lingua, cornua simpli- « cissima, cylindrica, brevissima, basi crassa, in vertice capitis sita, « pilosa, basi pilis longissimis rigidis tecta, apice pilis longioribus « erectis rigidissimis, apicem longitudine superantibus, cincta. Apex « cornuum in medio horum pilorum obtusus nudus. Eminentia in « fronte, infrà cornua, inferiùs oblonga humilior, superiùs elevatior

mais pour la singularité, et en même temps pour engager les voyageurs à se servir de leurs lumières, et à ne pas renoncer à leurs yeux pour prendre la lunette des autres ; il est nécessaire de les prémunir contre l'usage de pareilles méthodes, avec lesquelles on se dispense de raisonner, et on se croit d'autant plus savant que l'on a moins d'esprit. En sommes-nous en effet plus avancés, après nous être ennuyés à lire cette énumération de petits caractères équivoques, inutiles? et les descriptions des anciens et des modernes que nous avons citées ci-dessus ne donnent-elles pas de l'animal en question une image plus sensible et des idées plus nettes? C'est aux fi-

« subrotunda, posticè parùm depressa, inæqualis. Auriculæ ad latera « capitis infrà cornua ponè illa posita. Collum erectum, compressum, « longissimum, versùs caput angustissimum, inferiùs latiusculum. « Crura cylindrica, anterioribus plus quàm dimidio longioribus. Tu- « berculum crassum, durum in genuflexum. Ungues bisulci, ungulati. « Pili brevissimi universum corpus, caput et pedes tegunt. Linea pilis « rigidis longioribus per dorsum à capite ad caudam extensa. Cauda « teres, lumborum dimidiâ longitudine, non jubata. Color totius cor- « poris, capitis ac pedum; ex maculis fuscis et ferrugineis variegatus. « Maculæ palmari latitudine, figurâ irregulari, in vivo animali ex lu- « cidiori et obscuriore variantes. Magnitudo cameli minoris; longitudo « totius à labio superiore ad finem dorsi, spith. 24. Longitudo capitis « spith. 4; colli spith. 9 ad 10; pedum anter spith. 11 ad 13, poster. « spith. 7 ad 8. Longit. cornuum vix spithamalis. Spatium inter cor- « nua spith. 1/2; longitud. pilorum in dorso poll. 3; latitud. capitis « juxtà tuberculum vel eminentiam spith. 1 1/2, propè maxillam « spith. 1, colli utrinque propè caput spith. 1, in medio spith. 1/2, « ad basin spith. 2 ad 3, latitud. Lat. abd. anterius spith. 4, poster. « spith. 6 ad 7. Crassities pellis ut corii cervi vulgaris... Descriptio « antecedens juxtà pellem animalis facta; animal verò nondùm vidi. » (*Voyage d'Hasselquist;* Rostock, 1762.)

gures à suppléer à tous ces petits caractères, et le discours doit être réservé pour les grands : un seul coup d'œil sur une figure en apprendroit plus qu'une pareille description, qui devient d'autant moins claire qu'elle est plus minutieuse, sur-tout n'étant point accompagnée de la figure, qui seule peut soutenir l'idée principale de l'objet au milieu de tous ces traits variables et de toutes ces petites images qui servent plutôt à l'obscurcir qu'à le représenter.

On nous a envoyé cette année (1764) à l'Académie des Sciences un dessin et une notice de la girafe, par laquelle on assure que cet animal, que l'on croyoit particulier à l'Éthiopie, se trouve aussi dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Nous eussions bien desiré que le dessin eût été un peu mieux tracé; mais ce n'est qu'un croquis informe et dont on ne peut faire aucun usage. A l'égard de la notice, comme elle contient une espèce de description, nous avons cru devoir la copier ici. « Dans un voyage que l'on fit en 1762, à deux cents lieues dans les terres au nord du cap de Bonne-Espérance, on trouva le *camelopardalis*, dont le dessin est ci-joint; il a le corps ressemblant à un bœuf, et la tête et le cou ressemblent au cheval. Tous ceux qu'on a rencontrés sont blancs avec des taches brunes. Il a deux cornes d'un pied de long sur la tête, et a les pattes fendues. Les deux qu'on a tués, et dont la peau a été envoyée en Europe, ont été me-

surés comme il suit : la longueur de la tête un pied huit pouces ; la hauteur depuis l'extrémité du pied de devant jusqu'au garrot dix pieds, et depuis le garrot jusqu'au-dessous de la tête, sept pieds ; en tout dix-sept pieds de hauteur : la longueur depuis le garrot jusqu'aux reins est de cinq pieds six pouces ; celle depuis les reins jusqu'à la queue d'un pied six pouces : ainsi la longueur du corps entier est de sept pieds ; la hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins est de huit pieds cinq pouces. Il ne paroît pas que cet animal puisse être de quelque service, vu la disproportion de sa hauteur et de sa longueur. Il se nourrit des feuilles des plus hauts arbres ; et quand il veut boire ou prendre quelque chose à terre il faut qu'il se mette à genoux. »

En recherchant dans les voyageurs ce qu'ils ont dit de la girafe, je les ai trouvés assez d'accord entre eux : ils conviennent tous qu'elle peut atteindre avec sa tête à seize ou dix-sept pieds [1] de hauteur, étant dans sa situation naturelle, c'est-à-dire posée sur ses quatre pieds, et que les jambes du devant

[1] Prosper Alpin est le seul qui semble donner une autre idée de la grandeur de cet animal, en le comparant à un petit cheval. *Anno* 1581, *Alexandriæ vidimus camelopardalem quem Arabes zurnap et nostri girafam appellant ; hæc equum parvum elegantissimumque repræsentare videtur.* (Page 236.) Il y a toute apparence que cette girafe vue par Prosper Alpin étoit fort jeune, et n'avoit pas encore acquis, à beaucoup près, tout son accroissement. Il en est de même de celle dont Hasselquist a décrit la peau, et qu'il compare, pour la grandeur, à un petit chameau.

sont une fois plus hautes que celles de derrière; en sorte que, quand elle est assise sur sa croupe, il semble qu'elle soit entièrement debout. Ils conviennent aussi qu'à cause de cette disproportion elle ne peut pas courir vite; qu'elle est d'un naturel très doux, et que par cette qualité, aussi bien que par toutes les autres habitudes physiques, et même par la forme du corps, elle approche plus de la figure et de la nature du chameau que de celle d'aucun autre animal; qu'elle est du nombre des ruminants, et qu'elle manque, comme eux, de dents incisives à la mâchoire supérieure; et l'on voit, par le témoignage de quelques uns, qu'elle se trouve dans les parties méridionales de l'Afrique, aussi bien que dans celles de l'Asie.

Il est bien clair, par tout ce que nous venons d'exposer, que la girafe est d'une espèce unique et très différente de toute autre: mais si on vouloit la rapprocher de quelque autre animal, ce seroit plutôt du chameau que du cerf ou du bœuf. Il est vrai qu'elle a deux petites cornes, et que le chameau n'en a point; mais elle a tant d'autres ressemblances avec cet animal, que je ne suis pas surpris que quelques voyageurs lui aient donné le nom de *chameau des Indes*. D'ailleurs l'on ignore de quelle substance sont les cornes de la girafe, et par conséquent si par cette partie elle approche plus des cerfs que des bœufs; et peut-être ne sont-elles ni du bois comme celles des cerfs ni des cornes creuses comme

celles des bœufs ou des chèvres. Qui sait si elles ne sont pas composées de poils réunis, comme celles des rhinocéros, ou si elles ne sont pas d'une substance et d'une texture particulière? Il m'a paru que ce qui avait induit les nomenclateurs à mettre la girafe dans le genre des cerfs c'est 1° le prétendu passage de Belon, cité par Gesner, qui seroit en effet décisif, s'il étoit réel. 2° Il me semble que l'on a mal interprété les auteurs ou mal entendu les voyageurs lorsqu'ils ont parlé du poil de ces cornes; l'on a cru qu'ils avoient voulu dire que les cornes de la girafe étoient velues comme le refait des cerf, et de là on a conclu qu'elles étoient de même nature: mais l'on voit au contraire, par les notes citées ci-dessus, que ces cornes de la girafe sont seulement environnées et surmontées de grands poils rudes, et non pas revêtues d'un duvet ou d'un velours, comme le refait du cerf; et c'est ce qui pourroit porter à croire qu'elles sont composées de poils réunis, à-peu-près comme celles du rhinocéros; leur extrémité, qui est mousse, favorise encore cette idée: et si l'on fait attention que dans tous les animaux qui portent des bois au lieu de cornes, tels que les élans, les rennes, les cerfs, les daims, et les chevreuils, ces bois sont toujours divisés en branches ou andouillers, et qu'au contraire les cornes de la girafe sont simples et n'ont qu'une seule tige, on se persuadera aisément qu'elles ne sont pas de même nature, sans quoi l'analogie seroit ici entiè-

rement violée. Le tubercule au milieu de la tête, qui, selon les voyageurs, paroît faire une troisième corne, vient encore à l'appui de cette opinion; les deux autres, qui ne sont pas pointues, mais mousses à leur extrémité, ne sont peut-être que des tubercules semblables au premier, et seulement plus élevés. Les femelles, disent tous les voyageurs, ont des cornes comme les mâles, mais un peu plus petites. Si la girafe étoit en effet du genre des cerfs, l'analogie se démentiroit encore ici : car de tous les animaux de ce genre il n'y a que la femelle du renne qui ait un bois; toutes les autres femelles en sont dénuées, et nous en avons donné la raison. D'autre côté, comme la girafe, à cause de l'excessive hauteur de ses jambes, ne peut paître l'herbe qu'avec peine et difficulté; qu'elle se nourrit principalement et presque uniquement de feuilles et de boutons d'arbres, l'on doit présumer que les cornes, qui sont le résidu le plus apparent du surperflu de la nourriture organique, tiennent de la nature de cette nourriture, et sont par conséquent d'une substance analogue au bois, et semblable à celle du bois de cerf. Le temps confirmera l'une ou l'autre de ces conjectures. Un mot de plus dans la description d'Hasselquist, si minutieuse d'ailleurs, auroit fixé ces doutes et déterminé nettement le genre de cet animal. Mais des écoliers, qui n'ont que la gamme de leur maître dans la tête, ou plutôt dans leur poche, ne peuvent manquer de faire des fautes,

des bévues, des omissions essentielles, parcequ'ils renoncent à l'esprit qui doit guider tout observateur, et qu'ils ne voient que par une méthode arbitraire et fautive, qui ne sert qu'à les empêcher de réfléchir sur la nature et les rapports des objets qu'ils rencontrent, et desquels ils ne font que calquer la description sur un mauvais modèle. Comme dans le réel tout est différent l'un de l'autre, tout doit aussi être traité différemment; un seul grand caractère bien saisi décide quelquefois, et souvent fait plus pour la connoissance de la chose que mille autres petits indices : dès qu'ils sont en grand nombre, ils deviennent nécessairement équivoques et communs, et dès-lors ils sont au moins superflus, s'ils ne sont pas nuisibles à la connoissance réelle de la nature, qui se joue des formules, échappe à toute méthode, et ne peut être aperçue que par la vue immédiate de l'esprit, ni jamais saisie que par le coup d'œil du génie.

* Nous donnons ici (voy. *planche* 42) la figure de la girafe d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, et que nous avons rectifié dans quelques points d'après les notices de M. le chevalier Bruce. Nous ne sommes pas encore assuré que ses cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, etc., ou, si l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroissent être de la même substance

que le bois des cerfs; il semble qu'elles croissent pendant les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues n'avoient que douze à treize pouces de longueur, et que communément elles n'ont que six ou huit pouces, comme celles de la figure 14. C'est à M. Allamand, célèbre professeur à Leyde, que je dois la connoissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois ici une jeune girafe empaillée, et vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connoître la nature de ses cornes; cela m'a déterminé à en faire couper une, que je vous envoie pour vous en donner une juste idée. Vous observerez que cette girafe étoit fort jeune. Le gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avoit été tuée couchée auprès de sa mère. Sa hauteur n'est en effet que d'environ six pieds, et par conséquent ses cornes sont courtes et n'excèdent guère la hauteur de deux pouces et demi; elles sont couvertes par-tout de la peau garnie de poils, et ceux qui terminent la pointe sont beaucoup plus grands que les autres, et forment un pinceau dont la hauteur excède celle de la corne. La base de ces cornes est large de plus d'un pouce : ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est creuse ou solide, si c'est un bois

ou une corne, je l'ai fait scier dans sa longueur avec le morceau du crâne auquel elle étoit adhérente; je l'ai trouvée solide et un peu spongieuse, sans doute parcequ'elle n'avoit pas encore acquis toute sa consistance. Sa contexture est telle, qu'il ne paroît point qu'elle soit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, et elle ressemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre chose; je dirois même que sa substance n'en diffère point, si j'étois sûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours pour une corne de girafe, et qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement une. Elle est droite, longue d'un demi-pied, et assez pointue : on y voit encore quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, et elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer, par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de ses jambes de devant et celles de derrière; cette différence est assez peu sensible dans la jeune girafe que j'ai. »

C'est d'après ces cornes envoyées par M. Allamand que nous en donnons ici la figure.

Mais, indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle girafe, aussi bien que sur celle du mâle, il y au milieu de

la tête, presque à distance égale, entre les narines et les yeux, une excroissance remarquable, qui paroît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux. Ce tubercule osseux a plus de trois pouces de longueur, et est fort incliné vers le front; c'est-à-dire qu'il fait un angle très aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal sont d'un fauve clair et brillant, et les taches en général sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides et d'une substance semblable au bois des cerfs, que la girafe pourroit être mise dans le genre des cerfs, et cela ne seroit pas douteux si l'on étoit assuré que son bois tombe tous les ans; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des bœufs et des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant nous considérerons ce grand et bel animal comme faisant un genre particulier et unique : ce qui s'accorde très bien avec les autres faits de la nature, qui, dans les grandes espèces, ne double pas ses productions; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, et peut-être la girafe, sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des espèces uniques qui n'ont point d'espèces collatérales; c'est un privilège qui ne paroît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, et

dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description et les dimensions d'une girafe, que je vais rapporter ici.

« La girafe est l'animal le plus beau et le plus curieux que l'Afrique produise. Il a vingt-cinq pieds de longueur du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom de *chameau-léopard*, parcequ'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de sa tête, par la longueur de son cou, etc., et que sa robe ressemble à celle des léopards par les taches dispersées aussi régulièrement. On en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-Espérance, et encore plus communément à une profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs : ses deux cornes sont longues d'un pied; elles sont droites et grosses comme le bras, garnies de poil, et comme coupées à leurs extrémités. Le cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, ressemble assez à celui du cheval. La queue seroit aussi assez semblable; mais elle est moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent assez à celles d'un cerf; les pieds sont garnis de sabots très noirs, obtus et écartés. Quand l'animal saute, il lève ensemble les deux pieds de devant, et ensuite les deux de derrière, comme un cheval qui auroit les deux jambes de devant attachées : il court mal et de mauvaise grace; on peut très aisément l'attraper à la course. Il porte toujours la tête très haute, et ne se nourrit que des feuilles

des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre, à cause de sa trop grande hauteur. Il est même forcé de se mettre à genoux pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve plus clair, et les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque blancs; les taches sont brunes ou noires. Voici les dimensions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe. »

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la tête	1	8	»
Hauteur du pied de devant jusqu'au garrot	10	»	»
Hauteur du garrot au-dessus de la tête	7	»	»
Longueur depuis le garrot jusqu'aux reins	5	6	»
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue	1	6	»
Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins	8	5	»

J'avois livré cet article sur la girafe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon ouvrage, et dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes : je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que MM. Schneider et Allamand disent au sujet de cet animal, tome XIII, page 17, de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande.

« M. de Buffon blâme avec raison nos nomenclateurs modernes de ce qu'en parlant de la girafe ils ne nous disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient, et de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description

sèche et minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

« M. Allamand, professeur d'histoire naturelle à l'université de Leyde, a placé, dans le cabinet des curiosités d'histoire naturelle de l'université, la peau bourrée d'une jeune girafe : il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche première [1], et il y a joint la description suivante.

« M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a enrichi le cabinet de notre académie de plusieurs curiosités naturelles très rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune girafe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère qu'elle tétoit encore. Par-là il est constaté que la girafe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thévenot.

« Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon sur leur substance. Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs et des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, et d'une consistance presque semblable ; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites, et simples, c'est-à-dire sans être divisées en branches ou andouillers : elles sont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, et jusqu'aux

[1] Tome XIII de cet ouvrage, édition de Hollande, in-4°.

trois quarts de leur hauteur, cette peau est chargée de poils courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps; vers leur extrémité ces poils deviennent plus longs; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du bout mousse de la corne, et ils sont noirs: ainsi ils sont très différents du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

« Ces cornes ne paroissent point être composées de ces poils réunis, comme celles du rhinocéros; aussi leur substance et leur texture est tout autre. Quand on les scie suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, et qui renferme au dedans un tissu spongieux; au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune girafe: peut-être que les cornes d'une girafe adulte sont plus solides; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en état de déterminer: je lui ai envoyé une des cornes de ma girafe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

« Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières: elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs et des chèvres, et il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la girafe fera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux

dont les cornes tombent, et ceux qui ont des cornes creuses, mais permanentes.

« Les girafes adultes ont au milieu du front un tubercule qui semble être le commencement d'une troisième corne : ce tubercule ne paroît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement étoit encore trop jeune.

« Tous les auteurs tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué : mais j'ose assurer qu'à cet égard la girafe doit changer beaucoup en grandissant; car, dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures égale celle des jambes antérieures; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, et cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure : mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

« Le cou de la girafe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons; ce qu'il ne paroît pas que la girafe puisse faire.

« Sa couleur est d'un blanc sale, parsemé de taches fauves ou d'un jaune pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, et d'une figure qui approche du parallélogramme ou du rhombe.

« La queue est mince par rapport à la longueur et à la taille de l'animal; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur.

« Une crinière composée de poils roussâtres, de trois pouces de longueur, et inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos; là elle continue à la distance de quelques pouces; mais les poils qui la forment sont penchés vers la tête, et près de l'origine de la queue elle semble recommencer, et s'étendre jusqu'à son extrémité; mais les poils en sont fort courts, et à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

« Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures, sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides; on en voit de semblables, mais clair-semés et plus longs, autour de la bouche.

« Sa physionomie indique un animal doux et docile, et c'est là ce qu'en disent ceux qui l'ont vue vivante.

« Cette description de la girafe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon d'après divers auteurs, et accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, suffit pour

en donner des idées plus justes que celles qu'on en a eues jusqu'à présent ; il n'y manque que les dimensions de ses principales parties. Les voici :

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	5	7	6
Hauteur du train de devant	4	5	»
Hauteur du train de derrière	4	»	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes	»	9	7
Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux	»	9	5
Circonféreuce de la tête, prise au-dessus des yeux.	1	5	9
Contour de l'ouverture de la bouche	»	11	»
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure .	»	3	»
Distance entre les naseaux	»	1	»
Distance entre les yeux, mesurée en ligne droite. .	»	6	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	1	9
Distance entre les deux paupières ouvertes . . .	»	1	1
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres .	»	6	6
Distance entre l'angle postérieur et les cornes . .	»	3	6
Longueur des cornes	»	2	9
Distance d'une corne à l'autre, prise au bas . . .	»	1	9
Distance des cornes aux oreilles	»	2	9
Longueur des oreilles.	»	6	»
Largeur de la base, mesurée sur la courbure. . .	»	2	5
Distance entre les deux oreilles, prise au bas. . .	»	4	6
Longueur du cou	2	4	8
Circonférence près de la tête	1	»	»
Circonférence près des épaules	2	»	»
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	3	11	4
Circonférence devant les jambes de derrière . . .	3	7	7
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	3
Circonférence à son origine	»	7	»
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine	3	1	5

	pieds.	pouc.	lign.
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre	3	1	[illegible]
Longueur des sabots	»	4	1
Hauteur des sabots	»	2	7
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant.	»	3	5
Largeur des deux sabots dans les pieds de derrière.	»	3	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	1	1	6
Circonférence prise sur les pieds de derrière. . .	1	»	»

« Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet, ni du paturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui composent les jambes, parcequ'il ne m'a pas été possible de les prendre sur une peau bourrée où ces différentes parties ne sont pas exactement déterminées. »

On voit par cette description, non seulement la grande intelligence, mais la circonspection et la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite. J'aurois fait copier sa planche pour accompagner sa description; mais comme j'en donne une autre, et que d'ailleurs sa girafe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois m'en dispenser. Je ferai seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer : je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une girafe; elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très grosses, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire fort longue pour sa grosseur. Il est dit, dans la description anonyme [illegible]

ci-dessus, que les girafes adultes ont les cornes longues d'un pied et grosses comme le bras; si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, étoit en effet une corne de girafe, elle seroit deux fois plus grosse qu'elle ne l'est: d'ailleurs cette prétendue corne de girafe m'a paru si semblable à la dague d'un daguet, c'est-à-dire au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je serois assez de l'avis de M. Allamand au sujet de la nature des cornes de girafe: le tubercule qui, dans cet animal, fait, pour ainsi dire, une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux; les deux petites cornes sciées étoient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules, elles doivent donc être regardées comme des prolongements osseux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées et surmontées ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims: ces crins paroissent être permanents, ainsi que la peau dont ils sortent; et dès-lors la corne de la girafe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache que par son enveloppe, celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creuse, et celui de la girafe couvert seulement de poil et de peau.

* Lorsque nous avons donné la première addition à l'article de cet animal, dont la hauteur surpasse

[illegible] de tous les autres animaux quadrupèdes ; nous n'avions pu obtenir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la girafe par les anciens naturalistes et les modernes, nous ignorions encore si elle portoit sur la tête des bois ou des cornes ; et, quoique la figure que nous avons donnée de cet animal soit moins défectueuse qu'aucune de celles que l'on avoit publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'est point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très éclairé, que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale : il a vu et pris plusieurs girafes, et, les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier et graver; nous y joindrons plusieurs détails intéressans sur les habitudes et la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

« Les girafes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième degré de latitude méridionale, dans les pays habités par les nègres, que les Hottentots appellent *Brinas* ou *Briquas*; l'espèce ne paroît pas être répandue vers le sud au-delà du vingt-neuvième degré, et ne s'étend à l'est qu'à cinq ou six degrés du méridien du Cap. Les Caffres, qui habitent les côtes orientales de l'Afrique, ne connoissent point les girafes; il paroît aussi qu'aucun voyageur n'en

a vu sur les côtes occidentales de ce continent, dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous venons d'indiquer vers le sud, l'est, et l'ouest, et du côté du nord on les retrouve jusqu'en Abyssinie, et même dans la Haute-Égypte.

« Lorsque ces animaux sont debout et en repos, leur cou est dans une position verticale. Leur hauteur, depuis la terre jusqu'au-dessus de la tête, est, dans les adultes, de quinze à seize pieds. La girafe que j'ai fait représenter, et dont la dépouille est dans le cabinet de M. Allamand, étoit haute de quinze pieds deux pouces. Sa longueur étoit peu proportionnée à sa hauteur : elle n'avoit que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mesurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'anus. Le train de devant, mesuré depuis terre jusqu'au-dessus des épaules, avoit neuf pieds onze pouces de hauteur; mais celui de derrière n'étoit haut que de huit pieds deux pouces. »

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui se trouve entre le derrière et le devant de la girafe provenoit de l'inégalité de hauteur dans les jambes : mais M. Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant et d'une des jambes de derrière; elles sont à-peu-près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimensions rapportées à la fin de cet article, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être

attribuée à cette cause, mais provient de la grandeur des omoplates et des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, et les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied; ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal que nous donnons ici.

La peau de la girafe est parsemée de taches rousses ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très près l'une de l'autre, et de figure rhomboïdale ou ovale, et même ronde. La couleur de ces taches est moins foncée dans les femelles et dans les jeunes mâles que dans les adultes, et toutes en général deviennent plus brunes et même noires à mesure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la girafe, avoit des taches blanches sur un fond roussâtre; et en effet, lorsqu'on voit de loin une girafe, elle paroît presque entièrement rousse, parceque les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entre elles, de façon que ces intervalles semblent être des taches blanches semées sur un fond roussâtre. La forme de la tête de la girafe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brebis: sa longueur est de plus de deux pieds; le cerveau est très petit; elle est couverte de poils parsemés de taches semblables à celles du corps, mais

plus petites. La lèvre supér[illegible] l'inférieure de plus de deux pouces; [illegible] dents incisives assez petites dans la mâch[illegible]érieure, et, comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la girafe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds, et qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit : mais c'est une erreur, et M. Gordon a reconnu, dans toutes les girafes qu'il a prises et disséquées, que la langue de ces animaux ressemble par la forme et la substance à la langue des gazelles; et il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à-peu-près la même, et que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus, brillants, et le regard en est doux. Leur plus long diamètre est de deux pouces neuf lignes; et les paupières sont garnies de poils longs et roides en forme de cils; et il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La girafe porte au-dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avions déja pensé, d'après celle que M. Allamand nous avoit envoyée, qu'elles ne tomboient pas chaque année comme les bois des cerfs, mais qu'elles étoient permanentes comme celles des bœufs, des béliers, etc. Notre opinion a été entièrement confirmée par les observations de M. Allamand sur une tête décharnée

[illegible] collection. Les cornes de la girafe sont une ex[illegible] l'os du front, dont elles font partie, [illegible]ur le[illegible]elles s'élèvent à la hauteur de sept pouces; leur circonférence à la base est de plus de neuf pouces; leur extrémité est terminée par une espèce de gros bouton. Elles sont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, et plus longs vers l'extrémité, où ils forment une sorte de pinceau qui manque cependant à plusieurs individus, vraisemblablement parcequ'ils les usent en se frottant contre les arbres. Ainsi les cornes de la girafe ne sont pas des bois, mais des cornes comme celles des bœufs, et elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une substance cornée, et celles de la girafe étant seulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendroit, au premier coup d'œil, pour une troisième corne, mais qui n'est qu'une excroissance spongieuse de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre sur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre est quelquefois calleuse et dégarnie de poils, à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; et l'on remarque entre les oreilles et les cornes deux protubérances composées de glandes qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur; ce qui donne à chaque vertèbre une si grande épaisseur que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en dessus d'une crinière qui commence à la tête, et qui se termine au-dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes girafes. Les poils qui la composent sont longs de trois pouces, et forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort élevée; il s'abaisse ensuite; il se relève et se rabaisse encore vers la queue, qui est très mince et a deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très courts, et son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très forts et longs de deux pieds. Les Nègres se servent de ces crins de girafe pour lier les anneaux de fer et de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au-dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, et seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées, comme le reste du corps, jusqu'au canon, qui est sans tache et d'un blanc sale.

Les sabots sont beaucoup plus hauts par-devant que par-derrière, et ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on a pu

faire entre les mâles et les femelles, soit pour la forme, soit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence sensible; et il n'y en a qu'une qui est réelle, c'est celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, et cependant ne portent ordinairement qu'un petit; ce qui s'accorde avec ce que nous savons de tous les grands animaux, qui communément ne produisent qu'un seul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paroisse disproportionné dans plusieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, et attirent l'attention par leur beauté, lorsqu'ils sont debout et qu'ils relèvent leur tête. La douceur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête, comme les béliers; et ce n'est que quands ils sont aux abois qu'ils se défendent avec les pieds, dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la girafe est un amble; elle porte ensemble le pied de derrière et celui de devant du même côté; et, dans sa démarche, le corps paroît toujours se balancer. Lorsqu'elle veut précipiter son mouvement, elle ne trotte pas, mais galope en s'appuyant sur les pieds de derrière; et alors, pour maintenir l'équilibre, le cou se porte en arrière lorsqu'elle élève ses pieds de devant, et en avant lorsqu'elle les pose à terre: mais en général les mou-

vements de cet animal ne sont pas très vifs; cependant, comme ses jambes sont très longues, qu'elle fait de très grands pas, et qu'elle peut marcher de suite pendant très long-temps, il est difficile de la suivre et de l'atteindre même avec un bon cheval.

Ces animaux sont fort doux, et l'on peut croire qu'il est possible de les apprivoiser et de les rendre domestiques; néanmoins ils ne le sont nulle part, et dans leur état de liberté ils se nourrissent des feuilles et des fruits des arbres que, par la conformation de leur corps et la longueur de leur cou, ils saisissent avec plus de facilité que l'herbe qui est sous leurs pieds, et à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, sur-tout celle des jeunes, est assez bonne à manger, et leurs os sont remplis d'une moelle que les Hottentots trouvent exquise : aussi vont-ils souvent à la chasse des girafes, qu'ils tuent avec leurs flèches empoisonnées. Le cuir de ces animaux est épais d'un demi-pouce. Les Africains s'en servent à différents usages; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

Les girafes habitent uniquement dans les plaines : elles vont en petites troupes de cinq ou six, et quelquefois de dix ou douze; cependant l'espèce n'est pas très nombreuse. Quand elles se reposent, elles se couchent sur le ventre; ce qui leur donne des callosités au bas de la poitrine et aux jointures des jambes.

LE LAMA[1] ET LE PACO[2].

Camelus Llacma. L. *Camelus Vicunna.* L.

Il y a exemple, dans toutes les langues, qu'on donne quelquefois au même animal deux noms différents, dont l'un se rapporte à son état de liberté, et l'autre à son état de domesticité. Le sanglier et le cochon ne font qu'un animal; et ces deux noms ne sont pas relatifs à la différence de la nature, mais à celle de la condition de cette espèce, dont une partie est sous l'empire de l'homme, et l'autre indépendante. Il en est de même des lamas et des pacos, qui étoient les seuls animaux domestiques des anciens Américains. Ces noms sont ceux de leur état de domesticité; le lama sauvage s'appelle *huanacus* ou

[1] *Lama, lhama, glama,* nom que les Espagnols ont donné à cet animal du Nouveau-Monde, et que nous avons adopté. Ils l'appellent aussi au Pérou *huanacus, guanaco, cornera de tierra* (mouton de terre); *guanapo,* selon Le Gentil (tome I, p. 94); *wianaque,* selon Wood (*Voyage de Dampier,* t. V, p. 181). Autrefois il s'appeloit au Mexique *pelon ochiatl oquitli;* et au Chili *Hueque Chillehueque,* c'est-à-dire *hueque du Chili;* car les premiers voyageurs de l'Amérique écrivoient *Chillé* pour *Chili.* Les Anglois ont désigné le lama par la dénomination de *Peruvich cattle,* c'est-à-dire *bétail du Pérou.* Matthiole lui a donné le nom composé d'*elaphocamelus,* chameau-cerf.

[2] *Paco, pacos,* nom de cet animal dans son pays natal au Pérou, et que nous avons adopté. On l'appelle aussi *vigogne,* mot dérivé de *vicunna,* autre nom de cet animal dans le même pays.

guanaco, et le paco sauvage *vicunna* ou *vigogne*. J'ai cru cette remarque nécessaire pour éviter la confusion des noms. Ces animaux ne se trouvent pas dans l'ancien continent, mais appartiennent uniquement au nouveau; ils affectent même de certaines terres, hors de l'étendue desquelles on ne les trouve plus : ils paroissent attachés à la chaîne des montagnes qui s'étendent depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'aux terres Magellaniques; ils habitent les régions les plus élevées du globe terrestre, et semblent avoir besoin pour vivre de respirer un air plus vif et plus léger que celui de nos plus hautes montagnes.

Il est assez singulier que, quoique le lama et le paco soient domestiques au Pérou, au Mexique, au Chili, comme les chevaux le sont en Europe ou les chameaux en Arabie, nous les connoissions à peine, et que depuis plus de deux siécles que les Espagnols régnent dans ces vastes contrées aucun de leurs auteurs ne nous ait donné l'histoire détaillée et la description exacte de ces animaux dont on se sert tous les jours : ils prétendent à la vérité qu'on ne peut les transporter en Europe, ni même les descendre de leurs hauteurs sans les perdre, ou du moins sans risquer de les voir périr au bout d'un petit temps; mais à Quito, à Lima, et dans beaucoup d'autres villes où il y a des gens lettrés, on auroit pu les dessiner, décrire, et disséquer. Herrera dit peu de chose de ces animaux; Garcilasso n'en

parle que d'après les autres; Acosta et Grégoire de Bolivar sont ceux qui ont rassemblé le plus de faits sur l'utilité et les services qu'on tire des lamas et sur leur naturel : mais on ignore encore comment ils sont conformés intérieurement, combien de temps ils portent leurs petits; l'on ignore si ces deux espèces sont absolument séparées l'une de l'autre, si elles ne peuvent se mêler, s'il n'y a point entre elles de races intermédiaires, et beaucoup d'autres faits qui seroient nécessaires pour rendre leur histoire complète.

Quoiqu'on prétende qu'ils périssent lorsqu'on les éloigne de leur pays natal, il est pourtant certain que dans les premiers temps après la conquête du Pérou, et même encore long-temps après, l'on a transporté quelques lamas en Europe. L'animal dont Gesner parle sous le nom d'*allocamelus*, et dont il donne la figure, est un lama qui fut amené vivant du Pérou en Hollande en 1558 : c'est le même dont Matthiole fait mention sous le nom d'*elaphocamelus*, et la description qu'il en donne est faite avec soin. On a transporté plus d'une fois des vigognes, et peut-être aussi des lamas, en Espagne, pour tacher de les y naturaliser : on devroit donc être mieux instruit qu'on ne l'est sur la nature de ces animaux, qui pourroient nous devenir utiles; car il est probable qu'ils réussiroient aussi bien sur nos Pyrénées et sur nos Alpes que sur les Cordilières.

Le Pérou, selon Grégoire de Bolivar, est le pays natal, la vraie patrie des lamas. On les conduit à la vérité dans d'autres provinces, comme à la Nouvelle-Espagne, mais c'est plutôt pour la curiosité que pour l'utilité; au lieu que dans toute l'étendue du Pérou depuis Potosi jusqu'à Caraccas ces animaux sont en très grand nombre. Ils sont aussi de la plus grande nécessité; ils font seuls toute la richesse des Indiens, et contribuent beaucoup à celle des Espagnols. Leur chair est bonne à manger, leur poil est une laine fine d'un excellent usage, et pendant toute leur vie ils servent constamment à transporter toutes les denrées du pays; leur charge ordinaire est de cent cinquante livres, et les plus forts en portent jusqu'à deux cent cinquante; ils font des voyages assez longs dans des pays impraticables pour tous les autres animaux; ils marchent assez lentement et ne font que quatre ou cinq lieues par jour; leur démarche est grave et ferme, leur pas assuré; ils descendent des ravines précipitées, et surmontent des rochers escarpés, où les hommes même ne peuvent les accompagner; ordinairement ils marchent quatre ou cinq jours de suite, après quoi ils veulent du repos, et prennent d'eux-mêmes un séjour de vingt-quatre ou trente heures avant de se remettre en marche. On les occupe beaucoup au transport des riches matières que l'on tire des mines de Potosi: Bolivar dit que de son temps on employoit à ce travail trois cent mille de ces animaux.

Leur accroissement est assez prompt, et leur vie n'est pas bien longue; ils sont en état de produire à trois ans, en pleine vigueur jusqu'à douze, et ils commencent ensuite à dépérir, en sorte qu'à quinze ils sont entièrement usés. Leur naturel paroît être modelé sur celui des Américains; ils sont doux et flegmatiques, et font tout avec poids et mesure. Lorsqu'ils voyagent et qu'ils veulent s'arrêter pour quelques instants, ils plient les genoux avec la plus grande précaution, et baissent le corps en proportion, afin d'empêcher leur charge de tomber ou de se déranger; et dès qu'ils entendent le coup de sifflet de leur conducteur, ils se relèvent avec les mêmes précautions et se remettent en marche. Ils broutent chemin faisant et par-tout où ils trouvent de l'herbe: mais jamais ils ne mangent la nuit, quand même ils auroient jeûné pendant le jour; ils emploient ce temps à ruminer. Ils dorment appuyés sur la poitrine, les pieds repliés sous le ventre, et ruminent aussi dans cette situation. Lorsqu'on les excède de travail et qu'ils succombent une fois sous le faix, il n'y a nul moyen de les faire relever, on les frappe inutilement: la dernière ressource pour les aiguillonner est de leur serrer les testicules, et souvent cela est inutile; ils s'obstinent à demeurer au lieu même où ils sont tombés; et si l'on continue de les maltraiter, ils se désespèrent et se tuent, en battant la terre à droite et à gauche avec leur tête. Ils ne se défendent ni des pieds ni

des dents, et n'ont pour ainsi dire d'autres armes que celles de l'indignation; ils crachent à la face de ceux qui les insultent, et l'on prétend que cette salive qu'ils lancent dans la colère est âcre et mordicante au point de faire lever des ampoules sur la peau.

Le lama est haut d'environ quatre pieds, et son corps, y compris le cou et la tête, en a cinq ou six de longueur : le cou seul a près de trois pieds de long. Cet animal a la tête bien faite, les yeux grands, le museau un peu alongé, les lévres épaisses, la supérieure fendue et l'inférieure un peu pendante; il manque de dents incisives et canines à la mâchoire supérieure. Les oreilles sont longues de quatre pouces; il les porte en avant, les dresse, et les remue avec facilité. La queue n'a guère que huit pouces de long; elle est droite, menue, et un peu relevée. Les pieds sont fourchus comme ceux du bœuf; mais ils sont surmontés d'un éperon en arrière qui aide à l'animal à se retenir et à s'accrocher dans les pas difficiles. Il est couvert d'une laine courte sur le dos, la croupe, et la queue, mais fort longue sur les flancs et sous le ventre. Du reste les lamas varient par les couleurs; il y en a de blancs, de noirs, et de mêlés. Leur fiente ressemble à celle des chèvres. Le mâle a le membre génital menu et recourbé, en sorte qu'il pisse en arrière. C'est un animal très lascif, et qui cependant a beaucoup de peine à s'accoupler. La femelle a l'orifice des parties

[illegible]; elle se prosterne pour attendre le mâle, et l'invite par ses soupirs : mais il se passe toujours plusieurs heures et quelquefois un jour entier avant qu'ils puissent jouir l'un de l'autre, et tout ce temps se passe à gémir, à gronder, et surtout à se conspuer; et comme ces longs préludes les fatiguent plus que la chose même, on leur prête la main pour abréger, et on les aide à s'arranger. Ils ne produisent ordinairement qu'un petit et très rarement deux. La mère n'a aussi que deux mamelles, et le petit la suit au moment qu'il est né. La chair des jeunes est très bonne à manger, celle des vieux est sèche et trop dure; en général celle des lamas domestiques est bien meilleure que celle des sauvages, et leur laine est aussi beaucoup plus douce. Leur peau est assez ferme; les Indiens en faisoient leur chaussure, et les Espagnols l'emploient pour faire des harnois. Ces animaux si utiles, et même si nécessaires dans le pays qu'ils habitent, ne coûtent ni entretien ni nourriture : comme ils ont le pied fourchu, il n'est pas nécessaire de les ferrer; la laine épaisse dont ils sont couverts dispense de les bâter : ils n'ont besoin ni de grain, ni d'avoine, ni de foin; l'herbe verte qu'ils broutent eux-mêmes leur suffit, et ils n'en prennent qu'en petite quantité : ils sont encore plus sobres sur la boisson; ils s'abreuvent de leur salive, qui, dans cet animal, est plus abondante que dans aucun autre.

Le guanaco ou lama dans l'état de nature est plus fort, plus vif, et plus léger que le lama domestique; il court comme un cerf, et grimpe comme le chamois sur les rochers les plus escarpés : sa laine est moins longue et toute de couleur fauve. Quoique en pleine liberté, ces animaux se rassemblent en troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un, ils regardent avec étonnement, sans marquer d'abord ni crainte ni plaisir; ensuite ils soufflent des narines, et hennissent à-peu-près comme les chevaux, et enfin ils prennent la fuite tous ensemble vers le sommet des montagnes. Ils cherchent de préférence le côté du nord et la région froide; ils grimpent et séjournent souvent au-dessus de la ligne de neige : voyageant dans les glaces, et couverts de frimas, ils se portent mieux que dans la région tempérée; autant ils sont nombreux et vigoureux dans les *Sierras*, qui sont les parties élevées des Cordilières, autant ils sont rares et chétifs dans les *Lanos* qui sont au-dessous. On chasse ces lamas sauvages pour en avoir la toison : les chiens ont beaucoup de peine à les suivre, et si on leur donne le temps de gagner leurs rochers le chasseur et les chiens sont contraints de les abandonner. Ils paroissent craindre la pesanteur de l'air autant que la chaleur; on ne les trouve jamais dans les terres basses; et comme la chaîne des Cordilières, qui est élevée de plus de trois mille toises au-dessus du niveau de la mer au

Pérou, se soutient à-peu-près à cette même élévation au Chili et jusqu'aux terres Magellaniques; on y trouve des huanacus ou lamas sauvages en grand nombre, au lieu que du côté de la Nouvelle-Espagne, où cette chaîne de montagnes se rabaisse considérablement, on n'en trouve plus, et l'on n'y voit que les lamas domestiques que l'on prend la peine d'y conduire.

Les pacos ou vigognes sont aux lamas une espèce succursale, à-peu-près comme l'âne l'est au cheval: ils sont plus petits et moins propres au service, mais plus utiles par leur dépouille; la longue et fine laine dont ils sont couverts est une marchandise de luxe aussi chère, aussi précieuse que la soie. Les pacos, que l'on appelle aussi *alpaques*, et qui sont les vigognes domestiques, sont souvent toutes noires, et quelquefois d'un brun mêlé de fauve. Les vigognes ou pacos sauvages sont de couleur de rose sèche; et cette couleur naturelle est si fixe qu'elle ne s'altère point sous la main de l'ouvrier: on fait de très beaux gants, de très bons bas, avec cette laine de vigogne; l'on en fait d'excellentes couvertures et des tapis d'un très grand prix. Cette denrée seule forme une branche dans le commerce des Indes espagnoles; le castor du Canada, la brebis de Calmouquie, la chèvre de Syrie, ne fournissent pas un plus beau poil: celui de la vigogne est aussi cher que la soie. Cet animal a beaucoup de choses communes avec le lama: il est du même

pays, et comme lui il en est exclusivement, car on ne le trouve nulle part ailleurs que sur les Cordilières; il a aussi le même naturel et à-peu-près les mêmes mœurs, le même tempérament. Cependant comme sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle du lama, il paroît craindre encore moins le froid; il se tient plus volontiers dans la neige, sur les glaces, et dans les contrées les plus froides: on le trouve en grande quantité dans les terres Magellaniques.

Les vigognes ressemblent aussi par la figure aux lamas; mais elles sont plus petites, leurs jambes sont plus courtes, et leur mufle plus ramassé: elles ont la laine de couleur de rose sèche un peu clair; elles n'ont point de cornes. Elles habitent et paissent dans les endroits les plus élevés des montagnes; la neige et la glace semblent plutôt les récréer que les incommoder. Elles vont en troupes et courent très légèrement: elles sont timides; et dès qu'elles aperçoivent quelqu'un, elles s'enfuient en chassant leurs petits devant elles. Les anciens rois du Pérou en avoient rigoureusement défendu la chasse, parcequ'elles ne multiplient pas beaucoup; et aujourd'hui il y en a infiniment moins que dans le temps de l'arrivée des Espagnols. La chair de ces animaux n'est pas si bonne que celle des huanacus; on ne les recherche que pour leur toison et pour les bézoards qu'ils produisent. La manière dont on les prend prouve leur extrême timidité, ou, si l'on

veut, leur imbécillité. Plusieurs hommes s'assemblent pour les faire fuir et les engager dans quelques passages étroits où l'on a tendu des cordes à trois ou quatre pieds de haut, le long desquelles on laisse pendre des morceaux de linge ou de drap; les vigognes qui arrivent à ces passages sont tellement intimidées par le mouvement de ces lambeaux agités par le vent qu'elles n'osent passer au-delà, et qu'elles s'attroupent et demeurent en foule, en sorte qu'il est facile de les tuer en grand nombre: mais s'il se trouve dans la troupe quelques huanacus, comme ils sont plus hauts de corps et moins timides que les vigognes, ils sautent par-dessus les cordes, et dès qu'ils ont donné l'exemple les vigognes sautent de même et échappent aux chasseurs.

A l'égard des vigognes domestiques ou pacos, on s'en sert comme des lamas pour porter des fardeaux: mais, indépendamment de ce qu'étant plus petits et plus foibles ils portent beaucoup moins, ils sont encore plus sujets à des caprices d'obstination; lorsqu'une fois ils se couchent avec leur charge, ils se laisseroient plutôt hacher que de se relever. Les Indiens n'ont jamais fait usage du lait de ces animaux, parcequ'ils n'en ont qu'autant qu'il en faut pour nourrir leurs petits. Le grand profit que l'on tire de leur laine avoit engagé les Espagnols à tâcher de les naturaliser en Europe pour les faire peupler; mais le climat se trouva si peu convenable qu'ils y périrent tous. Cependant, comme je l'ai déja dit, je

suis persuadé que des animaux, plus précieux encore que les lamas, pourroient réussir dans nos montagnes, et sur-tout dans les Pyrénées; ceux qui les ont transportés en Espagne n'ont pas fait attention qu'au Pérou même ils ne subsistent que dans la région froide, c'est-à-dire dans la partie la plus élevée des montagnes; ils n'ont pas fait attention qu'on ne les trouve jamais dans les terres basses, et qu'ils meurent dans les pays chauds; qu'au contraire ils sont encore aujourd'hui très nombreux dans les terres voisines du détroit de Magellan, où le froid est beaucoup plus grand que dans notre Europe méridionale, et que par conséquent il falloit, pour les conserver, les débarquer, non pas en Espagne, mais en Écosse, ou même en Norwége, et plus sûrement encore au pied des Pyrénées, des Alpes, etc., où ils eussent pu grimper et atteindre la région qui leur convient. Je n'insiste sur cela que parceque j'imagine que ces animaux seroient une excellente acquisition pour l'Europe, et produiroient plus de biens réels que tout le métal[1] du Nouveau-Monde, qui n'a servi qu'à nous charger d'un poids inutile, puisqu'on avoit auparavant pour un gros d'or ou d'argent ce qui nous coûte une once de ces mêmes métaux.

Les animaux qui se nourrissent d'herbes et qui

[1] Quel bien ont produit en effet ces riches mines du Pérou? Il a péri des millions d'hommes dans les entrailles de la terre pour les exploiter; et leur sang et leurs travaux n'ont servi qu'à nous charger d'un poids incommode.

habitent les hautes montagnes de l'Asie, et même de l'Afrique, donnent les bézoards que l'on appelle *orientaux*, dont les vertus sont les plus exaltées; ceux des montagnes de l'Europe, où la qualité des plantes et des herbes est plus tempérée, ne produisent que des pelotes sans vertu, qu'on appelle *égagropiles*; et dans l'Amérique méridionale tous les animaux qui fréquentent les montagnes sous la zone torride donnent d'autres bézoards que l'on appelle *occidentaux*, qui sont encore plus solides et peut-être aussi qualifiés que les *orientaux*. La vigogne sur-tout en fournit un grand nombre; le huanacus en donne aussi, et l'on en tire des cerfs et des chevreuils dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne. Les lamas et les pacos ne donnent de beaux bézoards qu'autant qu'ils sont huanacus et vigognes, c'est-à-dire dans leur état de liberté; ceux qu'ils produisent dans leur condition de servitude sont petits, noirs, et sans vertu : les meilleurs sont ceux qui ont une couleur de vert obscur, et ils viennent ordinairement des vigognes, sur-tout de celles qui habitent les parties les plus élevées de la montagne, et qui paissent habituellement dans les neiges; de ces vigognes montagnardes, les femelles comme les mâles produisent des bézoards, et ces bézoards du Pérou tiennent le premier rang après les bézoards orientaux, et sont beaucoup plus estimés que les bézoards de la Nouvelle-Espagne, qui viennent des cerfs, et sont les moins efficaces de tous.

* Nous donnons ici la figure d'un lama dessiné d'après nature, et qui est encore actuellement vivant (août 1777) à l'École vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal, amené des Indes espagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773 : il étoit jeune alors, et sa mère, qui étoit avec lui, est morte presque en arrivant; on en peut voir la peau bourrée et le corps injecté sous la peau dans le beau cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, et que le transport et la domesticité eussent sans doute influé sur son accroissement, et l'eussent en partie retardé, il avoit néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le mesurant en ligne droite depuis le sommet de la tête aux pieds de devant, et dans son état de liberté il devient considérablement plus grand et plus épais de corps. Cet animal est, dans le nouveau continent, le représentant du chameau dans l'ancien : il semble en être un beau diminutif, car sa figure est élégante; et, sans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par plusieurs rapports et lui ressemble à plusieurs égards. Comme le chameau il est propre à porter des fardeaux; il a le poil laineux; les jambes assez minces, les pieds courts et conformés à-peu-près comme les jambes et les pieds du chameau : mais il en diffère en ce qu'il n'a point de bosse, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, et qu'en général

il est beaucoup mieux fait et d'une forme plus agréable par les proportions du corps. Son cou long, bien couvert de laine, et sa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de noblesse et de légèreté que la nature a refusé au chameau. Ses oreilles, longues de sept pouces sur deux pouces dans leur plus grande largeur, se terminent en pointe, et se tiennent toujours droites en avant; elles sont garnies d'un poil ras et noirâtre. La tête est longue, légère, et d'une forme élégante. Les yeux sont grands, noirs, et ornés, dans les angles internes, de grands poils noirs. Le nez est plat, et les narines sont écartées. La lèvre supérieure est fendue et tellement séparée au-devant des mâchoires qu'elle laisse paroître les deux dents incisives du milieu, qui sont longues et plates, et au nombre de quatre à la mâchoire inférieure : ces dents incisives manquent à la mâchoire supérieure, comme dans les autres animaux ruminants; il y a seulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelières et quatre incisives. La tête, le dessus du corps, de la croupe, de la queue, et des jambes, sont couverts d'un poil laineux couleur du musc un peu vineux, plus clair sur les joues, sous le cou et sur la poitrine, et plus foncé sur les cuisses et les jambes, où cette couleur devient brune et presque noire. Le sommet de la tête est aussi noirâtre, et c'est de là que part le noir qui se voit sur

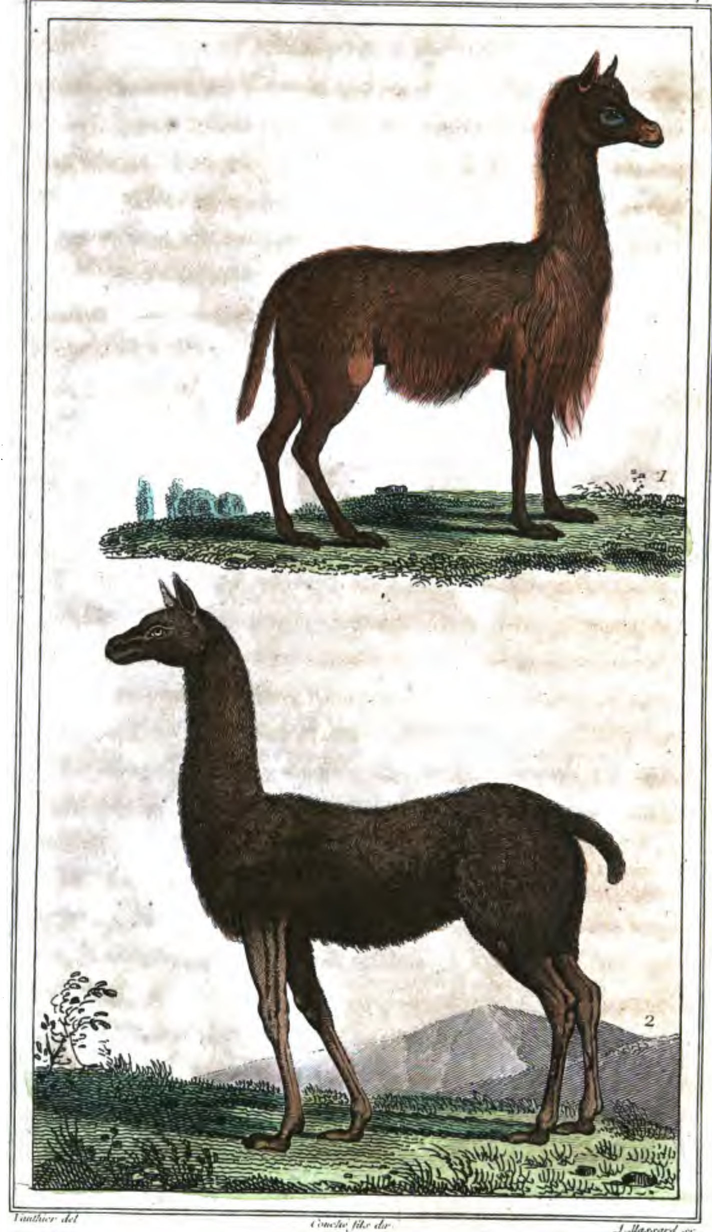
le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre supérieure, et la moitié des joues. La laine qui est sur le cou est d'un brun foncé, et forme comme une crinière qui pend du sommet de la tête et va se perdre sur le garrot : cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte, sur le dos, et y forme une bande d'un brun foible. Les cuisses sont couvertes d'une grande laine sur les parties postérieures, et cette longue laine est en assez gros flocons; les jambes ne sont garnies que d'un poil ras d'un brun noirâtre. Les genoux de devant sont remarquables par leur grosseur, au lieu que, dans les jambes de derrière, il se trouve vers le milieu un espace sous la peau, qui est enfoncé d'environ deux pouces. Les pieds sont séparés en deux doigts; la corne du sabot de chaque doigt est longue de plus d'un pouce et demi, et cette corne est noire, lisse, plate sur sa face interne, et arrondie sur sa face externe; les cornes du sabot des pieds de derrière sont singulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités. Le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur; il est couvert d'une laine assez courte : cette queue ressemble à une houppe; l'animal la porte droite, soit en marchant, soit en courant, et même lorsqu'il est en repos et couché.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du lama	5	4	4
Hauteur du train de devant	3	3	»
Hauteur du train de derrière	3	6	»

	pieds.	pouc.	lign.
Hauteur du ventre au-dessus de terre...........	1	9	2
Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput.	»	11	»

Cet animal est fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il est même caressant; il se laisse monter par celui qui le nourrit, et ne refuseroit pas le même service à d'autres; il marche au pas, trotte, et prend même une espèce de galop. Lorsqu'il est en liberté, il bondit et se roule sur l'herbe. Ce lama que je décris étoit un mâle : on a observé qu'il paroît souvent être excité par le besoin d'amour. Il urine en arrière, et la verge est petite pour la grosseur de son corps. Il avoit passé plus de dix-huit mois sans boire au mois de mai dernier; et il me paroît que la boisson ne lui est pas nécessaire, attendu la grande abondance de salive dont l'intérieur de sa bouche est continuellement humecté.

On lit, dans le Voyage du commodore Byron, qu'on trouve des guanaques, c'est-à-dire des lamas, à l'île des Pinguins, et dans l'intérieur des terres, jusqu'au cap des Vierges, qui forme au nord l'entrée du détroit de Magellan. Ainsi ces animaux ne craignent nullement le froid. Dans leur état de nature et de liberté, ils marchent ordinairement par troupe de soixante ou quatre-vingts, et ne se laissent point approcher : cependant ils sont très aisés à apprivoiser; car les gens de l'équipage du vaisseau de Byron s'étant saisis d'un jeune lama dont on admiroit la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point



Vauthier del. Coutant fils dir. A. Massard sc.

1. La Vigogne — 2. Le Lama.

[illegible]

Longueur [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Hauteur de [illegible]	[illegible]
Hauteur de [illegible]	[illegible]
Hau[illegible] [illegible]	[illegible]
Longueur de [illegible]	[illegible]
Longueur [illegible]	3
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Longueur [illegible]	[illegible]

[illegible] ressemble [illegible] avec le [illegible] jambes [illegible]

qu'il venoit leur lécher les mains. Le commodore Byron et le capitaine Wallis comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme, et la couleur; mais Wallis est tombé dans l'erreur en disant qu'il a une bosse sur le dos.

LA VIGOGNE.

* Nous donnons ici la figure d'une vigogne mâle qui a été dessinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, et dont la dépouille empaillée se voit dans le cabinet de M. Bourgelat : cet animal est plus petit que le lama, et voici ses dimensions.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue....	4	4	6
Hauteur du train de devant....................	2	4	9
Hauteur du train de derrière....................	2	6	2
Hauteur du ventre au-dessus de terre............	1	8	»
Longueur de la tête........................	»	6	6
Longueur des oreilles......................	»	4	3
Largeur des oreilles.......................	»	1	5
Grandeur de l'œil.........................	»	1	4
Distance entre l'œil et le bout du museau.......	»	3	9
Longueur de la queue avec sa laine............	»	8	9

La vigogne a beaucoup de rapport et même de ressemblance avec le lama; mais elle est d'une forme plus légère. Ses jambes sont plus longues à propor-

tion du corps, plus menues et mieux faites que celles du lama. Sa tête, qu'elle porte droite et haute sur un cou long et délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos; elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama; elle est large au front et étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine et vive; et cette vivacité de physionomie est encore fort augmentée par ses beaux yeux noirs, dont l'orbite est fort grande, ayant seize lignes de longueur; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé, et la paupière inférieure est blanche. Le nez est aplati, et les naseaux, qui sont écartés l'un de l'autre, sont, comme les lèvres, d'une couleur brune mêlée de gris; la lèvre supérieure est fendue comme celle du lama, et cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure deux dents incisives longues et plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues, et se terminant en pointe; elles sont nues en dedans, et couvertes en-dehors d'un poil court. La plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun rougeâtre tirant sur le vineux, et le reste est de couleur isabelle; le dessous de la mâchoire est d'un blanc jaune; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses, et le dessous de la queue, sont blancs. La laine qui pend sous la poitrine a trois pouces de longueur, et celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue est gar-

nie de longue laine. Cet animal a le pied fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots sont noirs, minces, plats par-dessous et convexes par-dessus; ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur, et cinq lignes de largeur ou d'empatement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'École vétérinaire, et avoit passé peut-être autant de temps en Angleterre; cependant elle n'étoit pas à beaucoup près aussi privée que le lama : elle nous a aussi paru d'un naturel moins sensible; car elle ne donnoit nulle marque d'attachement à la personne qui la soignoit; elle cherchoit même à mordre lorsqu'on vouloit la contraindre, et elle souffloit ou crachoit continuellement au visage de ceux qui l'approchoient. On lui donnoit du son sec et quelquefois détrempé dans l'eau; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, et il paroît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive qu'ils n'ont nul besoin de boire. Enfin elle jette, comme le lama, son urine en arrière; et par toutes ces ressemblances de nature on peut regarder ces deux animaux comme des espèces du même genre, mais non pas assez voisines pour se mêler ensemble.

Lorsque j'ai écrit, en 1766, l'histoire du lama et du paco, je croyois qu'il n'y avoit dans ce genre que ces deux espèces, et je pensois que l'alpaco ou alpaca étoit le même animal que la vigogne sous un

nom différent; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, et dont je viens de rendre compte, m'avoit encore confirmé dans cette idée : mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama et la vigogne. C'est à M. le marquis de Nesle que je dois ces connoissances nouvelles. Ce seigneur, aussi zélé pour l'avancement des sciences que pour le bien public, a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas, et vigognes, pour tâcher de les naturaliser et multiplier en France, et il seroit très à desirer que le gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages et les difficultés de ce projet sont présentés dans le mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Béliardy, dont le mérite est bien connu, et qui s'est trouvé à portée, par son long séjour en Espagne, d'être bien informé.

« Le nom de *lama*, dit-il, est un mot générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Espagnols il n'y avoit point de brebis en Amérique; ces conquérants les y ont introduites, et les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parceque apparemment, dans leur langue, c'est le mot pour désigner tout animal laineux : cependant,

dans les provinces de Cusco, Potosi, et Tucuman, on distingue trois espèces de lamas, dont les variétés leur ont fait assigner des noms différents.

« Le lama, dans son état de nature et de liberté, est un animal qui a la forme d'un petit chameau. Il est de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long; il a le pied fourchu comme les bœufs; son cou a trente à quarante pouces de long; sa tête, qu'il porte toujours haute, ressemble assez à celle d'un poulain : une longue laine lui couvre tout le corps; celle du cou et du ventre est beaucoup plus courte.

« Cet animal est originairement sauvage; on en trouve encore en petites troupes sur des montagnes élevées et froides. Les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domesticité, et on a remarqué qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus froids; il produit aussi dans cet état. La femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, et on n'a pu me dire de combien de temps est la gestation.

« Depuis que les Espagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux et les mulets, l'usage des lamas est fort diminué; cependant on ne laisse pas de s'en servir encore, sur-tout pour les ouvrages de la campagne. On le charge comme nous chargeons nos ânes; il porte de soixante-quinze à cent livres sur son dos. Il ne trotte ni ne galope; mais son pas ordinaire est si doux que les

femmes s'en servent de préférence à toute autre monture. On les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, sans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le service domestique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine. On les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de juin; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes usages que nous employons le crin, quoique cette laine soit aussi douce que notre soie, et plus belle que celle de nos brebis.

« Le lama de la seconde espèce est l'*alpaca*. Cet animal ressemble en général au lama; mais il en diffère en ce qu'il est plus bas de jambes et beaucoup plus large de corps. L'alpaca est absolument sauvage, et se trouve en compagnie des vigognes. La laine est plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama; aussi est-elle plus estimée.

« La troisième espèce est la *vigogne*, qui est encore semblable au lama, à la réserve qu'elle est bien plus petite; elle est, comme l'alpaca, tout-à-fait sauvage. Quelques personnes de Lima en nourrissent par rareté et par pure curiosité (mais on ignore si, dans cet état, ces animaux se multiplient et même s'ils s'accouplent). Les vigognes, dans cet état de captivité, mangent à-peu-près de tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé de Turquie, du pain, et toutes sortes d'herbes.

« La laine de la vigogne est encore plus fine que celle de l'alpaca, et ce n'est que pour avoir sa dé-

pouille qu'on lui fait la guerre. Il y a dans sa toison trois sortes de laine : celle du dos, plus foncée et plus fine, est la plus estimée; ensuite celle des flancs, qui est d'une couleur plus claire; et la moins appréciée est celle du ventre, qui est argentée. On distingue dans le commerce ces trois sortes de laine par la différence de leur prix.

« Les vigognes vont toujours par troupes assez nombreuses; elles se tiennent sur la croupe des montagnes de Cusco, de Potosi, et du Tucuman, dans des rochers âpres et des lieux sauvages; elles descendent dans les vallons pour paître. Lorsqu'on veut les chasser, on recherche leurs pas ou leurs crottes, qui indiquent les endroits où on peut les trouver; car ces animaux ont la propreté et l'instinct d'aller déposer leur crottin dans le même tas... On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourroient s'échapper; on attache de distance en distance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs : cet animal est si timide qu'il n'ose franchir cette foible barrière. Les chasseurs font grand bruit, et tâchent de pousser les vigognes contre quelque rocher qu'elles ne puissent surmonter : l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le poursuivent; dans cet état il se laisse prendre par les jambes de derrière, et l'on est sûr de n'en pas manquer un : on a la cruauté de massacrer la troupe entière sur le lieu. Il y a des ordonnances qui dé-

fendent ces tueries ; mais elles ne sont pas observées. Il seroit cependant aisé de les tondre lorsqu'ils sont pris, et de se ménager une nouvelle laine pour l'année suivante. Ces chasses produisent ordinairement de cinq cents à mille peaux de vigognes. Quand les chasseurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur chasse est perdue : cet animal, plus hardi, sauve immanquablement les vigognes ; il franchit la corde sans s'effrayer ni s'embarrasser des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte, et les vigognes le suivent.

« Dans toutes les Cordilières du nord de Lima, en se rapprochant de Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes, dans l'état sauvage ; cependant le lama domestique est fort commun à Quito, où on le charge et on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

« Si on vouloit se procurer des vigognes en vie de la côte du sud du Pérou, il faudroit les faire descendre des provinces de Cusco ou Potosi au port d'Arica ; là on les embarqueroit pour l'Europe ; mais la navigation depuis la mer du Sud par le cap de Horn est si longue et sujette à tant d'événements qu'il seroit peut-être très difficile de les conserver pendant la traversée. Le meilleur expédient et le plus sûr seroit d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata ; les vigognes qu'on auroit fait prendre, sans les maltraiter, dans la province de Tucuman, se trouveroient très à portée de des-

cendre à Buenos-Ayres, et d'y être embarquées. Mais il seroit difficile de trouver à Buenos-Ayres un bâtiment de retour préparé et arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de vigognes : il n'en coûteroit pas davantage pour l'armement en Europe d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission que pour le fret d'un navire trouvé par hasard à Buenos-Ayres.

« Il faudroit en conséquence charger une maison de commerce à Cadix de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata ; ce bâtiment, qui seroit chargé de marchandises permises pour le compte du commerce, ne feroit aucun tort aux finances d'Espagne : on demanderoit seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commission des vigognes pour le retour ; ces hommes seront munis de passe-ports et de recommandations efficaces du ministère d'Espagne pour les gouverneurs du pays, afin qu'ils soient aidés dans l'objet et pour le succès de leur commission. Il faut nécessairement que de Buenos-Ayres on donne ordre à Santa-Cruz de la Sierra, pour que des montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas et quelques lamas, moitié mâles et moitié femelles. Le bâtiment sera arrangé de manière à les y recevoir et à les y placer commodément ; c'est pour cela qu'il faudroit lui défendre de prendre aucune autre mar-

chandise en retour, et lui ordonner de se rendre d'abord à Cadix, où les vigognes se reposeroient, et d'où l'on pourroit ensuite les transporter en France... Une pareille expédition, dans les termes qu'on vient de la projeter, ne sauroit être fort coûteuse... On pourroit même donner ordre aux officiers de la marine du roi, ainsi qu'à tous les bâtiments qui reviennent de l'Ile-de-France et de l'Inde, que si par hasard ils sont jetés sur les côtes de l'Amérique et obligés d'y chercher un abri, de préférer la relâche dans la rivière de la Plata. Pendant qu'on seroit occupé aux réparations du vaisseau, il faudroit ne rien épargner avec les gens du pays pour obtenir quelques vigognes en vie, mâles et femelles, ainsi que quelques lamas et quelques alpacas. On trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Cruz de la Sierra, et qui s'acquitteront fort bien de la commission... Cela seroit d'autant plus facile que les vaisseaux françois qui reviennent de l'Ile-de-France ou de l'Inde peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine sur la côte du Brésil, comme il leur arrive très souvent. Le ministre qui auroit contribué à enrichir le royaume d'un animal aussi utile pourroit s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il est surprenant que les jésuites n'aient jamais songé à essayer de naturaliser les vigognes en Europe, eux qui, maîtres du Tucuman et du Para-

guay, possédoient ce trésor au milieu de leurs missions et de leurs plus beaux établissements. »

Ce mémoire intéressant de M. l'abbé Béliardy m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne et respectable ami M. de Tolozan, intendant du commerce, qui, dans toutes les occasions, agit avec zèle pour le bien public. Il a donc cru devoir consulter, sur ce mémoire et sur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de La Folie, inspecteur général des manufactures), et voici les observations qu'il a faites à ce sujet :

« L'auteur du mémoire, animé d'un zèle très louable, dit M. de La Folie, propose, comme une grande conquête à faire par un ministre, la population des lamas, alpacas, et vigognes en France; mais il me permettra les réflexions suivantes.

« Les *lamas*, ainsi nommés par les Péruviens, et *corneros de la terra* par les Espagnols, sont de bons animaux domestiques, tels que l'auteur l'annonce; on observe seulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges : c'est la raison qui détermina les Espagnols à se servir de mulets et de chevaux. Au reste ne considérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France sont bien préférables); le point essentiel est leur toison : non seulement leur laine est très inférieure à celle des vigognes, comme l'observe l'auteur, mais elle a une odeur forte et désagréable qu'il est difficile d'enlever.

« La laine de l'alpaca est en effet, comme il le dit, bien supérieure à celle du lama; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne, et il est rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

« Le lama s'apprivoise très bien, comme l'observe l'auteur; mais on lui objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y naturaliser les alpacas et les vigognes. L'auteur, qui prétend le contraire, n'a pas eu à cet égard des éclaircissements fidèles. Plusieurs fois on a fait venir en Espagne une quantité de ces animaux, et on a tenté de les faire peupler; les épreuves qu'on a multipliées à cet égard ont été absolument infructueuses : ces animaux sont tous morts, et c'est ce qui est cause qu'on a depuis long-temps abandonné ces expériences.

« Il y auroit donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvassent le même sort en France. Ils sont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière; cette nourriture est une espèce de jonc très fin, appelé *ycho*, et peut-être nos herbes de pâturages n'ont-elles pas les mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

« La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant que celles qui sont faites avec la laine des brebis. »

Ayant reçu cette réponse satisfaisante à plusieurs égards, et qui confirme l'existence réelle d'une troisième espèce, c'est-à-dire de l'alpaca, dans le genre

du lama, mais qui semble fonder quelques doutes sur la possibilité d'élever ces animaux, ainsi que la vigogne, en Europe, je l'ai communiquée, avec le mémoire précédent de M. Béliardy, à plusieurs personnes instruites, et particulièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait sur cela les observations suivantes.

« Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées basses et chaudes du Pérou, aussi bien que dans la partie la plus froide de la Sierra, et que par conséquent ce n'est pas la température de notre climat qui pourroit faire obstacle et l'empêcher de s'y habituer.

« A le considérer comme animal de monture, son pas est si doux que l'on s'en sert de préférence au cheval et à l'âue; il paroît de plus qu'il vit aussi durement que l'âne, d'une manière aussi agreste et sans exiger plus de soins. (Page 213.)

« Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne savent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama, puisqu'il est dit « que, quoique cette « laine soit plus belle que celle de nos brebis, et aussi « douce que la soie, on l'emploie aux mêmes usages « auxquels nous employons le crin. » (*Ibid.*)

« L'alpaca, espèce intermédiaire entre le lama et la vigogne, et jusqu'ici peu connu, même des naturalistes, est encore entièrement sauvage; néanmoins c'est peut-être des trois animaux péruviens celui dont la conquête seroit la plus intéressante, puisque avec une laine plus fournie et beaucoup plus

fine que celle du lama, l'alpaca paroît avoir une constitution plus forte et plus robuste que celle de la vigogne. (*Ibidem.*)

« La facilité avec laquelle se sont nourries les vigognes privées que l'on a eues par curiosité à Lima, mangeant du maïs, du pain, et de toutes sortes d'herbes, garantit celle qu'on trouveroit à faire en grand l'éducation de ces animaux. Une négligence inconcevable nous laisse ignorer si les vigognes privées que l'on a eues jusqu'ici ont produit en domesticité ; mais je ne fais aucun doute que cet animal, sociable par instinct, foible par nature, et doué, comme le mouton, d'une timidité douce, ne se plût en troupeaux rassemblés, et ne se propageât volontiers dans l'asile d'un parc ou dans la paix d'une étable, et bien mieux que dans les vallons sauvages, où leurs troupes fugitives tremblent sous la serre de l'oiseau de proie ou à l'aspect du chasseur.

« La cruauté avec laquelle on nous dit que se font au Pérou les grandes chasses, ou plutôt les grandes tueries de vigognes, est une raison de plus de se hâter de sauver dans l'asile domestique une espèce précieuse que ces massacres auront bientôt détruite ou du moins affoiblie au dernier point.

« Les dangers et les longueurs de la navigation par le cap Horn me semblent, comme à M. Béliardy, être un grand obstacle à tirer les vigognes de la côte du Sud par Arica, Cusco, ou Potosi; et la véritable route pour amener ces animaux précieux

seroit en effet de les faire descendre du Tucuman par Rio de la Plata jusqu'à Buenos-Ayres, où un bâtiment frété exprès, et monté de gens entendus aux soins délicats qu'exigeroient ces animaux dans la traversée, les améneroit à Cadix, ou mieux encore dans quelques uns de nos ports les plus voisins des Pyrénées ou des Cévennes, où il seroit le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région d'air analogue à celle des *Sierras*, d'où on les a fait descendre.

« Il me reste quelques remarques à faire sur la lettre de M. de La Folie, qui ne me paroît offrir que des doutes assez peu fondés et des difficultés assez légères.

« 1° On a vu que si le cheval et l'âne l'emportent par la constance du service sur le lama, celui-ci à son tour leur est préférable à d'autres égards; et d'ailleurs l'objet est bien moins ici de considérer le lama comme bête de somme que de le regarder, conjointement avec la vigogne et l'alpaca, comme bétail à toison.

« 2° Qui peut nous assurer qu'on ait fait en Espagne beaucoup d'essais pour naturaliser ces animaux? et les essais supposés faits l'ont-ils été avec intelligence? Ce n'est point dans une plaine chaude, mais, comme nous venons de l'insinuer, sur des croupes de montagnes voisines de la région des neiges, qu'il faut faire retrouver aux vigognes un climat analogue à leur climat natal.

[illegible] des vigognes venues du Pérou que l'on [illegible] espérer de [illegible] des troupeaux [illegible] en Europe, et [illegible] à obtenir [illegible] à multiplier qu'il faudrait diriger les [illegible] sans doute [illegible] être grands [illegible] pour des animaux délicats et ainsi dé-[illegible].

[illegible] il est difficile de croire qu'elle ne [illegible] pas être remplacée par quelques [illegible] de nos [illegible] mais, s'il le [illegible] je proposerais de transporter [illegible] elle-même, il ne serait probablement pas plus difficile d'en faire le succès que tout autre [illegible] et il serait heureux d'acquérir une nouvelle espèce de [illegible] avec une nouvelle espèce de troupeaux.

[illegible] la crainte de voir [illegible] la raison de la vigogne transplantée elle paraît peu fondée : il n'en est pas de la vigogne comme d'une race domestique [illegible], si l'on veut, [illegible] qu'elle peut [illegible] que la chèvre [illegible] en effet, quand on la transporte hors de [illegible] perd en peu de temps sa beauté, la vigogne est dans l'état sauvage, elle ne possède que ce que lui a donné la nature, et que la domesticité pourrait sans doute, comme dans toute autre espèce [illegible] pour notre usage. »

[illegible] des réflexions très justes de [illegible], et je persiste à croire qu'il est

« 3° C'est moins des vigognes venues du Pérou que l'on pourroit espérer de former des troupeaux que de leur race née en Europe; et c'est à obtenir cette race et à la multiplier qu'il faudroit diriger les premiers soins, qui sans doute devroient être grands et continuels pour des animaux délicats et ainsi dépaysés.

« 4° Quant à l'herbe *ycho*, il est difficile de croire qu'elle ne puisse pas être remplacée par quelques uns de nos gramens ou de nos joncs : mais, s'il le falloit absolument, je proposerois de transporter l'herbe *ycho* elle-même; il ne seroit probablement pas plus difficile d'en faire le semis que tout autre semis d'herbage, et il seroit heureux d'acquérir une nouvelle espèce de prairie artificielle avec une nouvelle espèce de troupeaux.

« 5° Et pour la crainte de voir dégénérer la toison de la vigogne transplantée elle paroît peu fondée : il n'en est pas de la vigogne comme d'une race domestique et factice perfectionnée, ou, si l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui en effet, quand on la transporte hors de la Syrie, perd en peu de temps sa beauté; la vigogne est dans l'état sauvage; elle ne possède que ce que lui a donné la nature, et que la domesticité pourroit sans doute, comme dans toute autre espèce, perfectionner pour notre usage. »

J'adopte entièrement ces réflexions très justes de M. l'abbé Bexon, et je persiste à croire qu'il est

Vauthier del. Couché fils dir. Mougeot sc.

1. L'Unau _ 2. L'Aï _ 3. Le Musc.

aussi possible qu'il seroit important de naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles au Pérou, et qui paroissent si disposés à la domesticité.

L'UNAU[1] ET L'AÏ[2].

Bradypus didactylus. L. — *Bradypus tridactylus*. L.

L'on a donné à ces deux animaux l'épithète de *paresseux*, à cause de leurs mouvements et de la difficulté qu'ils ont à marcher : mais nous avons cru devoir leur conserver les noms qu'ils portent dans leur pays natal, d'abord pour ne les pas confondre avec d'autres animaux presque aussi paresseux qu'eux, et encore pour les distinguer nettement

[1] Nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté. Le P. d'Abbeville distingue deux espèces d'unaux : le plus grand, qui est celui dont il est ici question, qu'il appelle *unau ouassou*, et le plus petit, qu'il nomme simplement *unau*, qui est le même animal que l'*aï*. « Il y en a de deux sortes, dit-il : aucuns sont grands environ comme « les lièvres, les autres sont deux fois presque plus grands » (*Mission au Maragnon*, page 252.) On a donné quelquefois à l'unau le nom de *lèche-patte;* mais ce nom, qui sembleroit avoir été pris de l'habitude de cet animal, n'est pas fondé; car il ne lèche pas ses pieds, ni même aucune autre partie de son corps.

[2] Nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté. Ce nom vient du son plaintif *a, i*, qu'il répète souvent. *Ouaikaré* à la Guiane, selon Barrère; *hay*, selon de Léry; *hau* ou *hauthi*, selon Thevet; *perrillio ligero*, selon Oviedo; *unau*, selon le P. d'Abbeville; *haut*, selon Nieremberg.

l'un de l'autre; car, quoiqu'ils se ressemblent à plusieurs égards, ils diffèrent néanmoins, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par des caractères si marqués qu'il n'est plus possible, lorsqu'on les a examinés, de les prendre l'un pour l'autre, ni même de douter qu'ils ne soient de deux espèces très éloignées. L'nuau n'a point de queue, et n'a que deux ongles aux pieds de devant; l'aï porte une queue courte, et trois ongles à tous les pieds. L'unau a le museau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'aï; il a aussi le poil tout différent : à l'intérieur, ses viscères sont autrement situés et conformés différemment dans quelques unes de leurs parties. Mais le caractère le plus distinctif et en même temps le plus singulier c'est que l'unau a quarante-six côtes, tandis que l'aï n'en a que vingt-huit: cela seul suppose deux espèces très éloignées l'une de l'autre; et ce nombre de quarante-six côtes dans un animal dont le corps est si court est une espèce d'excès ou d'erreur de la nature; car de tous les animaux, même des plus grands, et de ceux dont le corps est le plus long relativement à leur grosseur, aucun n'a tant de chevrons à sa charpente. L'éléphant n'a que quarante côtes, le cheval trente-six, le blaireau trente, le chien vingt-six, l'homme vingt-quatre, etc. Cette différence dans la construction de l'unau et de l'aï suppose plus de distance entre ces deux espèces qu'il n'y en a entre celle du chien et du chat, qui ont le même nombre

de côtes : car les différences extérieures ne sont rien en comparaison des différences intérieures; celles-ci sont pour ainsi dire les causes des autres, qui n'en sont que les effets. L'intérieur, dans les êtres vivants, est le fond du dessin de la nature; c'est la forme constituante, c'est la vraie figure : l'extérieur n'en est que la surface ou même la draperie; car combien n'avons-nous pas vu, dans l'examen comparé que nous avons fait des animaux, que cet extérieur, souvent très différent, recouvre un intérieur parfaitement semblable; et qu'au contraire la moindre différence intérieure en produit de très grandes à l'extérieur, et change même les habitudes naturelles, les facultés, les attributs de l'animal! combien n'y en a-t-il pas qui sont armés, couverts, ornés de parties excédantes, et qui cependant, pour l'organisation intérieure, ressemblent en entier à d'autres qui en sont dénués! Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur ce sujet, qui, pour être bien traité, suppose non seulement une comparaison réfléchie, mais un développement suivi de toutes les parties des êtres organisés. Nous dirons seulement, pour revenir à nos deux animaux, qu'autant la nature nous a paru vive, agissante, exaltée dans les singes, autant elle est lente, contrainte et resserrée dans les paresseux; et c'est moins paresse que misère; c'est défaut, c'est dénuement, c'est vice dans la conformation : point de dents incisives ni canines; les yeux obscurs et cou-

verts; la mâchoire aussi lourde qu'épaisse; le poil plat et semblable à de l'herbe séchée; les cuisses mal emboîtées et presque hors des hanches; les jambes trop courtes, mal tournées, et encore plus mal terminées; point d'assiette de pied, point de pouces, point de doigts séparément mobiles; mais deux ou trois ongles excessivement longs, recourbés en dessous, qui ne peuvent se mouvoir qu'ensemble, et nuisent plus à marcher qu'ils ne servent à grimper: la lenteur, la stupidité, l'abandon de son être, et même la douleur habituelle, résultant de cette conformation bizarre et négligée; point d'armes pour attaquer ou se défendre; nul moyen de sécurité, pas même en grattant la terre; nulle ressource de salut dans la fuite: confinés, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre, à l'arbre sous lequel ils sont nés; prisonniers au milieu de l'espace; ne pouvant parcourir qu'une toise en une heure[1]; grimpant avec peine, se traînant avec douleur, une voix plaintive et par accents entrecoupés, qu'ils n'osent

[1] *Tum lentus est illius gressus et membrorum motus, ut quindecim ipsis diebus ad lapidis ictum continuo tractu vix prodeat.* (Pison, *Hist. Bra.*, p. 322.) Cette assertion de Pison, empruntée de Maffée et de Herrera, est très exagérée.

« Il n'y a point d'animal plus paresseux que celui-ci; il ne faut « point de lévriers pour le prendre à la course, une tortue suffiroit. » (Desmarchais, tome III, page 301.) Ceci est encore exagéré.

« On lui donne ironiquement l'épithète de *coureur*, parcequ'il lui « faut une grande journée pour faire un quart de lieue. » (*Hist. de l'Orénoq.*, par Gumilla, t. II, p. 13.) Cet auteur est le seul qui, sur le fait de la lenteur de ces animaux, me paroisse avoir approché de la vérité.

élever que la nuit; tout annonce leur misère, tout nous rappelle ces monstres par défaut, ces ébauches imparfaites mille fois projetées, exécutées par la nature, qui, ayant à peine la faculté d'exister, n'ont dû subsister qu'un temps, et ont été depuis effacées de la liste des êtres : et en effet, si les terres qu'habitent et l'unau et l'aï n'étoient pas désertes, si les hommes et les animaux puissants s'y fussent anciennement multipliés, ces espèces ne seroient pas parvenues jusqu'à nous; elles eussent été détruites par les autres, comme elles le seront un jour. Nous avons dit qu'il semble que tout ce qui peut être est; ceci paroît en être un indice frappant: ces paresseux sont le dernier terme de l'existence dans l'ordre des animaux qui ont de la chair et du sang; une défectuosité de plus les auroit empêchés de subsister. Regarder ces ébauches comme des êtres aussi absolus que les autres, admettre des causes finales pour de telles disparates, et trouver que la nature y brille autant que dans ses beaux ouvrages, c'est ne la voir que par un tube étroit et prendre pour son but les fins de notre esprit.

Pourquoi n'y auroit-il pas des espèces d'animaux créées pour la misère, puisque, dans l'espèce humaine, le plus grand nombre y est voué dès la naissance? Le mal, à la vérité, vient plus de nous que de la nature: pour un malheureux, qui ne l'est que parcequ'il est né foible, impotent, ou difforme, que de millions d'hommes le sont par la seule du-

reté de leurs semblables! Les animaux sont en général plus heureux; l'espèce n'a rien à redouter de ses individus: le mal n'a pour eux qu'une source; il en a deux pour l'homme: celle du mal moral, qu'il a lui-même ouverte, est un torrent qui s'est accru comme une mer dont le débordement couvre et afflige la face entière de la terre: dans le physique au contraire le mal est resserré dans des bornes étroites, il va rarement seul; le bien est souvent au-dessus, ou du moins de niveau. Peut-on douter du bonheur des animaux, s'ils sont libres, s'ils ont la faculté de se procurer aisément la subsistance, et s'ils manquent moins que nous de la santé, des sens, et des organes nécessaires ou relatifs au plaisir? or le commun des animaux est, à tous ces égards, très richement doué; et les espèces disgraciées de l'unau et de l'aï sont peut-être les seules que la nature ait maltraitées, les seules qui nous offrent l'image de la misère innée.

Voyons-la de plus près. Faute de dents, ces pauvres animaux ne peuvent ni saisir une proie, ni se nourrir de chair, ni même brouter l'herbe; réduits à vivre de feuilles et de fruits sauvages, ils consument du temps à se traîner au pied d'un arbre; il leur en faut encore beaucoup pour grimper jusqu'aux branches; et pendant ce lent et triste exercice, qui dure quelquefois plusieurs jours, ils sont obligés de supporter la faim, et peut-être de souffrir le plus pressant besoin: arrivés sur leur arbre,

ils n'en descendent plus, ils s'accrochent aux branches, ils le dépouillent par parties, mangent successivement les feuilles de chaque rameau, passent ainsi plusieurs semaines sans pouvoir délayer par aucune boisson cette nourriture aride; et lorsqu'ils ont ruiné leur fonds, et que l'arbre est entièrement nu, ils y restent encore retenus par l'impossibilité d'en descendre: enfin, quand le besoin se fait de nouveau sentir, qu'il presse et qu'il devient plus vif que la crainte du danger de la mort, ne pouvant descendre ils se laissent tomber, et tombent très lourdement comme un bloc, une masse sans ressort; car leurs jambes roides et paresseuses n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

A terre ils sont livrés à tous leurs ennemis: comme leur chair n'est pas absolument mauvaise, les hommes et les animaux de proie les cherchent et les tuent. Il paroît qu'ils multiplient peu, ou du moins que s'ils produisent fréquemment, ce n'est qu'en petit nombre; car ils n'ont que deux mamelles. Tout concourt donc à les détruire, et il est bien difficile que l'espèce se maintienne. Il est vrai que, quoiqu'ils soient lents, gauches, et presque inhabiles au mouvement, ils sont durs, forts de corps, et vivaces; qu'ils peuvent supporter longtemps la privation de toute nourriture; que couverts d'un poil épais et sec, et ne pouvant faire d'exercice, ils dissipent peu, et engraissent par le repos, quelque maigres que soient leurs aliments;

et que, quoiqu'ils n'aient ni bois ni cornes sur la tête, ni sabots aux pieds, ni dents incisives à la mâchoire inférieure, ils sont cependant du nombre des animaux ruminants, et ont, comme eux, plusieurs estomacs; que par conséquent ils peuvent compenser ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à-la-fois; et ce qui est encore extrêmement singulier c'est qu'au lieu d'avoir, comme les ruminants, des intestins très longs, ils les ont très petits et plus courts que les animaux carnivores. L'ambiguité de la nature paroît à découvert par ce contraste: l'unau et l'aï sont certainement des animaux ruminants; ils ont quatre estomacs, et en même temps ils manquent de tous les caractères, tant extérieurs qu'intérieurs, qui appartiennent généralement à tous les animaux ruminants. Encore une autre ambiguité; c'est qu'au lieu de deux ouvertures au dehors, l'une pour l'urine et les autres pour les excréments, au lieu d'un orifice extérieur et distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égout commun, un cloaque comme dans les oiseaux. Mais je ne finirois pas, si je voulois m'étendre sur toutes les singularités que présente la conformation de ces animaux : on pourra les voir en détail dans l'excellente description qu'en a faite M. Daubenton.

Au reste si la misère qui résulte du défaut de sentiment n'est pas la plus grande de toutes, celle

de ces animaux, quoique très apparente, pourroit ne pas être réelle; car ils paroissent très mal ou très peu sentir : leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émouvoir, annoncent leur insensibilité; et ce qui la démontre c'est qu'en les soumettant au scalpel, en leur arrachant le cœur et les viscères, ils ne meurent pas à l'instant. Pison, qui a fait cette dure expérience, dit que le cœur séparé du corps battoit encore vivement pendant une demi-heure, et que l'animal remuoit toujours les jambes comme s'il n'eût été qu'assoupi. Par ces rapports, ce quadrupède se rapproche non seulement de la tortue, dont il a déja la lenteur, mais encore des autres reptiles et de tous ceux qui n'ont pas un centre de sentiment unique et bien distinct : or tous ces êtres sont misérables sans être malheureux; et dans ses productions les plus négligées la nature paroît toujours plus en mère qu'en marâtre.

Ces deux animaux appartiennent également l'un et l'autre aux terres méridionales du nouveau continent, et ne se trouvent nulle part dans l'ancien. Nous avons déja dit que l'éditeur du *Cabinet de Seba* s'étoit trompé en donnant à l'unau le nom de *paresseux de Ceylan;* cette erreur, adoptée par MM. Klein, Linnæus, et Brisson, est encore plus évidente aujourd'hui qu'elle ne l'étoit alors. M. le marquis de Montmirail a un unau vivant qui lui est venu de Surinam; ceux que nous avons au Cabinet du roi

viennent du même endroit et de la Guiane; et je suis persuadé qu'on trouve l'unau, aussi bien que l'aï, dans toute l'étendue des déserts de l'Amérique depuis le Brésil [1] au Mexique, mais que, comme il n'a jamais fréquenté les terres du nord, il n'a pu passer d'un continent à l'autre; et si l'on a vu quelques uns de ces animaux, soit aux Indes orientales, soit aux côtes de l'Afrique, il est sûr qu'ils y avoient été transportés. Ils ne peuvent supporter le froid; ils craignent aussi la pluie: les alternatives de l'humidité et de la sécheresse altèrent leur fourrure, qui ressemble plus à du chanvre mal serancé qu'à de la laine ou du poil.

Je ne puis mieux terminer cet article que par des observations qui m'ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, sur un unau qu'on nourrit depuis trois ans dans sa ménagerie. « Le poil de l'unau est beaucoup plus doux que celui de l'aï..... Il est à présumer que tout ce que les voyageurs ont dit sur la lenteur excessive des paresseux ne se rapporte qu'à l'aï. L'unau, quoique très pesant et d'une allure très maladroite, monteroit et descendroit plusieurs fois en un jour de l'arbre le plus élevé. C'est sur le déclin du jour et dans la nuit qu'il paroît s'animer davantage; ce qui pourroit faire soupçonner qu'il voit très mal le jour, et que

[1] L'aï décrit et gravé par M. Edwards venoit du pays de Honduras. Don Antonio de Ulloa dit qu'on en trouve aux environs de Porto-Bello.

sa vue ne peut lui servir dans l'obscurité. Quand j'achetai cet animal à Amsterdam, on le nourissoit avec du biscuit de mer, et l'on me dit que, dans le temps de la verdure, il ne falloit le nourrir qu'avec des feuilles. On a essayé en effet de lui en donner : il en mangeoit volontiers quand elles étoient encore tendres; mais du moment où elles commençoient à se sécher et à être piquées des vers il les rejetoit. Depuis trois ans que je le conserve vivant dans ma ménagerie sa nourriture ordinaire a été du pain, quelquefois des pommes et des racines, et sa boisson du lait. Il saisit toujours, quoique avec peine, dans une de ses pattes de devant, ce qu'il veut manger, et la grosseur du morceau augmente la difficulté qu'il a de le saisir avec ses deux ongles. Il crie rarement; son cri est bref, et ne se répète jamais deux fois dans le même temps. Ce cri, quoique plaintif, ne ressemble point à celui de l'aï, s'il est vrai que ce son *aï* soit celui de sa voix. La situation la plus naturelle de l'unau, et qu'il paroît préférer à toutes les autres, est de se suspendre à une branche, le corps renversé en bas; quelquefois même il dort dans cette position, les quatre pattes accrochées sur un même point, son corps décrivant un arc. La force de ses muscles est incroyable: mais elle lui devient inutile lorsqu'il marche; car son allure n'est ni moins contrainte ni moins vacillante. Cette conformation seule me paroît être

une cause de la paresse de cet animal, qui n'a d'ailleurs aucun appétit violent, et ne reconnoît point ceux qui le soignent.»

* « On connoît à Cayenne, dit M. de La Borde, deux espèces de ces animaux, l'une appelée *paresseux honteux*, l'autre *mouton paresseux*: celui-ci est une fois plus long que l'autre, et de la même grosseur; il a le poil long, épais, et blanchâtre, pèse environ ving-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière si lourde et si pesante qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

«Le paresseux honteux a des taches noires, peut peser douze livres, se tient toujours sur les arbres, mange des feuilles de bois canon, qui sont réputées poison. Leurs boyaux empoisonnent les chiens quand ils les mangent, et néanmoins leur chair est bonne à manger; mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.

«Les deux espèces ne font qu'un petit, qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres; mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin et de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, et alors il est aisé de couper la branche et de les faire tomber dans l'eau; mais ils ne

lâchent point prise, et y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

« Pour monter sur un arbre cet animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant, qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre; il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps lourdement, et petit à petit pose l'autre patte, et continue à grimper ainsi. Tous ces mouvements sont exécutés avec une lenteur et une nonchalance inexprimables. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux ou même sur les portes, et ils n'aiment pas à se tenir à terre. Si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, et montent à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, et serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif et langoureux qui ne se fait pas entendre de loin [1]. »

On voit que le paresseux mouton de M. de La Borde est celui que nous avons appelé *unau*, et que son paresseux honteux est l'*aï*, dont nous avons donné les descriptions et les figures (*planche* 44.)

M. Vosmaër, habile naturaliste et directeur des cabinets de S. A. S. Mgr le prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux: la première sur la manière dont ils se

[1] Extrait des observations de M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne.

laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaër.

« On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau et l'aï), trop lents pour descendre de l'arbre, sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre[1]. »

Cependant je n'ai avancé ce fait que sur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds; et l'on voit que le témoignage de M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, et que par conséquent *l'on ne doit pas*, comme le dit M. Vosmaër, *absolument rejeter mon rapport* à cet égard.

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très volontiers que j'ai fait une méprise lorsque j'ai dit que l'unau et l'aï n'avoient pas de dents, et je ne sais point du tout mauvais gré à M. Vosmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'est venue que d'une inattention. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur qu'une autre qui m'apprend une vérité, parcequ'en effet une erreur corrigée est une vérité.

[1] *Description d'un paresseux pentadactyle de Bengale*; Amsterdam, 1767, page 5.

LE KOURI,

OU LE PETIT UNAU[1].

Nous donnons ici la description d'un animal dont l'espèce est voisine de celle de l'unau; il est à la vérité de moitié plus petit; mais il lui ressemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guiane françoise; il étoit dans la basse-cour au milieu des poules, et il mangeoit avec elles: c'est, dit-on, le seul individu de cette espèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du roi, sous le nom de *kouri*; mais nous n'avons eu aucune information sur ses habitudes naturelles, et nous sommes obligé de nous restreindre à une simple description.

Ce petit unau ressemble au grand par un caractère essentiel: il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'aï en a trois, et par conséquent il est d'une espèce différente de celle de l'aï; il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue; tandis que l'unau, dont nous avons donné l'histoire et la description, avoit dix-sept pouces six lignes:

[1] Cet animal n'est pas spécifiquement différent de l'unau. (A. R.)

cependant ce petit unau paroissoit être adulte. Il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière : mais il en diffère non seulement par la taille, mais encore par son poil, qui est d'un brun musc nuancé de grisâtre et de fauve ; et ce poil est bien plus court et plus terne en couleur que dans le grand unau ; sous le ventre il est d'une couleur de musc clair, nuancé de cendré, et cette couleur s'éclaircit davantage sous le cou jusqu'aux épaules, où il forme comme une bande foible de fauve pâle. Les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce sept lignes et demie.

Nous avons eu le grand unau vivant ; mais, comme nous n'avons pu faire la description du petit que d'après une peau bourrée, nous ne sommes pas en état de prononcer sur toutes les différences qui peuvent se trouver entre ces deux animaux : nous présumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une seule et même espèce, dans laquelle il se trouve deux races, l'une grande et l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de La Borde, que le paresseux, qu'il nomme *mouton*, se jette sur les hommes depuis le haut des arbres ; cela a été mal exprimé par M. de La Borde. Il est certain qu'il n'attaque pas les hommes ; mais, comme tous les paresseux en général ne peuvent descendre des arbres, ils sont forcés de se laisser tomber, et tombent quelquefois sur les hommes. M. de La Borde, dans ses nou-

veaux mémoires, indique quatre espèces de paresseux; savoir, le *paresseux cabri*, le *paresseux mouton*, le *paresseux dos brûlé*, et le nouveau paresseux que nous venons d'appeler *kouri*. Comme il ne donne point la description exacte de ces quatre espèces, nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connoissons; nous présumons seulement que son paresseux cabri et son paresseux mouton sont notre aï et notre unau. Il nous a envoyé une peau qui nous paroît être celle de son paresseux dos brûlé, mais qui n'est pas assez bien conservée pour que nous puissions juger si elle vient d'un animal dont l'espèce soit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paroît ressembler plus qu'à celle de l'unau.

LE SURIKATE[1].

Viverra tetradactyla. GMEL.

Cet animal a été acheté en Hollande sous le nom de *surikate;* il se trouve à Surinam et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale: nous l'avons nourri pendant quelque temps, et ensuite M. de Sève, qui a dessiné avec autant de soin que d'intelligence les animaux de notre ouvrage, ayant gardé celui-ci vivant pendant plusieurs mois, m'a com-

[1] Cet animal forme le genre *Ryzæna* d'Iliger. (A. R.)

muniqué les remarques qu'il a faites sur ses habitudes naturelles. C'est un joli animal, très vif et très adroit, marchant quelquefois debout, se tenant souvent assis avec le corps très droit, les bras pendants, la tête haute et mouvante sur le cou comme sur un pivot; il prenoit cette attitude toutes les fois qu'il vouloit se mettre auprès du feu pour se chauffer. Il n'est pas si grand qu'un lapin, et ressemble assez, par la taille et par le poil, à la mangouste; il est seulement un peu plus étoffé, et a la queue moins longue: mais par le museau, dont la partie supérieure est proéminente et relevée, il approche plus du coati que d'aucun autre animal. Il a aussi un caractère presque unique, puisqu'il n'appartient qu'à lui et à l'hyène: ces deux animaux sont les seuls qui aient également quatre doigts à tous les pieds.

Nous avions nourri ce surikate d'abord avec du lait, parcequ'il étoit fort jeune: mais son goût pour la chair se déclara bientôt; il mangeoit avec avidité la viande crue, et sur-tout la chair de poulet: il cherchoit aussi à surprendre les jeunes animaux; un petit lapin qu'on élevoit dans la même maison seroit devenu sa proie, si on l'eût laissé faire. Il aimoit aussi beaucoup le poisson, et encore plus les œufs; on l'a vu tirer avec ses deux pattes réunies des œufs qu'on venoit de mettre dans l'eau pour cuire: il refusoit les fruits, et même le pain, à moins qu'on ne l'eût mâché. Ses pattes de devant lui ser-

voient comme à l'écureuil pour porter à sa gueule. Il lapoit en buvant comme un chien, et ne buvoit point d'eau, à moins qu'elle ne fût tiède; sa boisson ordinaire étoit son urine, quoiqu'elle eût une odeur très forte. Il jouoit avec les chats, et toujours innocemment; il ne faisoit aucun mal aux enfants, et ne mordoit qui que ce soit que le maître de la maison qu'il avoit pris en aversion. Il ne se servoit pas de ses dents pour ronger; mais il exerçoit souvent ses ongles, et grattoit le plâtre et les carreaux jusqu'à ce qu'il les eût dégradés. Il étoit si bien apprivoisé qu'il entendoit son nom; il alloit seul par toute la maison, et revenoit dès qu'on l'appeloit. Il avoit deux sortes de voix, l'aboiement d'un jeune chien lorsqu'il s'ennuyoit d'être seul ou qu'il entendoit des bruits extraordinaires; et au contraire, lorsqu'il étoit excité par des caresses, ou qu'il ressentoit quelque mouvement de plaisir, il faisoit un bruit aussi vif et aussi frappé que celui d'une petite crécelle tournée rapidement. Cet animal étoit femelle, et paroissoit souvent être en chaleur, quoique dans un climat trop froid, et qu'il n'a pu supporter que pendant un hiver, quelque soin que l'on ait pris pour le nourrir et le chauffer.

* Nous avons dit que le surikate ne faisoit aucun mal aux enfants, qu'il ne mordoit que quelques personnes adultes, et entre autres le maître de la maison, qu'il avoit pris en aversion. J'ai appris depuis qu'en effet il ne mordoit ni la femme ni les

enfants de cette maison, mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'étoit par l'odorat qu'il étoit induit à mordre. Lorsque quelqu'un le prenoit, le cartilage du bout du nez se plioit pendant qu'il flairoit, et, suivant l'odeur qu'il recevoit de la personne, il mordoit ou ne mordoit pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve; et ce qu'il y a de singulier c'est que, quand il avoit mordu une fois quelqu'un, il le mordoit toujours, en sorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avoit des gens qui lui déplaisoient si fort qu'il cherchoit à s'échapper pour les mordre; et quand il ne pouvoit pas attraper les jambes, il se jetoit sur les souliers et sur les jupons, qu'il déchiroit; il employoit même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il vouloit mordre.

M. Vosmaër, dans une note, page 7, de sa description d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juste, et dont je dois témoigner ici ma reconnoissance.

« M. de Buffon, dit M. Vosmaër, a vraisemblablement été trompé sur le nom de *surikate* et sur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. Mgr le prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avoit adressé deux de sexe différent, mais dont la femelle

est morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en a fait aucune mention, et il paroît qu'il ne se trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le gouverneur, que je reçus en même temps, et où il est dit :

« J'ai encore remis audit capitaine deux petits « animaux vivants, mâle et femelle, auxquels nous « ne pouvons cependant donner de nom; ni les « rapporter à aucune autre espèce, attendu qu'on « me les a envoyés pour la première fois, et de bien « loin, des déserts et montagnes de pierres de cette « vaste contrée. Ils sont fort doux, gentils, et man- « gent de la viande fraîche, cuite ou crue, des œufs « crus et des fourmis, quand ils peuvent en attra- « per. Je souhaite que ces petits animaux arrivent « en vie, puisque je ne crois pas qu'on en ait encore « vu en Europe de pareils. »

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, et ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste : j'y souscris avec plaisir; car, quoique j'aie eu cet animal vivant pendant long-temps, et que je l'aie décrit et fait représenter, je n'étois assuré ni de son nom ni de son climat originaire, que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de *surikate*, et qu'il venoit de Surinam. Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique,

dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-Espérance. Et à l'égard du nom il ne fait rien à la chose, et nous changerons volontiers celui de *surikate* lorsque nous serons mieux informés.

LE PHALANGER.

Didelphis orientalis. L.

Ces animaux, qui nous ont été envoyés mâle et femelle sous le nom de *rats de Surinam*, ont beaucoup moins de rapports avec les rats qu'avec les animaux du même climat dont nous avons donné l'histoire sous les noms de *marmose* et de *cayopollin*. On peut voir par la description très exacte qu'en a faite M. Daubenton combien ils sont éloignés des rats, sur-tout à l'intérieur. Nous avons donc cru devoir rejeter cette dénomination de *rats de Surinam*, comme composée, et de plus comme mal appliquée : aucun naturaliste, aucun voyageur, n'ayant nommé ni indiqué cet animal, nous avons fait son nom, et nous l'avons tiré d'un caractère qui ne se trouve dans aucun autre animal : nous l'appelons *phalanger*, parcequ'il a les phalanges singulièrement conformées, et que de quatre doigts qui correspondent aux cinq ongles dont ses pieds de derrière sont armés le premier est soudé avec



Vauthier del. Couché fils dir. Lecerf sc.

1. Le Phalanger — 2. Le Gerbo — 3. Le Suricate

son voisin, en sorte que ce double doigt fait la fourche, et ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles. Le pouce est séparé des autres doigts, et n'a point d'ongle à son extrémité. Ce dernier caractère, quoique remarquable, n'est point unique; le sarigue et la marmose ont le pouce de même: mais aucun n'a, comme celui-ci, les phalanges soudées.

Il paroît que ces animaux varient entre eux pour les couleurs du poil, comme on peut le voir par les figures du mâle et de la femelle. Ils sont de la taille d'un petit lapin ou d'un très gros rat, et sont remarquables par l'excessive longueur de leur queue, l'alongement de leur museau, et la forme de leurs dents, qui seule suffiroit pour faire distinguer le phalanger de la marmose, du sarigue, des rats, et de toutes les autres espèces d'animaux auxquelles on voudroit le rapporter.

* Nous étions mal informé lorsque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de *phalangers* appartenoient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avoit donnés sous le nom de *rats de Surinam;* mais probablement il avoit été trompé lui-même. M. Pallas est le premier qui ait remarqué cette méprise, et nous sommes maintenant assuré que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales et même dans les terres australes, comme à la Nouvelle-Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en a ja-

mais vu dans les terres de l'Amérique. M. Banks[1] dit avec raison que je me suis trompé, et qu'il a trouvé dans la Nouvelle-Hollande un animal qui a tant de rapports avec le phalanger qu'on doit les regarder comme deux espèces très voisines.

[1] « M. Banks, parcourant la campagne, prit un animal de la classe « des opossum; c'étoit une femelle, et il en prit en outre deux petits: « il trouva qu'ils ressembloient beaucoup au quadrupède décrit par « M. de Buffon sous le nom de *phalanger;* mais ce n'est pas le même. « Cet auteur suppose que cette espèce est particulière à l'Amérique, « mais il s'est sûrement trompé en ce point; il est probable que le « phalanger est indigène des Indes orientales, puisque l'animal que « prit M. Banks avoit quelque analogie avec lui par la conformation « extraordinaire de ses pieds, en quoi il diffère de tous les autres qua- « drupèdes. » (*Voyage autour du monde*, tome IV, page 56.)

Je crois que cette critique est juste, et que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales et méridionales; mais, quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossum ou sarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre; j'ai au contraire assuré qu'il différoit de tous les sarigues, marmoses, et cayopollins, par la conformation des pieds, qui me paroissoit unique dans cette espèce.

Ainsi je ne me suis pas trompé en avançant que le genre des opossum ou sarigues appartient au nouveau continent, et ne se trouve nulle part dans l'ancien. Au reste l'éditeur du *Voyage de M. Cook* s'est certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Banks étoit de la classe des oppossum ou sarigues; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre.

LE COQUALLIN.

Sciurus variegatus. L.

J'ai reconnu que cet animal, qui nous a été envoyé d'Amérique sous le nom d'*écureuil orangé*, étoit le même que Fernandès a indiqué sous celui de *quauhtcallotquapachli* ou *coztiocotequallin;* mais comme ces mots de la langue mexicaine sont trop difficiles à prononcer pour nous, j'ai abrégé le dernier, et j'en ai fait *coquallin*, qui sera dorénavant le nom de cet animal. Ce n'est point un écureuil, quoiqu'il lui ressemble assez par la figure et par le panache de la queue; car il en diffère non seulement par plusieurs caractères extérieurs, mais aussi par le naturel et les mœurs.

Le coquallin est beaucoup plus grand que l'écureuil : *in duplam ferè crescit magnitudinem*, dit Fernandès. C'est un joli animal et très remarquable par ses couleurs : il a le ventre d'un beau jaune, et la tête aussi bien que le corps variés de blanc, de noir, de brun, et d'orangé. Il se couvre de sa queue comme l'écureuil; mais il n'a pas comme lui des pinceaux de poil à l'extrémité des oreilles. Il ne monte pas sur les arbres; il habite, comme l'écureuil de terre que nous avons appelé *le suisse*, dans

des trous et sous les racines des arbres; il y fait sa bauge et y élève ses petits: il remplit aussi son domicile de grains et de fruits pour s'en nourrir pendant l'hiver; il est défiant et rusé, et même assez farouche pour ne jamais s'apprivoiser.

Il paroît que le coquallin ne se trouve que dans les parties méridionales de l'Amérique. Les écureuils blonds ou orangés des Indes orientales sont bien plus petits, et leurs couleurs sont uniformes; ce sont de vrais écureuils qui grimpent sur les arbres et y font leurs petits, au lieu que le coquallin et le suisse d'Amérique se tiennent sous terre comme les lapins, et n'ont d'autre rapport avec l'écureuil que de lui ressembler par la figure.

LES GERBOISES.

Gerboise est un nom générique, que nous employons ici pour désigner des animaux remarquables par la très grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière et celles de devant, celles-ci n'étant pas si grandes que les mains d'une taupe, et les autres ressemblant aux pieds d'un oiseau. Nous connoissons dans ce genre quatre espèces ou variétés bien distinctes: 1° le tarsier, dont nous avons fait mention ci-devant, qui est certainement d'une espèce particulière, parcequ'il

a les doigts faits comme ceux des singes, et qu'il en a cinq à chaque pied; 2° le gerbo [1] ou gerboise proprement dite, qui a les pieds faits comme les autres fissipèdes, quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière; 3° l'alagtaga [2], dont les jambes sont comme celles du gerbo, mais qui a cinq

[1] Mot dérivé de *jerbuah* ou *jerboa*, nom de cet animal en Arabie, et que nous avons adopté.

[2] Nom de cet animal chez les Tartares-Mongous, et que nous avons adopté. M. Messerschmid, qui a transmis ce nom, dit qu'il signifie *animal qui ne peut marcher;* cependant le mot *alagtaga* me paroît très voisin de *letaga*, qui, dans le même pays, désigne le polatouche ou *écureuil-volant:* ainsi je serois porté à croire qu'*alagtaga*, comme *letaga*, sont plutôt des noms génériques que spécifiques, et qu'ils désignent un animal qui vole, d'autant plus que Strahlenberg, cité par M. Gmelin au sujet de cet animal, l'appelle *lièvre-volant.*

Cuniculus seu lepus indicus utias *dictus.* (Aldrov., *de quad. digit.*, fig. pag. 395.)

1° MM. Linnæus et Edwards ont rapporté au gerbo cette figure donnée par Aldrovande; mais elle me paroît convenir un peu mieux à l'alagtaga: l'éperon ou quatrième doigt des pieds de derrière y est bien marqué, et c'est par ce caractère que l'alagtaga diffère du gerbo, qui n'a que trois doigts sans apparence d'un quatrième.

2° Aldrovande a fait une faute en appliquant à cet animal le nom d'*utias:* ce mot est américain, et n'a jamais été employé que pour désigner un petit animal que les Espagnols trouvèrent à Saint-Domingue lorsqu'ils y arrivèrent; et depuis quelques auteurs l'ont appliqué au cochon-d'Inde: mais jamais il n'a pu désigner ni l'alagtaga ni le gerbo. Je crois que ce mot *utias*, qu'on doit prononcer *outias*, vient de *coutias*, nom que quelques auteurs donnent à l'acouti ou agouti, et que par conséquent l'utias ne désigne pas un autre animal que l'agouti, qui étoit et qui est encore naturel à l'île de Saint-Domingue, et qu'on y a trouvé lorsqu'on en fit la découverte. « Il y a eu de tout « temps dans les Antilles, dit l'auteur de l'*Histoire des Antilles*, quel- « ques bêtes à quatre pieds, telles que l'opossum (sarigue), le javaris « (pécari), le tatou, l'acouti, et le rat musqué (pilori). »

doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt beaucoup plus court que les autres; 4° le daman Israël ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière, qui pourroit bien être le même animal que M. Linnæus a désigné par la dénomination de *mus longipes*[1].

Le gerbo (*Mus sagitta*. L.) a la tête faite à-peu-près comme celle du lapin, mais il a les yeux plus grands et les oreilles plus courtes, quoique hautes et amples relativement à sa taille. Il a le nez couleur de chair et sans poil, le museau court et épais, l'ouverture de la gueule très petite, la mâchoire supérieure fort ample, l'inférieure étroite et courte, les dents comme celles du lapin, les moustaches autour de la gueule, composées de longs poils noirs et blancs. Les pieds de devant sont très courts et ne touchent jamais la terre : cet animal ne s'en sert que comme de mains pour porter à sa gueule. Ces mains portent quatre doigts munis d'ongles, et le rudiment d'un cinquième doigt sans ongle. Les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est un peu plus long que les deux autres,

[1] *Longipes. Mus caudâ elongatâ vestitâ, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, femoribus longissimis.* (Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, page 62.)

Le mot *femoribus* est ici mal appliqué; ce ne sont pas les cuisses ni même les jambes, mais les premiers os du pied, les métatarses, que ces animaux ont très longs.

et tous trois garnis d'ongles. La queue est trois fois plus longue que le corps; elle est couverte de petits poils roides, de la même couleur que ceux du dos, et au bout elle est garnie de poils plus longs, plus doux, plus touffus, qui forment une espèce de houppe noire au commencement et blanche à l'extrémité. Les jambes sont nues et de couleur de chair, aussi bien que le nez et les oreilles. Le dessus de la tête et le dos sont couverts d'un poil roussâtre; les flancs, le dessous de la tête, la gorge, le ventre, et le dedans des cuisses, sont blancs; il y a au bas des reins et près de la queue une grande bande noire transversale en forme de croissant.

L'alagtaga (*Mus jaculus*. L.) est plus petit qu'un lapin; il a le corps plus court: ses oreilles sont longues, larges, nues, minces, transparentes, et parsemées de vaisseaux sanguins très apparents; la mâchoire supérieure est beaucoup plus ample que l'inférieure, mais obtuse et assez large à l'extrémité: il y a de grandes moustaches autour de la gueule; les dents sont comme celles des rats; les yeux grands, l'iris et la paupière bruns: le corps est étroit en avant, fort large et presque rond en arrière; la queue très longue, et moins grosse qu'un petit doigt: elle est couverte, sur plus des deux tiers de sa longueur, de poils courts et rudes; sur le dernier tiers ils sont plus longs, et encore beaucoup plus longs, plus touffus, et plus doux vers le bout, où ils forment une espèce de touffe noire au

commencement, et blanche à l'extrémité. Les pieds de devant sont très courts; ils ont cinq doigts : ceux de derrière, qui sont très longs, n'en ont que quatre, dont trois sont situés en avant, et le quatrième est à un pouce de distance des autres : tous ces doigts sont garnis d'ongles plus courts dans ceux de devant, et un peu plus longs dans ceux de derrière. Le poil de cet animal est doux et assez long, fauve sur le dos, blanc sous le ventre.

L'on voit, en comparant ces deux descriptions, dont la première est tirée d'Edwards et d'Hasselquist, et la seconde de Gmelin, que ces animaux se ressemblent presque autant qu'il est possible; le gerbo est seulement plus petit que l'alagtaga, et n'a que quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière, sans éperon, au lieu que celui-ci en a cinq aux pieds de devant, et quatre, c'est-à-dire trois grands et un éperon, à ceux de derrière : mais je suis très porté à croire que cette différence n'est pas constante; car le docteur Shaw, qui a donné la description et la figure d'un gerbo de Barbarie, le représente avec cet éperon ou quatrième doigt aux pieds de derrière; et M. Edwards remarque qu'il a soigneusement observé les deux gerbos qu'il a vus en Angleterre, et qu'il ne leur a pas trouvé cet éperon : ainsi ce caractère qui paroîtroit distinguer spécifiquement le gerbo et l'alagtaga, n'étant pas constant, devient nul, et marque plutôt l'identité que la diversité d'espèce. La

différence de grandeur ne prouve pas non plus que ce soient deux espèces différentes; il se peut que MM. Edwards et Hasselquist n'aient décrit que de jeunes gerbos, et M. Gmelin un vieux alagtaga. Il n'y a que deux choses qui me laissent quelque doute : la proportion de la queue, qui est beaucoup plus grande dans le gerbo que dans l'alagtaga, et la différence du climat où ils se trouvent. Le gerbo est commun en Circassie, en Égypte, en Barbarie, en Arabie, et l'alagtaga en Tartarie, sur le Wolga, et jusqu'en Sibérie. Il est rare que le même animal habite des climats aussi différents; et lorsque cela arrive, l'espèce subit de grandes variétés : c'est aussi ce que nous présumons être arrivé à celle du gerbo, dont l'alagtaga, malgré ses différences, ne nous paroît être qu'une variété.

Ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil; en sorte qu'on diroit qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière. Pour se transporter d'un lieu à un autre ils ne marchent pas, c'est-à-dire qu'ils n'avancent pas les pieds l'un après l'autre; mais ils sautent très légèrement et très vite, à trois ou quatre pieds de distance, et toujours debout, comme des oiseaux. En repos ils sont assis sur leurs genoux; ils ne dorment que le jour, et jamais la nuit. Ils mangent du grain et des herbes comme les lièvres. Ils sont d'un naturel assez doux, et néanmoins ils ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point. Ils se creu-

sent des terriers comme les lapins, et en beaucoup moins de temps; ils y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, et dans les pays froids ils y passent l'hiver.

Comme nous n'avons pas été à portée de faire la dissection de cet animal, et que M. Gmelin est le seul qui ait parlé de la conformation de ses parties intérieures, nous donnons ici ses observations en attendant qu'on en ait de plus précises et de plus étendues [1].

A l'égard du daman [2] ou agneau d'Israël (*Hyrax syriacus*. L.), qui nous paroît être du genre des gerboises, parcequ'il a comme elles les jambes de devant très courtes en comparaison de celles de derrière, nous ne pouvons mieux faire, ne l'ayant jamais vu, que de citer ce qu'en dit le docteur

[1] « Œsophagus, uti in lepore et cuniculo, medio ventriculo inse-« ritur: intestinum cœcum breve admodùm, sed amplum est, in pro-« cessum vermiformem, duos polices longum, abiens. Choledochus « mox infrà pylorum intestinum subit. Vesica urinaria citrinâ aquâ « plena. Uteri nulla planè distinctio; vagina enim, canalis instar, sine « ullis artificiis in pubem, usquè protensa, in duo mox cornua dividi-« tur, quæ, ubi ovariis appropinquant, multas inflexiones faciunt et « in ovariis terminantur. Penem masculus habet satis magnum, cui « circà vesicæ urinariæ collum vesiculæ seminales, unciam cum dimi-« dio longæ, graciles et extremitatibus intortæ adjacent. Foramen aut « sinus quosdam inter anum et penem, aut inter anum et vulvam, « nullo modo potui discernere, licèt quasvis in indagatione istâ cau-« telas adhibuerim.... Cuniculi americani, porcelli pilis et voce. *Marc-« grav.* Fabricià internarum partium ab hoc animali non multùm « abludunt. »

[2] Cet animal n'appartient ni au même genre ni à la même classe que les gerboises. (A. R.)

Shaw, qui étoit à portée de le comparer avec le gerbo, et qui en parle comme de deux espèces différentes. « Le daman-israël, dit cet auteur, est aussi un animal du mont Liban, mais également commun dans la Syrie et dans la Phénicie. C'est une bête innocente qui ne fait point de mal, et qui ressemble pour la taille et pour la figure au lapin ordinaire, ses dents de devant étant aussi disposées de la même manière; seulement il est plus brun, et il a les yeux plus petits et la tête plus pointue; ses pieds de devant sont courts, et ceux de derrière longs, dans la même proportion que ceux du jerboa (gerbo). Quoiqu'il se cache quelquefois dans la terre, sa retraite ordinaire est dans les trous et fentes de rochers; ce qui me fait croire, continue M. Shaw, que c'est cet animal plutôt que le jerboa (gerbo) qu'on doit prendre pour le *saphan* de l'Écriture : personne n'a pu me dire d'où vient le nom moderne de *daman-israël,* qui signifie *agneau d'Israël.* » Prosper Alpin, qui avoit indiqué cet animal avant le docteur Shaw, dit que sa chair est excellente à manger, et qu'il est plus gros que notre lapin d'Europe : mais ce dernier fait paroît douteux; car le docteur Shaw l'a retranché du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier.

* Nous donnons ici (*planche* 48) la figure de la gerboise (*gerbo*), qui manquoit dans l'article précédent, où nous avons donné une courte histoire des différentes espèces de gerboises, et une des-

cription particulière de celle-ci, tirée d'Edwards et d'Hasselquist. Les petites différences qu'on pourroit y remarquer ne feroient tout au plus qu'une légère variété dans cette espèce, dont les couleurs et la longueur des pattes de devant et des ongles ne paroissent pas constantes.

Il existe dans le désert de Barca une gerboise différente de celle-ci, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues, arrondies, et à-peu-près également larges du haut en bas; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts, et les couleurs en général moins foncées; la bande sur les cuisses moins marquée; les talons noirs; la pointe du museau beaucoup plus aplatie. On voit que ces disconvenances sont encore assez légères, et qu'on peut les regarder comme de simples variétés.

Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance; on en voit aussi en Arabie et dans plusieurs autres contrées de l'Asie : mais il paroît qu'il y en a de grandeur très différente, et il est assez étonnant que, dans ces animaux à longues jambes, il s'en trouve de vingt et même de cent fois plus gros que les petites gerboises dont nous avons parlé.

« J'ai vu, dit M. le vicomte de Querhoent, à la ménagerie du Cap, un animal pris dans le pays, qu'on nomme *lièvre sauteur*. Il est de la grandeur du lapin d'Europe; il a la tête à-peu-près comme lui, les oreilles au moins de la même longueur, les pattes

de devant très courtes et très petites : il s'en sert pour porter à sa gueule, et je ne crois pas qu'elles lui servent beaucoup à marcher ; il les tient ordinairement ramassées dans son long poil, qui les recouvre entièrement : les pattes de derrière sont grandes et grosses ; les doigts du pied, au nombre de quatre, sont longs et séparés ; la queue est de la longueur du corps au moins, et couverte de longs poils couchés ; le poil du corps est jaunâtre ; le bout des oreilles et celui de la queue sont de la même couleur ; les yeux sont noirs, grands, et saillants. On le nourrissoit de feuilles de laitue. Il aime beaucoup à ronger ; on lui mettoit exprès dans sa cage de petits morceaux de bois pour l'amuser. »

M. Forster nous a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, que nous donnons ici. Ce dessin étoit accompagné de la notice suivante :

« Cette gerboise, dit-il, a cinq doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière : les ongles du devant sont noirs, longs, minces, et courbés ; ceux des jambes de derrière sont bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrémité : l'œil est noir et fort gros ; le nez et les naseaux sont d'un brun roux ; les oreilles sont grandes, lisses, nues en dedans, et couvertes en dehors d'un petit poil court qui est couleur d'ardoise. La tête ressemble assez à celle des petites gerboises ; il y a des moustaches autour de la gueule et aux angles des

yeux. Les jambes, ou plutôt les bras de devant, sont très courts, et les mains fort petites; les jambes de derrière au contraire sont très grosses, et les pieds excessivement longs. La queue, qui est aussi fort longue et fort chargée de poil, paroît mince à sa naissance, et fort grosse à son extrémité: elle est d'un fauve foncé sur la plus grande partie de sa longueur, et d'un brun minime vers le bout. Les jambes et les pieds sont d'un fauve pâle mêlé de gris; la couleur du corps et de la tête est d'un jaune pâle presque blanc; les cuisses et le dessous du corps sont plus jaunes, tout le dessus du corps, ainsi que l'extrémité de la mâchoire, le dessus du nez, les mains, ont une teinte de fauve; le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris, et de fauve. »

Au reste nous pensons que cette gerboise du Cap, décrite par M. de Querhoent et par M. Forster, est la même que celle dont M. Allamand a donné l'histoire et la figure (planche 15 de l'*Histoire naturelle,* édition de Hollande).

Il nous paroît aussi que cet animal dont nous avons donné la description, sous le nom de *tarsier*, est du même genre que les gerboises, et qu'il appartient à l'ancien continent. Aucune espèce de gerboises, grandes et petites, ne se trouvant qu'en Afrique et en Asie, nous ne pouvons guère douter que le tarsier ne soit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde.

J'ai vu plusieurs figures de gerboises dessinées d'après des pièces antiques, et sur-tout d'après une ancienne médaille de Cyrène, qui portoit en revers une gerboise, dont la figure ne ressemble point à celle de la gerboise dont le docteur Shaw a donné la description sous le nom de *daman-israël;* car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux, et par plusieurs autres caractères. Il est aisé de démontrer que le docteur Shaw s'est trompé en rapportant le daman-israël à cette espèce de gerboise. Celle qui est dessinée sur la médaille de Cyrène est une vraie gerboise, et n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures tirées des marbres antiques d'Oxford, j'ai vu la figure de quelques gerboises, dont les unes avoient les pattes de devant, et sur-tout les oreilles, beaucoup plus longues que celles dont nous donnons ici les figures. Mais au reste ces gerboises gravées sur des marbres antiques ne sont pas assez bien représentées pour pouvoir les rapporter aux espèces que nous venons d'indiquer.

SUR LA GERBOISE OU GERBO,

Par M. le professeur Allamand.

* Dans l'histoire des gerboises, M. de Buffon distingue quatre espèces différentes de ces animaux : mais il n'en a vu qu'une, qui est celle du tarsier; aussi est-ce la seule dont il ait donné la figure. Ce

qu'il a dit des trois autres est tiré des auteurs qui en ont parlé avant lui : il a emprunté entre autres la description du gerbo qui appartient à la seconde espèce de MM. Edwards et Hasselquist. Cet animal est actuellement vivant à Amsterdam, chez le docteur Klockner, qui nous a permis de le faire dessiner, et qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus remarquable. C'est en faisant usage de ses observations que nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

La description que celui-ci en a faite est très exacte. On retrouve dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il en a dit à l'exception de cette grande bande noire transversale en forme de croissant qui est au bas des reins, près de la queue : c'est une femelle, et peut-être cette bande ne se voit-elle que sur le mâle ; ce qui me porte à le croire c'est que j'ai mis dans le cabinet de l'académie de Leyde la peau d'un autre gerbo femelle, où cette bande ne paroît pas non plus.

M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis : la caisse dans laquelle elle lui a été apportée étoit garnie en dedans de fer-blanc ; elle en avoit enlevé avec ses dents quelques pièces, et en avoit rongé le bois en différents endroits. Elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée ; elle n'aime pas à être renfermée : cependant elle n'est point farouche ; car elle souffre qu'on la tire de son

nid et qu'on l'y remette avec la main nue, sans qu'elle morde jamais. Au reste elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon; car elle ne paroît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger et des étrangers. Lorsqu'elle est en repos; elle est assise sur ses genoux, et ses jambes de derrière étendues sous le ventre atteignent presque ses jambes de devant, en formant une espèce d'arc de cercle : sa queue alors est posée le long de son corps; dans cette attitude elle recueille les grains de blé ou les pois dont elle se nourrit : c'est avec ses pattes de devant qu'elle les porte à sa bouche, et cela si promptement qu'on a peine à en suivre de l'œil les mouvements; elle porte chaque grain à sa bouche, et en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en sautant comme une sauterelle, et en s'appuyant uniquement sur l'extrémité des doigts de ses pieds de derrière; alors elle tient ses pieds de devant si bien appliqués contre sa poitrine qu'il semble qu'elle n'en a point. La figure qu'en offre la planche la représente dans l'attitude où elle est quand elle se prépare à sauter, et il est difficile de concevoir comment elle peut se soutenir; quelquefois même son corps forme, avec ses jambes, un angle plus aigu encore : mais, pour l'ordinaire, elle se tient dans une situation qui ap-

proche plus de la perpendiculaire. Si on l'épouvante, elle saute à sept ou huit pieds de distance.

Lorsqu'elle veut grimper sur une hauteur, elle fait usage de ses quatre pieds; mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traîne après soi ses jambes de derrière sans s'en servir, et elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

Il semble que la lumière incommode cet animal: aussi dort-il pendant tout le jour, et il faut qu'il soit bien pressé par la faim pour qu'il lui arrive de manger quand le soleil luit encore: mais dès qu'il commence à faire obscur il se réveille, et durant toute la nuit il est continuellement en mouvement, et c'est alors seulement qu'il mange. Quand le jour paroît, il rassemble en tas le sable qui est dispersé dans sa cage; il met par-dessus le coton qui lui sert de lit, et qui est fort dérangé par le mouvement qu'il vient de se donner; et, après avoir raccommodé son nid, il s'y fourre jusqu'à la nuit suivante.

Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amsterdam, et qui a été de quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biscuit sec sans lui donner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier soin de M. Klockner fut de lui présenter un morceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fût fort altéré; mais il ne voulut point y toucher, et il préféra un biscuit dur: cependant M. Klockner, ne soupçonnant pas qu'il pût se passer d'eau, lui donna des pois verts et des grains de blé qui en étoient imbi-

bés; mais ce fut inutilement, il n'en goûta point: il fallut en revenir à ne lui donner que du manger sec sans eau; et jusqu'à présent, depuis une année et demie, il s'en est bien trouvé.

Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins, auxquels il ressemble par la couleur et la finesse de son poil, et par la longueur de ses oreilles; d'autres l'ont pris pour un rat, parcequ'il est à-peu-près de la même grandeur: mais il n'est ni lapin ni rat; l'extrême disproportion qu'il y a entre ses jambes de devant et celles de derrière, et l'excessive longueur de sa queue, le distinguent des uns et des autres. Il forme un genre à part et même très singulier avec l'alagtaga, dont M. Gmelin nous a donné la description et la figure, mais qui approche si fort de notre gerbo qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une variété de la même espèce.

Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une moustache composée de poils assez roides, parmi lesquels il y en a un de côté d'une longueur extraordinaire, puisqu'il est long de trois pouces.

Je me suis servi de la peau bourrée qui est dans le cabinet de l'académie de Leyde pour prendre les dimensions que voici:

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	»	6	7
Longueur des oreilles........................	»	»	10

	pieds.	pouc.	lign.
Distance entre l'oreille et l'œil	»	»	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	»	$6\frac{1}{2}$
Ouverture de l'œil	»	»	5
Distance entre l'œil et le bout du museau	»	1	»
Circonférence du bout du museau	»	2	6
Circonférence de la tête entre les oreilles et les yeux	»	5	»
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant	»	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière	»	6	1
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à la poitrine	»	»	10
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen	»	5	6
Longueur de la queue	»	8	»

Ces dimensions sont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, et elles sont à-peu-près celles du gerbo de M. le docteur Kloekner, et de presque tous ceux qui ont été décrits par les naturalistes; il y en a cependant qui sont beaucoup plus grands. Prosper Alpin, en parlant du daman ou agneau d'Israël, que M. de Buffon range, avec raison, au nombre des gerboises, avoit déja dit que cet animal est plus gros que notre lapin d'Europe; ce qui a paru douteux au docteur Shaw et même à M. de Buffon. A présent nous sommes certains que cet auteur n'a point exagéré. Toute l'Europe sait que MM. Banks et Solander, animés d'un zèle, je dirois presque héroïque, pour avancer nos connoissances dans l'astronomie et dans l'histoire naturelle, ont entrepris le tour du monde: à leur retour en Angleterre ils ont fait voir deux gerbos qui surpassent en grosseur

nos plus grands lièvres; en courant sur leurs deux pieds de derrière ils mettent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'est là qu'une des moindres curiosités qu'ils ont apportées avec eux; ils en ont fait une ample collection, qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par ordre de l'amirauté d'Angleterre, une relation de leur voyage : on y verra des particularités très intéressantes sur un pays des terres australes, que nous ne connoissions jusqu'à présent que de nom; je veux parler de la Nouvelle-Zélande, etc.

Par le même.

* Dans l'histoire que j'ai donnée du gerbo, j'ai remarqué que Prosper Alpin a eu raison de dire que le daman, qui appartient au genre des gerboises[1], étoit plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé sur ce qu'on m'avoit écrit d'Angleterre, que M. Banks, revenu de son voyage autour du monde, avoit apporté un de ces animaux qui surpassoit en grosseur nos plus grands lièvres. A présent je suis en état de dire quelque chose de plus positif sur cet animal, dont M. Banks a eu la bonté de me faire voir la dépouille, et dont nous

[1] Le daman du docteur Shaw appartient en effet au genre des gerboises; mais nous verrons, comme nous venons d'en avertir, les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de *daman*.

avons la description et la figure dans la relation du voyage de M. le capitaine Cook. Il diffère de toutes les espèces de gerboises décrites jusqu'à présent non seulement par sa grandeur qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre ou l'arrangement de ses doigts. Parkinson, qui étoit parti avec M. Banks en qualité de son dessinateur, et dont on a publié les mémoires, nous apprend qu'il avoit cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles crochus, et quatre à ceux de derrière; comme c'étoit un jeune qui n'étoit pas encore parvenu à toute sa grandeur, il ne pesoit que trente-huit livres; sa tête, son cou, et ses épaules, étoient fort petits en comparaison des autres parties de son corps; ses jambes de devant avoient huit pouces de longueur, et celles de derrière en avoient vingt-deux; il avançoit en faisant de très grands sauts et en se tenant debout; il tenoit ses jambes de devant appliquées à sa poitrine, et elles paroissoient ne lui servir qu'à creuser la terre; sa queue étoit épaisse à son origine, et son diamètre alloit en diminuant jusqu'à son extrémité, tout son corps étoit couvert d'un poil gris de souris foncé, excepté à la tête et aux oreilles, qui avoient quelque ressemblance à celles d'un lièvre.

Par cette description on voit que cet animal n'est pas le gerbo qui a quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, ni le daman ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds de

devant et cinq à ceux de derrière [1], avec lequel par conséquent je n'aurois pas dû le confondre : l'alagtaga est l'espèce des gerboises qui en approche le plus par le nombre des doigts ; il en a cinq aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt, comme le remarque M. de Buffon : mais la différence de grandeur, la distance des lieux et la diversité du climat où ces deux animaux se trouvent, ne permettent guère de les regarder comme une seule et même espèce. Celui que M. Banks nous a fait connoître est habitant de la Nouvelle-Hollande, et l'alagtaga est commun en Tartarie et sur le Wolga.

Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant qui pourroit être le même que celui de la Nouvelle-Hollande : on en jugera par la description suivante, dont je suis redevable à M. le docteur Klockner, à qui j'ai dû aussi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo.

Cet animal a été apporté du cap de Bonne-Espérance par le sieur Holst, à qui il appartient ; il a été pris sur une montagne nommée *Snenwberg*, située à une très grande distance du Cap et fort avant dans les terres ; les paysans hollandois lui donnent

[1] Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise, mais faux à l'égard du daman véritable, qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière.

le nom de *aerdmannetje*, de *springenderhaas* ou *lièvre sautant*; il est de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin ; son pelage est de couleur fauve par le haut, mais de couleur de cendre sur la peau, et entremêlé de quelques poils plus longs, dont la pointe est noire ; sa tête est fort courte, mais large et plate entre les oreilles ; et elle se termine par un museau obtus qui a un fort petit nez ; sa mâchoire supérieure est fort ample et cache l'inférieure, qui est très courte et petite ; il n'est point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule si en arrière au-dessous de la tête.

Les oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles du lapin ; elles sont fort minces et transparentes au grand jour ; leur partie supérieure est noirâtre, l'inférieure est de couleur de chair et plus transparente que la partie supérieure. Il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant sur le noir ; ses paupières sont garnies de cils et surmontées de cinq ou six poils très longs. Chaque mâchoire est garnie de deux dents incisives très fortes ; celles de la mâchoire supérieure ne sont pas si longues que celles de la mâchoire inférieure : la lèvre d'en haut est garnie d'une moustache composée de longs poils.

Les pieds de devant sont petits, courts, et situés tout près du cou : ils ont chacun cinq doigts aussi très courts, placés sur la même ligne ; ils sont armés d'ongles crochus, de deux tiers plus grands que les doigts mêmes ; il y a au-dessous une éminence char-

nue sur laquelle ces ongles reposent. Les deux jambes de derrière sont plus grandes que celles de devant : les pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs sont plus courts que le troisième, qui est un tiers plus grand que l'extérieur ; ils sont tous garnis d'ongles, dont le dos est élevé, et qui sont concaves en dessous.

Le corps est étroit en avant et un peu plus gros en arrière ; la queue est aussi longue que le corps ; les deux tiers en sont couverts de longs poils fauves, et l'autre tiers de poils noirs.

Comme les autres sortes de gerboises, il ne se sert que de ses pieds de derrière pour marcher, ou, pour parler juste, pour sauter : aussi ces pieds sont-ils très forts ; et si on le prend par la queue il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pu déterminer la longueur de ses plus grands sauts, parcequ'il ne peut pas exercer sa force dans le petit appartement où il est renfermé : dans l'état de liberté on dit que ces animaux font des sauts de vingt à trente pieds.

Son cri est une espèce de grognement. Quand il mange, il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes et en courbant son dos. Il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule : il s'en sert aussi pour creuser la terre, ce qu'il fait avec tant de promptitude qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout à fait.

Sa nourriture ordinaire est du pain, des racines, du blé, etc.

Quand il dort il prend une attitude singulière; il est assis avec les genoux étendus; il met sa tête à-peu-près entre ses jambes de derrière, et avec ses deux pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux : il semble ainsi protéger sa tête par ses mains. C'est pendant le jour qu'il dort, et pendant la nuit il est ordinairement éveillé.

Par cette description on voit que cet animal doit être rangé dans la classe des gerboises décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependant beaucoup, tant par sa grandeur que par le nombre de ses doigts. Nous en donnons ici la figure, qui, quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo, en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les confondre : nous avons fait graver, au bas de la planche, les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit.

S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans la relation du voyage du capitaine Cook, comme il y a grande apparence, la figure qui s'en trouve dans l'ouvrage anglois et dans la traduction françoise n'est pas exacte; la tête en est trop longue; ses jambes de devant ne sont jamais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes vers le bas : le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles sont placés immédia-

tement sous sa mâchoire inférieure; situation qui s'accorde avec celle que leur donne l'auteur anglois, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur et par le graveur.

Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connoître combien il diffère de toutes les autres espèces décrites.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	1	2	»
Longueur des oreilles	»	1	9
Distance entre les yeux	»	1	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	1	1
Ouverture de l'œil	»	»	9
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant	»	11	»
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1	»	2
Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine	»	3	1
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen	»	8	9
Longueur de la queue	1	2	9

En comparant ces descriptions de M. Allamand, et en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1° la *gerboise* ou *gerbo* d'Edwards, d'Hasselquist, et de M. Allamand, dont nous avons donné la description, et à laquelle nous laissons simplement le nom de *gerboise*, en persistant à lui rapporter l'alagtaga, et en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca* de M. le chevalier Bruce;

2° notre *tarsier*, qui est bien du genre de la gerboise, et même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds; 3° la *grande gerboise* ou *lièvre sauteur* du Cap, que nous venons de reconnoître dans les descriptions de MM. de Querhoent, Forster, et Allamand; 4° la *très grande gerboise* de la Nouvelle-Hollande, appelée *kanguroo* par les naturels du pays: elle approche de la grosseur d'une brebis, et par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'une à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette gerboise, donnée dans le premier Voyage du capitaine Cook, parcequ'elle nous paroît trop défectueuse: mais nous devons rapporter ici ce que ce célèbre navigateur a dit de ce singulier animal, qui, jusqu'à ce jour, ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la Nouvelle-Hollande.

« Comme je me promenois le matin à peu de distance du vaisseau, dit-il (à la baie d'Endeavour, côte de la Nouvelle-Hollande), je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avoient décrits si souvent; il étoit d'une légère couleur de souris, et ressembloit beaucoup, par la grosseur et la figure, à un lévrier; et je l'aurois en effet pris pour un chien sauvage si, au lieu de courir, il n'avoit pas sauté comme un lièvre ou un daim.... M. Banks, qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce

étoit encore inconnue.... Un des jours suivants, comme nos gens partoient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très bien chassés par le lévrier de M. Banks; mais ils le laissèrent bientôt derrière, en sautant par-dessus l'herbe longue et épaisse qui empêchoit le chien de courir. On observa que ces animaux ne marchoient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautoient sur les deux de derrière[1], comme le *gerbua* ou *mus jaculus*..... Enfin M. Gore, mon lieutenant, faisant, peu de jours après, une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avoient été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre déja connu pour qu'on puisse en faire la comparaison; sa figure est très analogue à celle du gerbo, à qui il ressemble aussi par ses mouvements; mais sa grosseur est fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, et cet animal, parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton. Celui que tua mon lieutenant étoit jeune; et comme il n'avoit pas encore pris tout son accroissement, il ne pesoit que trente-huit livres. La tête, le cou, et les épaules sont très petits en proportion des autres parties du corps. La queue est presque aussi longue que le

[1] Le traducteur dit *les deux de devant;* mais c'est évidemment une faute, comme le prouve ce qui suit.

corps ; elle est épaisse à sa naissance, et elle se termine en pointe à l'extrémité. Les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, et celles de derrière en ont vingt-deux ; il marche par sauts et par bonds ; il tient alors la tête droite, et ses pas sont fort longs ; il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine, et il ne paroît s'en servir que pour creuser la terre. La peau est couverte d'un poil court, gris ou couleur de souris foncé ; il faut en excepter la tête et les oreilles, qui ont une légère ressemblance avec celles du lièvre. Cet animal est appelé *kanguroo* par les naturels du pays..... Le même M. Gore, dans une autre chasse, tua un second *kanguroo* qui, avec la peau, les entrailles et la tête, pesoit quatre-vingt-quatre livres ; et néanmoins, en l'examinant, nous reconnûmes qu'il n'avoit pas encore pris toute sa croissance, parceque les dents mâchelières intérieures n'étoient pas encore formées..... Ces animaux paroissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la Nouvelle-Hollande ; et nous en rencontrions presque toutes les fois que nous allions dans les bois. »

On voit clairement par cette description historique que le kanguroo ou très grande gerboise de la Nouvelle-Hollande n'est pas le même animal que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap de Bonne-Espérance ; et MM. Forster, qui ont été à portée d'en faire la comparaison avec le kanguroo de la Nouvelle-Hollande, ont pensé, comme nous,

que c'étoient deux espèces différentes dans le genre des gerboises. D'un autre côté, si l'on compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal qu'il appelle *daman*, avec la description du lièvre sauteur, on reconnoîtra aisément que ces deux animaux ne font qu'une seule et même espèce, et que ce savant voyageur s'est trompé sur l'application du nom *daman*, qui appartient à un animal tout différent.

On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit que l'espèce du lièvre sauteur appartient non seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie, et autres régions de l'Asie mineure, dont la communication avec l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux sur-tout qui vivent dans les sables brûlants du désert. En séparant donc le vrai daman des gerboises, nous devons indiquer les caractères qui les distinguent.

LA MANGOUSTE[1].

Viverra Ichneumon. L.

La mangouste est domestique en Égypte comme le chat l'est en Europe, et elle sert de même à pren-

[1] *Mangouste*, mot dérivé de *mangutia*, nom de cet animal aux Indes. *Ichneumon* en grec et en latin; *tezer-dea* en arabe, selon le docteur Shaw.

Mungo par les Portugais, et *muncus* par les Hollandois de l'Inde, selon Kæmpfer; *quil* ou *quilspèle* à Ceylan, selon Garcias du Jardin.

dre les souris et les rats : mais son goût pour la proie est encore plus vif, et son instinct plus étendu que celui du chat, car elle chasse également aux oiseaux, aux quadrupèdes, aux serpents, aux lézards, aux insectes, attaque en général tout ce qui lui paroît vivant, et se nourrit de toute substance animale. Son courage est égal à la véhémence de son appétit : elle ne s'effraie ni de la colère des chiens, ni de la malice des chats, et ne redoute pas même la morsure des serpents : elle les poursuit avec acharnement, les saisit, et les tue, quelque venimeux qu'ils soient ; et lorsqu'elle commence à ressentir les impressions de leur venin, elle va chercher des antidotes, et particulièrement une racine que les Indiens ont nommée de son nom, et qu'ils disent être un des plus sûrs et des plus puissants remèdes contre la morsure de la vipère ou de l'aspic. Elle mange les œufs du crocodile, comme ceux des poules et des oiseaux ; elle tue et mange aussi les petits crocodiles, quoiqu'ils soient déja très forts peu de temps après qu'ils sont sortis de l'œuf ; et comme la fable est toujours mise par les hommes à la suite de la vérité, on a prétendu qu'en vertu de cette antipathie pour le crocodile, la mangouste entroit dans son corps lorsqu'il étoit endormi, et n'en sortoit qu'après lui avoir déchiré les viscères.

Les naturalistes ont cru qu'il y avoit plusieurs espèces de mangoustes, parcequ'il y en a de plus grandes et de plus petites, et de poils différents :

mais si l'on fait attention qu'étant souvent élevées dans les maisons, elles ont dû, comme les autres animaux domestiques, subir des variétés, on se persuadera facilement que cette diversité de couleur et cette différence de grandeur n'indiquent que de simples variétés, et ne suffisent pas pour constituer des espèces, d'autant que dans deux mangoustes que j'ai vues vivantes, et dans plusieurs autres dont les peaux étoient bourrées, j'ai reconnu les nuances intermédiaires, tant pour la grandeur que pour la couleur, et remarqué que pas une ne différoit de toutes les autres par aucun caractère évident et constant; il paroît seulement qu'en Égypte, où les mangoustes sont pour ainsi dire domestiques, elles sont plus grandes qu'aux Indes, où elles sont sauvages[1].

[1] « Cet ichneumon, dit Edwards, venoit des Indes orientales, et « étoit fort petit: j'en ai vu un autre, venu d'Égypte, qui étoit plus « du double.. La seule différence qu'il y avoit, outre la grandeur, « entre les deux ichneumons, c'est que celui d'Égypte avoit une pe- « tite touffe de poil à l'extrémité de la queue, au lieu que la queue « de celui des Indes se terminoit en pointe; et je crois que cela fait « deux espèces distinctes et séparées, parceque celui des Indes, qui « étoit si petit en comparaison de celui d'Égypte, avoit cependant « pris son entier accroissement. » (Edwards, page 199.) Ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour établir deux espèces, attendu qu'entre les plus petites et les plus grandes, c'est-à-dire entre treize et vingt-deux pouces de longueur, il s'en trouve d'intermédiaires, comme de quinze et dix-sept pouces de grandeur. Seba, qui a donné la figure et la description (volume I, page 66, table XLI) d'une de ces petites mangoustes, qu'il avoit eue vivante, et qui lui venoit de Ceylan, dit qu'elle étoit très malpropre, et qu'on n'avoit pu l'appri-

Les nomenclateurs, qui ne veulent jamais qu'un être ne soit que ce qu'il est, c'est-à-dire qu'il soit seul de son genre, ont beaucoup varié au sujet de la mangouste. M. Linnæus en avoit d'abord fait un blaireau, ensuite il en fait un furet; M. Hasselquist, d'après les premières leçons de son maître, en fait aussi un blaireau; MM. Klein et Brisson l'ont mise dans le genre des belettes; d'autres en ont fait une loutre, et d'autres un rat. Je ne cite ces idées que pour faire voir le peu de consistance qu'elles ont dans la tête même de ceux qui les imaginent, et aussi pour mettre en garde contre ces dénominations qu'ils appellent génériques, et qui, presque toutes, sont fausses, ou du moins arbitraires, vagues, et équivoques[1].

voiser. Cette différence de naturel pourroit faire penser que cette petite mangouste est d'une espèce différente des autres : cependant elle ressemble si fort à celle dont nous avons parlé qu'on ne peut douter que ce ne soit le même animal; et d'ailleurs je puis assurer moi-même avoir vu une de ces petites mangoustes qui étoit si privée que son maître (M. le président de Robien), qui l'aimoit beaucoup, la portoit toujours dans son chapeau, et faisoit à tout le monde l'éloge de sa gentillesse et de sa propreté.

[1] Halsselquist termine sa longue et sèche description de la mangouste par ces mots : *Galli in Ægypto conversantes, qui omnibus rebus quas non cognoscunt sua imponunt nomina ficta, appellârunt hoc animal* rat de Pharaon; *quod secuti qui latinè relationes de Ægypto dederunt.* Alpin, Belon, *murem Pharaonis effinxerunt.*

Si cet homme eût seulement lu Belon et Alpin, qu'il cite, il auroit vu que ce ne sont pas les François qui ont donné le nom de *rat de Pharaon* à la mangouste, mais les Égyptiens mêmes, et il se seroit abstenu de prendre de là occasion de mal parler de notre nation; mais l'on ne doit pas être surpris de trouver l'imputation d'un pédant

La mangouste habite volontiers aux bords des eaux : dans les inondations, elle gagne les terres élevées, et s'approche souvent des lieux habités pour y chercher sa proie. Elle marche sans faire

dans l'ouvrage d'un écolier. En effet cette description de la mangouste, ainsi que celle de la girafe et de quelques autres animaux, données par ce nomenclateur, ne pourront jamais servir qu'à exceder ceux qui voudroient s'ennuyer à les lire : 1° parcequ'elles sont sans figures, et que le nombre des mots ne peut suppléer à la représentation; un coup d'œil vaut mieux dans ce genre qu'un détail de paroles : 2° parceque ces mots ou paroles sont la plupart d'un latin barbare, ou plutôt ne sont d'aucune langue; 3° parceque la méthode de ces descriptions n'est qu'une routine que tout homme peut suivre, et qui ne suppose ni génie ni même d'intelligence; 4° parceque la description étant trop minutieuse, les caractères remarquables, singuliers, et distinctifs de l'être qu'on décrit, y sont confondus avec les signes les plus obscurs, les plus indifférents, et les plus équivoques; 5° enfin parceque le trop grand nombre de petits rapports et de combinaisons précaires dont on est obligé de charger sa mémoire rend le travail du lecteur plus grand que celui de l'auteur, et les laisse tous les deux aussi ignorants qu'ils l'étoient. Une preuve qu'avec cette méthode on se dispense de lire et de s'instruire, c'est 1° la fausse imputation que l'auteur fait aux François au sujet du rat de Pharaon; 2° l'erreur qu'il commet en donnant à cet animal le nom arabe *nems*, tandis que ce mot arabe est le nom du furet, et non pas celui de la mangouste : il ne falloit pas même savoir l'arabe pour éviter cette faute, il auroit suffi d'avoir lu les voyages de ceux qui l'avoient précédé dans le même pays; 3° l'omission qu'il fait des choses essentielles, en même temps qu'il s'étend sans mesure sur les indifférentes; par exemple il décrit la girafe aussi minutieusement que la mangouste, et ne laisse pas que de manquer le caractère essentiel, qui est de savoir si les cornes sont permanentes ou si elles tombent tous les ans. Dans vingt fois plus de paroles qu'il n'en faut l'on ne trouve pas le mot nécessaire, et l'on ne peut juger par sa description si la girafe est du genre des cerfs ou de celui des bœufs. Mais c'est assez s'arrêter sur une critique que tout homme sensé ne manquera pas de faire, lorsque de pareils ouvrages lui tomberont entre les mains.

aucun bruit, et selon le besoin elle varie sa démarche : quelquefois elle porte la tête haute, râccourcit son corps, et s'élève sur ses jambes; d'autres fois elle a l'air de ramper et de s'alonger comme un serpent; souvent elle s'assied sur ses pieds de derrière, et plus souvent encore elle s'élance comme un trait sur la proie qu'elle veut saisir. Elle a les yeux vifs et pleins de feu, la physionomie fine, le corps très agile, les jambes courtes, la queue grosse et très longue, le poil rude et souvent hérissé. Le mâle et la femelle ont tous deux une ouverture remarquable et indépendante des conduits naturels, une espéce de poche dans laquelle se filtre une humeur odorante : on prétend que la mangouste ouvre cette poche pour se rafraîchir lorsqu'elle a trop chaud. Son museau trop pointu et sa gueule étroite l'empêchent de saisir et de mordre les choses un peu grosses : mais elle sait suppléer, par agilité, par courage, aux armes et à la force qui lui manquent; elle étrangle aisément un chat, quoique plus gros et plus fort qu'elle; souvent elle combat les chiens, et, quelque grands qu'ils soient, elle s'en fait respecter.

Cet animal croît promptement et ne vit pas longtemps. Il se trouve en grand nombre dans toute l'Asie méridionale, depuis l'Égypte jusqu'à Java, et il paroît qu'il se trouve aussi en Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance : mais on ne peut l'élever aisément, ni le garder long-temps dans nos climats

tempérés, quelque soin qu'on en prenne; le vent l'incommode; le froid le fait mourir : pour éviter l'un et l'autre, et conserver sa chaleur, il se met en rond, et cache sa tête entre ses cuisses. Il a une petite voix douce, une espèce de murmure, et son cri ne devient aigre que lorsqu'on le frappe et qu'on l'irrite. Au reste la mangouste étoit en vénération chez les anciens Égyptiens, et mériteroit encore bien aujourd'hui d'être multipliée, ou du moins épargnée, puisqu'elle détruit un grand nombre d'animaux nuisibles, et sur-tout les crocodiles, dont elle sait trouver les œufs, quoique cachés dans le sable : la ponte de ces animaux est si nombreuse, qu'il y auroit tout à craindre de leur multiplication si la mangouste n'en détruisoit les germes.

* Nous donnons ici la figure d'une grande mangouste qui nous paroît former une variété dans l'espèce des mangoustes; elle a le museau plus gros et un peu moins long, le poil plus hérissé et plus long, les ongles aussi plus longs, la queue plus hérissée, et aussi plus longue à proportion du corps.

LA FOSSANE[1].

Viverra Fossa. L.

Quelques voyageurs ont appelé la fossane *genette de Madagascar*, parcequ'elle ressemble à la genette par les couleurs du poil et par quelques autres rapports: cependant elle est constamment plus petite; et ce qui nous fait penser que ce n'est point une genette c'est qu'elle n'a pas la poche odoriférante qui, dans cet animal, est un attribut essentiel. Comme nous étions incertains de ce fait, n'ayant pu nous procurer l'animal pour le disséquer, nous avons consulté par lettres M. Poivre, qui nous en a envoyé la peau bourrée, et il a eu la bonté de nous répondre dans les termes suivants.

Lyon, 19 juillet 1761.

« La fossane que j'ai apportée de Madagascar est un animal qui a les mœurs de notre fouine. Les habitants de l'île m'ont assuré que la fossane mâle étant en chaleur, ses parties avoient une forte odeur de musc. Lorsque j'ai fait empailler celle qui est au Jardin du roi je l'examinai attentivement,

[1] *Fossa* ou *fossane*, nom de cet animal à Madagascar, et que nous avons adopté.

1

2

3

Vauthier del. — Couché fils dir. — Cazenave sc.

1. La Fossane — 2. Le Vansire — 3. L'Urson



je n'y découvris aucune poche, et je ne lui trouvai aucune odeur de parfum. J'ai élevé un animal semblable à la Cochinchine, et un autre aux îles Philippines; l'un et l'autre étoient des mâles; ils étoient devenus un peu familiers; je les avois eus très petits, et je ne les ai guère gardés que deux ou trois mois: je n'y ai jamais trouvé de poche entre les parties que vous m'indiquez; je me suis seulement aperçu que leurs excréments avoient l'odeur de ceux de notre fouine. Ils mangeoient de la viande et des fruits; mais ils préféroient ces derniers, et montroient sur-tout un goût plus décidé pour les bananes, sur lesquelles ils se jetoient avec voracité. Cet animal est très sauvage, fort difficile à apprivoiser; et, quoique élevé bien jeune, il conserve toujours un air et un caractère de férocité; ce qui m'a paru extraordinaire dans un animal qui vit volontiers de fruits. L'œil de la fossane ne présente qu'un globe noir fort grand, comparé à la grosseur de sa tête; ce qui donne à cet animal un air méchant. »

Nous sommes très aises d'avoir cette occasion de marquer notre reconnoissance à M. Poivre qui, par goût pour l'histoire naturelle, et par amitié pour ceux qui la cultivent, a donné au Cabinet un assez grand nombre de morceaux rares et précieux dans tous les genres.

Il nous paroît que l'animal appelé *berbé* en Guinée est le même que la fossane, et que par conséquent

cette espèce se trouve en Afrique comme en Asie. « Le berbé, disent les voyageurs, a le museau plus pointu et le corps plus petit que le chat : il est marqueté comme la civette. » Nous ne connoissons pas d'animal auquel ces indications, qui sont assez précises, conviennent mieux qu'à la fossane.

LE VANSIRE[1].

Mustela Galera. L.

Ceux qui ont parlé de cet animal l'ont pris pour un furet, auquel en effet il ressemble à beaucoup d'égards : cependant il en diffère par des caractères qui nous paroissent suffisants pour en faire une espèce distincte et séparée. Le vansire a douze dents mâchelières dans la mâchoire supérieure, au lieu que le furet n'en a que huit ; et les mâchelières d'en bas, quoiqu'en égal nombre de dix dans ces deux animaux, ne se ressemblent ni par la forme ni par la situation respective : d'ailleurs le vansire diffère, par la couleur du poil, de tous nos furets, quoique

[1] Mot dérivé de *vohang-shira*, nom de cet animal à Madagascar. « La province de Balta, dans le royaume de Congo, offre une infinité « de beaux sables (martres), qui portent le nom d'*insires*. » (*Histoire générale des voyages*, tome V, page 87.)

Il n'y a point de sables ou de martres à Congo, et la ressemblance du nom nous fait croire que l'insire de Congo pourroit bien être le vansire de Madagascar.

ceux-ci, comme tous les animaux que l'homme prend soin d'élever et de multiplier, varient beaucoup entre eux, même du mâle à la femelle.

Il nous paroît que l'animal indiqué par Seba sous la dénomination de *belette de Java*, qu'il dit que les habitants de cette île nomment *koger-angan*, et qu'ensuite M. Brisson a nommé *furet de Java*, pourroit bien être le même animal que le vansire : c'est au moins de tous les animaux connus celui duquel il approche le plus. Mais ce qui nous empêche de prononcer décisivement c'est que la description de Seba n'est pas assez complète pour qu'on puisse établir la juste comparaison qui seroit nécessaire pour juger sans scrupule. Nous la mettons sous les yeux du lecteur[1], pour qu'il puisse lui-même la comparer avec la nôtre.

* Le vansire est, comme nous l'avons dit, un animal de Madagascar et de l'intérieur de l'Afrique, qui ressemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre et de la forme des dents, et de la longueur de la queue, qui est beaucoup plus grande dans le vansire que dans notre furet. Nous donnons ici la figure d'un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, sous le nom de *neipse*. Par sa forme, aussi bien que par cette dénomination, j'ai reconnu

[1] « Javanica hæc mustela, hic repræsentata, collo et corpore est « brevioribus quàm nostra; caput tegentes pili obscurè spadicei sunt, « rufi qui dorsum, dilutè verò flavi qui ventrem vestiunt, caudâ interim in apicem acutum et nigricantem desinente. » (Seba, volum. I, pag. 78.)

que c'étoit une espèce de furet; car *nems* ou *nims* est le nom du furet en langue arabe, et ces furets d'Arabie ou ces *nems* ressemblent beaucoup plus au vansire qu'à nos furets d'Europe. Voici la description qu'en a faite M. de Sève.

« Le *nems* est un vrai furet, à le considérer dans le détail de sa forme et de sa souplesse. Quand il marche, il s'alonge et paroît bas de jambes. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci étoit mâle, et avoit treize pouces dix lignes de longueur du museau à l'anus, le tronçon de la queue un pied; la hauteur du train de devant est de cinq pouces six lignes, celle du train de derrière six pouces six lignes; l'oreille est sans poil et de la même forme que celle du furet commun. Son œil est vif, et l'iris d'un fauve foncé; son museau, qui est très fin, ne m'a pas paru avoir de moustaches. Tout le corps est couvert d'un poil long, jaspé d'un brun foncé, mêlé d'un blanc sale qui a dix lignes de longueur; ce qui fait que, par ses rayures, il ressemble au lapin *riche*. Le ventre est couvert d'un poil fauve clair sans mélange; le fond du poil de la tête, autour de l'œil, est d'une couleur jaunâtre claire, et sur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil est court, un ton fauve plus ou moins brun par endroit règne par-tout sans mélange, se continue et se perd en diminuant dans les parties de la tête au-dessus des yeux; ses jambes sont couvertes d'un poil ras fauve foncé, les pattes

ont quatre doigts, et un petit doigt par-derrière; les ongles sont petits et noirs; la queue, qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très grosse au commencement du tronçon, et très menue au bout qui finit en pointe; de grands poils jaspés comme sur le corps couvrent cette queue. Cet animal ne boit point, à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a soin. »

* M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal.

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance un animal du genre des mangoustes, qui venoit de l'île de Madagascar, et qui répondoit exactement à la description du vansire donnée par M. de Buffon. Il se plaisoit beaucoup à être dans un baquet rempli d'eau, d'où il sortoit de temps en temps. Le garde qui prenoit soin de la ménagerie nous assura que, lorsqu'on tenoit cet animal pendant quelque temps à sec et hors de l'eau, il s'y replongeoit avec empressement dès qu'on lui en laissoit la liberté. La figure qu'en a donnée M. de Buffon est assez exacte; mais elle paroît un peu trop alongée, parcequ'elle a été donnée sur une peau bourrée de cet animal, et d'ailleurs le poil est plus court que celui du vansire de la ménagerie du Cap. Ce dernier étoit à-peu-près de la taille de la marte ordinaire; sa queue égaloit en longueur celle du corps jusqu'à la tête; son poil étoit de couleur brune noirâtre; il y avoit cinq doigts à chaque

pied, bien divisés et sans membranes. Les dents incisives étoient au nombre de six, tant en haut qu'en bas; il y avoit huit mâchelières à chaque mâchoire, c'est-à-dire quatre de chaque côté, et les canines étoient isolées; ce qui fait en tout trente-deux dents. L'animal marchoit comme les mangoustes, en appuyant sur le talon.

L'ISATIS[1].

Canis Lagopus. L.

Si le nombre des ressemblances en général, si la parfaite conformité des parties intérieures suffisoient pour assurer l'unité des espèces, le loup, le renard et le chien n'en formeroient qu'une seule; car le nombre des ressemblances est beaucoup plus grand que celui des différences, et la similitude des parties internes est entière: cependant ces trois animaux forment trois espèces non seulement distinctes, mais encore assez éloignées pour admettre entre elles d'autres espèces; et comme celle du chacal est intermédiaire entre le chien et le loup, l'espèce de l'isatis se trouve placée de même entre le renard et le chien. Jusqu'à ce jour l'on n'avoit re-

[1] Nom que M. Gmelin a donné à cet animal, et que nous avons adopté. Jonston indique aussi ce nom.
Peszi en langue russe, selon Gmelin.

gardé cet animal que comme une variété dans l'espèce du renard : mais la description qu'en a donnée M. Gmelin, et de laquelle nous ferons ici l'extrait, ne permet plus de douter que ce ne soient deux espèces différentes.

L'isatis est très commun dans toutes les terres du Nord voisines de la mer Glaciale, et ne se trouve guère en-deçà du 69e degré de latitude. Il est tout-à-fait ressemblant au renard par la forme du corps et par la longueur de la queue ; mais par la tête il ressemble plus au chien : il a le poil plus doux que le renard commun, et son pelage est blanc dans un temps, et bleu cendré dans d'autres temps. La tête est courte à proportion du corps ; elle est large auprès du cou, et se termine par un museau assez pointu : les oreilles sont presque rondes. Il y a cinq doigts et cinq ongles aux pieds de devant, et seulement quatre doigts et quatre ongles aux pieds de derrière. Dans le mâle la verge est à peine grosse comme une plume à écrire ; les testicules sont gros comme des amandes, et si fort cachés dans le poil qu'on a peine à les trouver. Les poils dont tout le corps est couvert sont longs d'environ deux pouces ; ils sont lisses, touffus, et doux comme de la laine : les narines et la mâchoire inférieure ne sont pas revêtues de poils ; la peau est apparente, noire, et nue dans ces parties.

L'estomac, les intestins, les viscères, les vaisseaux spermatiques, tant du mâle que de la femelle, sont

semblables à ceux du chien; il y a de même un os dans la verge, et le squelette entier ressemble à celui d'un renard.

La voix de l'isatis tient de l'aboiement du chien et du glapissement du renard. Les marchands qui font commerce de pelleteries distinguent deux sortes d'isatis, les uns blancs, et les autres d'un bleu cendré: ceux-ci sont les plus estimés; et plus ils sont bleus ou bruns, plus ils sont chers. Cette différence dans la couleur du poil ne fait pas qu'ils soient d'espèces différentes: des chasseurs expérimentés ont assuré à M. Gmelin que, dans la même portée, il se trouvoit des petits isatis blancs et d'autres cendrés; ainsi l'un n'est qu'une variété de l'autre.

Le climat des isatis est le Nord, et les terres qu'ils habitent de préférence sont celles des bords de la mer Glaciale et des fleuves qui y tombent. Ils aiment les lieux découverts, et ne demeurent pas dans les bois: on les trouve dans les endroits les plus froids, les plus montueux, et les plus nus de la Norwège, de la Laponie, de la Sibérie, et même en Islande. Ces animaux s'accouplent au mois de mars; et, ayant les parties de la génération conformées comme les chiens, ils ne peuvent se séparer dans le temps de l'accouplement. Leur chaleur dure quinze jours ou trois semaines: pendant ce temps ils sont toujours à l'air; mais ensuite ils se retirent dans des terriers qu'ils ont creusés d'avance: ces terriers, qui sont étroits et fort profonds, ont plusieurs issues; ils les

tiennent propres, et y portent de la mousse pour être plus à l'aise. La durée de la gestation est, comme dans les chiennes, d'environ neuf semaines: les femelles mettent bas à la fin de mai ou au commencement de juin, et produisent ordinairement six, sept, ou huit petits[1]. Les isatis qui doivent être blancs sont jaunâtres en naissant, et ceux qui doivent être d'un bleu cendré sont noirâtres, et leur poil à tous est alors très court: la mère les allaite et les garde dans le terrier pendant cinq ou six semaines, après quoi elle les fait sortir, et leur apporte à manger. Au mois de septembre leur poil a déja plus d'un demi-pouce de longueur. Les isatis qui doivent devenir blancs le sont déja sur tout le corps, à l'exception d'une bande longitudinale sur le dos, et d'une autre transversale sur les épaules, qui sont brunes; et c'est alors que l'isatis s'appelle *renard croisé*[2]: mais cette croix brune disparoît avant l'hiver; et alors ils sont entièrement blancs, et leur poil a plus de deux pouces de longueur: vers le mois de mai il commence à tomber, et la mue s'achève en entier dans le mois de juillet. Ainsi la fourrure n'en est bonne qu'en hiver.

L'isatis vit de rats, de lièvres et d'oiseaux; il a

[1] M. Gmelin dit, d'après le témoignage des chasseurs, que ces animaux produisent quelquefois vingt ou vingt-cinq petits d'une seule portée. Je crois ce fait très suspect et le nombre très exagéré.

[2] Cette indication paroît assez précise pour qu'on puisse croire que le *vulpes crucigera* de Gesner (*Icon. quad.*, fig. pag. 190) et de Rzaczynski (*Hist. nat. Pol.*, pag. 231) est le même animal que l'isatis.

autant de finesse que le renard pour les attraper : il se jette à l'eau, et traverse les lacs pour chercher les nids des canards et des oies ; il en mange les œufs et les petits, et n'a pour ennemis, dans ces climats déserts et froids, que le glouton, qui lui dresse des embûches et l'attend au passage.

Comme le loup, le renard, le glouton, et les autres animaux qui habitent les parties du nord de l'Europe et de l'Asie, ont passé d'un continent à l'autre, et se retrouvent tous en Amérique, l'isatis doit s'y trouver aussi ; et je présume que le renard gris argenté de l'Amérique septentrionale, dont Catesby a donné la figure, pourroit bien être l'isatis plutôt qu'une simple variété de l'espèce du renard.

* Par une lettre datée de Londres, le 19 février 1768, M. Collinson m'écrit dans les termes suivants :

« Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Russien, qui admire vos ouvrages, vous envoie le dessin d'un animal qui n'est point encore décrit, appelé *cossac*. Il vient des grands déserts de Tartarie, situés entre les rivières *Jaïk*, *Emba*, et les sources de l'*Irtish*. Ces cossacs y sont en si grand nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux à *Oremburgh*, d'où on les porte en Sibérie et en Turquie. »

	pieds.	pouc.	lign.
Il y a du bout du museau à l'origine de la queue..	1	7	11
De la plante du pied au sommet de la tête.......	1	2	5
De la plante du pied au-dessus des épaules......	»	11	»

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur de la tête	»	5	2
Longueur des oreilles	»	2	2
Distance entre les oreilles	»	3	»
Longueur de la queue	»	10	»

« La forme de la tête, le doux regard et l'aboiement de cet animal, semblent le rapprocher du chien; néanmoins il a de commun avec le renard sa queue et sa fourrure très belle et très douce. Son sang est d'une nature ardente, et il répand une assez mauvaise odeur par la respiration, comme le chacal et le loup. »

Il m'a paru, par ce dessin, et encore plus par cette courte description de M. Demidoff et par celle de M. Gmelin, que cet animal est l'isatis dont nous avons parlé, et c'est pour cela que je l'ai fait graver (voyez *planche* 46).

LE GLOUTON[1].

Ursus Gulo. L.

Le glouton, gros de corps et bas des jambes, est à-peu-près de la forme d'un blaireau; mais il est une fois plus épais et plus grand : il a la tête courte, les yeux petits, les dents très fortes, le corps trapu, la queue plutôt courte que longue, et bien fournie

[1] Nom que l'on a donné à cet animal à cause de son insatiable voracité.

de poil à son extrémité. Il est noir sur le dos, et d'un brun roux sur les flancs : sa fourrure est une des plus belles et des plus recherchées. On le trouve assez communément en Laponie et dans toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie : on le retrouve sous le nom de *carcajou* au Canada et dans les autres parties de l'Amérique la plus septentrionale; il y a même toute apparence que l'animal de la baie de Hudson que M. Edwards a donné sous le nom de *quickhatch* ou *wolverenne*, petit ours ou louvéteau, selon son traducteur, est le même que le carcajou de Canada, le même que le glouton du nord de l'Europe; il me paroît aussi que l'animal indiqué par Fernandès sous le nom de *tepeytzcuitli*, ou *chien de montagne*, pourroit bien être le glouton, dont l'espèce s'est peut-être répandue jusque dans les montagnes désertes de la Nouvelle-Espagne.

Olaüs Magnus me paroît être le premier qui ait fait mention de cet animal : il dit qu'il est de la grosseur d'un grand chien; qu'il a les oreilles et la face d'un chat, les pieds et les ongles très forts; le poil brun, long, et touffu; la queue fournie comme celle du renard, mais plus courte. Selon Scheffer, le glouton a la tête ronde, les dents fortes et aiguës, semblables à celles du loup, le poil noir, le corps large, et les pieds courts comme ceux de la loutre. La Hontan, qui a parlé le premier du carcajou de l'Amérique septentrionale, dit : « Figurez-vous un

double blaireau, c'est l'image la plus ressemblante que je puisse donner de cet animal.» Selon Sarrazin, qui probablement n'en avoit vu que de petits, les carcajous n'ont guère que deux pieds de longueur de corps, et huit pouces de queue. « Ils ont, dit-il, la tête fort courte et fort grosse, les yeux petits, les mâchoires très fortes, garnies de trente-deux dents bien tranchantes.» Le petit ours ou louveteau d'Edwards, qui me paroît être le même animal, étoit, dit cet auteur, une fois aussi gros qu'un renard; il avoit le dos arqué, la tête basse, les jambes courtes, le ventre presque traînant à terre, la queue d'une longueur médiocre et touffue vers l'extrémité. Tous s'accordent à dire qu'on ne trouve cet animal que dans les parties les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie, et de l'Amérique: M. Gmelin est le seul qui semble assurer qu'il voyage jusque dans les pays chauds. Mais ce fait me paroît très supect, pour ne pas dire faux: Gmelin, comme quelques autres naturalistes, a peut-être confondu l'hyène du Midi avec le glouton du Nord, qui se ressemblent en effet par les habitudes naturelles, et surtout par la voracité, mais qui sont, à tous autres égards, des animaux très différents.

Le glouton n'a pas les jambes faites pour courir; il ne peut même marcher que d'un pas lent: mais la ruse supplée à la légèreté qui lui manque; il attend les animaux au passage; il grimpe sur les arbres pour se lancer dessus, et les saisir avec avan-

tage; il se jette sur les élans et sur les rennes, leur entame le corps, et s'y attache si fort avec les griffes et les dents que rien ne peut l'en séparer : ces pauvres animaux précipitent en vain leur course; en vain ils se frottent contre les arbres, et font les plus grands efforts pour se délivrer; l'ennemi, assis sur leur croupe ou sur leur cou, continue à leur sucer le sang, à creuser leur plaie, à les dévorer en détail avec le même acharnement, la même avidité, jusqu'à ce qu'il les ait mis à mort. Il est, dit-on, inconcevable combien de temps le glouton peut manger de suite, et combien il peut dévorer de chair en une seule fois.

Ce que les voyageurs en rapportent est peut-être exagéré : mais, en rabattant beaucoup de leurs récits, il en reste encore assez pour être convaincu que le glouton est beaucoup plus vorace qu'aucun de nos animaux de proie; aussi l'a-t-on appelé le *vautour des quadrupèdes*. Plus insatiable, plus déprédateur que le loup, il détruiroit tous les autres animaux s'il avoit autant d'agilité : mais il est réduit à se traîner pesamment, et le seul animal qu'il puisse prendre à la course est le castor, duquel il vient très aisément à bout, et dont il attaque quelquefois les cabanes pour le dévorer avec ses petits, lorsqu'ils ne peuvent assez tôt gagner l'eau; car le castor le devance à la nage, et le glouton, qui voit échapper sa proie, se jette sur le poisson; et lorsque toute chair vivante vient à lui manquer, il cherche les

cadavres, les déterre, les dépèce, et les dévore jusqu'aux os.

Quoique cet animal ait de la finesse, et mette en œuvre des ruses réfléchies pour se saisir des autres animaux, il semble qu'il n'ait pas de sentiment distinct pour sa conservation, pas même l'instinct commun pour son salut : il vient à l'homme ou s'en laisse approcher sans apparence de crainte. Cette indifférence, qui paroît annoncer l'imbécillité, vient peut-être d'une cause très différente. Il est certain que le glouton n'est pas stupide, qu'il trouve les moyens de satisfaire à son appétit toujours pressant, et plus qu'immodéré; il ne manque pas de courage, puisqu'il attaque indifféremment tous les animaux qu'il rencontre, et qu'à la vue de l'homme il ne fuit ni ne marque, par aucun mouvement, le sentiment de la peur spontanée : s'il manque donc d'attention sur lui-même, ce n'est point indifférence pour sa conservation, ce n'est qu'habitude de sécurité. Comme il habite un pays presque désert, qu'il y rencontre très rarement des hommes, qu'il n'y connoît point d'autres ennemis, que toutes les fois qu'il a mesuré ses forces avec les animaux il s'est trouvé supérieur, il marche avec confiance, et n'a pas le germe de la crainte, qui suppose quelque épreuve malheureuse, quelque expérience de sa foiblesse : on le voit par l'exemple du lion, qui ne se détourne pas de l'homme, à moins qu'il n'ait éprouvé la force de ses armes; et le glouton, se trai-

nant sur la neige dans son climat désert, ne laisse pas d'y marcher en toute sécurité, et d'y régner en lion, moins par sa force que par la foiblesse de ceux qui l'environnent.

L'isatis, moins fort, mais beaucoup plus léger que le glouton, lui sert de pourvoyeur : celui-ci le suit à la chasse, et souvent lui enlève sa proie avant qu'il l'ait entamée : au moins il la partage; car, au moment que le glouton arrive, l'isatis, pour n'être pas mangé lui-même, abandonne ce qui lui reste à manger. Ces deux animaux se creusent également des terriers; mais leurs autres habitudes sont différentes : l'isatis va souvent par troupe; le glouton marche seul, ou quelquefois avec sa femelle. On les trouve ordinairement ensemble dans leurs terriers. Les chiens, même les plus courageux, craignent d'approcher et de combattre le glouton; il se défend des pieds et des dents, et leur fait des blessures mortelles : mais, comme il ne peut échapper par la fuite, les hommes en viennent aisément à bout.

La chair du glouton, comme celle de tous les animaux voraces, est très mauvaise à manger; on ne le cherche que pour en avoir la peau, qui fait une très bonne et magnifique fourrure : on ne met au-dessus que celle de la zibeline et du renard noir; et l'on prétend que, quand elle est bien choisie, bien préparée, elle a plus de lustre qu'aucune autre, et que, sur un fond d'un beau noir, la lumière se

réfléchit et brille par parties comme sur une étoffe damassée.

* Nous donnons ici (voyez *planche* 46) la figure du glouton, qui manquoit dans l'article précédent. Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus septentrionales de la Russie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris; il étoit si fort privé qu'il n'étoit aucunement féroce et ne faisoit de mal à personne. Sa voracité a été aussi exagérée que sa cruauté: il est vrai qu'il mangeoit beaucoup; mais il n'importunoit pas vivement ni fréquemment quand on le privoit de nourriture. Le dessin représente très bien cet animal, dont néanmoins j'ai cru devoir donner ici la description. Il avoit deux pieds deux pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; le museau noir jusqu'aux sourcils; les yeux petits et noirs; depuis les sourcils jusqu'aux oreilles le poil étoit blanc mêlé de brun; les oreilles fort courtes, c'est-à-dire d'un pouce de longueur; le poil ras sur les oreilles; sous la mâchoire inférieure il est tacheté de blanc, ainsi qu'entre les deux pieds de devant; les jambes de devant ont onze pouces de longueur depuis l'extrémité des ongles jusqu'au corps; celles de derrière un pied; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à son extrémité; les quatre jambes, la queue, et le dessus du dos noirs, ainsi que le dessous du ventre; au nombril une tache blanche; les parties de la génération rousses;

le poil roux, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue; le poil intérieur ou duvet blanc, il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos; les pieds de devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes; cinq ongles fort crochus et séparés, celui du milieu d'un pouce et demi de long; cinq durillons sous les ongles, quatre se tenant ensemble et formant sous le pied un demi-cercle et un autre au talon; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons et point de talon. Largeur du pied de devant, deux pouces et demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents incisives à la mâchoire supérieure, dont une, de chaque côté, un peu plus grosse que les quatre autres; deux grosses dents de sept lignes de longueur un peu crochues, comme on le voit dans la tête au bas de la planche; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en-dedans de la gueule, et dont deux sont beaucoup plus grosses que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse; deux grandes dents un peu crochues, et six petites presque ras. Un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule et au-dessus des yeux.

Cet animal étoit assez doux; il craint l'eau, il a peur des chevaux et des hommes habillés de noir; il marche en sautant, mange considérablement,

Quand il avoit bien mangé, et qu'il restoit de la viande, il avoit soin de la cacher dans sa cage et de la couvrir de paille. En buvant il lape comme un chien ; il n'a aucun cri. Quand il a bu, il jette avec ses pattes ce qui reste d'eau par-dessous son ventre. Il est rare de le voir tranquille, parcequ'il se remue toujours. Il mangeroit plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnoit ; il ne mange point de pain, et mange si goulument presque sans mâcher qu'il s'en étrangle.

Cet animal, qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe, et même de l'Asie, ne se trouve fréquemment en Norwége, selon Pontoppidan, que dans le diocèse de Drontheim. Il dit que la peau en est très précieuse, et qu'on ne les tire point à coups de fusil pour ne la pas endommager ; que le poil en est doux et d'un noir nuancé de brun et de jaune.

* J'ai dit que le glouton n'est pas rare dans les contrées septentrionales de l'Europe et même de l'Asie. M. Krachenninikow rapporte à ce sujet qu'il y a au Kamtschatka un animal appelé *glouton*, dont la fourrure est si estimée que, pour dire qu'un homme est richement habillé, on dit qu'il est vêtu de fourrure de glouton. « Les femmes de Kamtschatka, dit-il, ornent leurs cheveux avec les pattes blanches de cet animal, et elles en font très grand cas ; cependant les Kamtschatkadales en tuent si peu qu'ils sont obligés d'en tirer de *Jakustki*, qui

leur reviennent fort cher. Ils préfèrent les blanches et les jaunes, quoique les noires et les brunes soient plus estimées... Ils ne peuvent faire un plus grand présent à leurs femmes ou à leurs maîtresses que de leur donner une de ces peaux; et c'est pourquoi elles se vendoient autrefois depuis trente jusqu'à soixante roubles; ils donnent pour deux de leurs pattes jusqu'à deux castors marins (saricoviennes). On trouve aussi beaucoup de ces gloutons dans les environs de *Karaga*, d'*Anadirska*, et de *Kolima*. Ils sont très adroits à la chasse des cerfs, et voici la manière dont ils s'y prennent pour les tuer. Ils montent sur un arbre avec quelques brins de cette mousse qu'ils ont coutume de manger: lorsqu'ils en voient venir quelques uns, ils la laissent tomber à terre; et, prenant le moment que le cerf s'approche pour la manger, ils s'élancent sur son dos, le saisissent par le bois, lui crèvent les yeux, et le tourmentent si fort que ce malheureux animal, pour mettre fin à ses peines et se débarrasser de son ennemi, se heurte la tête contre un arbre, et tombe mort sur la place. Il n'est pas plus tôt à bas que le glouton le dépèce par morceaux, cache sa chair dans la terre, pour empêcher que les autres animaux ne la mangent, et il n'y touche point qu'il ne l'ait mise en sûreté. Les gloutons qui se trouvent aux environs du fleuve Léna s'y prennent de la même manière pour tuer les chevaux. Cependant, quelque cruels que paroissent ces animaux, on les

prive aisément, et ils paroissent alors bien moins voraces. »

LE CARCAJOU[1].

Nous donnons ici la description d'un animal d'Amérique, dont on a envoyé la peau bourrée à M. Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de *carcajou,* mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurois pensé avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre Nord; car il semble même approcher de très près de l'espèce de notre blaireau d'Europe: ses ongles ne sont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuser la terre; en sorte que nous le regardons comme une espèce voisine, ou même comme une variété de l'espèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau pour en reconnoître la ressemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt, qui paroît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau desséchée. Il différoit également du carcajou ou glouton par ce même caractère; car le glouton a aussi, comme le blai-

[1] Selon l'opinion la plus généralement admise, cet animal n'est pas différent du blaireau. (A. R.)



reau, cinq doigts aux pieds de devant: ainsi nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé sous le nom de *carcajou*, soit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la description de sa peau bourrée, qui est bien conservée dans le cabinet de M. le curé de Saint-Louis. On lui a assuré qu'il venoit du pays des Esquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du museau à l'origine de la queue. Quoiqu'il ressemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur et la qualité du poil, qui est bien plus doux, plus soyeux, et plus long; et ce n'est que par ce seul caractère qu'il pourroit se rapprocher du carcajou et du glouton du nord de l'Europe. Il est à-peu-près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc grisâtre; sa tête est rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles sont courtes et blanches; il a trente-deux dents, six incisives, deux canines fort grosses, quatre mâchelières de chaque côté, et le blaireau en a cinq. Le bout du nez est noirâtre. Les poils du corps, qui ont communément quatre pouces et demi ou cinq pouces, sont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun clair depuis l'origine jusqu'à près de la moitié, ensuite fauve clair, puis noirs près de l'extrémité qui est blanche; le dessous du corps est couvert de poils blancs; les jambes sont aussi couvertes de longs poils d'un brun musc foncé. Les pieds de devant n'ont que quatre doigts, et ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant sont

fort grands; le plus long a jusqu'à seize lignes, et le plus long des pieds de derrière n'en a que sept. La queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon; elle est terminée par de longs poils qui l'environnent, et qui sont de couleur fauve.

Je suis persuadé que le carcajou d'Amérique est le même animal que le glouton d'Europe, ou du moins qu'il est d'une espèce très voisine; mais je dois observer que, faute d'être assez informé, je crois être tombé dans une méprise occasionée par la ressemblance du nom et de quelques habitudes naturelles, communes à deux animaux différents. J'ai cru que le kinkajou étoit le même animal que le carcajou, et je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux dont l'un étoit à la foire Saint-Germain en 1773, annoncé sur l'affiche, *animal inconnu à tous les naturalistes;* et il l'étoit en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la Nouvelle-Espagne, et M. Messier, astronome de l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui dont nous donnons ici la figure, et que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensoit que ce pouvoit être un acouchi ou un coati; il dit qu'à la vérité il n'a ni le nez alongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, et sur-tout des dents canines pareilles, et telles que M. Perrault les a fait

dessiner pour le coati, c'est-à-dire anguleuses et cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante, avec laquelle il se suspend et s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

« Il ne la redresse même, dit-il, que quand ses pieds sont assurés; il s'en sert heureusement pour saisir et approcher de lui les choses auxquelles il ne peut atteindre. Il se couche et dort dès qu'il voit le jour, et s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, et furette par-tout. Il arrache tout ce qu'il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes : sans cela on pourroit le laisser en liberté; et même, avant d'être en France, on ne l'attachoit pas du tout; il sortoit et alloit où il vouloit pendant la nuit, et le lendemain matin on le retrouvoit toujours couché à la même place. On vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour; mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez caressant, sans cependant être docile; il sait seulement distinguer son maître et le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin, et même de l'eau-de-vie, sur-tout s'il y a du sucre; et il en boit jusqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant plusieurs jours. Il mange aussi de tout indistinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, principalement des fruits; on lui a donné long-temps

pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes, et des fruits. Il aime passionnément les odeurs, et est très friand de sucre et de confitures.

« Il se jette sur les volailles, et c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit; il paroît en boire le sang, et il les laisse sans les déchirer: quand il a le choix, il préfère un canard à une poule, et cependant il craint l'eau. Il a différents cris; quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très souvent jeter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboiement d'un chien, et il commence toujours par éternuer. Quand il joue et qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menace, il siffle à-peu-près comme une oie; quand il est en colère, ce sont des cris confus et éclatants. Il ne se met guère en colère que quand il a faim; il tire une langue d'une longueur démesurée lorsqu'il bâille. C'étoit une femelle, et l'on a cru remarquer que, depuis trois ans qu'elle est en France, elle n'a été qu'une fois en chaleur; elle étoit alors presque toujours furieuse[1]. »

Voici la description que M. de Sève a faite d'un animal tout semblable, qui étoit à la foire Saint-Germain en 1773.

« Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre qu'aux autres animaux; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds: il a la queue aussi

[1] Note communiquée par M. Simon Chauveau à M. de Buffon.

longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'est que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par son corps alongé; mais il n'y ressemble pas par la queue, ni par les formes de la tête, qui ont plus de rapport, dans cette partie, à celles de la loutre. L'œil est plus gros que celui de la fouine, qui a le museau plus alongé; la tête, de face, tient un peu du petit chien danois. Il a une langue extrêmement longue et menue, qu'il alonge quelquefois dans la journée: cette langue est douce lorsqu'il lèche; car cet animal paroît être d'un assez bon naturel. Il étoit fort doux ce carême dernier, quand j'ai commencé à le dessiner: mais le public, qui l'agace, l'a rendu méchant; à présent il mord quelquefois après avoir léché. Il est jeune, et ses dents ne me paroissent pas formées, comme je le dirai ci-après. Il est d'un tempérament remuant, aimant à grimper; souvent il se tient sur son derrière, se gratte avec ses pieds de devant comme les singes, joue, retourne ses pattes l'une dans l'autre, et fait d'autres singeries. Il mange comme l'écureuil, tenant entre ses pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On ne lui a jamais donné de viande ni de poisson. Lorsqu'il s'irrite, il cherche à s'élancer, et son cri, dans sa colère, tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de se servir de sa queue pour accrocher les différentes choses qu'il veut attirer à lui. Il se pend avec cette queue, et aime à s'attacher de cette

façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai observé que ses pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, se réunissent volontiers quand il marche ou grimpe; ils ne s'écartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres animaux, et les pieds ont par conséquent une forme alongée; il a aussi en marchant un peu les pieds en-dedans. Enfin cet animal (*au dire de Saint-Louis, oiseleur, rue de Richelieu, à Paris, qui l'a acheté d'un particulier*), vient de la côte d'Afrique; on l'appeloit *kinkajou*, et l'espèce en est rare. Il se figure que c'est le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, par les personnes qui le lui ont vendu, les éclaircissements nécessaires. Je dirai seulement que ce kinkajou, qui est femelle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux par rapport aux poils, qui sont courts et épais, mêlés de quelques poils plus longs. Les poils de la tête, comme ceux du corps et de la queue, sont d'une teinte jaune olivâtre, mêlée de gris et de brun; par le luisant du poil qui est changeant à l'aspect du jour, il forme des tons différents, plus gris, plus verdâtres (qui sont les dominants), ou plus bruns. Ce poil est de couleur grise, blanchâtre dans la plus grande partie, et d'un fauve verdâtre sale à l'extrémité; il est mélangé d'autres poils dont l'extrémité est de couleur brune, indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, et qui forment à côté des yeux des bandes qui s'é-

tendent vers le front, et une autre au milieu qui s'affoiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre; la pupille est fort petite, et l'iris d'un brun musc ou roussâtre. Le museau est d'un brun noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez est méplat, comme aux petits chiens, et les narines très arquées. L'ouverture de la bouche est de quinze lignes. Les dents, qui paroissent jaunes, sont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire supérieure il y a six incisives, comme dans la mâchoire inférieure, deux canines au-devant de chacune, et quatre mâchelières de chaque côté aux deux mâchoires. Ces dents canines sont très grosses; la supérieure croise l'inférieure: aussi dans la mâchoire inférieure y a-t-il un vide entre les incisives et la canine inférieure pour y recevoir la supérieure. Les mâchelières paroissent peu fournies, sur-tout les dernières, qui annoncent la jeunesse de ce petit animal. Ainsi il a douze dents incisives, quatre canines, seize mâchelières, qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles, plus longues que larges, sont arrondies à leurs extrémités, et couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés et le dessous du cou, le dedans des jambes, sont d'un jaune doré extrêmement vif par endroits. Cette même teinte dorée et plus foncée domine dans plusieurs endroits de la tête et des jambes de derrière. Le ventre est d'un blanc grisâtre, teint de jaune par endroits. La queue est par-tout garnie de

poils ; elle est grosse à l'origine du tronçon, va en diminuant imperceptiblement, et finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le dessous de ses pattes, qui est sans poil, est couleur de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus, et faisant la gouttière en-dessous. »

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle	2	5	6
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite.	2	3	»
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput	»	2	6
Circonférence du bout du museau	»	3	9
Circonférence du museau au-dessus des yeux	»	5	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	»	1	5
Même distance entre l'angle postérieur de l'œil	»	1	7
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre	»	»	7
Ouverture de l'œil	»	»	6
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle	»	»	11
La même distance en ligne droite	»	»	9
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles	»	7	6
Longueur des oreilles	»	1	1
Largeur de la base mesurée en ligne droite	»	»	7
Longueur du cou	»	1	9
Circonférence du cou	»	6	11
Hauteur du train de devant	»	6	9
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	»	3	1
Longueur de l'avant-bras près du coude	»	1	9
Épaisseur de l'avant-bras près du coude	»	1	2
Circonférence du poignet	»	2	7
Circonférence du métacarpe	»	2	8
Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles	»	1	9

	pieds.	pouc.	lign.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	»	10	4
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros	»	11	6
Circonférence du corps, devant les jambes de derrière	»	9	10
Hauteur du train de derrière	»	7	3
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	»	4	7
Largeur du haut de la jambe	»	2	1
Épaisseur	»	1	4
Largeur à l'endroit du talon	»	1	3
Circonférence du métatarse	»	2	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	3	»
Largeur du pied de devant	»	1	1
Largeur du pied de derrière	»	1	2
Longueur des grands ongles	»	»	4 1/2
Largeur à la base	»	3	»
Longueur de la queue	1	3	9
Circonférence de la queue à son origine	»	4	6
Diamètre de la queue à son origine	»	2	1

LE KINKAJOU.

Cercoleptes caudivolvulus. ILLIG.

La conformité des noms de *kinkajou* et de *carcajou* m'avoit porté à croire, avec tous les autres naturalistes, qu'ils appartenoient au même animal. Cependant, ayant recherché dans les anciens voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, que je n'avois cité qu'en partie, parceque j'avois imaginé que

ce voyageur s'étoit trompé en disant que le kinkajou, que je prenois alors pour le carcajou, ressembloit à un chat, d'autant que tous les autres voyageurs s'accordoient à donner au carcajou une figure différente et semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier :

« Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un poil roux brun ; il a la queue longue et la relève sur son dos, pliée en deux ou trois plis ; il a des griffes et grimpe sur les arbres, où il se couche tout de son long sur les branches pour attendre sa proie et se jeter dessus pour la dévorer. Il se jette sur le dos d'un orignal, l'entoure de sa queue, lui ronge le cou au-dessus des oreilles, jusqu'à ce qu'il tombe. Quelque vite que puisse courir l'orignal, et quelque fort qu'il puisse se frotter contre les arbres ou les buissons, le kinkajou ne lâche jamais prise ; mais s'il peut gagner l'eau, il est sauvé, parcequ'alors le kinkajou lâche prise et saute à terre. Il y a quatre ans qu'un kinkajou m'attrapa une génisse et lui coupa le cou. Les renards sont ses chasseurs ; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou est en embuscade, où il attend l'orignal, que les renards ne manquent pas de lui amener. »

Cette notice s'accorde assez avec la figure et la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, et que le carcajou et le kinkajou sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées, qui n'ont de commun

entre eux que de se jeter sur les orignaux et sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne; mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *poto*, et non pas *kinkajou*. M. Collinson m'a envoyé le dessin de ce poto ou kinkajou :

« Le corps de cet animal est de couleur uniforme, et d'un roux mêlé de gris cendré; le poil court, mais très épais; la tête arrondie, le museau court, nu, et noirâtre; les yeux bruns, les oreilles courtes et arrondies; des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau et ne forment point de moustaches; la langue étroite, longue, et que l'animal fait souvent sortir de sa gueule, de trois ou quatre pouces; la queue de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se recourbe lorsque l'animal le veut, et avec laquelle il s'attache et peut saisir et serrer fortement. Cette queue est plus longue que le corps, qui a quinze pouces depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, et la queue en a dix-sept.

« Cet animal avoit été pris dans les montagnes de la Jamaïque. Il est doux, et on peut le manier sans crainte; il est comme endormi la journée, et très vif pendant la nuit. Il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre est déterminé. Sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des autres ani-

maux du genre des *viverra*, auquel il a rapport par la forme de la tête et par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés et très doux. Les oreilles sont placées bas et presque vis-à-vis de l'œil. Quand il dort, il se met en boule, à-peu-près comme le hérisson, ses pieds ramassés en avant et étendus sous les joues. Il se sert de sa queue pour tirer un corps aussi pesant que son corps[1]. »

Il est évident, en comparant les deux dessins et la description de M. Collinson avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près qui n'en changent pas l'espèce.

* Nous avons reconnu que le kinkajou, que nous n'avons pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente; l'on peut voir ce que nous en avons dit dans ce volume. Il ne nous reste qu'à y ajouter une note que M. Simon Chauveau nous a donnée depuis, sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

« Son attitude favorite est d'être assis d'aplomb sur son cul et ses pattes de derrière, le corps droit avec un fruit dans les pattes de devant, et la queue roulée en volute horizontale.

« J'ai plusieurs fois pris la résolution, continue M. Simon Chauveau, de vous offrir cet animal

[1] Note envoyée par M. Collinson à M. de Buffon, 12 décembre 1766.

vivant, pour le soumettre à vos observations : mais il venait dans ces instants me caresser si doucement, et jouer autour de moi avec tant de gaieté, que, séduit par ses gentillesses, je n'ai jamais eu le courage de m'en séparer. Il est mort le 3 janvier de cette année (1780), et c'étoit le neuvième hiver qu'il passoit à Paris, sans que le froid ni aucune autre chose eût paru l'avoir incommodé. »

LE LEMING[1].

Mus Lemmus. L.

Olaüs Magnus est le premier qui ait fait mention du leming; et tout ce qu'en ont dit Gesner, Scaliger, Ziegler, Jonston, etc., est tiré de cet auteur: mais Wormius, après des recherches plus exactes, a fait l'histoire de cet animal, et voici la description qu'il en donne. « Il a, dit-il, la figure d'une souris, mais la queue plus courte, le corps long d'environ cinq pouces, le poil fin et taché de diverses couleurs, la partie antérieure de la tête noire, la partie supérieure jaunâtre, le cou et les épaules noirs, le reste du corps roussâtre, marqué de quelques petites taches noires de différentes figures jusqu'à la queue,

[1] Nom de cet animal dans son pays natal en Norwège, et que nous avons adopté. *Mus norvagicus à Norvagis* leming, leminger, lemender, lemmer *appellatur.*

qui n'a qu'un demi-pouce de longueur, et qui est couverte de poil jaune noirâtre. L'ordre des taches, non plus que leur figure et leur grandeur, ne sont pas les mêmes dans tous les individus. Il y a autour de la gueule plusieurs poils roides en forme de moustaches, dont il y en a six de chaque côté beaucoup plus longs et plus roides que les autres. L'ouverture de la gueule est petite; la lèvre supérieure est fendue comme dans les écureuils. Il sort de la mâchoire supérieure deux dents incisives longues, aiguës, un peu courbes, dont les racines pénètrent jusqu'à l'orbite des yeux; deux dents semblables dans la mâchoire inférieure, qui correspondent à celles du dessus; trois mâchelières de chaque côté, éloignées des dents incisives; la première des mâchelières fort large et composée de quatre lobes, la seconde de trois, la troisième plus petite, chacune de ces trois dents ayant son alvéole séparé, et toutes situées dans l'intérieur du palais, à un intervalle assez grand; la langue assez ample et s'étendant jusqu'à l'extrémité des dents incisives. Des débris d'herbe et de paille qui étoient dans la gorge de cet animal doivent faire penser qu'il rumine. Les yeux sont petits et noirs, les oreilles couchées sur le dos, les jambes de devant très courtes, les pieds couverts de poils et armés de cinq ongles aigus et courbés, dont celui du milieu est très long, et dont le cinquième est comme un petit pouce ou comme un ergot de coq, situé quel-

quefois assez haut dans la jambe. Tout le ventre est blanchâtre, tirant un peu sur le jaune, etc. » Cet animal, dont le corps est épais et les jambes fort courtes, ne laisse pas de courir assez vite. Il habite ordinairement les montagnes de Norwége et de Laponie : mais il en descend quelquefois en si grand nombre dans de certaines années et dans de certaines saisons qu'on regarde l'arrivée des lemings comme un fléau terrible, et dont il est impossible de se délivrer; ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins, ruinent les moissons, et ne laissent rien que ce qui est serré dans les maisons, où heureusement ils n'entrent pas. Ils aboient à-peu-près comme de petits chiens; lorsqu'on les frappe avec un bâton ils se jettent dessus, et le tiennent si fort avec les dents qu'ils se laissent enlever et transporter à quelque distance sans vouloir le quitter; ils se creusent des trous sous terre, et vont comme les taupes manger les racines; ils s'assemblent dans de certains temps, et meurent, pour ainsi dire, tous ensemble; ils sont très courageux, et se défendent contre les autres animaux. On ne sait pas trop d'où ils viennent; le peuple croit qu'ils tombent avec la pluie. Le mâle est ordinairement plus grand que la femelle, et a aussi des taches noires plus grandes. Ils meurent infailliblement au renouvellement des herbes. Ils vont aussi en grandes troupes sur l'eau dans le beau temps; mais s'il vient un coup de vent ils sont tous submergés. Le nom-

bre de ces animaux est si prodigieux que, quand ils meurent, l'air en est infecté, et cela occasione beaucoup de maladies; il semble même qu'ils infectent les plantes qu'ils ont rongées, car le pâturage fait alors mourir le bétail. La chair des lemings n'est pas bonne à manger, et leur peau, quoique d'un beau poil, ne peut pas servir à faire des fourrures, parcequ'elle a trop peu de consistance.

LES MOUFETTES[1].

Nous donnons le nom générique de *moufettes* à trois ou quatre espèces d'animaux qui renferment et répandent, lorsqu'ils sont inquiétés, une odeur si forte et si mauvaise qu'elle suffoque comme la vapeur souterraine qu'on appelle *moufette*. Ces animaux se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale et tempérée: ils ont été désignés indistinctement par les voyageurs sous les noms de *puants*, *bêtes puantes*, *enfants du diable*, etc.; et non seulement on les a confondus entre eux, mais avec

[1] Les animaux mentionnés par Buffon sous le nom de moufettes ne sont pas encore tous bien connus des naturalistes; le coase est la *viverra vulpecula* d'Erxleben; le chinche est le *viverra mephitis* de Gmelin; le conepatl ou *viverra conepatl* de Linné est fort mal connu; le zorille est le *viverra zorilla* de Gmelin ou putois du Cap, qui est originaire de cette partie de l'ancien continent, et non de l'Amérique méridionale comme le dit Buffon. (A. R.)

d'autres qui sont d'espèces très éloignées. Hernandès a indiqué assez clairement trois de ces animaux. Il appelle le premier *ysquiepatl*, nom mexicain que nous lui conserverions s'il étoit plus aisé de le prononcer; il en donne la description et la figure, et c'est le même animal dont on trouve aussi la figure dans l'ouvrage de Seba : nous l'appellerons *coase*, du nom *squash* qu'il porte dans la Nouvelle-Espagne. Le second de ces animaux, que Hernandès nomme aussi *ysquiepatl*, est celui qui est ici représenté, et que nous appellerons *chinche*, du nom qu'il porte dans l'Amérique méridionale. Le troisième, que Hernandès nomme *conepatl*, et auquel nous conserverons ce nom, est le même que celui qui a été donné par Catesby sous la dénomination de *putois d'Amérique*, et par M. Brisson sous celle de *putois rayé*. Enfin nous connoissons encore une quatrième espèce de moufette, à laquelle nous donnerons le nom de *zorille*, qu'elle porte au Pérou et dans quelques autres endroits des Indes espagnoles.

C'est à M. Aubry, curé de Saint-Louis, que nous sommes redevables de la connoissance de deux de ces animaux; son goût et ses lumières en histoire naturelle brillent dans son cabinet, qui est un des plus curieux de la ville de Paris : il a bien voulu nous communiquer ses richesses toutes les fois que nous en avons eu besoin, et ce ne sera pas ici la seule occasion que nous aurons d'en marquer notre reconnoissance. Ces animaux, que M. Aubry a bien voulu

nous prêter pour les faire dessiner et graver, sont le coase, le chinche, et le zorille. On peut regarder ces deux derniers comme nouveaux, car on n'en trouve la figure dans aucun auteur.

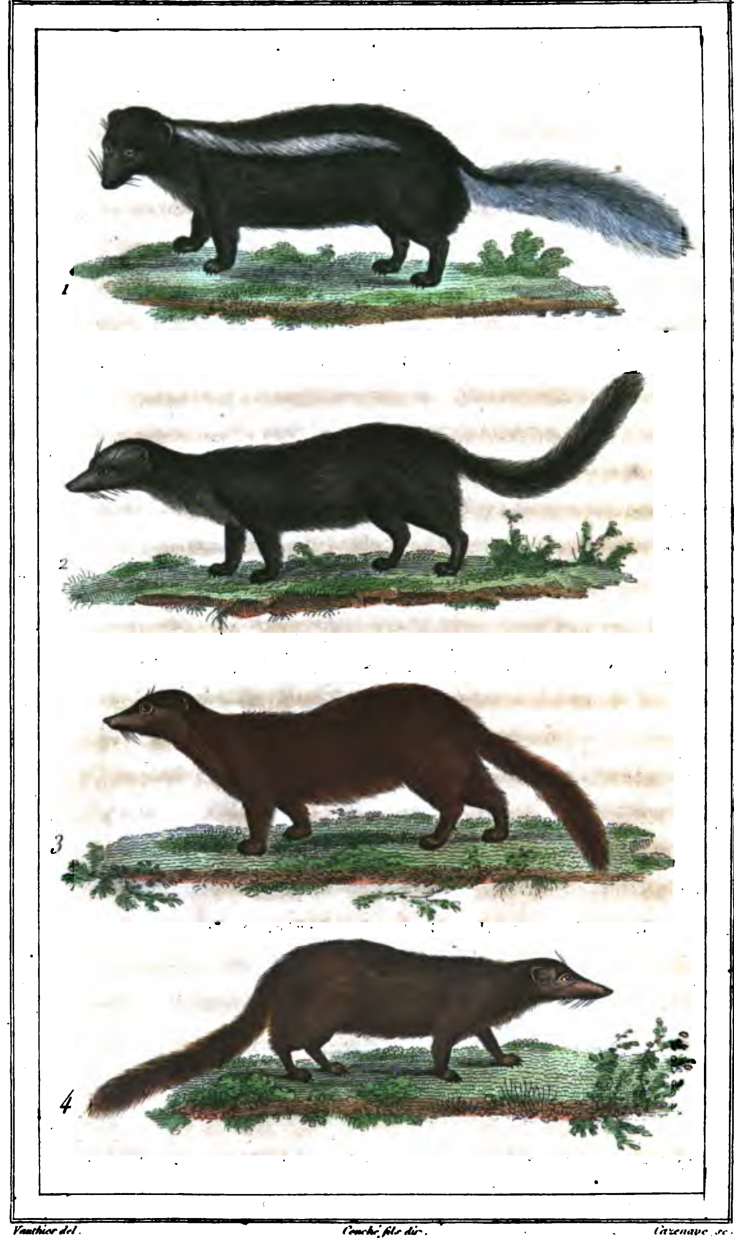
Le premier de ces animaux est arrivé à M. Aubry sous le nom de *pekan*, *enfant du diable*, ou *chat sauvage de Virginie*. J'ai vu que ce n'étoit pas le pekan; j'ai rejeté les dénominations d'*enfant du diable* et de *chat sauvage*, comme factices et composées, et j'ai reconnu que c'étoit le même animal que Hernandès a décrit sous le nom d'*ysquiepatl*, et que les voyageurs ont indiqué sous celui de *squash*; et c'est de cette dernière dénomination que j'ai dérivé le nom de *coase* que je lui ai donné. Il a environ seize pouces de long, y compris la tête et le corps; il a les jambes courtes, le museau mince, les oreilles petites, le poil d'un brun foncé, les ongles noirs et pointus; il habite dans des trous, dans des fentes de rochers, où il élève ses petits; il vit de scarabées, de vermisseaux, de petits oiseaux; et lorsqu'il peut entrer dans une basse-cour il étrangle les volailles, desquelles il ne mange que la cervelle. Lorsqu'il est irrité ou effrayé, il rend une odeur abominable: c'est pour cet animal un moyen sûr de défense; ni les hommes ni les chiens n'osent en approcher. Son urine, qui se mêle apparemment avec cette vapeur empestée, tache et infecte d'une manière indélébile. Au reste il paroît que cette mauvaise odeur n'est point une chose habituelle. « On m'a envoyé de

Surinam cet animal vivant, dit Seba; je l'ai conservé en vie pendant tout un été dans mon jardin, où je le tenois attaché avec une petite chaîne : il ne mordoit personne; et lorsqu'on lui donnoit à manger on pouvoit le manier comme un petit chien. Il creusoit la terre avec son museau, en s'aidant des deux pattes de devant, dont les doigts sont armés d'ongles longs et recourbés. Il se cachoit pendant le jour dans une espèce de tanière qu'il avoit faite lui-même : il en sortoit le soir ; et, après s'être nettoyé, il commençoit à courir, et couroit ainsi toute la nuit, à droite et à gauche, aussi loin que sa chaîne lui permettoit d'aller; il furetoit par-tout, portant le nez en terre. On lui donnoit chaque soir à manger, et il ne prenoit de nourriture que ce qu'il lui en falloit, sans toucher au reste: il n'aimoit ni la chair, ni le pain, ni quantité d'autres nourritures; ses délices étoient les panais jaunes, les chevrettes crues, les chenilles, et les araignées.... Sur la fin de l'automne on le trouva mort dans sa tanière; il ne put sans doute supporter le froid. Il a le poil du dos d'un châtain foncé, de courtes oreilles, le devant de la tête rond, d'une couleur un peu plus claire que le dos, et le ventre jaune. Sa queue est d'une longueur médiocre, couverte d'un poil brun et court : on y remarque tout autour comme des anneaux jaunâtres. » Nous observerons que, quoique la description et la figure données par Seba s'accordent très bien avec la description et la figure de Her-

nandès, on pourroit néanmoins douter encore que ce fût le même animal, parceque Seba ne fait aucune mention de son odeur détestable, et qu'il est difficile d'imaginer comment il a pu garder dans son jardin, pendant tout un été, une bête aussi puante, et ne pas parler, en la décrivant, de l'incommodité qu'elle a dû causer à ceux qui l'approchoient. On pourroit donc croire que cet animal, donné par Seba sous le nom d'*ysquiepatl*, n'est pas le véritable, ou bien que la figure donnée par Hernandès a été appliquée à l'ysquiepatl, tandis qu'elle appartenoit peut-être à un autre animal: mais ce doute, qui d'abord paroît fondé, ne subsistera plus quand on saura que cet animal ne rend cette odeur empestée que quand il est irrité ou pressé, et que plusieurs personnes en Amérique en ont élevé et apprivoisé.

De ces quatre espèces de moufettes que nous venons d'indiquer sous les noms de *coase*, *conepate*, *chinche*, et *zorille*, les deux dernières appartiennent aux climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, et pourroient bien n'être que deux variétés, et non pas deux espèces différentes. Les deux premières sont du climat tempéré de la Nouvelle-Espagne, de la Louisiane, des Illinois, de la Caroline, etc., et me paroissent être deux espèces distinctes et différentes des deux autres, sur-tout le coase, qui a le caractère particulier de ne porter que quatre ongles aux pieds de devant, tandis que tous les autres en ont cinq. Mais, au reste, ces animaux ont tous

à-peu-près la même figure, le même instinct, la même mauvaise odeur, et ne diffèrent, pour ainsi dire, que par les couleurs et la longueur du poil. Le coase est, comme on vient de le voir, d'une couleur brune assez uniforme, et n'a pas la queue touffue comme les autres. Le conepate a sur un fond de poil noir cinq bandes blanches qui s'étendent longitudinalement de la tête à la queue. Le chinche est blanc sur le dos et noir sur les flancs, avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche qui s'étend depuis le chignon jusqu'au chanfrein du nez; sa queue est très touffue et fournie de très longs poils blancs, mêlés d'un peu de noir. Le zorille, qui s'appelle aussi *mapurita*, paroît être d'une espèce plus petite: il a néanmoins la queue tout aussi belle et aussi fournie que le chinche, dont il diffère par la disposition des taches de sa robe; elle est d'un fond noir, sur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête jusqu'au milieu du dos, et d'autres espèces de bandes blanches transversalement sur les reins, la croupe, et l'origine de la queue, qui est noire jusqu'au milieu de sa longueur, et blanche depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, au lieu que celle du chinche est par-tout de la même couleur. Tous ces animaux sont à-peu-près de la même figure et de la même grandeur que le putois d'Europe: ils lui ressemblent encore par les habitudes naturelles, et les résultats physiques de leur organisation



Vauthier del. Couché fils dir. Cazenave sc.

1. La Mouffette du Chili _ 2. Le Pékan _ 3. Le Vison.
4. La Zibeline.

[illegible]

... demandes [illegible]

... le conquête [illegible]

... gne comme [illegible]

LA [illegible] DU CHILI.

[illegible]

M. Doin[illegible], correspondant [illegible] et que nous avons [illegible] nous a rapporté [illegible] médaille [illegible]

sont aussi les mêmes. Le putois est de tous les animaux de ce continent celui qui répand la plus mauvaise odeur; elle est seulement plus exaltée dans les moufettes, dont les espèces ou variétés sont nombreuses en Amérique, au lieu que le putois est seul de la sienne dans l'ancien continent: car je ne crois pas que l'animal dont Kolbe parle sous le nom de *blaireau puant*, et qui me paroît être une véritable moufette, existe au cap de Bonne-Espérance comme naturel au pays; il se peut qu'il y ait été transporté d'Amérique, et il se peut aussi que Kolbe, qui n'est point exact sur les faits, ait emprunté sa description du P. Zuchel, qu'il cite comme ayant vu cet animal au Brésil. Celui de la Nouvelle-Espagne, que Fernandès indique sous le nom de *ortohua*, me paroît être le même animal que le zorilla du Pérou; et le *tepemaxtla* du même auteur pourroit bien être le conepate, qui doit se trouver à la Nouvelle-Espagne comme à la Louisiane et à la Caroline.

LA MOUFETTE DU CHILI.

Mephitis chilensis. GEOFF.

M. Dombey, correspondant du Cabinet du roi, et que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois, nous a rapporté la dépouille d'un individu de cette

espèce. Cette moufette se trouve au Chili, et appartient à la famille du zorille, du conepate et d'autres animaux appelés *bêtes puantes*, et qui se trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes, sur lesquelles nous n'avons reçu aucune observation particulière, doivent être assez semblables à celles de ces animaux puants, dont elle se rapproche par sa conformation, ainsi que par la distribution de ses couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée étoit mâle. Il avoit la tête large et courte, les oreilles rondes et un peu aplaties, le corps épais et large à l'endroit des reins, les cuisses larges et charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, et les ongles longs, crochus, et recourbés en gouttière[1]. Sa queue, relevée au-dessus du dos comme celle des écureuils, étoit large et garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvroit sa tête, son corps, ses jambes, et le dessus de sa queue vers l'origine de cette partie, avoit en quelques endroits un pouce de longueur, et étoit d'un brun noirâtre et luisant; le reste du poil qui garnissoit sa queue étoit blanc, et l'on voyoit sur le dos deux larges bandes blanches qui se réunissoient en une seule[2].

[1] L'ongle le plus long des pieds de devant avoit onze lignes de longueur; et celui des pieds de derrière cinq lignes.

[2] Cet individu avoit un pied sept pouces trois lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; et la queue étoit longue de sept

LE PEKAN ET LE VISON.

Mustela canadensis. GMEL.—*Mustela Vison.* GMEL.

Il y a long-temps que le nom de *pekan* étoit en usage dans le commerce de la pelleterie du Canada, sans que l'on en connût mieux l'animal auquel il appartient en propre: on ne trouve ce nom dans aucun naturaliste, et les voyageurs l'ont employé indistinctement pour désigner différents animaux, et sur-tout les moufettes; d'autres ont appelé *renard* ou *chat sauvage* l'animal qui doit porter le nom de *pekan*, et il n'étoit possible de tirer aucune connoissance précise des notices courtes et fautives que tous en ont données. Il en est du vison comme du pekan; nous ignorons l'origine de ces deux noms, et personne n'en savoit autre chose, sinon qu'ils appartiennent à deux animaux de l'Amérique septentrionale. Nous les avons trouvés, ces deux animaux, dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il a bien voulu nous les prêter pour les décrire et les faire dessiner.

Le pekan ressemble si fort à la marte, et le vison à la fouine, que nous croyons qu'on peut les regar-

pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil. Les dents manquoient à la dépouille.

der comme des variétés dans chacune de ces espéces[1]; ils ont non seulement la même forme de corps, les mêmes proportions, les mêmes longueurs de queue, la même qualité de poil, mais encore le même nombre de dents et d'ongles, le même instinct, les mêmes habitudes naturelles: ainsi nous nous croyons fondés à regarder le pekan comme une variété dans l'espéce de la marte, et le vison comme une variété dans celle de la fouine, ou du moins comme des espéces si voisines qu'elles ne présentent aucune différence réelle. Le pekan et le vison ont seulement le poil plus brun, plus lustré, et plus soyeux que la marte et la fouine; mais cette différence, comme l'on sait, leur est commune avec le castor, la loutre, et les autres animaux du nord de l'Amérique, dont la fourrure est plus belle que celle de ces mêmes animaux dans le nord de l'Europe.

LA ZIBELINE[2].

Mustela Zibellina. L.

Presque tous les naturalistes ont parlé de la zibeline sans la connoître autrement que par sa four-

[1] Je serois assez porté à croire que l'animal indiqué par Sagard Théodat sous le nom de *ottay* pourroit être le même que le vison.

[2] Marte zibeline; *zobel* en allemand; *sobol* en polonois; *sabbel* en suédois: *sable* en anglois.

rure. M. Gmelin est le premier qui en ait donné la figure et la description : il en vit deux vivantes chez le gouverneur de Tobolsk. « La zibeline ressemble, dit-il, à la marte par la forme et l'habitude du corps, et à la belette par les dents : elle a six dents incisives assez longues, et un peu courbées, avec deux longues dents canines à la mâchoire inférieure, de petites dents très aiguës à la mâchoire supérieure, de grandes moustaches autour de la gueule, les pieds larges et tous armés de cinq ongles. Ces caractères étoient communs à ces deux zibelines : mais l'une étoit d'un brun noirâtre sur tout le corps, à l'exception des oreilles et du dessous du menton, où le poil étoit un peu fauve ; et l'autre, plus petite que la première, étoit, sur tout le corps, d'un brun jaunâtre, avec les oreilles et le dessous du menton d'une nuance plus pâle. Ces couleurs sont celles de l'hiver ; car au printemps elles changent par la mue du poil : la première zibeline, qui étoit d'un brun noir, devint en été d'un jaune brun ; et la seconde, qui étoit d'un brun jaune, devint d'un jaune pâle. J'ai admiré, continue M. Gmelin, l'agilité de ces animaux ; dès qu'ils voyoient un chat, ils se dressoient sur les pieds de derrière comme pour se préparer au combat. Ils sont très inquiets et fort remuants pendant la nuit [1] ; pendant le jour,

[1] Cette inquiétude et ce mouvement pendant la nuit ne sont pas particuliers à la zibeline : j'ai vu la même chose aux hermines que nous avons eues vivantes, et que nous avons nourries pendant plusieurs mois.



au contraire, et sur-tout après avoir mangé, ils dorment ordinairement une demi-heure ou une heure : on peut dans ce temps les prendre, les secouer, les piquer sans qu'ils se réveillent. » Par cette description de M. Gmelin, on voit que les zibelines ne sont pas toutes de la même couleur, et que par conséquent les nomenclateurs qui les ont désignées par les taches et les couleurs du poil ont employé un mauvais caractère, puisque non seulement il change dans les différentes saisons, mais qu'il varie d'individu à individu et de climat à climat[1].

Les zibelines habitent le bord des fleuves, les lieux ombragés, et les bois les plus épais; elles sautent très agilement d'arbre en arbre, et craignent fort le soleil, qui change, dit-on, en très peu de temps la couleur de leur poil. On prétend qu'elles se cachent et qu'elles sont engourdies pendant l'hiver; cependant c'est dans ce temps qu'on les chasse et qu'on les cherche de préférence, parceque leur fourrure est alors bien plus belle et bien meilleure qu'en été. Elles vivent de rats, de poissons, de graines de pin, et de fruits sauvages. Elles sont très ardentes en amour :

[1] Des deux zibelines dont parle M. Gmelin, la première venoit de la province de Tomskien, et la seconde de celle de Beresowien. On trouve aussi, dans sa relation de la Sibérie, que sur la montagne de Sopka-Sinaia il y a des zibelines noires à poil court, auxquelles il est défendu de donner la chasse; qu'une semblable espèce de zibeline se trouve aussi plus avant dans les montagnes, de même que chez les Calmouks-Vrangais.

elles ont pendant ce temps de leur chaleur une odeur très forte, et en tout temps leurs excréments sentent mauvais. On les trouve principalement en Sibérie, et il n'y en a que peu dans les forêts de la grande Russie, et encore moins en Laponie. Les zibelines les plus noires sont celles qui sont les plus estimées. La différence qu'il y a de cette fourrure à toutes les autres c'est qu'en quelque sens qu'on pousse le poil il obéit également, au lieu que les autres poils, pris à rebours, font sentir quelque roideur par leur résistance.

La chasse des zibelines se fait par des criminels confinés en Sibérie, ou par des soldats qu'on y envoie exprès, et qui y demeurent ordinairement plusieurs années: les uns et les autres sont obligés de fournir une certaine quantité de fourrures à laquelle ils sont taxés. Ils ne tirent qu'à balle seule, pour gâter, le moins qu'il est possible, la peau de ces animaux, et quelquefois, au lieu d'armes à feu, ils se servent d'arbalètes et de très petites flèches. Comme le succès de cette chasse suppose de l'adresse, et encore plus d'assiduité, on permet aux officiers d'y intéresser leurs soldats, et de partager avec eux le surplus de ce qu'ils sont obligés de fournir par semaine; ce qui ne laisse pas de leur faire un bénéfice très considérable.

Quelques naturalistes ont soupçonné que la zibeline étoit le *satherius* d'Aristote, et je crois leur conjecture bien fondée. La finesse de la fourrure

de la zibeline indique qu'elle se tient souvent dans l'eau; et quelques voyageurs disent qu'elles ne se trouvent en grand nombre que dans de petites îles, où les chasseurs vont les chercher. D'autre côté Aristote parle du *satherius* comme d'un animal d'eau, et il le joint à la loutre et au castor. On doit encore présumer que, du temps de la magnificence d'Athènes, ces belles fourrures n'étoient pas inconnues dans la Grèce, et que l'animal qui les fournit avoit un nom: or il n'y en aucun qu'on puisse appliquer à la zibeline avec plus de raison que celui de *satherius*, si en effet il est vrai que la zibeline mange du poisson et se tienne assez souvent dans l'eau pour être mise au nombre des amphibies.

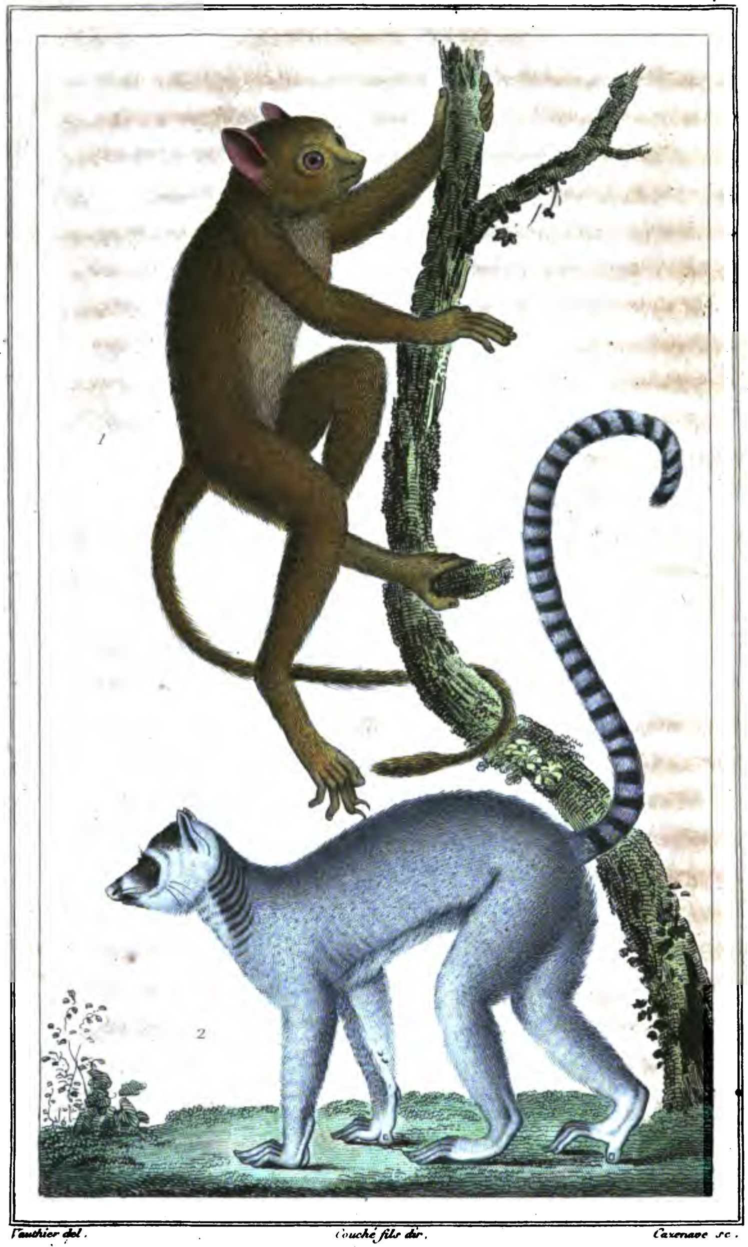
* Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la zibeline que quelques faits rapportés par les voyageurs russes, et qui ont été insérés dans les derniers volumes de l'*Histoire générale des voyages*.

« Les zibelines vivent dans des trous; leurs nids sont ou dans des creux d'arbres, ou dans leurs troncs couverts de mousse, ou sous leurs racines, ou sur des hauteurs parsemées de rochers. Elles construisent ces nids de mousse, de branches, et de gazon. Elles restent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures, en hiver comme en été, et le reste du temps elles vont chercher leur nourriture. En attendant la plus belle saison, elles se nourrissent de belettes, d'hermines, d'écureuils,

et sur-tout de lièvres; mais, dans le temps des fruits, elles mangent des baies et plus volontiers le fruit du sorbier. En hiver elles attrapent des oiseaux et des coqs de bois. Quand il fait de la neige elles se retirent dans leurs trous, où elles restent quelquefois trois semaines. Elles s'accouplent au mois de janvier. Leurs amours durent un mois, et souvent excitent des combats sanglants entre les mâles. Après l'accouplement elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars, et font depuis trois jusqu'à cinq petits, qu'elles allaitent pendant quatre ou six semaines.

« On ne les chasse qu'en hiver, et les chasseurs vont ensemble jusqu'au nombre de quarante à cette chasse; ils y vont en canot, et prennent des provisions pour trois ou quatre mois. Ils ont un chef qui, arrivé au lieu du rendez-vous, ainsi que tous les chasseurs, assigne à chaque bande son quartier, et tous les chasseurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dresser des piéges; chaque chasseur en dresse vingt par jour. On choisit un petit espace auprès des arbres; on l'entoure, à une certaine hauteur, de pieux pointus; on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans; on y laisse une entrée fort étroite, au-dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est suspendue que par un léger morceau de bois; et sitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poisson qu'on a mis pour

amorce, la bascule tombe et la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou bien on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguses ou d'autres peuples sauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne se prennent pas dans les piéges, on a recours aux filets. Quand le chasseur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il la suit jusqu'à son terrier, et l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume; il tend son filet autour de l'endroit où la trace finit, et se tient deux ou trois jours de suite aux aguets avec son chien : ce filet a treize toises de long sur quatre ou cinq pieds de haut. Lorsque la zibeline sort de son terrier, elle manque rarement de se prendre; et quand elle est bien embarrassée dans le filet, les chiens l'étranglent. Si on les voit sur les arbres, on les tue à coups de flèches, dont la pointe est obtuse, pour ne point endommager la peau. La chasse étant finie, on regagne le rendez-vous général, et on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par le dégel. »



Vauthier del. Couché fils dir. Cazenave sc.

1. Le Tarsier — 2. Le Mococo.

LE TARSIER.

Lemur Spectrum. PALL.

Nous avons eu cet animal par hasard, et d'une personne qui n'a pu nous dire ni d'où il venoit ni comment on l'appeloit: cependant il est très remarquable par la longueur excessive de ses jambes de derrière; les os des pieds, et sur-tout ceux qui composent la partie supérieure du tarse, sont d'une grandeur démesurée, et c'est de ce caractère très apparent que nous avons tiré son nom. Le tarsier n'est cependant pas le seul animal dont les jambes de derrière soient ainsi conformées; la gerboise a le tarse encore plus long: ainsi ce nom de *tarsier*, que nous donnons aujourd'hui à cet animal, ne doit être pris que pour un nom précaire, qu'il faudra changer lorsqu'on connoîtra son vrai nom, c'est-à-dire le nom qu'il porte dans le pays qu'il habite. La gerboise se trouve en Égypte, en Barbarie, et aux Indes orientales. J'ai d'abord imaginé que le tarsier pouvoit être du même continent et du même climat, parcequ'au premier coup d'œil il paroît lui ressembler beaucoup. Ces deux animaux sont de la même grandeur; tous deux ne sont pas plus gros qu'un rat de moyenne grosseur; tous deux ont les

jambes de derrière excessivement longues, et celles de devant extrêmement courtes; tous deux ont la queue prodigieusement alongée et garnie de grands poils à son extrémité; tous deux ont de très grands yeux, des oreilles droites, larges, et ouvertes; tous deux ont également la partie inférieure de leurs longues jambes dénuée de poil, tandis que tout le reste de leur corps en est couvert. Ces animaux ayant de commun ces caractères très singuliers, et qui n'appartiennent qu'à eux, il semble qu'on devroit présumer qu'ils sont d'espèces voisines, ou du moins d'espèces produites par le même ciel et la même terre: cependant, en les comparant par d'autres parties, l'on doit non seulement en douter, mais même présumer le contraire. Le tarsier a cinq doigts à tous les pieds; il a, pour ainsi dire, quatre mains, car ces cinq doigts sont très longs et bien séparés: le pouce des pieds de derrière est terminé par un ongle plat; et quoique les ongles des autres doigts soient pointus, ils sont en même temps si courts et si petits qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains. La gerboise au contraire n'a que quatre doigts et quatre ongles longs et courbés aux pieds de devant, et au lieu du pouce il n'y a qu'un tubercule sans ongle: mais ce qui l'éloigne encore plus de notre tarsier c'est qu'elle n'a que trois doigts ou trois grands ongles aux pieds de derrière. Cette différence est trop grande pour qu'on puisse regarder

ces animaux comme d'espèces voisines, et il ne seroit pas impossible qu'ils fussent aussi très éloignés par le climat; car le tarsier avec sa petite taille, ses quatre mains, ses longs doigts, ses petits ongles, sa grande queue, ses longs pieds, semble se rapprocher beaucoup de la marmose, du cayopollin, et d'un autre petit animal de l'Amérique méridionale, dont nous parlerons dans l'article qui suit. L'on voit que nous ne faisons ici qu'exposer nos doutes, et l'on doit sentir que nous aurions obligation à ceux qui pourroient les fixer en nous indiquant le climat et le nom de ce petit animal.

LES MAKIS[1].

Comme l'on a donné le nom de *maki* à plusieurs animaux d'espèces différentes, nous ne pouvons l'employer que comme un terme générique, sous lequel nous comprendrons trois animaux qui se ressemblent assez pour être du même genre, mais qui diffèrent aussi par un nombre de caractères suffisants pour constituer des espèces évidemment différentes. Ces trois animaux ont tous une longue

[1] Il paroît que le mot *maki* a été dérivé de *mocok* ou *maucauc*, qui est le nom que l'on donne communément aux animaux au Mozambique et dans les îles voisines de Madagascar, dont ils sont originaires.



queue, et les pieds comme les singes; mais leur museau est alongé comme celui d'une fouine, et ils ont à la mâchoire inférieure six dents incisives, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Le premier de ces animaux est le mocok [1] ou mococo, que l'on connoît vulgairement sous le nom de *maki à queue annelée*. Le second est le mongous [2], appelé vulgairement *maki brun*: mais cette dénomination a été mal appliquée; car dans cette espèce il y en a de tout bruns, d'autres qui ont les joues et les pieds blancs, encore d'autres qui ont les joues noires et les pieds jaunes. Le troisième est le vari, appelé par quelques uns *maki-pie*: mais cette dénomination a été mal appliquée; car dans cette espèce, outre ceux qui sont pies, c'est-à-dire blancs et noirs, il y en a de tout blancs et de tout noirs. Ces quatre animaux sont tous originaires des parties de l'Afrique orientale, et notamment de Madagascar, où on les trouve en grand nombre.

Le mococo (*Lemur Catta*. L.) est un joli animal, d'une physionomie fine, d'une figure élégante et svelte, d'un beau poil toujours propre et lustré: il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derrière, qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, par sa belle et grande queue, qui est toujours relevée,

[1] *Mocok* ou *mococo*, nom de cet animal sur les côtes orientales de l'Afrique, et que nous avons adopté.

[2] Nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

toujours en mouvement, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs et blancs, tous bien distincts et bien séparés les uns des autres. Il a les mœurs douces; et, quoiqu'il ressemble en beaucoup de chose aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté il vit en société, et on le trouve à Madagascar par troupes de trente ou quarante. Dans celui de captivité, il n'est incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne : c'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne; car, quoique très vif et très éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage, il s'apprivoise assez pour qu'on puisse le laisser aller et venir sans craindre qu'il s'enfuie. Sa démarche est oblique comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds : il saute de meilleure grace et plus légèrement qu'il ne marche. Il est assez silencieux, et ne fait entendre sa voix que par un cri court et aigu qu'il laisse, pour ainsi dire, échapper lorsqu'on le surprend ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné et appuyé sur sa poitrine. Il n'a pas le corps plus gros qu'un chat, mais il l'a plus long, et il paroît plus grand parcequ'il est plus élevé sur ses jambes. Son poil, quoique très doux au toucher, n'est pas couché, et se tient assez fermement droit. Le mococo a les parties de la génération petites et cachées, au lieu que le mangous a des testicules prodigieux pour sa taille, et extrêmement apparents.

Le mongous (*Lemur Mongos*. L.) est plus petit que le mococo ; il a, comme lui, le poil soyeux et assez court, mais un peu frisé : il a aussi le nez plus gros que le mococo, et assez semblable à celui du vari. J'ai eu chez moi pendant plusieurs années un de ces mongous qui étoit tout brun ; il avoit l'œil jaune, le nez noir, et les oreilles courtes : il s'amusoit à manger sa queue, et en avoit ainsi détruit les quatre ou cinq dernières vertébres. C'étoit un animal fort sale et assez incommode : on étoit obligé de le tenir à la chaîne, et, quand il pouvoit s'échapper il entroit dans les boutiques du voisinage pour chercher des fruits, du sucre, et sur-tout des confitures, dont il ouvroit les boîtes : on avoit bien de la peine à le reprendre, et il mordoit cruellement alors ceux qu'il connoissoit le mieux. Il avoit un petit grognement presque continuel ; et, lorsqu'il s'ennuyoit et qu'on le laissoit seul il se faisoit entendre de fort loin par un coassement tout semblable à celui de la grenouille. C'étoit un mâle, et il avoit les testicules extrêmement gros pour sa taille : il cherchoit les chattes, et même se satisfaisoit avec elles, mais sans accouplement intime et sans production. Il craignoit le froid et l'humidité ; il ne s'éloignoit jamais du feu et se tenoit debout pour se chauffer. On le nourrissoit avec du pain et des fruits. Sa langue étoit rude comme celle d'un chat ; et, si on le laissoit faire, il léchoit la main jusqu'à la faire rougir, et finissoit souvent par l'entamer avec les dents.

Le froid de l'hiver 1750 le fit mourir, quoiqu'il ne fût pas sorti du coin du feu. Il étoit très brusque dans ses mouvements, et fort pétulant par instants; cependant il dormoit souvent le jour, mais d'un sommeil léger que le moindre bruit interrompoit.

Il y a dans cette espèce du mougous plusieurs variétés non seulement pour le poil, mais pour la grandeur : celui dont nous venons de parler étoit tout brun, et de la taille d'un chat de moyenne grosseur. Nous en connoissons de plus grands et de bien plus petits : nous en avons vu un qui, quoique adulte, n'étoit pas plus gros qu'un loir. Si ce petit mongous n'étoit pas ressemblant en tout au grand, il seroit sans contredit d'une espèce différente : mais la ressemblance entre ces deux individus nous a paru si parfaite, à l'exception de la grandeur, que nous avons cru devoir les réduire tous deux à la même espèce, sauf à les distinguer dans la suite par un nom différent, si l'on vient à acquérir la preuve que ces deux animaux ne se mêlent point ensemble, et qu'ils soient aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par la grandeur.

Le vari[1] (*Lemur Macaco*. L.) est plus grand, plus fort, et plus sauvage que le mococo; il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté.

[1] Flacourt, qui appelle le mococo *vari*, donne à celui-ci le nom de *varicossy*. Il y a toute apparence que *cossy* est une épithète augmentative pour la grandeur, la force, ou la férocité de cet animal, qui diffère en effet du mococo par ces attributs et par plusieurs autres.



Les voyageurs disent que « ces animaux sont furieux comme des tigres, et qu'ils font un tel bruit dans les bois que, s'il y en a deux, il semble qu'il y en ait un cent, et qu'ils sont très difficiles à apprivoiser[1]. » En effet la voix du vari tient un peu du rugissement du lion, et elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la première fois : cette force étonnante de voix dans un animal qui n'est que de médiocre grandeur dépend d'une structure singulière dans la trachée-artère, dont les deux branches s'élargissent et forment une large concavité avant d'aboutir aux bronches du poumon. Il diffère donc beaucoup du mococo par le naturel, aussi bien que par la conformation ; il a en général le poil beaucoup plus long, et en particulier une espèce de cravate de poils encore plus longs, qui lui environne le cou, et qui fait un caractère très apparent par lequel il est aisé de le reconnoître ; car au reste il varie du blanc au noir et au pie par la couleur du poil, qui, quoique long et très doux, n'est pas couché en arrière, mais s'élève presque perpendiculairement sur la peau. Il a le museau plus gros et plus long à proportion que le mococo, les oreilles beaucoup plus courtes et bordées de longs poils, les yeux d'un jaune orangé si foncé qu'ils paroissent rouges.

Les mococos, les mongous, et les varis sont du

[1] Lorsque cet animal est pris jeune, il perd apparemment toute sa férocité, et il paroît aussi doux que le mococo.

même pays, et paroissent être confinés à Madagascar, au Mozambique, et aux terres voisines de ces îles : il ne paroît, par aucun témoignage des voyageurs, qu'on les ait trouvés nulle part ailleurs ; il semble qu'ils soient dans l'ancien continent ce que sont dans le nouveau les marmoses, les cayopollins, les phalangers, qui ont quatre mains comme les makis, et qui, comme tous les autres animaux du Nouveau-Monde, sont fort petits en comparaison de ceux de l'ancien : et, à l'égard de la forme, les makis semblent faire la nuance entre les singes à longue queue et les animaux fissipèdes ; car ils ont quatre mains et une longue queue comme ces singes, et en même temps ils ont le museau long comme les renards ou les fouines : cependant ils tiennent plus des singes par les habitudes essentielles ; car, quoiqu'ils mangent quelquefois de la chair, et qu'ils se plaisent aussi à épier les oiseaux, ils sont cependant moins carnassiers que frugivores, et ils préfèrent même, dans l'état de domesticité, les fruits, les racines, et le pain, à la chair cuite ou crue.

Sur le Mococo.

* Les mococos ou makis-mococos sont plus jolis et plus propres que les mongous ; ils sont aussi plus familiers, et paroissent plus sensibles : ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très doux et même caressants ; et quel-



ques observateurs ont remarqué qu'ils avoient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, et ils étendent les bras en regardant cet astre: ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration, qui les occupe pendant des heures entières; car ils se tournent vers le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai nourri un, dit M. de Manoncourt, pendant long-temps à Cayenne, où il avoit été apporté par un vaisseau venant des Moluques. Ce qui me détermina à en faire l'emplette ce fut sa constance à ne pas changer de situation devant le soleil. Il étoit sur la dunette du vaisseau; et je le vis pendant une heure toujours étendant les bras vers le soleil, et l'on m'assura qu'ils avoient tous cette même habitude dans les Indes orientales. »

Il me paroît que cette habitude, observée par M. de Manoncourt, vient de ce que ces animaux sont très frileux. Le mongous que j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne se tenoit toujours assis très près du feu, et étendoit les bras pour les chauffer de plus près. Ainsi je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.

Sur le grand Mongous.

* Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit étoit de la taille d'un chat : ce n'étoit qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure étoit au moins d'un tiers plus grand ; et cette différence ne pouvoit provenir ni de l'âge, puisque j'avois fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étoient mâles : ce n'étoit donc qu'une variété peut-être individuelle ; car du reste ils se ressembloient si fort qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avoient apporté à Paris lui donnoient le nom de *maki-cochon*. Il ne différoit du premier que par le poil de la queue, qui étoit beaucoup moins touffu et plus laineux, et par la forme de la queue, qui alloit en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité ; au lieu que, dans le mangous, la queue paroît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre ; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paroissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes et séparées.

LE LORIS[1].

Lemur gracilis. L.

Le loris est un petit animal qui se trouve à Ceylan, et qui est très remarquable par l'élégance de sa figure et la singularité de sa conformation. Il est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur : il a neuf vertèbres lombaires, au lieu que tous les autres animaux n'en ont que cinq, six, ou sept, et c'est de là que dépend l'alongement de son corps, qui paroît d'autant plus long qu'il n'est pas terminé par une queue. Sans ce défaut de queue et cet excès de vertèbres on pourroit le comprendre dans la liste des makis ; car il leur ressemble par les mains et les pieds, qui sont à-peu-près conformés de même, et aussi par la qualité du poil, par le nombre des dents, et par le museau pointu. Mais indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer, et qui l'éloigne beaucoup des makis, il a encore d'autres attributs particuliers : sa tête est tout-à-fait ronde, et son museau est presque perpendiculaire sur cette sphère ; ses yeux sont exces-

[1] *Loris, loeris,* nom que les Hollandois ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

sivement gros et très voisins l'un de l'autre; ses oreilles larges et arrondies sont garnies en dedans de trois oreillons en forme de petite conque. Mais ce qui est encore plus remarquable, et peut-être unique, c'est que la femelle urine par le clitoris, qui est percé comme la verge du mâle, et que ces deux parties se ressemblent parfaitement, même pour la grandeur et la grosseur.

M. Linnæus a donné une courte description de cet animal, qui nous a paru très conforme à la nature; il est aussi fort bien représenté dans l'ouvrage de Seba, et il nous paroît que c'est le même animal dont parle Thévenot dans les termes suivants: « Je vis au Mogol des singes dont on faisoit grand cas, qu'un homme avoit apportés de Ceylan; on les estimoit parcequ'ils n'étoient pas plus gros que le poing, et qu'ils sont d'une espèce différente des singes ordinaires; ils ont le front plat, les yeux ronds et grands, jaunes et clairs, comme ceux de certains chats; leur museau est fort pointu, et le dedans des oreilles est jaune; ils n'ont point de queue... Quand je les examinai, ils se tenoient sur les pieds de derrière, et s'embrassoient souvent, regardant fixement le monde sans s'effaroucher. »

LE LORIS DE BENGALE.

Lemur tardigradus. L.

Nous donnons ici (voy. *planche 49*), sous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paroît d'une espèce voisine de celle du précédent. Nous avons fait copier la figure de celui-ci sur la gravure que M. Vosmaër en a donnée planche VI, sous le nom de *paresseux pentadactyle du Bengale* : il en donne une description que je crois devoir rapporter ici. « On peut suffisamment juger de la grandeur de cet animal si je dis que sa longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'anus, est de treize pouces. La figure qu'on en donne ici, et qui est très exacte, montre quelle est la conformation de tout le corps. Il a la tête presque ronde, n'ayant que le museau qui soit un peu pointu. Les oreilles sont fort minces, ovales, et droites, mais presque entièrement cachées sous le poil laineux, et en dedans aussi velues. Les yeux sont placés sur le devant du front, immédiatement au-dessus du nez et tout proche l'un de l'autre; ils sont parfaitement orbiculaires et fort gros à proportion du corps : leur couleur est le brun obscur. La prunelle étoit fort petite de jour, quand on éveilloit l'animal; mais

elle grossissoit par degrés à un point considérable. Lorsqu'il s'éveilloit le soir, et qu'on apportoit la chandelle, on voyoit également cette prunelle s'étendre et occuper à-peu-près toute la rondeur de l'œil. Le nez est petit, aplati en devant, et ouvert sur les côtés.

« La mâchoire inférieure a au-devant du museau quatre dents incisives étroites et plates, suivies, des deux côtés, d'une plus grande, et enfin deux grosses dents canines. Après la dent canine viennent, de chaque côté encore, deux dents rondes et pointues, faisant ainsi en tout douze dents. Du reste, pour autant que j'ai pu voir dans le museau, il y a de chaque côté deux ou trois mâchelières. La mâchoire supérieure n'a au-devant, dans le milieu, que deux petites dents écartées; un peu plus loin deux petites dents canines, une de chaque côté; encore deux dents plus petites et deux ou trois mâchelières; ce qui fait en tout huit dents, sans compter les mâchelières. La langue est passablement épaisse et longue, arrondie au-devant et rude.

« Le poil est assez long, fin, et laineux, mais rude au toucher. Sa couleur est en général le gris ou cendré jaunâtre clair, un peu plus roux sur les flancs et aux jambes. Autour des yeux et des oreilles la couleur est aussi un peu plus foncée, et depuis la tête tout le long du dos règne une raie brune.

« Cet animal a une apparence de queue d'environ deux ou trois lignes de longueur.

« Les doigts des pieds de devant sont au nombre de cinq; le pouce est plus gros que les autres doigts, dont celui du milieu est le plus long; les ongles sont comme ceux de l'homme.

« Les doigts des pieds de derrière sont conformés de même, à l'exception que, dans ceux-ci, l'ongle du doigt antérieur est fort long, et se termine en pointe aiguë. Les doigts me paroissent tous avoir trois articulations; ils sont tant soit peu velus en dessus, mais sans poil en dessous, et garnis d'une forte pellicule brune.

« La longueur des pieds de devant est d'environ six pouces, et celle des pieds de derrière d'environ huit pouces. Il m'a paru être du sexe masculin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par la description de M. Vosmaër, il me paroît que cet animal, qu'il nomme mal-à-propos *le paresseux de Bengale*, approche plus de l'espèce du loris que de celle d'aucun autre animal, et que ces deux loris se trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de *paresseux*, ni les confondre avec l'unau et l'aï qui portent ce nom de *paresseux*, et qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections, auxquelles je vais répondre. Il dit, page 7 : « M. de Buffon nie que l'animal qu'on nomme proprement *paresseux* se trouve dans l'ancien monde; en quoi il se trompe. »

RÉPONSE. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal qu'on nomme proprement *paresseux*: j'ai seulement dit que l'unau et l'aï, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de *paresseux*, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent; et je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit « que Seba donne deux paresseux de Ceylan, la mère avec son petit, qui, à la figure, paroissent être de l'espèce de l'unau que M. de Buffon prétend n'exister que dans le Nouveau-Monde. J'ai moi-même acheté, dit M. Vosmaër, le plus grand des deux; savoir, la mère, représentée dans Seba, planche XXXIV, et l'on doit avouer qu'il n'y a guère de différence entre ces paresseux que Seba dit être de Ceylan. La tête du premier me paroît seulement un peu plus arrondie et un peu plus remplie, ou moins enfoncée auprès du nez, que dans le dernier. Je conviens qu'il est étonnant de voir tant de ressemblance entre deux animaux de contrées aussi éloignées que l'Asie et l'Amérique.... L'on peut objecter à cela, comme M. de Buffon semble l'insinuer, que ce paresseux peut avoir été transporté de l'Amérique en Asie; c'est ce qui n'est nullement croyable.... Valentyn dit que ce paresseux se trouve aux Indes orientales; et Seba, qu'il l'a reçu de Ceylan..... Laissons au temps à découvrir si le paresseux de Seba, qui ressemble si bien à ce-

lui des Indes occidentales, se trouve réellement aussi dans l'île de Ceylan. »

RÉPONSE. Le temps ne découvrira que ce qui est déjà découvert sur cela ; c'est-à-dire que l'unau et l'aï d'Amérique ne se sont point trouvés et ne se trouveront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Seba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau, et je l'ai remarqué très précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Seba. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Seba, la mère et le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, et que très réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaër, page 7, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi : ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, et que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement et sans raison que M. Vosmaër parle de ce fait comme d'une sup-

position idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition qu'une vérité acquise et confirmée par une si grande multitude d'observations. Ce n'est pas que, philosophiquement parlant, il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions, mais jusqu'à présent l'on n'en connoît aucune, et le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër n'est point du tout de l'espèce ni du genre du paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds et les ongles sont conformés très différemment de ceux de cet animal du Bengale : il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup d'œil de comparaison sur les figures de l'unau et de l'aï d'Amérique, et sur celle de ce prétendu paresseux d'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes et même très éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même, page 10, qu'au premier coup d'œil son paresseux pentadactyle et le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris ; et quand même il en différeroit beaucoup plus il n'en seroit pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale n'est ni un unau ni un aï, et que par conséquent il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres n'existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son paresseux pentadactyle et ces animaux de l'Amérique ne font rien

contre le fait; et il est bien démontré, par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par le climat; car je ne nie pas que ce pentadactyle de Bengale ne puisse être aussi lent, aussi lourd, et aussi paresseux que les paresseux d'Amérique: mais cela ne prouve pas que ce soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, etc. C'est comme si l'on disoit que les grandes gazelles et les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment et se nourrissent de même, etc. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *didactyle* de Seba, qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette espèce (le didactyle) lui étoit inconnue. Il paroît donc évidemment démontré que l'unau et l'aï d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, et que le paresseux pentadactyle est un animal d'une espèce très différente des paresseux d'Amérique; et c'est tout ce que j'avois à prouver: je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnoîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaër a faites sur le naturel et les mœurs de ce loris de Bengale.

« Je reçus, dit-il, cet animal singulier le 25 juin

1768.... La curiosité de l'observer de près m'engagea, malgré son odeur désagréable, à le prendre dans ma chambre.... Il dormoit tout le jour et jusque vers le soir; et, se trouvant ici en été, il ne s'éveilloit qu'à huit heures et demie du soir. Enfermé dans une cage de forme carrée oblongue, garnie d'un treillis de fer, il dormoit constamment assis sur son derrière tout auprès du treillis, la tête penchée en avant entre les pattes antérieures repliées contre le ventre. Dans cette attitude il se tenoit toujours en dormant très fortement attaché au treillis par les deux pattes de derrière, et souvent encore par une des pattes antérieures; ce qui me fait soupçonner que l'animal d'ordinaire dort sur les arbres, et se tient attaché aux branches. Son mouvement, étant éveillé, étoit extrêmement lent, et toujours le même depuis le commencement jusqu'à la fin : se traînant de barre en barre, il en empoignoit une par le haut avec les pattes antérieures, et ne la quittoit jamais qu'une de ses pattes de devant n'eût saisi lentement et bien fermement une autre barre du treillis. Quand il rampoit à terre sur le foin, il se mouvoit avec la même lenteur, posant un pied après l'autre, comme s'il eût été perclus; et dans ce mouvement il n'élevoit le corps que tant soit peu, et ne faisoit que se traîner en avant, de sorte que souvent il y avoit à peine un doigt de distance entre son ventre et la terre. En vain le chas-

soit-on en poussant un bâton à travers le treillis, il ne lâchoit pas pour cela prise; si on le poussoit trop rudement il mordoit le bâton, et c'étoit là toute sa défense.

« Sur le soir il s'éveilloit peu à peu, comme quelqu'un dont on interromproit le sommeil, après avoir veillé long-temps. Son premier soin étoit de manger; car, de jour, les momens étoient trop précieux pour les ravir à son repos. Après s'être acquitté de cette fonction, assez vite encore pour un paresseux comme lui, il se débarrassoit du souper de la veille. Son urine avoit une odeur forte, pénétrante, et désagréable: sa fiente ressembloit à de petites crottes de brebis. Son aliment ordinaire, au rapport du capitaine du vaisseau qui l'avoit pris à bord, n'étoit que du riz cuit fort épais, et jamais on ne le voyoit boire.

« Persuadé que cet animal ne refuseroit pas d'autre nourriture, je lui donnai une branche de tilleul avec ses feuilles; mais il la rejeta. Les fruits, tels que les poires et les cerises, étoient plus de son goût. Il mangeoit volontiers du pain sec et du biscuit; mais si on les trempoit dans l'eau il n'y touchoit pas. Chaque fois qu'on lui présentoit de l'eau il se contentoit de la flairer sans en boire. Il aimoit à la fureur les œufs... Souvent, quand il mangeoit, il se servoit de ses pattes et de ses doigts de devant comme les écureuils. Je jugeai par l'expérience des œufs qu'il pourroit manger aussi des oiseaux : en effet,

lui ayant donné un moineau vivant, il le tua d'abord d'un coup de dent, et le mangea tout entier fort goulument... Curieux d'éprouver si les insectes étoient aussi de son goût, je lui jetai un hanneton vivant; il le prit dans sa patte, et le mangea en entier. Je lui donnai ensuite un pinson, qu'il mangea aussi avec beaucoup d'appétit; après quoi il dormit le reste de la journée.

« Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux heures après minuit; mais dès les six heures et demie du matin on le trouvoit profondément endormi, au point qu'on pouvoit nettoyer sa cage sans troubler son repos. Pendant le jour, étant éveillé, à force d'être agacé, il se fâchoit et mordoit le bâton; mais le tout avec un mouvement lent, et sous le cri continuel et réitéré d'*aï, aï, aï*, traînant fort long-temps chaque *aï* d'un son plaintif, langoureux, et tremblant, de la manière qu'on le rapporte du même paresseux d'Amérique. Après l'avoir ainsi long-temps tourmenté et bien éveillé, il rampoit deux ou trois tours dans sa cage, mais se rendormoit tout de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri et dans la lenteur de l'aï de l'Amérique, qui a porté M. Vosmaër à croire que c'étoit le même animal; mais je le répete encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose et dit à ce sujet on ne peut conclure autre chose, si-

non qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de *paresseux* qu'on peut leur donner en commun ne prouve nullement que ce soient des animaux du même genre.

Au reste cet animal auquel nous avons donné la dénomination de *loris de Bengale*, parceque nous n'en connoissons pas le nom propre, se trouve ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. Daubenton a donné la description, et qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, et qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henri Tesdorpf, savant naturaliste de Lubeck. « Cette dent, dit-il, m'a été envoyée de la Chine; elle est d'un animal peut-être encore inconnu à tous les naturalistes; elle a la plus parfaite ressemblance avec les dents canines de l'hippopotame, dont je possède une tête complète dans sa peau. Autant que j'ai pu juger de la dernière dent, aussi jolie et complète que petite, quoiqu'elle ne pèse pas quatorze grains, elle semble avoir tout son accroissement, parceque l'animal dont elle est prise l'a déja usée à proportion aussi fort que l'hippopotame le plus grand les siennes. Le noir qu'on voit à chaque côté de la pointe de la dent semble prouver qu'elle n'est pas d'un animal jeune. L'émail est

aussi précisément de la même espèce que celui des dents canines de l'hippopotame; ce qui me faisoit présumer que ce très petit animal est cependant de la même classe que l'hippopotame, qui est si gros[1]. »

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf que je ne connoissois point l'animal auquel avoit appartenu cette dent; et ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connoissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon. Nous donnons ici la figure de cette tête et de cette dent.

C'est au premier loris que j'ai décrit, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de *thevangue*, que M. le chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, et sur lequel il a bien voulu nous donner les notices suivantes :

« Le thevangue qui, selon M. d'Obsonville, s'appelle aussi dans l'Inde *le tâtonneur*, et *tongre* en tamoul, vit retiré dans les rochers et les bois les plus solitaires de la partie méridionale de l'Inde, ainsi qu'à Ceylan : malgré quelques rapports d'organisation, il n'appartient ni à l'espèce du singe ni à celle du maki; il est, à ce qu'on croit, peu multiplié.

« En 1775 j'eus occasion d'acheter un thevangue. Il avoit, étant debout, un peu moins d'un pied de haut; mais on dit qu'il y en a de plus grands : ce-

[1] Lettre de M. Tesdorpf à M. de Buffon, de Lubeck en 1771.

pendant le mien paroissoit être tout formé; car, pendant près d'un an que je l'ai eu, il n'a point pris d'accroissement.

« La partie postérieure de sa tête, ainsi que ses oreilles, paroissoient assez semblables à celles d'un singe; mais il avoit le front à proportion plus large, et aplati; son museau, aussi effilé et plus court que celui d'une fouine, se relevoit au-dessus des yeux, à-peu-près comme celui des chiens épagneuls que l'on tire d'Espagne. Sa bouche, très fendue et bien garnie de dents, étoit armée de quatre canines longues et aiguës. Ses yeux étoient grands et à fleur de tête; l'iris en paroissoit d'un gris brun mêlé d'une teinte jaunâtre. Il avoit le cou court, le corps très alongé. Sa grosseur au-dessus des hanches étoit de moins de trois pouces de circonférence. Je le fis châtrer: ses testicules, quoique proportionnellement fort gros, étoient absolument renfermés dans la capacité du bas-ventre, sa verge étoit détachée et couverte de son prépuce comme celle de l'homme.... Il n'avoit point de queue: ses fesses étoient charnues et sans callosités; leur carnation est d'une blancheur douce et agréable; sa poitrine étoit large; ses bras, ses mains et ses jambes, paroissent être bien formés: cependant les doigts en sont écartés comme ceux des singes. Le poil de la tête et du dos est d'un gris sale tirant un peu sur le fauve; celui de la partie antérieure du corps est moins épais, et presque blanchâtre.

« Sa démarche a quelque chose de contraint; elle est lente au point de parcourir au plus quatre toises en une minute: ses jambes étoient trop longues à proportion du corps pour qu'il pût courir commodément comme les autres quadrupèdes; il alloit plus librement debout, lors même qu'il emportoit un oiseau entre ses pattes de devant.

« Il faisoit quelquefois entendre une sorte de modulation ou de sifflement assez doux: je pouvois aisément distinguer le cri du besoin, du plaisir, de la douleur, et même celui du chagrin ou de l'impatience. Si, par exemple, j'essayois de retirer sa proie, alors ses regards paroissoient altérés; il poussoit une sorte d'inspiration de voix tremblante et dont le son étoit aigu. Les Indiens disent qu'il s'accouple en se tenant accroupi, et en se serrant face à face avec sa femelle.

Le thevangue diffère beaucoup des singes par l'extérieur de sa conformation, mais encore plus par le caractère et les habitudes: il est né mélancolique, silencieux, patient, carnivore, et noctambule, vivant isolé avec sa petite famille; tout le jour il reste accroupi, et dort la tête appuyée sur ses deux mains réunies entre les cuisses. Mais, au milieu du sommeil, ses oreilles sont très sensibles aux impressions du dehors, et il ne néglige point l'occasion de saisir ce qui vient se mettre à sa portée. Le grand soleil paroît lui déplaire; et cependant il ne paroît pas que la pupille de ses yeux se resserre

ou soit fatiguée par le jour qui entre dans les appartements.

« Celui que je nourrissois fut d'abord mis à l'attache, et ensuite on lui donna la liberté. A l'approche de la nuit il se frottoit les yeux; ensuite, en portant attentivement ses regards de tous côtés, il se promenait sur les meubles, ou plutôt sur des cordes que j'avois disposées à cet effet. Un peu de laitage et quelques fruits bien fondants ne lui déplaisoient pas; mais il n'étoit friand que de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apercevoit quelqu'un de ces derniers objets, il s'approchoit d'un pas alongé et circonspect, tel que celui de quelqu'un qui marche en tâtonnant et sur la pointe des pieds pour aller en surprendre un autre. Arrivé environ à un pied de distance de sa proie, il s'arrêtoit; alors, se levant droit sur ses jambes, il avançoit d'abord en étendant doucement ses bras, puis tout-à-coup il la saisissoit et l'étrangloit avec une prestesse singulière.

« Ce malheureux petit animal périt par accident. Il me paroissoit fort attaché; j'avois l'usage de le caresser après lui avoir donné à manger. Les marques de sa sensibilité consistoient à prendre le bout de ma main et à le serrer contre son sein, en fixant ses yeux à demi ouverts sur les miens. »

LE PETIT MAKI GRIS.

Ce joli petit animal a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds, et les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat, et doux au toucher. Sa queue est très longue, garnie d'un poil doux et laineux, comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du mococo, tant par la forme extérieure que par ses attitudes et la légèreté de ses mouvements : cependant le mococo paroît être plus haut de jambes. Dans tous deux les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parceque le poil, qui a un duvet gris de souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, et quatre sous le ventre : tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en bas, est blanc ; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre et de grisâtre sous le ventre, au-dedans des cuisses et des jambes.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur de cet animal, mesuré en ligne droite..	»	10	3
Suivant la courbure du corps	1	2	»
Longueur de la tête depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput........	»	2	5

La tête est fort large au front et fort pointue au museau; ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit et ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds et saillants.

	pieds.	pouc.	lign.
Les oreilles ont de hauteur	»	»	9
Largeur	»	»	7

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges et comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas et arrondies au bout; elles sont couvertes et bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles, et les côtés des joues, sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes.

	pieds.	pouc.	lign.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet	»	1	4
Les doigts en sont minces et alongés; les deux du milieu, qui sont les plus grands, ont	»	1	»
Les deux autres, qui sont les plus courts, n'ont que	»	»	4
Le pouce a	»	»	5 ½
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts	»	2	8
Le second doigt externe, qui est le plus grand, a	»	»	9
Le pouce, qui est large et plat, a	»	»	8

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince et crochu; les autres ont l'ongle plat et alongé : les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur : elle est

1.

2.

Vauthier del. Couché fils dir. Villeret fils sc.



1. Le Vari — 2. Le Loris du Bengale.

également grosse et couverte d'un poil laineux et de la même couleur que le corps : les plus grands poils de l'extrémité de cette queue, où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.

LE VARI,

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

Je crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris un autre maki que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, et qui ne diffère du premier que par la teinte et la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux et laineux, mais plus touffu et en flocons conglomérés; ce qui fait paroître son corps large et gros. La tête est large, assez petite et courte : il n'a pas le museau aussi alongé que le vari, le mongous, et le mococo. Les yeux sont très gros, et les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière; ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très élevé, comme dans le mococo. La queue est longue de dix pouces dix lignes, couverte d'un poil touffu, et de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut couvre le nez, les naseaux, et une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts et les ongles sont noirs. Le pouce des pieds de derrière est grand et assez gros, avec un ongle large, mince, et plat: ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général la couleur du poil de l'animal est brune et d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différents endroits, parceque les poils sont bruns dans leur longueur, et fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras et des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses, et une partie des jambes; un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras et des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve, qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

NOMENCLATURE DES SINGES.

Comme endoctriner des écoliers, ou parler à des hommes, sont deux choses différentes ; que les premiers reçoivent sans examen, et même avec avidité, l'arbitraire comme le réel, le faux comme le vrai, dès qu'il leur est présenté sous la forme de documents ; que les autres, au contraire, rejettent avec dégoût ces mêmes documents, lorsqu'ils ne sont pas fondés ; nous ne nous servirons d'aucune des méthodes qu'on a imaginées pour entasser sous le même nom de *singes* une multitude d'animaux d'espèces différentes et même très éloignées.

J'appelle *singe* un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts, et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds. Cette définition, tirée de la nature même de l'animal et de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long, tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus ou pointus, tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds. D'après cette notion fixe et précise, voyons combien il existe d'espèces d'animaux auxquels on doive don-

ner le nom de *singe*. Les anciens n'en connoissoient qu'une seule; le *pithécos* des Grecs, le *simia* des Latins, est un *singe*, un vrai *singe*, et c'est celui sur lequel Aristote, Pline, et Galien, ont institué toutes les comparaisons physiques et fondé toutes les relations du singe à l'homme; mais ce pithèque, ce singe des anciens, si ressemblant à l'homme par la conformation extérieure, et plus semblable encore par l'organisation intérieure, en diffère néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en est cependant ici pas moins essentiel; c'est la grandeur. La taille de l'homme en général est au-dessus de cinq pieds: celle du pithèque n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur; aussi ce singe eût-il été plus ressemblant à l'homme, les anciens auroient eu raison de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pygmée capable tout au plus de combattre avec les grues, tandis que l'homme sait dompter l'éléphant et vaincre le lion.

Mais depuis les anciens, depuis la découverte des parties méridionales de l'Afrique et des Indes, on a trouvé un autre singe avec cet attribut de grandeur, un singe aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles, un singe qui sait porter des armes, qui se sert de pierres pour attaquer, et de bâtons pour se défendre, et qui d'ailleurs ressemble encore à l'homme plus que le pithèque; car, indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que sa

face est aplatie, que ses bras, ses mains, ses doigts, ses ongles, sont pareils aux nôtres, et qu'il marche toujours debout, il a une espèce de visage, des traits approchants de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton, et du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature : aussi les habitants de son pays, les Indiens policés, n'ont pas hésité de l'associer à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, tandis que les nègres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces singes, et qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*pongo*), un nom de bête et non pas d'homme; et cet orang-outang ou ce pongo n'est en effet qu'un animal, mais un animal très singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnoître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.

Voilà donc deux animaux, le pithèque et l'orang-outang, auxquels on doit appliquer le nom de *singe*, et il y en a un troisième auquel on ne peut guère le refuser, quoiqu'il soit difforme, et par rapport à l'homme, et par rapport au singe. Cet animal, jusqu'à présent inconnu, et qui a été apporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres, et a la face aplatie : il est aussi sans queue; mais ses bras, au lieu d'être proportion-

nés comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'orang-outang ou du pithèque, à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée que l'animal étant debout sur ses deux pieds il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps et sans plier les jambes. Ce singe est le troisième et le dernier auquel on doive donner ce nom ; c'est, dans ce genre, une espèce monstrueuse, hétéroclite, comme l'est dans l'espèce humaine la race des hommes à grosses jambes, dite *de Saint-Thomas*.

Après les singes se présente une autre famille d'animaux que nous indiquerons sous le nom générique de *babouin;* et, pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le babouin est un animal à queue courte, à face alongée, à museau large et relevé, avec des dents canines plus grosses à proportion que celles de l'homme, et des callosités sur les fesses. Par cette définition, nous excluons de cette famille tous les singes qui n'ont point de queue, toutes les guenons, tous les sapajous, et sagouins qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont aussi longue ou plus longue que le corps, et tous les makis, loris, et autres quadrumanes qui ont le museau mince et pointu. Les anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux : Aristote est le seul qui paroît avoir désigné l'un de ces babouins par le nom de *simia porcaria* [1];

[1] Cette dénomination, *simia porcaria*, qui ne se trouve que dans Aristote, et qui n'a été employée par aucun autre auteur, étoit néan-

encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte. Les Italiens sont les premiers qui l'aient nommé *babuino*: les Allemands l'ont appelé *bavion*; les François *babouin*; et tous les auteurs qui, dans ces derniers siècles, ont écrit en latin, l'ont désigné par le nom *papio*: nous l'appellerons nous-mêmes *papion*, pour le distinguer des autres babouins qu'on a trouvés depuis dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes. Nous connoissons trois espèces de ces animaux : 1° le *papion* ou *babouin* proprement dit, dont nous venons de parler, qui se trouve en Libye, en Arabie, etc., et qui vraisemblablement est le *simia porcaria* d'Aristote; 2° le *mandrill*, qui est un babouin encore plus grand que le papion, avec la face violette, le nez et les joues sillonnées de rides profondes et obliques, qui se trouve en Guinée et dans les parties les plus chaudes de l'Afrique; 3° l'*ouanderou*, qui n'est pas si gros que le papion, ni si grand que le mandrill, dont le corps est moins épais, et qui a la tête et toute la face environnées d'une espèce de crinière très longue et très épaisse. On le trouve à Ceylan, au Malabar, et dans les autres provinces méridionales de l'Inde. Ainsi voilà trois singes et

moins une très bonne expression pour désigner le babouin : car j'ai trouvé dans des voyageurs qui probablement n'avoient jamais lu Aristote la même comparaison du museau du babouin à celui du cochon; et d'ailleurs ces deux animaux se ressemblent un peu par la forme du corps.

trois babouins bien définis, bien séparés, et tous six distinctement différents les uns des autres.

Mais comme la nature ne connoît pas nos définitions; qu'elle n'a jamais rangé ses ouvrages par tas, ni les êtres par genres; que sa marche, au contraire, va toujours par degrés, et que son plan est nuancé par-tout et s'étend en tout sens, il doit se trouver entre le genre du singe [1] et celui du babouin quelque espèce intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, et qui cependant participe des deux. Cette espèce intermédiaire existe en effet, et c'est l'animal que nous appelons *magot;* il se trouve placé entre nos deux définitions : il fait la nuance entre les singes et les babouins; il diffère des premiers en ce qu'il a le museau alongé et de grosses dents canines; il diffère des seconds, parcequ'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue : il n'est par conséquent ni singe ni babouin, et tient en même temps de la nature des deux. Cet animal, qui est fort commun dans la haute Égypte, ainsi qu'en Barbarie, étoit connu des anciens; les Grecs et les Latins l'ont nommé *cynocéphale,* parceque son museau ressemble assez à

[1] Le gibbon commence déja la nuance entre les singes et les babouins, en ce qu'il a des callosités sur les fesses comme les babouins, et les ongles des pieds de derrière plus pointus que ceux de l'orang-outang, qui n'a point de callosités sur les fesses, et qui a les ongles plats et arrondis comme l'homme.

celui d'un dogue. Ainsi, pour présenter ces animaux, voici l'ordre dans lequel on doit les ranger: l'*orang-outang* ou *pongo*, premier singe; le *pithèque*, second singe; le *gibbon*, troisième singe, mais difforme; le *cynocéphale* ou *magot*, quatrième singe ou premier babouin; le *papion*, premier babouin; le *mandrill*, second babouin; l'*ouranderou*, troisième babouin. Cet ordre n'est ni arbitraire ni fictif, mais relatif à l'échelle même de la nature.

Après les singes et les babouins se trouvent les guenons; c'est ainsi que j'appelle, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux singes ou aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire des queues aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptions différentes de celle que nous lui donnons ici : l'on a employé ce mot *guenon* généralement pour désigner les singes de petite taille, et en même temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du singe: mais plus anciennement nous appelions *singes* ou *magots* les singes sans queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avoient une longue queue; je pourrois le prouver par quelques passages de nos voyageurs des seizième et dix-septième siècles : le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas et peut-être a été dérivé de *kébos* ou *képos*, nom que les Grecs donnoient aux singes à longue queue. Ces *kèbes* ou *guenons* sont plus petites et moins fortes que les babouins et les

singes; elles sont aisées à distinguer des uns et des autres par cette différence, et sur-tout par leur longue queue. On peut aussi les séparer aisément des makis, parcequ'elles n'ont pas le museau pointu, et qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les makis, elles n'en ont que quatre comme les singes et les babouins. Nous en connoissons neuf espèces, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion. Ces neuf espèces de guenons sont : 1° les *macaques;* 2° les *patas;* 3° les *malbrouks;* 4° les *mangabeys;* 5° la *mone;* 6° le *callitriche,* 7° le *moustac;* 8° le *talapoint;* 9° le *douc.* Les anciens Grecs ne connoissoient que deux de ces guenons, la mone et le callitriche, qui sont originaires de l'Arabie et des parties septentrionales de l'Afrique; ils n'avoient aucune notion des autres, parcequ'elles ne se trouvent que dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes orientales, pays entièrement inconnus dans le temps d'Aristote. Ce grand philosophe, et les Grecs en général, étoient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs et dès-lors équivoques qu'ayant appelé *pithécos* le singe sans queue, ils ont nommé *kêbos* la guenon ou singe à longue queue : comme ils avoient reconnu que ces animaux étoient d'espèces différentes, et même assez éloignées, ils leur avoient à chacun donné un nom propre, et ce nom étoit tiré du caractère le plus apparent. Tous les singes et babouins qu'ils connoissoient, c'est-à-dire

le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *cynocéphale* ou *magot*, et le *simia porcaria* ou *papion*, ont le poil d'une couleur à-peu-près uniforme : au contraire la guenon que nous appelons ici *mone*, et que les Grecs appeloient *kêbos*, a le poil varié de couleurs différentes; on l'appelle même vulgairement le *singe varié*; c'étoit l'espèce de guenon la plus commune et la mieux connue du temps d'Aristote, et c'est de ce caractère qu'est dérivé le nom de *kêbos*, qui désigne en grec la variété dans les couleurs. Ainsi tous les animaux de la classe des singes, babouins, et guenons, indiqués par Aristote, se réduisent à quatre, le *pithêcos*, le *cynocephalos*, le *simia porcaria*, et le *kêbos*, que nous nous croyons fondé à représenter aujourd'hui comme étant réellement le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *magot*, le *papion* ou *babouin* proprement dit, et la *mone*, parceque non seulement les caractères particuliers que leur donne Aristote leur conviennent en effet, mais encore parceque les autres espèces que nous avons indiquées, et celles que nous indiquerons encore, devoient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives et exclusivement habitantes des terres où les voyageurs grecs n'avoient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siècles après celui d'Aristote, on trouve dans les auteurs grecs deux nouveaux noms, *callithrix* et *cercopithêcos*, tous deux relatifs aux *guenons* ou *singes* à longue queue : à mesure qu'on dé-

couvroit la terre et qu'on s'avançoit vers le midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvoit de nouveaux animaux, d'autres espèces de guenons; et comme la plupart de ces guenons n'avoient pas, comme le *kébos*, les couleurs variées, les Grecs imaginèrent de faire un nom générique *cercopithécos*, c'est-à-dire *singe à queue*, pour désigner toutes les espèces de guenons ou singes à longue queue; et, ayant remarqué parmi ces espèces nouvelles une guenon d'un poil verdâtre et de couleur vive, ils appelèrent cette espèce *callithrix*, qui signifie *beau poil*. Ce callithrix se trouve en effet dans la partie méridionale de la Mauritanie et dans les terres voisines du Cap-Vert: c'est la guenon que l'on connoît sous le nom de *singe vert*; et comme nous rejetons dans cet ouvrage toutes les dénominations composées, nous lui avons conservé son nom ancien, *callithrix* ou *callitriche*.

A l'égard des sept autres espèces de guenons que nous avons indiquées ci-dessus par les noms de *macaque*, *patas*, *malbrouk*, *mangabey*, *moustac*, *talapoin*, et *douc*, elles étoient inconnues des Grecs et des Latins. Le macaque est natif de Congo; le patas, du Sénégal; le mangabey, de Madagascar; le malbrouk, de Bengale; le moustac, de Guinée; le talapoin, de Siam; et le douc, de la Cochinchine. Toutes ces terres étoient également ignorées des anciens, et nous avons eu grand soin de conserver aux animaux qu'on y a trouvés les noms propres de leur pays.

Et comme la nature est constante dans sa marche, qu'elle ne va jamais par sauts, et que toujours tout est gradué, nuancé, on trouve entre les babouins et les guenons une espèce intermédiaire, comme celle du magot l'est entre les singes et les babouins; l'animal qui remplit cet intervalle et forme cette espèce intermédiaire ressemble beaucoup aux guenons, sur-tout aux macaques, et en même temps il a le museau fort large et la queue courte comme les babouins: ne lui connoissant pas de nom, nous l'avons appelé *maimon* pour le distinguer des autres. Il se trouve à Sumatra; c'est le seul de tous ces animaux, tant babouins que guenons, dont la queue soit dégarnie de poil, et c'est par cette raison que les auteurs qui en ont parlé l'ont désigné par la dénomination de *singe à queue de cochon* ou de *singe à queue de rat*.

Voilà les animaux de l'ancien continent auxquels on a donné le nom commun de *singe*, quoiqu'ils soient non seulement d'espèces éloignées, mais même de genres assez différents; et ce qui a mis le comble à l'erreur et à la confusion c'est qu'on a donné ces mêmes noms de *singe*, de *cynocéphale*, de *kèbe*, et de *cercopithèque*, noms faits il y a quinze cents ans par les Grecs, à des animaux d'un nouveau monde, qu'on n'a découverts que depuis deux ou trois siècles. On ne se doutoit pas qu'il n'existoit dans les parties méridionales de ce nouveau continent aucun des animaux de l'Afrique et des Indes orientales. On a

trouvé en Amérique des bêtes avec des mains et des doigts; ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appelées *singes*, sans faire attention que, pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même, et que, pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique : or ces animaux d'Amérique, dont nous ferons deux classes sous les noms de *sapajous* et de *sagouins*, sont très différents de tous les singes de l'Asie et de l'Afrique ; et de la même manière qu'il ne se trouve dans le nouveau continent ni singes, ni babouins, ni guenons, il n'existe aussi ni sapajous ni sagouins dans l'ancien. Quoique nous ayons déja posé ces faits en général dans notre Discours sur les animaux des deux continents, nous pouvons les prouver ici d'une manière plus particulière, et démontrer que, de dix-sept espèces auxquelles on peut réduire tous les animaux appelés *singes* dans l'ancien continent, et de douze ou treize auxquelles on a transféré ce nom dans le nouveau, aucune n'est la même, ni ne se trouve également dans les deux : car, sur ces dix-sept espèces de l'ancien continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre singes qui ne se trouvent certainement point en Amérique, et auxquels les sapajous et les sagouins ne ressemblent point du tout; 2° il faut en retrancher les trois ou quatre babouins, qui sont beaucoup plus gros que les sagouins ou les sapajous, et qui sont aussi d'une figure très différente : il ne reste donc que les neuf guenons

auxquelles on puisse les comparer. Or toutes les guenons ont, aussi bien que les singes et les babouins, des caractères généraux et particuliers qui les séparent en entier des sapajous et des sagouins: le premier de ces caractères est d'avoir les fesses pelées, et des callosités naturelles et inhérentes à ces parties; le second c'est d'avoir des abajoues, c'est-à-dire des poches au bas des joues, où elles peuvent garder leurs aliments; et le troisième d'avoir la cloison des narines étroite, et ces mêmes narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme. Les sapajous et les sagouins n'ont aucun de ces caractères; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, les narines ouvertes sur les côtés du nez et non pas en dessous; ils ont du poil sur les fesses, et point de callosités; ils n'ont point d'abajoues: ils diffèrent donc des guenons, non seulement par l'espèce, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caractères généraux qui leur sont communs à toutes; et cette différence dans le genre en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les espèces, et démontre qu'elles sont très éloignées.

C'est donc mal-à-propos que l'on a donné le nom de *singe* et de *guenon* aux *sapajous* et aux *sagouins;* il falloit leur conserver leurs noms, et, au lieu de les associer aux singes, commencer par les comparer entre eux. Ces deux familles diffèrent l'une de l'autre par un caractère remarquable: tous les sapajous se servent de leur queue comme d'un doigt pour s'ac-

crocher, et même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main ; les sagouins au contraire ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage ; leur face, leurs oreilles, leur poil, sont aussi différents. On peut donc en faire aisément deux genres distincts et séparés.

Sans nous servir de dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux singes, aux babouins, et aux guenons, sans employer des noms qui leur appartiennent et qu'on ne doit pas donner à d'autres, nous avons tâché d'indiquer tous les sapajous et tous les sagouins par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connoissons six ou sept espèces de sapajous et six espèces de sagouins, dont la plupart ont des variétés ; nous en donnerons l'histoire et la description dans ce volume. Nous avons recherché leurs noms avec le plus grand soin dans tous les auteurs, et sur-tout dans les voyageurs qui les ont indiqués les premiers. En général, lorsque nous n'avons pu savoir le nom que chacun porte dans son pays, nous avons cru devoir le tirer de la nature même de l'animal, c'est-à-dire d'un caractère qui seul fût suffisant pour le faire connoître et distinguer de tous les autres. L'on verra dans chaque article les raisons qui nous ont fait adopter ces noms.

Et à l'égard des variétés, lesquelles, dans la classe entière de ces animaux, sont peut-être plus nombreuses que les espèces, on les trouvera aussi très soigneusement comparées à chacune de leurs es-

pèces propres. Nous connoissons et nous avons eu, la plupart vivants, quarante de ces animaux plus ou moins différents entre eux : il nous a paru qu'on devoit les réduire à trente espèces : savoir, trois singes, une intermédiaire entre les singes et les babouins ; trois babouins, une intermédiaire entre les babouins et les guenons ; neuf guenons, sept sapajous, et six sagouins ; et que tous les autres ne doivent, au moins pour la plupart, être considérés que comme des variétés. Mais comme nous ne sommes pas absolument certains que quelques unes de ces variétés ne puissent être en effet des espèces distinctes, nous tâcherons de leur donner aussi des noms qui ne seront que précaires, supposé que ce ne soient que des variétés, et qui pourront devenir propres et spécifiques si ce sont réellement des espèces distinctes et séparées.

A l'occasion de toutes ces bêtes, dont quelques unes ressemblent si fort à l'homme, considérons pour un moment les animaux de la terre sous un nouveau point de vue : c'est sans raison suffisante qu'on leur a donné généralement à tous le nom de *quadrupèdes*. Si les exceptions n'étoient qu'en petit nombre, nous n'attaquerions pas l'application de cette dénomination : nous avons dit et nous savons que nos définitions, nos noms, quelque généraux qu'ils puissent être, ne comprennent jamais tout ; qu'il existe toujours des êtres en-deçà et au-delà ; qu'il s'en trouve de mitoyens ; que plusieurs, quoi-

que placés en apparence au milieu des autres, ne laissent pas d'échapper à la liste; que le nom général qu'on voudroit leur imposer est une formule incomplète, une somme dont souvent ils ne font pas partie, parceque la nature ne doit jamais être présentée que par unités et non par agrégats, parceque l'homme n'a imaginé les noms généraux que pour aider à sa mémoire et pour tâcher de suppléer à la trop petite capacité de son entendement, parceque ensuite il en a fait abus en regardant ce nom général comme quelque chose de réel, parceque enfin il a voulu y rappeler des êtres et même des classes d'êtres qui demandoient un autre nom. Je puis en donner et l'exemple et la preuve sans sortir de l'ordre des quadrupèdes qui, de tous les animaux, sont ceux que l'homme connoît le mieux, et auxquels il étoit par conséquent en état de donner les dénominations les plus précises.

Le nom de *quadrupède* suppose que l'animal ait *quatre pieds*: s'il manque de deux pieds comme le lamentin, il n'est plus quadrupède; s'il a des bras et des mains comme le singe, il n'est plus quadrupède; s'il a des ailes comme les chauve-souris, il n'est plus quadrupède, et l'on fait abus de cette dénomination générale lorsqu'on l'applique à ces animaux. Pour qu'il y ait de la précision dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils représentent. Faisons pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, et alors nous dirons avec vé-

rité et précision que l'homme est le seul qui soit bimane et bipède, parcequ'il est le seul qui ait deux mains et deux pieds; que le lamantin n'est que bimane, que la chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadrumane. Maintenant appliquons ces nouvelles dénominations générales à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent, car c'est ainsi qu'il faut toujours voir la nature, nous trouverons que, sur environ deux cents espèces d'animaux qui peuplent la surface de la terre, et auxquelles on a donné le nom commun de *quadrupède*, il y a d'abord trente-cinq espèces de singes, babouins, guenons, sapajous, sagouins, et makis, qu'on doit en retrancher, parcequ'ils sont quadrumanes; qu'à ces trente-cinq espèces il faut ajouter celles du loris, du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du tarsier, du phalanger, etc., qui sont aussi quadrumanes comme les singes, guenons, sapajous, et sagouins; que par conséquent la liste des quadrumanes étant au moins de quarante espèces[1], le nombre réel des quadrupèdes est déja réduit d'un cinquième; qu'ensuite, ôtant douze ou quinze espèces de bipèdes, savoir les chauve-souris et les roussettes, dont les pieds de devant sont plutôt des ailes que des pieds, et en

[1] Nous ne disons pas trop en ne comptant que quarante espèces dans la liste des quadrumanes; car il y a dans les guenons, sapajous, sagouins, sarigues, etc., plusieurs variétés qui pourroient bien être des espèces réellement distinctes.

retranchant aussi trois ou quatre gerboises qui ne peuvent marcher que sur les pieds de derrière, parceque ceux de devant sont trop courts, en ôtant encore le lamantin, qui n'a point de pieds de derrière, les morses, le dugon, et les phoques, auxquels ils sont inutiles, ce nombre des quadrupèdes se trouvera diminué de presque un tiers; et si on vouloit encore en soustraire les animaux qui se servent des pieds de devant comme de mains, tels que les ours, les marmottes, les coatis, les agoutis, les écureuils, les rats, et beaucoup d'autres, la dénomination de *quadrupède* paroîtroit mal appliquée à plus de la moitié des animaux : et en effet les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds fourchus; dès qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des quadrumanes ou des quadrupèdes ambigus qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres. Il y a trois espèces de solipèdes, le cheval, le zèbre, et l'âne; en y ajoutant l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau, dont les pieds, quoique terminés par des ongles, sont solides et ne leur servent qu'à marcher, l'on a déja sept espèces auxquelles le nom de *quadrupède* convient parfaitement. Il y a un beaucoup plus grand nombre de pieds-fourchus que de solipèdes; les bœufs, les beliers, les chèvres, les gazelles, les bubales, les chevrotains, le lama, la vigogne, la girafe, l'élan, le renne, les

cerfs, les daims, les chevreuils, etc., sont tous des pieds-fourchus, et composent en tout un nombre d'environ quarante espèces. Ainsi voilà déja cinquante animaux, c'est-à-dire dix solipèdes et quarante pieds fourchus, auxquels le nom de *quadrupède* a été bien appliqué. Dans les fissipèdes le lion, le tigre, les panthères, le léopard, le lynx, le chat, le loup, le chien, le renard, l'hyène, les civettes, le blaireau, les fouines, les belettes, les furets, les porcs-épics, les hérissons, les tatous, les fourmiliers, et les cochons, qui font la nuance entre les fissipèdes et les pieds-fourchus, forment un nombre de plus de quarante autres espèces, auxquelles le nom de *quadrupède* convient aussi dans toute la rigueur de l'acception, parceque, quoiqu'ils aient le pied de devant divisé en quatre ou cinq doigts, ils ne s'en servent jamais comme de mains: mais tous les autres fissipèdes, qui se servent de leurs pieds de devant pour saisir et porter à leur gueule, ne sont pas de purs quadrupèdes; ces espèces, qui sont aussi au nombre de quarante, font une classe intermédiaire entre les quadrupèdes et les quadrumanes, et ne sont précisément ni des uns ni des autres. Il y a donc, dans le réel, plus d'un quart des animaux auxquels le nom de *quadrupède* disconvient, et plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute l'étendue de son acception.

Les quadrumanes remplissent le grand intervalle qui se trouve entre l'homme et les quadru-

pèdes; les bimanes sont un terme moyen dans la distance encore plus grande de l'homme aux cétacés [1]; les bipèdes avec des ailes font la nuance des quadrupèdes aux oiseaux; et les fissipèdes, qui se servent de leurs pieds comme de mains, remplissent tous les degrés qui se trouvent entre les quadrumanes et les quadrupèdes. Mais c'est nous arrêter assez sur cette vue; quelque utile qu'elle puisse être pour la connoissance distincte des animaux, elle l'est encore plus par l'exemple, et par la nouvelle preuve qu'elle nous donne qu'il n'y a aucune de nos définitions qui soit précise, aucun de nos termes généraux qui soit exact, lorsqu'on vient à les appliquer en particulier aux choses ou aux êtres qu'ils représentent.

Mais par quelle raison ces termes généraux, qui paroissent être le chef-d'œuvre de la pensée, sont-ils si défectueux? pourquoi ces définitions, qui semblent n'être que les purs résultats de la combinaison des êtres, sont-elles si fautives dans l'application? Est-ce erreur nécessaire, défaut de rectitude dans l'esprit humain? ou plutôt n'est-ce pas simple incapacité, pure impuissance de combiner et même de voir à-la-fois un grand nombre de choses? Comparons les œuvres de la nature aux ouvrages de l'homme, cherchons comment tous

[1] Dans cette phrase et dans toutes les autres semblables, je n'entends parler que de l'homme physique, c'est-à-dire de la forme du corps de l'homme, comparée à la forme du corps des animaux.

deux opèrent, et voyons si l'esprit, quelque actif, quelque étendu qu'il soit, peut aller de pair et suivre la même marche sans se perdre lui-même, ou dans l'immensité de l'espace, ou dans les ténèbres du temps, ou dans le nombre infini de la combinaison des êtres. Que l'homme dirige la marche de son esprit sur un objet quelconque : s'il voit juste, il prend la ligne droite, parcourt le moins d'espace, et emploie le moins de temps possible pour atteindre à son but. Combien ne lui faut-il pas déja de réflexions et de combinaisons pour ne pas entrer dans les lignes obliques, pour éviter les fausses routes, les culs-de-sac, les chemins creux, qui tous se présentent les premiers et en si grand nombre que le choix du vrai sentier suppose la plus grande justesse de discernement ! Cela cependant est possible, c'est-à-dire n'est pas au-dessus des forces d'un bon esprit; il peut marcher droit sur la ligne et sans s'écarter; voilà sa manière d'aller la plus sûre et la plus ferme : mais il va sur une ligne pour arriver à un point; et s'il veut saisir un autre point, il ne peut l'atteindre que par une autre ligne : la trame de ses idées est un fil délié qui s'étend en longueur sans autres dimensions. La nature au contraire ne fait pas un seul pas qui ne soit en tout sens; en marchant en avant elle s'étend à côté et s'élève au-dessus; elle parcourt et remplit à-la-fois les trois dimensions; et tandis que l'homme n'atteint qu'un point, elle arrive au solide, en embrasse le volume, et pénètre la masse dans

toutes ses parties. Que font nos Phidias lorsqu'ils donnent une forme à la matière brute? A force d'art et de temps ils parviennent à faire une surface qui représente exactement les dehors de l'objet qu'ils se sont proposé; chaque point de cette surface qu'ils ont créée leur a coûté mille combinaisons : leur génie a marché droit sur autant de lignes qu'il y a de traits dans leur figure; le moindre écart l'auroit déformée. Ce marbre, si parfait qu'il semble respirer, n'est donc qu'une multitude de points auxquels l'artiste n'est arrivé qu'avec peine et successivement, parceque l'esprit humain ne saisissant à-la-fois qu'une seule dimension, et nos sens ne s'appliquant qu'aux surfaces, nous ne pouvons pénétrer la matière et ne savons que l'effleurer : la nature au contraire sait la brasser et la remuer à fond; elle produit ses formes par des actes presque instantanés; elle les développe en les étendant à-la-fois dans les trois dimensions; en même temps que son mouvement atteint à la surface les forces pénétrantes dont elle est animée opèrent à l'intérieur; chaque molécule est pénétrée; le plus petit atome, dès qu'elle peut l'employer, est forcé d'obéir : elle agit donc en tout sens; elle travaille en avant, en arrière, en bas, en haut, à droite, à gauche, de tous côtés à-la-fois, et par conséquent elle embrasse non seulement la surface, mais le volume, la masse, et le solide entier dans toutes ses parties. Aussi quelle différence dans le produit! quelle comparaison de

la statue au corps organisé! mais aussi quelle inégalité dans la puissance! quelle disproportion dans les instruments! L'homme ne peut employer que la force qu'il a; borné à une petite quantité de mouvements qu'il ne peut communiquer que par la voie de l'impulsion, il ne peut agir que sur les surfaces, puisque en général la force d'impulsion ne se transmet que par le contact des superficies: il ne voit, il ne touche donc que la surface des corps; et lorsque, pour tâcher de les mieux connoître, il les ouvre, les divise, et les sépare, il ne voit et ne touche encore que des surfaces: pour pénétrer l'intérieur il lui faudroit une partie de cette force qui agit sur la masse, qui fait la pesanteur, et qui est le principal instrument de la nature. Si l'homme pouvoit disposer de cette force pénétrante comme il dispose de celle d'impulsion, si seulement il avoit un sens qui y fût relatif, il verroit le fond de la matière; il pourroit l'arranger en petit comme la nature la travaille en grand. C'est donc faute d'instruments que l'art de l'homme ne peut approcher de celui de la nature; ses figures, ses reliefs, ses tableaux, ses dessins, ne sont que des surfaces ou des imitations de surfaces, parceque les images qu'il reçoit par ses sens sont toutes superficielles, et qu'il n'a nul moyen de leur donner du corps.

Ce qui est vrai pour les arts l'est aussi pour les sciences; seulement elles sont moins bornées, parceque l'esprit est leur seul instrument; parceque

dans les arts il est subordonné aux sens, et que dans les sciences il leur commande, d'autant qu'il s'agit de connoître et non pas d'opérer, de comparer et non pas d'imiter. Or l'esprit, quoique resserré par les sens, quoique souvent abusé par leurs faux rapports, n'en est ni moins pur ni moins actif : l'homme qui a bien voulu savoir a commencé par les rectifier, par démontrer leurs erreurs; il les a traités comme des organes mécaniques, des instruments qu'il faut mettre en expérience pour les vérifier et juger de leurs effets. Marchant ensuite la balance à la main et le compas de l'autre, il a mesuré et le temps et l'espace; il a reconnu tous les dehors de la nature; et, ne pouvant en pénétrer l'intérieur par les sens, il l'a deviné par comparaison et jugé par analogie : il a trouvé qu'il existoit dans la matière une force générale, différente de celle de l'impulsion, une force qui ne tombe point sous nos sens, et dont par conséquent nous ne pouvons disposer, mais que la nature emploie comme son agent universel : il a démontré que cette force appartenoit à toute matière également, c'est-à-dire proportionnellement à sa masse ou quantité réelle; que cette force, ou plutôt son action, s'étendoit à des distances immenses, en décroissant comme les espaces augmentent. Ensuite, tournant ses vues sur les êtres vivants, il a vu que la chaleur étoit une autre force nécessaire à leur production; que la lumière étoit une matière vive, douée d'une élasticité et d'une activité sans

bornes; que la formation et le développement des êtres organisés se font par le concours de toutes ces forces réunies; que l'extension, l'accroissement des corps vivants ou végétants suit exactement les lois de la force attractive, et s'opère en effet en augmentant à-la-fois dans les trois dimensions; qu'un moule une fois formé doit, par ces mêmes lois d'affinité, en produire d'autres tout semblables, et ceux-ci d'autres encore, sans aucune altération de la forme primitive. Combinant ensuite ces caractères communs, ces attributs égaux de la nature vivante et végétante, il a reconnu qu'il existoit et dans l'une et dans l'autre un fonds inépuisable et toujours réversible de substance organique et vivante; substance aussi réelle, aussi durable que la matière brute; substance permanente à jamais dans son état de vie comme l'autre dans son état de mort; substance universellement répandue, qui, passant des végétaux aux animaux par la voix de la nutrition, retournant des animaux aux végétaux par celle de la putréfaction, circule incessamment pour animer les êtres. Il a vu que ces molécules organiques vivantes existoient dans tous les corps organisés, qu'elles y étoient combinées en plus ou moins grande quantité avec la matière morte, plus abondante dans les animaux où tout est plein de vie, plus rares dans les végétaux où la mort domine et le vivant paroît éteint, où l'organique surchargé par le brut n'a plus ni mouvement progressif, ni sentiment, ni chaleur,

ni vie, et ne se manifeste que par le développement et la reproduction; et, réfléchissant sur la manière dont l'un et l'autre s'opèrent, il a reconnu que chaque être vivant est un moule auquel s'assimilent les substances dont il se nourrit; que c'est par cette assimilation que se fait l'accroissement du corps; que son développement n'est pas une simple augmentation de volume, mais une extension dans toutes les dimensions, une pénétration de matière nouvelle dans toutes les parties de la masse; que ces parties augmentant proportionnellement au tout, et le tout proportionnellement aux parties, la forme se conserve et demeure toujours la même jusqu'à son développement entier; qu'enfin le corps ayant acquis toute son étendue, la même matière jusqu'alors employée à son accroissement est dès-lors renvoyée, comme superflue, de toutes les parties auxquelles elle s'étoit assimilée, et qu'en se réunissant dans un point commun, elle y forme un nouvel être semblable au premier, qui n'en diffère que du petit au grand, et qui n'a besoin, pour le représenter, que d'atteindre aux mêmes dimensions, en se développant à son tour par la même voie de la nutrition. Il a reconnu que l'homme, le quadrupède, le cétacé, l'oiseau, le reptile, l'insecte, l'arbre, la plante, l'herbe, se nourrissent, se développent, et se reproduisent par cette même loi; et que si la manière dont s'exécutent leur nutrition et leur génération paroît si différente, c'est que, quoi-

que dépendante d'une cause générale et commune, elle ne peut s'exercer en particulier que d'une façon relative à la forme de chaque espèce d'êtres; et, chemin faisant (car il a fallu des siècles à l'esprit humain pour arriver à ces grandes vérités, desquelles toutes les autres dépendent), il n'a cessé de comparer les êtres; il leur a donné des noms particuliers pour les distinguer les uns des autres, et des noms généraux pour les réunir sous un même point de vue: prenant son corps pour le module physique de tous les êtres vivants, et les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes leurs parties, il a vu que la forme de tout ce qui respire est à-peu-près la même; qu'en disséquant le singe on pouvoit donner l'anatomie de l'homme; qu'en prenant un autre animal, on trouvoit toujours le même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les mêmes os, la même chair, le même mouvement dans les fluides, le même jeu, la même action dans les solides: il a trouvé dans tous un cœur, des veines, et des artères; dans tous les mêmes organes de circulation, de respiration, de digestion, de nutrition, d'excrétion; dans tous une charpente solide, composée des mêmes pièces, à-peu-près assemblées de la même manière; et ce plan, toujours le même, toujours suivi de l'homme au singe, du singe aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacés, aux oiseaux, aux poissons, aux reptiles; ce plan, dis-je, bien saisi par l'esprit humain, est un

exemplaire fidèle de la nature vivante, et la vue la plus simple et la plus générale sous laquelle on puisse la considérer : et lorsqu'on veut l'étendre et passer de ce qui vit à ce qui végète, on voit ce plan, qui d'abord n'avoit varié que par nuances, se déformer par degrés des reptiles aux insectes, des insectes aux vers, des vers aux zoophytes, des zoophytes aux plantes, et quoique altéré dans toutes ses parties extérieures, conserver néanmoins le même fond, le même caractère, dont les traits principaux sont la nutrition, le développement, et la reproduction ; traits généraux et communs à toute substance organisée ; traits éternels et divins que le temps, loin d'effacer ou de détruire, ne fait que renouveler et rendre plus évidents.

Si de ce grand tableau des ressemblances, dans lequel l'univers vivant se présente comme ne faisant qu'une même famille, nous passons à celui des différences, où chaque espèce réclame une place isolée et doit avoir son portrait à part, on reconnoîtra qu'à l'exception de quelques espèces majeures, telles que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le tigre, le lion, qui doivent avoir leur cadre, tous les autres semblent se réunir avec leurs voisins et former des groupes de similitudes dégradées, des genres que nos nomenclateurs ont présentés par un lacis de figures dont les unes se tiennent par les pieds, les autres par les dents, par les cornes, par le poil, et par d'autres rapports encore plus petits;

et ceux même dont la forme nous paroît la plus parfaite, c'est-à-dire la plus approchante de la nôtre, les singes, se présentent ensemble et demandent déja des yeux attentifs pour être distingués les uns des autres, parceque c'est moins à la forme qu'à la grandeur qu'est attaché le privilége de l'espèce isolée; et que l'homme lui-même, quoique d'espèce unique, infiniment différente de toutes celles des animaux; n'étant que d'une grandeur médiocre, est moins isolé, et a plus de voisins que les grands animaux. On verra dans l'histoire de l'orang-outang, que si l'on ne faisoit attention qu'à la figure, on pourroit également regarder cet animal comme le premier des singes ou le dernier des hommes, parcequ'à l'exception de l'ame il ne lui manque rien de tout ce que nous avons, et parcequ'il diffère moins de l'homme pour le corps qu'il ne diffère des autres animaux auxquels on a donné le même nom de *singes*.

L'ame, la pensée, la parole, ne dépendent donc pas de la forme ou de l'organisation du corps; rien ne prouve mieux que c'est un don particulier et fait à l'homme seul, puisque l'orang-outang, qui ne parle ni ne pense, a néanmoins le corps, les membres, les sens, le cerveau, et la langue, entièrement semblables à l'homme, puisqu'il peut faire ou contrefaire tous les mouvements, toutes les actions humaines, et que cependant il ne fait aucun acte de l'homme. C'est peut-être faute d'éducation; c'est encore faute d'équité dans votre jugement. Vous

comparez, dira-t-on, fort injustement le singe des bois avec l'homme des villes; c'est à côté de l'homme sauvage, de l'homme auquel l'éducation n'a rien transmis, qu'il faut le placer pour les juger l'un et l'autre : et a-t-on une idée juste de l'homme dans l'état de pure nature? la tête couverte de cheveux hérissés ou d'une laine crépue; la face voilée par une longue barbe, surmontée de deux croissants de poils encore plus grossiers, qui, par leur largeur et leur saillie, raccourcissent le front et lui font perdre son caractère auguste, et non seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfoncent et les arrondissent comme ceux des animaux; les lèvres épaisses et avancées; le nez aplati; le regard stupide ou farouche; les oreilles, le corps, et les membres, velus; la peau dure comme un cuir noir ou tanné; les ongles longs, épais, et crochus; une semelle calleuse, en forme de corne, sous la plante des pieds; et, pour attributs du sexe, des mamelles longues et molles, la peau du ventre pendante jusque sur les genoux; les enfants se vautrant dans l'ordure et se traînant à quatre, le père et la mère assis sur leurs talons, tous hideux, tous couverts d'une crasse empestée. Et cette esquisse, tirée d'après le sauvage Hottentot, est encore un portrait flatté; car il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure nature à l'Hottentot, que de l'Hottentot à nous; chargez donc encore le tableau si vous voulez comparer le singe à l'homme; ajoutez-y les rapports

d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des singes pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles, et les mélanges forcés ou volontaires des Négresses aux singes, dont le produit est rentré dans l'une ou l'autre espèce; et voyez, supposé qu'elles ne soient pas la même, combien l'intervalle qui les sépare est difficile à saisir.

Je l'avoue, si l'on ne devoit juger que par la forme, l'espèce du singe pourroit être prise pour une variété dans l'espèce humaine: le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle absolument différent de celui de l'animal; il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général: mais en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du singe, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin. S'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au singe, mais à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous paroît le plus mal organisé, cette espèce seroit bientôt devenue la rivale de l'homme; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les autres, elle eût pensé, elle eût parlé. Quelque ressemblance qu'il y ait donc entre l'Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée et au dehors par la parole.

Qui pourra jamais dire en quoi l'organisation d'un imbécile diffère de celle d'un autre homme?

le défaut est certainement dans les organes matériels, puisque l'imbécile a son ame comme un autre: or, puisque d'homme à homme, où tout est entièrement conforme et parfaitement semblable, une différence si petite qu'on ne peut la saisir suffit pour détruire la pensée ou l'empêcher de naître, doit-on s'étonner qu'elle ne soit jamais née dans le singe, qui n'en a pas le principe?

L'ame en général a son action propre et indépendante de la matière; mais, comme il a plu à son divin auteur de l'unir avec le corps, l'exercice de ses actes particuliers dépend de la constitution des organes matériels; et cette dépendance est non seulement prouvée par l'exemple de l'imbécile, mais même démontrée par ceux du malade en délire, de l'homme en santé qui dort, de l'enfant nouveau-né qui ne pense pas encore, et du vieillard décrépit qui ne pense plus; il semble même que l'effet principal de l'éducation soit moins d'instruire l'ame ou de perfectionner ses opérations spirituelles, que de modifier les organes matériels, et de leur procurer l'état le plus favorable à l'exercice du principe pensant. Or il y a deux éducations qui me paroissent devoir être soigneusement distinguées, parceque leurs produits sont fort différents: l'éducation de l'individu, qui est commune à l'homme et aux animaux; et l'éducation de l'espèce, qui n'appartient qu'à l'homme. Un jeune animal, tant par l'incitation que par l'exemple, apprend en quelques se-

maines d'âge à faire tout ce que ses père et mère font : il faut des années à l'enfant, parcequ'en naissant il est sans comparaison beaucoup moins avancé, moins fort, et moins formé que ne le sont les petits animaux ; il l'est même si peu que dans ce premier temps il est nul pour l'esprit relativement à ce qu'il doit être un jour. L'enfant est donc beaucoup plus lent que l'animal à recevoir l'éducation individuelle : mais par cette raison même il devient susceptible de celle de l'espèce ; les secours multipliés, les soins continuels qu'exige pendant long-temps son état de foiblesse, entretiennent, augmentent l'attachement des père et mère, et en soignant le corps ils cultivent l'esprit ; le temps qu'il faut au premier pour se fortifier tourne au profit du second. Le commun des animaux est plus avancé pour les facultés du corps à deux mois que l'enfant ne peut l'être à deux ans : il y a donc douze fois plus de temps employé à sa première éducation, sans compter les fruits de celle qui suit ; sans considérer que les animaux se détachent de leurs petits dès qu'ils les voient en état de se pourvoir d'eux-mêmes ; que dès-lors ils se séparent et bientôt ne se connoissent plus, en sorte que tout attachement, toute éducation, cessent de très bonne heure ; et dès le moment où les secours ne sont plus nécessaires : or ce temps d'éducation étant si court, le produit ne peut en être que très petit, et il est même étonnant que les animaux acquièrent en deux mois tout ce qui leur

est nécessaire pour l'usage du reste de la vie; et si nous supposions qu'un enfant, dans ce même petit temps, devînt assez formé, assez fort de corps, pour quitter ses parents et s'en séparer sans besoin, sans retour, y auroit-il une différence apparente et sensible entre cet enfant et l'animal? quelque spirituels que fussent les parents, auroient-ils pu, dans ce court espace de temps, préparer, modifier ses organes, et établir la moindre communication de pensées entre leur ame et la sienne? pourroient-ils éveiller sa mémoire ni la toucher par des actes assez souvent réitérés pour y faire impression? pourroient-ils même exercer ou dégourdir l'organe de la parole? Il faut, avant que l'enfant prononce un seul mot, que son oreille soit mille et mille fois frappée du même son; et, avant qu'il ne puisse l'appliquer et le prononcer à-propos, il faut encore mille et mille fois lui présenter la même combinaison du mot et de l'objet auquel il a rapport: l'éducation, qui seule peut développer son ame, veut donc être suivie long-temps et toujours soutenue; si elle cessoit, je ne dis pas à deux mois, comme celle des animaux, mais même à un an d'âge, l'ame de l'enfant qui n'auroit rien reçu seroit sans exercice, et, faute de mouvement communiqué, demeureroit inactive comme celle de l'imbécile, à laquelle le défaut des organes empêche que rien ne soit transmis; et à plus forte raison, si l'enfant étoit né dans l'état de pure nature, s'il n'avoit pour

instituteur que sa mère hottentote, et qu'à deux mois d'âge il fût assez formé de corps pour se passer de ses soins et s'en séparer pour toujours, cet enfant ne seroit-il pas au-dessous de l'imbécile, et, quant à l'extérieur, tout-à-fait de pair avec les animaux? Mais, dans ce même état de nature, la première éducation, l'éducation de nécessité, exige autant de temps que dans l'état civil, parceque dans tous deux l'enfant est également foible, également lent à croître; que par conséquent il a besoin de secours pendant un temps égal; qu'enfin il périroit s'il étoit abandonné avant l'âge de trois ans. Or cette habitude nécessaire, continuelle, et commune entre la mère et l'enfant pendant un si long temps, suffit pour qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède; et quand on voudroit supposer faussement que cette mère dans l'état de nature ne possède rien, pas même la parole, cette longue habitude avec son enfant ne suffiroit-elle pas pour faire naître une langue? Ainsi cet état de pure nature où l'on suppose l'homme sans pensée, sans parole, est un état idéal, imaginaire, qui n'a jamais existé; la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant produit la société au milieu du désert; la famille s'entend et par signes et par sons, et ce premier rayon d'intelligence, entretenu, cultivé, communiqué, a fait ensuite éclore tous les germes de la pensée: comme l'habitude n'a pu s'exercer, se soutenir si long-temps sans produire des signes mu-

tuels et des sons réciproques, ces signes ou ces sons, toujours répétés et gravés peu à peu dans la mémoire de l'enfant, deviennent des expressions constantes; quelque courte qu'en soit la liste, c'est une langue qui deviendra bientôt plus étendue, si la famille augmente, et qui toujours suivra dans sa marche tous les progrès de la société. Dès qu'elle commence à se former, l'éducation de l'enfant n'est plus une éducation purement individuelle, puisque ses parents lui communiquent non seulement ce qu'ils tiennent de la nature, mais encore ce qu'ils ont reçu de leurs aïeux et de la société dont ils font partie: ce n'est plus une communication faite par des individus isolés, qui, comme dans les animaux, se borneroient à transmettre leurs simples facultés; c'est une institution à laquelle l'espèce entière a part, et dont le produit fait la base et le lien de la société.

Parmi les animaux même, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation est la plus longue sont aussi ceux qui paroissent avoir le plus d'intelligence: l'éléphant, qui de tous est le plus long-temps à croître, et qui a besoin des secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous; le cochon-d'Inde, auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être par cette seule raison l'un des plus stupides; et à l'égard du singe,

dont il s'agit ici de décider la nature, quelque ressemblant qu'il soit à l'homme, il a néanmoins une si forte teinture d'animalité qu'elle se reconnoît dès le moment de sa naissance; car il est à proportion plus fort et plus formé que l'enfant, il croît beaucoup plus vite, les secours de la mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois, il ne reçoit qu'une éducation purement individuelle, et par conséquent aussi stérile que celle des autres animaux.

Il est donc animal; et malgré sa ressemblance à l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent: c'est uniquement sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyé le préjugé de la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du singe: il nous ressemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il doit donc non seulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faisons. On vient de voir que toutes les actions qu'on doit appeler *humaines* sont relatives à la société; qu'elles dépendent d'abord de l'ame, et ensuite de l'éducation, dont le principe physique est la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant; que dans le singe cette habitude est fort courte; qu'il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, et qu'il n'est pas même susceptible de celle de l'espèce; par conséquent il ne peut

rien faire de tout ce que l'homme fait, puisque aucune de ses actions n'a le même principe ni la même fin. Et à l'égard de l'imitation, qui paroît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espèce du singe, et que le vulgaire lui accorde comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée. Le singe nous imite-t-il parcequ'il le veut, ou bien parceque sans le vouloir il le peut? J'en appelle sur cela volontiers à tous ceux qui ont observé cet animal sans prévention, et je suis convaincu qu'ils diront avec moi qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire, dans cette imitation; le singe ayant des bras et des mains s'en sert comme nous, mais sans songer à nous; la similitude des membres et des organes produit nécessairement des mouvements et quelquefois même des suites de mouvements qui ressemblent aux nôtres: étant conformé comme l'homme, le singe ne peut que se mouvoir comme lui; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter. Qu'on donne à deux corps bruts la même impulsion; qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se mouvront de même, et l'on auroit tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne se meuvent ainsi que pour s'imiter. Il en est de même du singe relativement au corps de l'homme; ce sont deux machines construites, organisées de même, qui par nécessité de nature se meuvent à très peu près de la même

façon : néanmoins parité n'est pas imitation ; l'une gît dans la matière, et l'autre n'existe que par l'esprit : l'imitation suppose le dessein d'imiter ; le singe est incapable de former ce dessein, qui demande une suite de pensées, et par cette raison l'homme peut, s'il le veut, imiter le singe, et le singe ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

Et cette parité, qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complète ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat. Le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait : en l'observant avec quelque attention, on s'apercevra aisément que tous ses mouvements sont brusques, intermittents, précipités, et que, pour les comparer à ceux de l'homme, il faudroit leur supposer une autre échelle, ou plutôt un module différent. Toutes les actions du singe tiennent de son éducation, qui est purement animale ; elles nous paroissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parceque nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, et que l'unité qui doit leur servir de mesure est très différente de la nôtre. Comme sa nature est vive, son tempérament chaud, son naturel pétulant, qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation, toutes ses habitudes sont excessives, et ressemblent beaucoup plus aux mouvements d'un maniaque qu'aux actions d'un homme, ou même d'un animal tranquille. C'est

par la même raison que nous le trouvons indocile, et qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudroit lui transmettre; il est insensible aux caresses, et n'obéit qu'au châtiment; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité; toujours triste ou revêche, toujours répugnant, grimaçant, on le dompte plutôt qu'on ne le prive: aussi l'espèce n'a jamais été domestique nulle part; et par ce rapport il est plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux: car la docilité suppose quelque analogie entre celui qui donne et celui qui reçoit; c'est une qualité relative qui ne peut être exercée que lorsqu'il se trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes, qui ne diffèrent entre elles que parcequ'elles sont actives dans le maître et passives dans le sujet. Or le passif du singe a moins de rapport avec l'actif de l'homme que le passif du chien ou de l'éléphant, qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentiments doux et même délicats de l'attachement fidèle, de l'obéissance volontaire, du service gratuit, et du dévouement sans réserve.

Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les qualités relatives; il en diffère aussi beaucoup par le tempérament. L'homme peut habiter tous les climats; il vit, il multiplie dans ceux du Nord et dans ceux du Midi: le singe a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, et ne peut multiplier que dans les

pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en suppose d'autres dans l'organisation, qui, quoique cachées, n'en sont pas moins réelles; elle doit aussi influer beaucoup sur le naturel: l'excès de chaleur qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal rend excessives toutes ses affections, toutes ses qualités; et il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance, à sa lubricité, et à ses autres passions, qui toutes nous paroissent aussi violentes que désordonnées.

Ainsi ce singe, que les philosophes, avec le vulgaire, ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature étoit au moins équivoque et moyenne entre celle de l'homme et celle des animaux, n'est dans la vérité qu'un pur animal, portant à l'extérieur un masque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme; un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, et encore essentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempérament, et aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.

LES ORANGS-OUTANGS,

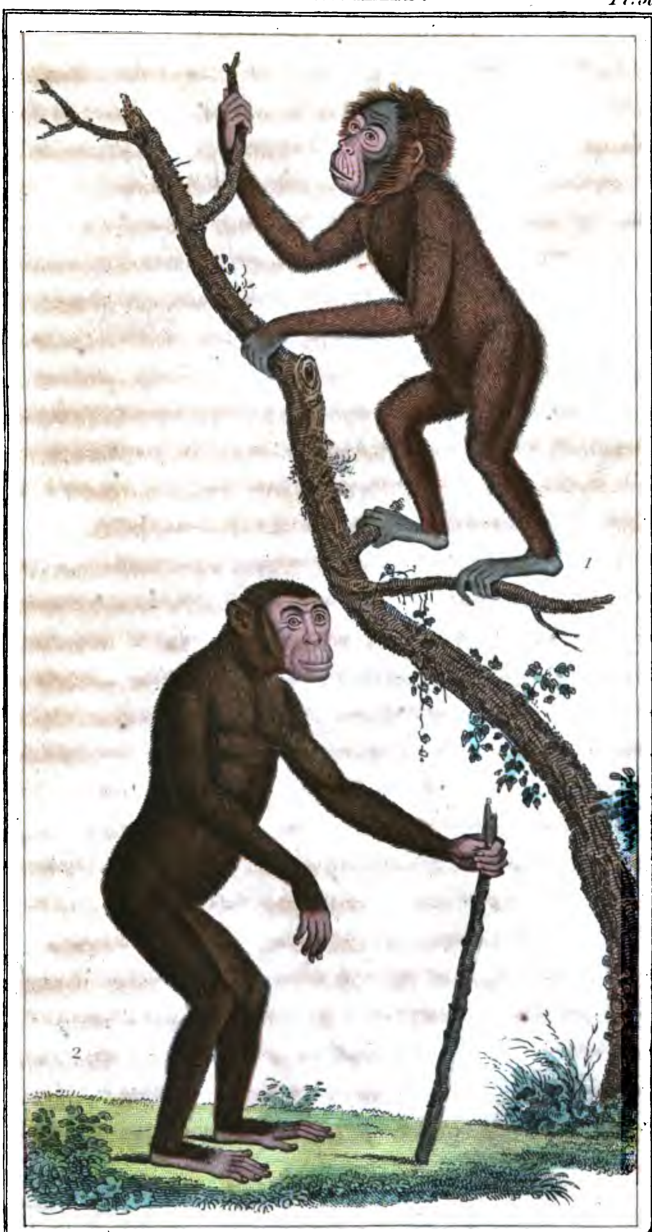
OU LE PONGO[1] ET LE JOCKO[2].

Pongo Wurmbii. LACEP.—*Simia Troglodites.* L.

Nous présentons ces deux animaux ensemble, parcequ'il se peut qu'ils ne fassent tous deux qu'une seule et même espèce. Ce sont de tous les singes ceux qui ressemblent le plus à l'homme, ceux qui par conséquent sont les plus dignes d'être observés. Nous avons vu le petit orang-outang, ou le jocko vivant, et nous en avons conservé les dépouilles; mais nous ne pouvons parler du pongo, ou grand orang-outang, que d'après les relations des voyageurs. Si elles étoient fidèles, si souvent elles n'étoient pas obscures, fautives, exagérées, nous ne douterions pas qu'il ne fût d'une autre espèce que le jocko, d'une espèce plus parfaite et plus voisine encore de l'espèce de l'homme. Bontius, qui étoit médecin en chef à Batavia, et qui nous a laissé de bonnes observations sur l'histoire naturelle de

[1] *Orang-Outang,* nom de cet animal aux Indes orientales.—*Pongo,* nom de ce même animal à Lowando, province de Congo; *kukurlacko* dans quelques endroits des Indes orientales.

[2] *Jocko, enjoko,* nom de cet animal à Congo, que nous avons adopté.



Vauthier del. Couché fils direx. Caxenave

1. Le Jocko — 2. le Pongo.

cette partie des Indes, dit expressément qu'il a vu avec admiration quelques individus de cette espèce marchant debout sur leurs pieds, et entre autres une femelle (dont il donne la figure) qui sembloit avoir de la pudeur, qui se couvroit de sa main à l'aspect des hommes qu'elle ne connoissoit pas, qui pleuroit, gémissoit, et faisoit les autres actions humaines, de manière qu'il sembloit que rien ne lui manquât que la parole. M. Linnæus dit, d'après Kjoep et quelques autres voyageurs, que cette faculté même ne manque pas à l'orang-outang, qu'il pense, qu'il parle, et s'exprime en sifflant; il l'appelle *homme nocturne*, et en donne en même temps une description, par laquelle il ne seroit guère possible de décider si c'est un animal ou un homme: seulement on doit remarquer que cet être, quel qu'il soit, n'a, selon lui, que la moitié de la hauteur de l'homme; et comme Bontius ne fait nulle mention de la grandeur de son orang-outang, on pourroit penser, avec M. Linnæus, que c'est le même: mais alors cet orang-outang de Linnæus et de Bontius ne seroit pas le véritable, qui est de la taille des plus grands hommes. Ce ne seroit pas non plus celui que nous appelons *jocko*, et que j'ai vu vivant; car, quoiqu'il soit de la taille que M. Linnæus donne au sien, il en diffère néanmoins par tous les autres caractères. Je puis assurer, l'ayant vu plusieurs fois, que non seulement il ne parle ni ne siffle pour s'exprimer, mais même qu'il ne fait rien qu'un chien

bien instruit ne pût faire; et d'ailleurs il diffère presque en tout de la description que M. Linnæus donne de l'orang-outang, et se rapporte beaucoup mieux à celle du *satyrus* de ce même auteur. Je doute donc beaucoup de la vérité de la description de cet homme nocturne; je doute même de son existence, et c'est probablement un Négre blanc, un chacrelas[1], que les voyageurs cités par M. Linnæus auront mal vu et mal décrit; car ces chacrelas ont en effet, comme l'homme nocturne de cet auteur, les cheveux blancs, laineux, et frisés, les yeux rouges, la vue foible, etc.: mais ce sont des hommes, et ces hommes ne sifflent pas et ne sont pas des pygmées de trente pouces de hauteur; ils pensent, parlent, et agissent comme les autres hommes, et sont aussi de la même grandeur.

En écartant donc cet être mal décrit, en supposant aussi un peu d'exagération dans le récit de Bontius, un peu de préjugé dans ce qu'il raconte de la pudeur de sa femelle orang-outang, il ne nous restera qu'un animal, un singe, dont nous trouvons ailleurs des indications plus précises. Edward Tyson, célèbre anatomiste anglois, qui a fait une très bonne description tant des parties extérieures qu'intérieures de l'orang-outang, dit qu'il y en a de deux espèces, et que celui qu'il décrit n'est pas si grand que l'autre appelé *barris* ou *baris* par les voya-

[1] Voyez ce que nous avons dit de cette race d'hommes dans notre discours sur les variétés de l'espèce humaine.

geurs, et vulgairement *drill* par les Anglois. Ce barris ou drill est en effet le grand orang-outang des Indes orientales, ou le pongo de Guinée; et le pygmée décrit par Tyson est le jocko que nous avons vu vivant. Le philosophe Gassendi ayant avancé, sur le rapport d'un voyageur nommé *Saint-Amand*, qu'il y avoit dans l'île de Java une espèce de créature qui faisoit la nuance entre l'homme et le singe, on n'hésita pas à nier le fait; pour le prouver Peiresc produisit une lettre d'un M. Noël (*Natalis*), médecin, qui demeuroit en Afrique, par laquelle il assure qu'on trouve en Guinée de très grands singes appelés *barris*, qui marchent sur deux pieds, qui ont plus de gravité et beaucoup plus d'intelligence que tous les autres singes, et qui sont très ardents pour les femmes. Darcos, et ensuite Nieremberg et Dapper, disent à-peu-près les mêmes choses du barris. Battel l'appelle *pongo*, et assure « qu'il est, dans toutes ses proportions, semblable à l'homme; seulement qu'il est plus grand, grand, dit-il, comme un géant; qu'il a la face comme l'homme, les yeux enfoncés, de longs cheveux aux côtés de la tête, le visage nu et sans poil, aussi bien que les oreilles et les mains, le corps légèrement velu; et qu'il ne diffère de l'homme à l'extérieur que par les jambes, parcequ'il n'a que peu ou point de mollets; que cependant il marche toujours debout; qu'il dort sur les arbres et se construit une hutte, un abri contre le soleil et la pluie; qu'il vit de fruit et ne mange point de chair; qu'il

ne peut parler, quoiqu'il ait plus d'entendement que les autres animaux ; que quand les Nègres font du feu dans les bois ces pongos viennent s'asseoir autour et se chauffer, mais qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour entretenir le feu en y mettant du bois ; qu'ils vont de compagnie, et tuent quelquefois des Nègres dans les lieux écartés ; qu'ils attaquent même l'éléphant, qu'ils le frappent à coups de bâton, et le chassent de leurs bois ; qu'on ne peut prendre ces pongos vivants, parcequ'ils sont si forts que dix hommes ne suffiroient pas pour en dompter un seul ; qu'on ne peut donc attraper que les petits tout jeunes ; que la mère les porte marchant debout, et qu'ils se tiennent attachés à son corps avec les mains et les genoux ; qu'il y a deux espèces de ces singes très ressemblants à l'homme, le pongo, qui est aussi grand et plus gros qu'un homme, et l'enjocko, qui est beaucoup plus petit, etc. » C'est de ce passage très précis que j'ai tiré les noms de *pongo* et de *jocko*. Battel dit encore que lorsqu'un de ces animaux meurt les autres couvrent son corps d'un amas de branches et de feuillages. Purchass ajoute, en forme de note, que, dans les conversations qu'il avoit eues avec Battel, il avoit appris de lui qu'un pongo lui enleva un petit Nègre qui passa un an entier dans la société de ces animaux ; qu'à son retour ce petit Nègre raconta qu'ils ne lui avoient fait aucun mal ; que communément ils étoient de la hauteur de l'homme, mais qu'ils sont plus gros et qu'ils ont

à-peu-près le double du volume d'un homme ordinaire. Jobson assure avoir vu dans les endroits fréquentés par ces animaux une sorte d'habitation composée de branches entrelacées, qui pouvoit servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil. « Les singes de Guinée, dit Bosman, que l'on appelle *smitten* en flamand, sont de couleur fauve, et deviennent extrêmement grands; j'en ai vu, ajoute-t-il, un de mes propres yeux qui avoit cinq pieds de haut.... Ces singes ont une assez vilaine figure, aussi bien que ceux d'une seconde espèce qui leur ressemblent en tout, si ce n'est que quatre de ceux-ci seroient à peine aussi gros qu'un de la première espèce.... On peut leur apprendre presque tout ce que l'on veut.... » Gauthier Schouten dit « que les singes appelés par les Indiens *orangs-outangs* sont presque de la même figure et de la même grandeur que les hommes, mais qu'ils ont le dos et les reins tout couverts de poil, sans en avoir néanmoins au-devant du corps; que les femelles ont deux grosses mamelles; que tous ont le visage rude, le nez plat, même enfoncé, les oreilles comme les hommes; qu'ils sont robustes, agiles, hardis; qu'ils se mettent en défense contre les hommes armés; qu'ils sont passionnés pour les femmes; qu'il n'y a point de sûreté pour elles à passer dans les bois, où elles se trouvent tout d'un coup attaquées et violées par ces singes. » Dampier, Froger, et d'autres voyageurs, assurent qu'ils enlèvent de petites filles de

huit ou dix ans, qu'ils les emportent au-dessus des arbres, et qu'on a mille peines à les leur ôter. Nous pouvons ajouter à tous ces témoignages celui de M. de La Brosse, qui a écrit son voyage à la côte d'Angole en 1738, et dont on nous a communiqué l'extrait. Ce voyageur assure « que les orangs-outangs, qu'il appelle *quimpezés,* tâchent de surprendre des Négresses; qu'ils les gardent avec eux pour en jouir; qu'ils les nourrissent très bien. J'ai connu, dit-il, à Lowango une Négresse qui étoit restée trois ans avec ces animaux. Ils croissent de six à sept pieds de haut; ils sont d'une force sans égale; ils cabanent et se servent de bâtons pour se défendre; ils ont la face plate, le nez camus et épaté, les oreilles plates sans bourrelet, la peau un peu plus claire que celle d'un mulâtre, un poil long et clair-semé dans plusieurs parties du corps, le ventre extrêmement tendu, les talons plats et élevés d'un demi-pouce environ par-derrière; ils marchent sur leurs deux pieds, et sur les quatre quand ils en ont la fantaisie. Nous en achetâmes deux jeunes, un mâle qui avoit quatorze lunes, et une femelle qui n'avoit que douze lunes d'âge, etc. »

Voilà ce que nous avons trouvé de plus précis et de plus certain au sujet du grand orang-outang ou pongo : et comme la grandeur est le seul caractère bien marqué par lequel il diffère du jocko, je persiste à croire qu'ils sont de la même espèce; car il y a ici deux choses possibles : la première que le

jocko soit une variété constante, c'est-à-dire une race beaucoup plus petite que celle du pongo. A la vérité ils sont tous deux du même climat, ils vivent de la même façon, et devroient par conséquent se ressembler en tout, puisqu'ils subissent et reçoivent également les mêmes altérations, les mêmes influences de la terre et du ciel. Mais n'avons-nous pas dans l'espèce humaine un exemple de variété semblable? Le Lapon et le Finlandois, sous le même climat, diffèrent entre eux presque autant par la taille, et beaucoup plus pour les autres attributs, que le jocko ou petit orang-outang ne diffère du grand. La seconde chose possible c'est que le jocko ou petit orang-outang que nous avons vu vivant, celui de Tulpius, celui de Tyson, et les autres qu'on a transportés en Europe, n'étoient peut-être tous que de jeunes animaux qui n'avoient encore pris qu'une partie de leur accroissement. Celui que j'ai vu avoit près de deux pieds et demi de hauteur; le sieur Nonfoux, auquel il appartenoit, m'assura qu'il n'avoit que deux ans. Il auroit donc pu parvenir à plus de cinq pieds de hauteur s'il eût vécu, en supposant son accroissement proportionnel à celui de l'homme. L'orang-outang de Tyson étoit encore plus jeune, car il n'avoit qu'environ deux pieds de hauteur, et ses dents n'étoient pas entièrement formées. Celui de Tulpius étoit à-peu-près de la grandeur de celui que j'ai vu; il en est de même de celui qui est gravé dans les *Glanures* de

M. Edwards. Il est donc très probable que ces jeunes animaux auroient pris avec l'âge un accroissement considérable, et que, s'ils eussent été en liberté dans leur climat, ils auroient acquis la même hauteur, les mêmes dimensions que les voyageurs donnent à leur grand orang-outang. Ainsi nous ne considèrerons plus ces deux animaux comme différents entre eux, mais comme ne faisant qu'une seule et même espèce, en attendant que des connoissances plus précises détruisent ou confirment cette opinion qui nous paroît fondée.

L'orang-outang que j'ai vu marchoit toujours debout sur ses deux pieds, même en portant des choses lourdes; son air étoit assez triste, sa démarche grave, ses mouvements mesurés, son naturel doux et très différent de celui des autres singes; il n'avoit ni l'impatience du magot, ni la méchanceté du babouin, ni l'extravagance des guenons. Il avoit été, dira-t-on, instruit et bien appris; mais les autres que je viens de citer et que je lui compare avoient eu de même leur éducation. Le signe et la parole suffisoient pour faire agir notre orang-outang; il falloit le bâton pour le babouin, et le fouet pour tous les autres, qui n'obéissent guère qu'à la force des coups. J'ai vu cet animal présenter sa main pour reconduire les gens qui venoient le visiter, se promener gravement avec eux et comme de compagnie; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la

cuiller et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans un verre, le choquer lorsqu'il y étoit invité, aller prendre une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire, et tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître, et souvent de lui-même. Il ne faisoit de mal à personne, s'approchoit même avec circonspection, et se présentoit comme pour demander des caresses. Il aimoit prodigieusement les bonbons : tout le monde lui en donnoit; et comme il avoit une toux fréquente et la poitrine attaquée, cette grande quantité de choses sucrées contribua sans doute à abréger sa vie. Il ne vécut à Paris qu'un été, et mourut l'hiver suivant à Londres. Il mangeoit presque de tout; seulement il préféroit les fruits mûrs et secs à tous les autres aliments. Il buvoit du vin, mais en petite quantité; il le laissoit volontiers pour du lait, du thé, ou d'autres liqueurs douces. Tulpius, qui a donné une bonne description avec la figure d'un de ces animaux qu'on avoit présenté vivant à Frédéric-Henri, prince d'Orange, en raconte les mêmes choses à-peu-près que celles que nous avons vues nous-mêmes, et que nous venons de rapporter. Mais si l'on veut reconnoître ce qui appartient en propre à cet animal, et le distinguer de ce qu'il avoit reçu de son maître; si l'on veut séparer sa nature de son éducation, qui en effet lui étoit étran-

gère, puisqu'au lieu de la tenir de ses père et mère il l'avoit reçue des hommes, il faut comparer ces faits dont nous avons été témoins avec ceux que nous ont donnés les voyageurs qui ont vu ces animaux dans leur état de nature, en liberté, et en captivité. M. de La Brosse, qui avoit acheté d'un Négre deux petits orangs-outangs qui n'avoient qu'un an d'âge, ne dit pas si le Négre les avoit éduqués; il paroît assurer au contraire que c'étoit d'eux-mêmes qu'ils faisoient une grande partie des choses que nous avons rapportées ci-dessus. « Ces animaux, dit-il, ont l'instinct de s'asseoir à table comme les hommes; ils mangent de tout sans distinction; ils se servent du couteau, de la cuiller, et de la fourchette pour couper et prendre ce qu'on leur sert sur l'assiette : ils boivent du vin et d'autres liqueurs. Nous les portâmes à bord : quand ils étoient à table, ils se faisoient entendre des mousses lorsqu'ils avoient besoin de quelque chose; et quelquefois, quand ces enfants refusoient de leur donner ce qu'ils demandoient, ils se mettoient en colère, leur saisissoient les bras, les mordoient, et les abattoient sous eux.... Le mâle fut malade en rade : il se faisoit soigner comme une personne; il fut même saigné deux fois au bras droit : toutes les fois qu'il se trouva depuis incommodé, il montroit son bras pour qu'on le saignât, comme s'il eût su que cela lui avoit fait du bien. »

Henri Grosse dit « qu'il se trouve de ces animaux

vers le nord de Coromandel, dans les forêts du domaine du rajah de Carnate; qu'on en fit présent de deux, l'un mâle, l'autre femelle, à M. Horne, gouverneur de Bombay; qu'ils avoient à peine deux pieds de haut, mais la forme entièrement humaine; qu'ils marchoient sur leurs deux pieds, et qu'ils étoient d'un blanc pâle, sans autres cheveux ni poils qu'aux endroits où nous en avons communément; que leurs actions étoient très semblables pour la plupart aux actions humaines, et que leur mélancolie faisoit voir qu'ils sentoient fort bien leur captivité; qu'ils faisoient leur lit avec soin dans la cage dans laquelle on les avoit envoyés sur le vaisseau; que, quand on les regardoit, ils cachoient avec leurs mains les parties que la modestie empêche de montrer. La femelle, ajoute-t-il, mourut de maladie sur le vaisseau; et le mâle, donnant toutes sortes de signes de douleur, prit tellement à cœur la mort de sa compagne, qu'il refusa de manger, et ne lui survécut pas plus de deux jours. »

François Pyrard rapporte « qu'il se trouve dans la province de Sierra-Leona une espèce d'animaux appelée *barris* qui sont gros et membrus, lesquels ont une telle industrie que, si on les nourrit et instruit de jeunesse, ils servent comme une personne; qu'ils marchent d'ordinaire sur les deux pattes de derrière seulement; qu'ils pilent ce qu'on leur donne à piler dans des mortiers; qu'ils vont querir de l'eau à la rivière dans de petites cruches

qu'ils portent toutes pleines sur leur tête; mais qu'arrivant bientôt à la porte de la maison, si on ne leur prend bientôt leurs cruches, ils les laissent tomber; et, voyant la cruche versée et rompue, ils se mettent à crier et à pleurer. » Le père du Jaric, cité par Nieremberg, dit la même chose, et presque dans les mêmes termes. Le témoignage de Schouten s'accorde avec celui de Pyrard au sujet de l'éducation de ces animaux. « On en prend, dit-il, avec des lacs; on les apprivoise; on leur apprend à marcher sur les pieds de derrière, et à se servir des pieds de devant, qui sont à-peu-près comme des mains, pour faire certains ouvrages, et même ceux du ménage, comme rincer des verres, donner à boire, tourner la broche, etc. » « J'ai vu à Java, dit Le Guat, un singe fort extraordinaire: c'étoit une femelle; elle étoit de grande taille, et marchoit souvent fort droit sur ses pieds de derrière; alors elle cachoit d'une de ses mains l'endroit de son corps qui distinguoit son sexe; elle avoit le visage sans autre poil que celui des sourcils, et elle ressembloit assez en général à ces faces grotesques des femmes hottentotes que j'ai vues au Cap: elle faisoit tous les jours proprement son lit, s'y couchoit la tête sur un oreiller, et se couvroit d'une couverture.... Quand elle avoit mal à la tête, elle se serroit d'un mouchoir, et c'étoit un plaisir de la voir ainsi coiffée dans son lit. Je pourrois en raconter diverses autres petites choses qui paroissent extrêmement singulières; mais

j'avoue que je ne pouvois pas admirer cela autant que le faisoit la multitude, parceque, n'ignorant pas le dessein qu'on avoit de porter cet animal en Europe pour le faire voir, j'avois beaucoup de penchant à supposer qu'on l'avoit dressé à la plupart des singeries que le peuple regardoit comme lui étant naturelles : à la vérité c'étoit une supposition. Il mourut, à la hauteur du cap de Bonne-Espérance, dans un vaisseau sur lequel j'étois. Il est certain que la figure de ce singe ressembloit beaucoup à celle de l'homme, etc. » Gemelli Carreri dit en avoir vu un qui se plaignoit comme un enfant, qui marchoit sur les deux pieds de derrière, en portant sa natte sous son bras pour se coucher et dormir. Ces singes, ajoute-t-il, paroissent avoir plus d'esprit que les hommes, à certains égard : car, quand ils ne trouvent plus de fruits sur les montagnes, ils vont au bord de la mer, où ils attrapent des crabes, des huîtres, et autres choses semblables. Il y a une espèce d'huîtres qu'on appelle *taclovo*, qui pèsent plusieurs livres et qui sont souvent ouvertes sur le rivage; or le singe craignant que, quand il veut les manger, elles ne lui attrapent la patte en se refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de se refermer, et ensuite il mange l'huître sans crainte.

« Sur les côtes de la rivière de Gambie, dit Froger, les singes y sont plus gros et plus méchants qu'en aucun endroit de l'Afrique; les Nègres les

craignent, et ils ne peuvent aller seuls dans la campagne sans courir risque d'être attaqués par ces animaux, qui leur présentent un bâton et les obligent à se battre.... Souvent on les a vus porter sur les arbres des enfants de sept à huit ans qu'on avoit une peine incroyable à leur ôter. La plupart des Nègres croient que c'est une nation étrangère qui est venue s'établir dans leur pays, et que s'ils ne parlent pas, c'est qu'ils craignent qu'on ne les oblige à travailler. »

« On se passeroit bien, dit un autre voyageur, de voir à Macaçar un aussi grand nombre de singes, car leur rencontre est souvent funeste; il faut toujours être bien armé pour s'en défendre.... Ils n'ont point de queue; ils se tiennent toujours droits comme des hommes, et ne vont jamais que sur les deux pieds de derrière. »

Voilà, du moins à très peu près, tout ce que les voyageurs les moins crédules et les plus véridiques nous disent de cet animal; j'ai cru devoir rapporter leurs passages en entier, parceque tout peut paroître important dans l'histoire d'une bête si ressemblante à l'homme; et, pour qu'on puisse prononcer avec encore plus de connoissance sur sa nature, nous allons exposer aussi toutes les différences qui éloignent cette espèce de l'espèce humaine, et toutes les conformités qui l'en approchent. Il diffère de l'homme à l'extérieur par le nez, qui n'est pas proéminent; par le front, qui est

trop court; par le menton, qui n'est pas relevé à la base : il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux trop voisins l'un de l'autre; l'intervalle entre le nez et la bouche est aussi trop étendu : ce sont là les seules différences de la face de l'orang-outang avec le visage de l'homme. Le corps et les membres diffèrent en ce que les cuisses sont relativement trop courtes, les bras trop longs, les pouces trop petits, la paume des mains trop longue et trop serrée, les pieds plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains : les parties de la génération du mâle ne sont différentes de celles de l'homme qu'en ce qu'il n'y a point de frein au prépuce; les parties de la femelle sont à l'extérieur fort semblables à celles de la femme.

A l'intérieur cette espèce diffère de l'espèce humaine par le nombre des côtes; l'homme n'en a que douze, l'orang-outang en a treize : il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates, les orbites des yeux plus enfoncées; il n'y a point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou; les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, et les uretères ont une forme différente, aussi bien que la vessie et la vésicule du fiel, qui sont plus étroites et plus longues que dans l'homme; toutes les autres parties du corps, de la tête, et des membres, tant extérieures qu'intérieures, sont si parfaitement semblables à celles de l'homme qu'on ne peut les comparer sans

admiration, et sans être étonné que, d'une conformation si pareille et d'une organisation qui est absolument la même, il n'en résulte pas les mêmes effets. Par exemple la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'orang-outang ne parle pas; le cerveau est absolument de la même forme et de la même proportion, et il ne pense pas: y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur? L'homme et l'orang-outang sont les seuls qui aient des fesses et des mollets, et qui par conséquent soient faits pour marcher debout; les seuls qui aient la poitrine large, les épaules aplaties, et les vertèbres conformées l'une comme l'autre; les seuls dont le cerveau, le cœur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac, les boyaux, soient absolument pareils; les seuls qui aient l'appendice vermiculaire au cœcum. Enfin l'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'à aucun des animaux, plus même qu'aux babouins et aux guenons, non seulement par toutes les parties que je viens d'indiquer, mais encore par la largeur du visage, la forme du crâne, des mâchoires, des dents, des autres os de la tête et de la face, par la grosseur des doigts et du pouce, par la figure des ongles, par le nombre des vertèbres lombaires et sacrées, par celui des os du coccyx, et en-

fin par la conformité dans les articulations, dans la grandeur et la figure de la rotule, dans celle du sternum, etc.; en sorte qu'en comparant cet animal avec ceux qui lui ressemblent le plus, comme avec le magot, le babouin, ou la guenon, il se trouve encore avoir plus de conformité avec l'homme qu'avec ces animaux, dont les espèces cependant paroissent être si voisines de la sienne qu'on les a toutes désignées par le même nom de *singes:* ainsi les Indiens sont excusables de l'avoir associé à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang,* homme sauvage, puisqu'il ressemble à l'homme par le corps plus qu'il ne ressemble aux autres singes ou à aucun autre animal. Comme quelques uns des faits que nous venons d'exposer pourroient paroître suspects à ceux qui n'auroient pas vu cet animal, nous avons cru devoir les appuyer de l'autorité de deux célèbres anatomistes, Tyson[1] et

[1] L'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'aux singes ou aux guenons, 1° en ce qu'il a les poils des épaules dirigés en bas et ceux des bras dirigés en haut; 2° par la face, qui est plus semblable à celle de l'homme, étant plus large et plus aplatie que celle des singes; 3° par la figure de l'oreille, qui ressemble plus à celle de l'homme, à l'exception que la partie cartilagineuse est mince comme dans les singes; 4° par les doigts, qui sont proportionnellement plus gros que ceux des singes; 5° en ce qu'il est à tous égards fait pour marcher debout, au lieu que les singes et les guenons ne sont pas conformés à cette fin; 6° en ce qu'il a des fesses plus grosses que tous les autres singes; 7° en ce qu'il a des mollets aux jambes; 8° en ce que sa poitrine et ses épaules sont plus larges que celles des singes; 9° son talon plus long; 10° en ce qu'il a la membrane adipeuse placée, comme l'homme, sous la peau; 11° le péritoine entier, et non percé ou

Cowper, qui l'ont ensemble disséqué avec une exactitude scrupuleuse, et qui nous ont donné les résultats des comparaisons qu'ils ont faites de toutes

alongé, comme il l'est dans les singes; 12° les intestins plus longs que dans les singes; 13° le canal des intestins de différent diamètre, comme dans l'homme, et non pas égal ou à-peu-près égal, comme il l'est dans les singes; 14° en ce que le *cœcum* a l'appendice vermiculaire comme dans l'homme, tandis que cet appendice vermiculaire manque dans tous les autres singes, et aussi en ce que le commencement du côlon n'est pas si prolongé qu'il l'est dans les singes; 15° en ce que l'insertion du conduit biliaire et celle du conduit pancréatique n'ont qu'un seul orifice commun dans l'homme et l'orang-outang, au lieu que ces insertions sont à deux pouces de distance dans les guenons; 16° en ce que le côlon est plus long que dans les singes; 17° en ce que le foie n'est pas divisé en lobes, comme dans les singes, mais entier et d'une seule pièce, comme dans l'homme; 18° en ce que les vaisseaux biliaires sont les mêmes que dans l'homme; 19° la rate la même; 20° le pancréas le même; 21° le nombre des lobes du poumon le même; 22° le péricarde attaché au diaphragme comme dans l'homme, et non pas comme il l'est dans les singes ou guenons; 23° le cône du cœur plus émoussé que dans les singes; 24° en ce qu'il n'a point d'abajoues ou poches au bas des joues, comme les autres singes et guenons; 25° en ce qu'il a le cerveau beaucoup plus grand que ne l'ont les singes, et, dans toutes ses parties, exactement conformé comme le cerveau de l'homme; 26° le crâne plus arrondi et du double plus grand que dans les guenons; 27° toutes les sutures du crâne semblables à celles de l'homme; les os appelés *ossa triquetra wormiana* se trouvent dans la suture lambdoïde, ce qui n'est pas dans les autres singes ou guenons; 28° il a l'os cribriforme et le *cristagalli*, ce que les guenons n'ont pas; 29° la selle (*sella equina*) comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons cette partie est plus élevée et plus proéminente; 30° le *processus pterygoïdes* comme dans l'homme; cette partie manque aux singes et guenons; 31° les os des tempes et les os appelés *ossa bregmatis* comme dans l'homme; ces os sont d'une forme différente dans les singes et guenons; 32° l'os zygomatique petit, au lieu que dans les singes et guenons cet os est grand; 33° les dents sont plus semblables à celles de l'homme qu'à celles des

les parties de son corps avec celui de l'homme. J'ai cru devoir traduire de l'anglois et présenter ici cet article de leurs ouvrages, afin que tout le monde

autres singes, sur-tout les canines et les molaires; 34° les apophyses transverses des vertèbres du cou et les sixième et septième vertèbres ressemblent plus à celles de l'homme qu'à celles des singes et des guenons; 35° les vertèbres du cou ne sont pas percées comme dans les singes pour laisser passer les nerfs, elles sont pleines et sans trou dans l'orang-outang comme dans l'homme; 36° les vertèbres du dos et leurs apophyses sont comme dans l'homme; et dans les vertèbres du bas il n'y a que deux apophyses inférieures, au lieu qu'il y en a quatre dans les singes; 37° il n'y a que cinq vertèbres lombaires comme dans l'homme, au lieu que dans les guenons il y en a six ou sept; 38° les apophyses épineuses des vertèbres lombaires sont droites comme dans l'homme; 39° l'os sacrum est composé de cinq vertèbres comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons il n'est composé que de trois; 40° le coccyx n'a que quatre os, comme dans l'homme, et ces os ne sont pas troués, au lieu que dans les singes et guenons le coccyx est composé d'un plus grand nombre d'os, et ces os sont troués; 41° dans l'orang-outang il n'y a que sept vraies côtes (*costæ veræ*), et les extrémités des fausses côtes (*nothæ*) sont cartilagineuses, et les côtes sont articulées au corps des vertèbres; dans les singes et guenons il y a huit vraies côtes, et les extrémités des fausses côtes sont osseuses, et leur articulation se trouve placée dans l'interstice entre les vertèbres; 42° l'os du sternum dans l'orang-outang est large comme dans l'homme, et non pas étroit comme dans les guenons; 43° les os des quatre doigts sont plus gros qu'ils ne le sont dans les singes; 44° l'os de la cuisse, soit dans son articulation, soit à tous autres égards, est semblable à celui de l'homme; 45° la rotule est ronde et non pas longue, simple et non pas double, comme elle l'est dans les singes; 46° le talon, le tarse, et le métatarse de l'orang-outang sont comme ceux de l'homme; 47° le doigt du milieu dans le pied n'est pas si long qu'il l'est dans les singes; 48° les muscles *obliquus inferior capitis, pyriformis, et biceps femoris*, sont semblables dans l'orang-outang et dans l'homme, tandis qu'ils sont différents dans les singes et guenons, etc.

L'orang-outang diffère de l'homme plus que des singes ou guenons:

puisse mieux juger de la ressemblance presque entière de cet animal avec l'homme. J'observerai seulement, pour une plus grande intelligence de cette note, que les Anglois ne sont pas réduits, comme nous, à un seul nom pour désigner les singes; ils ont, comme les Grecs, deux noms différents, l'un pour les singes sans queue, qu'ils appellent *ape*, et l'autre pour les singes à queue, qu'ils appellent *monkey*. J'ai toujours traduit le mot *monkey* par celui de *guenon*, et le mot *ape* par celui de *singe*; et ces singes que Tyson désigne par le mot *ape* ne peuvent être que ceux que nous avons appelés le *pithèque* et le *magot*; et il y a même toute apparence que c'est

1° en ce que le pouce est plus petit à proportion que celui de l'homme, quoique cependant il soit plus gros que celui des autres singes; 2° en ce que la paume de la main est plus longue et plus étroite que dans l'homme; 3° il diffère de l'homme et approche des singes par la longueur des doigts des pieds; 4° il diffère de l'homme en ce qu'il a le gros doigt des pieds éloigné à-peu-près comme un pouce, étant plutôt quadrumane, comme les autres singes, que quadrupède; 5° en ce qu'il a les cuisses plus courtes que l'homme; 6° les bras plus longs; 7° en ce qu'il n'a pas les bourses pendantes; 8° l'épiploon plus ample que dans l'homme; 9° la vésicule du fiel longue et plus étroite; 10° les reins plus ronds que dans l'homme, et les uretères différents; 11° la vessie plus longue; 12° en ce qu'il n'a point de frein au prépuce; 13° les os de l'orbite de l'œil trop enfoncés; 14° en ce qu'il n'a pas les deux cavités au-dessus de la selle du Turc (*sella turcica*) comme dans l'homme; 15° en ce que les *processus mastoïdes* et *styloïdes* sont très petits et presque nuls; 16° en ce qu'il a les os du nez plats; 17° il diffère de l'homme en ce que les vertèbres du cou sont courtes comme dans les singes, plates devant et non pas rondes, et que leurs apophyses épineuses ne sont pas fourchues comme dans l'homme; 18° en ce qu'il n'y a point d'apophyse épineuse dans la première vertèbre du cou; 19° il diffère de l'homme en ce qu'il a treize côtes

au magot seul qu'on doit rapporter le nom *ape* ou *singe* de la comparaison de Tyson. Je dois observer aussi que cet auteur donne quelques caractères de ressemblance et de différence qui ne sont pas assez fondés : j'ai cru devoir faire sur cela quelques remarques. On trouvera peut-être que ce détail est long; mais il me semble qu'on ne peut pas examiner de trop près un être qui, sous la forme d'un homme, n'est cependant qu'un animal.

1° Tyson donne comme un caractère particulier à l'homme et à l'orang-outang d'avoir le poil des épaules dirigé en bas, et celui des bras dirigé en haut. Il est vrai que la plupart des quadrupèdes ont

de chaque côté, et que l'homme n'en a que douze; 20° en ce que les os des îles sont parfaitement semblables à ceux des singes, étant plus longs, plus étroits, et moins concaves que dans l'homme; 21° il diffère de l'homme en ce que les muscles suivants se trouvent dans le corps humain et manquent dans celui de l'orang-outang, savoir : *occipitales, frontales, dilatatores alarum nasi seu elevatores labii superioris, interspinales colli, glutæi minimi, extensor digitorum pedis brevis et transversalis pedis*; 22° les muscles qui ne paroissent pas se trouver dans l'orang-outang, et qui se trouvent quelquefois dans l'homme, sont ceux qu'on appelle *pyramidales, caro musculosa quadrata*, le long tendon et le corps charnu du muscle *palmaire*, les muscles *attollens et retrahens auriculam*; 23° les muscles élévateurs de clavicules sont dans l'orang-outang comme dans les singes, et non pas comme dans l'homme; 24° les muscles par lesquels l'orang-outang ressemble aux singes et diffère de l'homme sont les suivants : *longus colli, pectoralis, latissimus dorsi, glutæus maximus et medius, psoas magnus et parvus, iliacus internus et gasteronamius internus*; 25° il diffère encore de l'homme par la forme des muscles *deltoïdes, pronator radii teres et extensor pollicis brevis*. (*Anatomie de l'orang-outang*, par Tyson; Londres, 1699, in-4°.)

le poil de toutes les parties du corps dirigé en bas ou en arrière, mais cela n'est pas sans exception. Le paresseux et le fourmilier ont le poil des parties antérieures du corps dirigé en arrière, et celui de la croupe et des reins dirigé en avant: ainsi ce caractère n'est pas d'un grand poids dans la comparaison de cet animal à l'homme.

2° J'ai aussi retranché dans ma traduction les quatre premières différences qui, comme celles-ci, sont trop légères ou mal fondées. La première c'est la différence de la taille; ce caractère est très incertain et tout-à-fait gratuit, puisque l'auteur dit lui-même que son animal étoit fort jeune; les seconde, troisième, et quatrième, ne roulent que sur la forme du nez, la quantité du poil, et sur d'autres rapports aussi petits. Il en est de même de plusieurs autres que j'ai retranchées; par exemple du vingt-unième caraotère tiré du nombre des dents: il est certain que cet animal et l'homme ont le même nombre de dents, et que s'il n'en avoit que vingt-huit, comme le dit l'auteur, c'est qu'il étoit fort jeune, et l'on sait que l'homme dans sa jeunesse n'en a pas davantage.

3° Le onzième caractère des différences de l'auteur est aussi très équivoque: les enfants ont les bourses fort relevées: cet animal étant fort jeune ne devoit pas les avoir pendantes.

4° Le quarante-huitième caractère des ressemblances, et les trente, trente-unième, trente-deuxième, trente-troisième, et trente-quatrième

caractères des différences, ne désignant que la présence ou la figure de certains muscles qui, dans l'espèce humaine, varient pour la plupart d'un individu à l'autre, ne doivent pas être considérés comme des caractères essentiels.

5° Toutes les ressemblances et différences tirées de parties trop petites, telles que les apophyses des vertèbres, ou prises de la position de certaines parties, de leur grandeur, de leur grosseur, ne doivent aussi être considérées que comme des caractères accessoires, en sorte que tout le détail de cette table de Tyson peut se réduire aux différences et aux ressemblances essentielles que nous avons indiquées.

6° Je crois devoir insister sur quelques caractères plus généraux, dont les uns ont été omis par Tyson, et les autres mal indiqués. 1° L'orang-outang est le seul de tous les singes qui n'ait point d'abajoues, c'est-à-dire de poches au bas des joues; toutes les guenons, tous les babouins, et même le magot et le gibbon, ont ces poches, où ils peuvent garder leurs aliments avant de les avaler: l'orang-outang seul a cette partie du dedans de la bouche faite comme l'homme. 2° Le gibbon, le magot, tous les babouins et toutes les guenons, à l'exception du douc, ont les fesses plates et des callosités sur ces parties: l'orang-outang est encore le seul qui ait les fesses renflées et sans callosités. Le douc les a aussi sans callosités; mais elles sont plates et

velues, en sorte qu'à cet égard le douc fait la nuance entre l'orang-outang et les guenons, comme le gibbon et le magot font cette même nuance à l'égard des abajoues, et le magot seul à l'égard des dents canines et de l'alongement du museau. 3° L'orang-outang est le seul qui ait des mollets ou gras de jambes et des fesses charnues : ce caractère indique qu'il est de tous le mieux conformé pour marcher debout; seulement, comme les doigts de ses pieds sont fort longs, et que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, et il auroit besoin de talons artificiels plus élevés que ceux de nos souliers, si l'on vouloit le faire marcher aisément et long-temps. 4° Quoique l'orang-outang ait treize côtes, et que l'homme n'en ait que douze, cette différence ne l'approche pas plus des babouins ou des guenons qu'elle ne l'éloigne de l'homme, parceque le nombre de côtes varie dans la plupart de ces espèces, et que les uns de ces animaux en ont douze, d'autres onze, et d'autres dix, etc.; en sorte que les seules différences essentielles entre le corps de cet animal et celui de l'homme se réduisent à deux, savoir, la conformation des os du bassin et la conformation des pieds; ce sont là les seules parties considérables par lesquelles l'orang-outang ressemble plus aux autres singes qu'il ne ressemble à l'homme.

D'après cet exposé, que j'ai fait avec toute l'exactitude dont je suis capable, on voit ce que l'on doit

penser de cet animal. S'il y avoit un degré par lequel on pût descendre de la nature humaine à celle des animaux, si l'essence de cette nature consistoit en entier dans la forme du corps et dépendoit de son organisation, ce singe se trouveroit plus près de l'homme que d'aucun animal : assis au second rang des êtres ; s'il ne pouvoit commander en premier, il feroit au moins sentir aux autres sa supériorité, et s'efforceroit de ne pas obéir. Si l'imitation qui semble copier de si près la pensée en étoit le vrai signe ou l'un des résultats, ce singe se trouveroit encore à une plus grande distance des animaux et plus voisin de l'homme ; mais, comme nous l'avons dit, l'intervalle qui l'en sépare réellement n'en est pas moins immense, et la ressemblance de la forme, la conformité de l'organisation, les mouvements d'imitation qui paroissent résulter de ces similitudes, ni ne le rapprochent de la nature de l'homme, ni même ne l'élèvent au-dessus de celle des animaux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'orang-outang n'a point d'abajoues, c'est-à-dire point de poches au-dedans des joues, point de queue, point de callosités sur les fesses ; il les a renflées et charnues : il a toutes les dents, et même les canines, semblables à celles de l'homme : il a la face plate, nue, et basanée ; les oreilles, les mains,

les pieds, la poitrine, le ventre, aussi nus: il a des poils sur la tête qui descendent en forme de cheveux des deux côtés des tempes, du poil sur le dos et sur les lombes, mais en petite quantité; il a cinq ou six pieds de hauteur, et marche toujours droit sur ses deux pieds. Nous n'avons pas été à portée de vérifier si les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique; mais nous le présumons, et, par analogie, nous ne pouvons guère en douter.

* Nous avons dit que les orangs-outangs pouvoient former deux espèces. Ce mot indien, qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; et nous avons reconnu qu'il existe réellement et au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux: la première, à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, et qui est bien plus grande que la seconde espèce, que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étois pas aussi bien informé que je le suis aujourd'hui, et j'étois alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler étoient réellement différentes l'une de l'autre par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avois vu vivant, et auquel j'avois cru devoir donner le nom de *jocko*, parcequ'il n'avoit que deux pieds et demi de hauteur, étoit un jeune pongo, qui n'avoit que deux ans d'âge, et seroit parvenu à

la hauteur de plus de cinq pieds; et comme ce très jeune singe présentoit tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo, j'avois cru pouvoir ne le regarder que comme une variété; ce qui me faisoit croire qu'il se pouvoit qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang : mais, ayant reçu depuis des Grandes-Indes un orang-outang bien différent du pongo, et auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au jocko, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de *pongo* et *jocko* appartiennent à deux espèces réellement différentes, et qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces sont la grandeur, la différence de la couleur et de la quantité du poil, et le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures, qui toujours manque au jocko, et qui se trouve toujours dans l'espèce du pongo. Il en est de même de leurs habitudes naturelles: le pongo marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière : au lieu que le jocko ne prend cette attitude que rarement, et sur-tout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant, et que je croyois être un jocko, doit au contraire s'attribuer au pongo, et s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récents ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand

orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo avoit été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'avoit chargée dans quelques parties; et c'est probablement cette différence entre cette figure et celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentoient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo adulte, et celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune: d'ailleurs la figure donnée par Bontius est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smitten*, que plusieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autres *drill*, et quelques autres *quimpezé;* sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand et au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les nègres, l'enlèvement et le viol des négresses, et les autres actes de force et de violence cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit les observations des naturalistes et des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différents temps, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il

avoit observé sur cet animal, qu'il a vu et décrit avec autant de sagacité que d'exactitude.

« C'est, dit-il, de l'orang-outang qui a cinq pieds de haut qu'il est ici question. Cet animal ne paroît maintenant exister que dans quelques parties de l'Afrique et des grandes îles à l'est de l'Inde. D'après diverses informations, je crois pouvoir dire que l'on n'en voit plus dans la presqu'île en-deçà du Gange, et que même il est devenu très rare dans les contrées où il propage encore. Auroit-il été détruit par les bêtes féroces, ou seroit-il confondu avec d'autres?

« Un de ces individus, que j'ai eu occasion de voir deux mois après qu'il fut pris, avoit quatre pieds huit ou dix pouces de haut. Une teinte jaunâtre paroissoit dominer dans ses yeux, qui étoient du reste petits et noirs: quoique ayant quelque chose de hagard, ils annonçoient plutôt l'inquiétude, l'embarras, et le chagrin, que la férocité. Sa bouche étoit fort grande, les os du nez très peu proéminents, et ceux des joues fort saillants.......... Son visage avoit des rides; le fond de sa carnation étoit d'un blanc bis ou basané; sa chevelure, longue de quelques pouces, étoit brunâtre, ainsi que le poil du reste du corps, qui étoit plus épais sur le dos que sur le ventre; sa barbe étoit peu fournie, sa poitrine large, les fesses médiocrement charnues, les cuisses couvertes, les jambes arquées; les pouces de ses pieds, quoique un peu moins

écartés des autres doigts que ceux des autres singes, l'étoient cependant assez pour devoir lui procurer beaucoup de facilité, soit pour grimper ou saisir.....

« Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou debout; mais, quoique marchant habituellement droit, il s'aidoit, me dit-on, dans l'état de liberté, des mains ainsi que des pieds, lorsqu'il étoit question de courir ou de franchir un fossé; peut-être même est-ce l'exercice de cette faculté qui contribue à entretenir dans l'espèce la longueur un peu excessive des bras, car l'extrémité des doigts de ses mains approchoit de ses genoux. Ses parties génitales étoient assez bien proportionnées; sa verge, en état d'inertie, étoit longue d'environ six pouces, et paroissoit être celle d'un homme circoncis.

« Je n'ai point vu de femelles; mais on dit qu'elles ont les mamelles un peu aplaties. Leurs parties sexuelles, conformées comme celles des femmes, sont aussi sujettes à un flux menstruel périodique. Le temps de la gestation est présumé être d'environ sept mois...... Elles ne propagent point dans l'état de servitude......

« Le mâle dont je viens de parler poussoit quelquefois une espèce de soupir élevé et prolongé, ou bien il faisoit entendre un cri sourd; mais c'étoit lorsqu'on l'inquiétoit ou qu'on le maltraitoit; ainsi ces modulations de voix n'expriment que l'impatience, l'ennui, ou la douleur.

« Suivant les Indiens, ces animaux errent dans

les bois et sur les montagnes de difficile accès, et y vivent en petites sociétés.

« Les orangs-outangs sont extrêmement sauvages; mais il paroît qu'ils sont peu méchants, et qu'ils parviennent assez promptement à entendre ce qu'on leur commande.... Leur caractère ne peut se plier à la servitude; ils y conservent toujours un fond d'ennui et de mélancolie profonde, qui, dégénérant en une espèce de consomption ou de marasme, doit bientôt terminer leurs jours. Les gens du pays ont fait cette remarque, et elle me fut confirmée par l'ensemble de ce que je crus entrevoir dans les regards et le maintien de l'individu dont il a été question. »

M. le professeur Allamand, dont j'ai eu si souvent occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions et de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'histoire des singes étoit très embrouillée, dit ce savant et judicieux naturaliste, avant que M. de Buffon entreprît de l'éclaircir; nous ne saurions trop admirer l'ordre qu'il y a apporté, et la précision avec laquelle il a déterminé les différentes espèces de ces animaux, qu'il étoit impossible de distinguer par les caractères qu'en avoient donnés les nomenclateurs. Son histoire des orangs-outangs est un chef-d'œuvre qui ne pouvoit sortir que d'une plume telle que la sienne; mais, quoiqu'il y ait rassemblé tout ce qui a été dit par d'autres sur ces

animaux singuliers, en y ajoutant ses propres observations qui sont bien plus sûres, et quoiqu'il y ait décrit un plus grand nombre de singes qu'aucun auteur n'en a décrit jusqu'à présent, il ne faut pas croire cependant qu'il ait épuisé la matière : la race des singes contient une si grande variété d'espèces qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les connoître toutes; on en apporte très souvent en Hollande plusieurs, que M. de Buffon ni aucun naturaliste n'ont jamais vus. Un de mes amis, revenu d'Amérique, où il a séjourné pendant quelques années, et qui y a porté les yeux d'un observateur judicieux, m'a dit qu'il y avoit vu plus de quatre-vingts espèces différentes de sapajous et de sagouins; M. de Buffon n'en a décrit que onze. Il s'écoulera donc encore bien du temps avant qu'on puisse parvenir à connoître tous ces animaux; et même il est très douteux qu'on en puisse jamais venir à bout, vu l'éloignement et la nature des lieux où ils habitent.

« Il y a quelques années qu'on apporta chez moi la tête et un pied d'un animal singulier : cette tête ressembloit tout-à-fait à celle d'un homme, excepté qu'elle étoit un peu moins haute; elle étoit bien garnie de longs cheveux noirs; la face étoit couverte par-tout de poils courts : il n'y avoit pas moyen de douter que ce ne fût la tête d'un animal, mais qui, par cette partie, ne différoit presque point de l'homme; et M. Albinus, ce grand anatomiste, à qui je la fis voir, fut de mon avis. Si l'on doit juger,

par cette tête, de la taille de l'animal auquel elle avoit appartenu, il devoit pour le moins avoir égalé celle d'un homme de cinq pieds. Le pied qu'on montroit avec cette tête, et qu'on assuroit être du même animal, étoit plus long que celui d'un grand homme.

« M. de Buffon soupçonne qu'il y a un peu d'exagération dans le récit de Bontius, et un peu de préjugé dans ce qu'il raconte des marques d'intelligence et de pudeur de sa femelle orang-outang : cependant ce qu'il en dit est confirmé par ceux qui ont vu ces animaux aux Indes; au moins j'ai entendu la même chose de plusieurs personnes qui avoient été à Batavia, et qui sûrement ignoroient ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir à quoi m'en tenir là-dessus, je me suis adressé à M. Relian, qui demeure dans cette ville de Batavia, où il pratique la chirurgie avec beaucoup de succès : connoissant son goût pour l'histoire naturelle, et son amitié pour moi, je lui avois écrit pour le prier de m'envoyer un orang-outang, afin d'en orner le cabinet de curiosités de notre académie, et en même temps je lui avois demandé qu'il me communiquât ses observations sur cet animal, en cas qu'il l'eût vu. » Voici sa réponse, qu'on lira avec plaisir; elle est datée de Batavia, le 15 janvier 1770:

« J'ai été extrêmement surpris, écrit M. Relian, que l'homme sauvage, qu'on nomme en malais *orang-outang*, ne se trouve point dans votre acadé-

mie; c'est une pièce qui doit faire l'ornement de tous les cabinets d'histoire naturelle. M. Pallavicini, qui a été ici *sabandhaar*, en a amené deux en vie, mâle et femelle, lorsqu'il partit pour l'Europe en 1759; ils étoient de grandeur humaine, et faisoient précisément tous les mouvements que font les hommes, sur-tout avec leurs mains, dont ils se servoient comme nous. La femelle avoit des mamelles précisément comme celles d'une femme, quoique plus pendantes; la poitrine et le ventre étoient sans poils, mais d'une peau fort dure et ridée. Ils étoient tous les deux fort honteux quand on les fixoit trop; alors la femelle se jetoit dans les bras du mâle, et se cachoit le visage dans son sein, ce qui faisoit un spectacle véritablement touchant; c'est ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils ne parlent point; mais ils ont un cri semblable à celui du singe, avec lequel ils ont le plus d'analogie par rapport à la manière de vivre, ne mangeant que des fruits, des racines, des herbages, et habitant sur des arbres dans les bois les moins fréquentés. Si ces animaux ne faisoient pas une race à part qui se perpétue, on pourroit les nommer des *monstres de la nature humaine*. Le nom d'*hommes sauvages* qu'on leur donne leur vient du rapport qu'ils ont extérieurement avec l'homme, sur-tout dans leurs mouvements, et dans une façon de penser qui leur est sûrement particulière, et qu'on ne remarque point dans les autres animaux; car celle-ci est toute différente de cet instinct plus

ou moins développé qu'on voit dans les animaux en général. Ce seroit un spectacle bien curieux si l'on pouvoit observer ces hommes sauvages dans les bois sans en être aperçu, et si l'on étoit témoin de leurs occupations domestiques : je dis *hommes sauvages* pour me conformer à l'usage ; car cette dénomination n'est point de mon goût, parcequ'elle présente d'abord une idée analogue aux sauvages des terres inconnues, auxquels ces animaux-ci ne doivent point être comparés. L'on dit qu'on en trouve dans les montagnes inaccessibles de Java ; mais c'est dans l'île de Bornéo où il y en a le plus, et d'où l'on nous envoie la plupart de ceux qu'on voit ici de temps en temps.

« Cette lettre, continue M. Allamand, confirme pleinement ce qu'a dit Bontius ; elle est écrite par un témoin oculaire, par un homme qui est lui-même observateur curieux et attentif, et qui sait que ce qu'il assure avoir vu a été vu aussi par plusieurs personnes qui sont actuellement ici, et que je suis à portée de consulter tous les jours, pour m'assurer de la vérité de sa relation : ainsi il n'y a point la moindre raison pour douter de la vérité de ce qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius il ajoute la taille de ces orangs-outangs. Ils sont de grandeur humaine ; par conséquent ce ne sont pas les hommes nocturnes de M. Linnæus, qui ne parviennent qu'à la moitié de cette stature, et qui, suivant cet auteur, ont l'admirable talent de parler : il est vrai

que c'est en sifflant; ce qui pourroit bien signifier qu'ils parlent comme les autres singes, ainsi que l'observe M. Relian. Je ne dirai rien du degré d'intelligence que leur attribue mon correspondant; il n'y a rien à ajouter aux réflexions de M. de Buffon sur cet article. Si ceux que M. Pallavicini a embarqués avec lui, quand il est venu en Europe, étoient arrivés ici en vie, on seroit en état d'en rapporter plusieurs autres particularités qui seroient vraisemblablement très intéressantes : mais sans doute ils sont morts sur la route; au moins est-il certain qu'ils ne sont pas parvenus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique, qui pourroit bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette espèce se rapprocheroit du mandrill.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un singe qu'elles avoient vu à Surinam, où il avoit été apporté des côtes de Guinée; mais, faisant peu de fond sur des relations vagues de gens qui, sans aucune connoissance de l'histoire naturelle, examinent peu attentivement les objets nouveaux qui se présentent à eux, je me suis adressé à M. May, capitaine de haut-bord au service de la province de Hollande. Je savois qu'il avoit été à Surinam pendant que cet animal y étoit, et je ne doutois pas qu'il ne l'y eût vu. Personne ne pouvoit m'en rendre un compte plus exact que lui : il est aussi distingué par son

goût pour toutes sortes de sciences que par les connoissances qui forment un excellent officier de mer. Voici ce que j'en ai appris.

« Étant avec son vaisseau sur les côtes de Guinée, un de ses matelots y fit l'acquisition d'un petit singe sans queue âgé d'environ six mois, qui avoit été apporté du royaume de Benin. De là, ayant fait voile pour se rendre à Surinam, il arriva heureusement à Paramaribo, où il vit ce grand singe dont je viens de parler. Il fut étonné en voyant qu'il étoit précisément de la même espèce que celui qu'il avoit à son bord : il n'y avoit d'autre différence entre ces animaux que celle de la taille ; mais aussi étoit-elle très considérable, puisque ce grand singe avoit cinq pieds et demi de hauteur, tandis que celui de son matelot surpassoit à peine un pied. Il n'avoit point de queue; son corps étoit couvert d'un poil brun, mais qui étoit assez peu touffu sur la poitrine pour laisser voir sa peau, qui étoit bleuâtre. Il n'avoit point de poil à la face; son nez étoit extrêmement long et plat, et d'un très beau bleu ; ses joues étoient sillonnées de rouge sur un fond noirâtre; ses oreilles ressembloient à celles de l'homme ; ses fesses étoient nues et sans callosités. C'étoit un mâle, et il avoit les parties de la génération d'un rouge éclatant. Il marchoit également sur deux pieds ou sur quatre ; son attitude favorite étoit d'être assis sur les fesses. Il étoit très fort : le maître à qui il appartenoit étoit un assez gros homme ; M. May a vu ce singe le

prendre par le milieu du corps, l'élever de terre avec facilité, et le jeter à la distance d'un pas ou deux. On m'a assuré qu'un jour il se saisit d'un soldat qui passoit tout près de lui, et qu'il l'auroit emporté au haut de l'arbre au pied duquel il étoit attaché, si son maître ne l'en eût pas empêché. Il paroissoit fort ardent pour les jeunes femmes. Il étoit depuis une vingtaine d'années à Surinam, et il ne sembloit pas avoir acquis encore son plein accroissement. Celui à qui il appartenoit assuroit avoir remarqué que sa hauteur étoit augmentée encore cette année même : un capitaine anglois lui en offrit cent guinées ; il les refusa, et deux jours après cet animal mourut.

« En lisant ceci on se rappellera d'abord le mandrill, avec lequel ce singe a beaucoup de rapport, tant pour la figure que pour la grandeur et la force ; la seule différence bien marquée qu'il y ait entre ces animaux consiste dans la queue, qui, quoique fort courte, se trouve dans le mandrill, mais qui manque tout-à-fait à l'autre.

« Voilà donc une nouvelle espèce de singe sans queue, habitant de l'Afrique, d'une taille qui égale, si même elle ne surpasse pas celle de l'homme, et dont la durée de la vie paroît être la même, vu le temps qui lui est nécessaire pour acquérir toute sa grandeur. Ce singe ne pourroit-il pas être celui dont parlent plusieurs voyageurs, et dont les relations ont été appliquées à l'orang-outang ? Au moins je

serois fort porté à croire que c'est le *smitten* de Bosman, et le *quimpezé* de M. de La Brosse : les descriptions qu'ils en donnent lui ressemblent assez ; et celui dont parle Battel, qui avoit une longue chevelure, a bien l'air d'être de la même espèce que celui dont j'ai vu la tête; il ne paroît en différer qu'en ce qu'il a le visage nu et sans poil. »

Nous venons de présenter tous les faits que nous avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-outang ; il nous reste maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure (*pl.* 50), et nous en avons la dépouille au Cabinet du roi. C'est d'après cette dépouille que nous nous sommes assurés que les principaux caractères par lesquels il diffère du pongo sont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle au gros orteil des pieds de derrière, la quantité et la couleur roussâtre du poil dont il est revêtu, et la grandeur, qui est d'environ moitié au-dessous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant, et en a fait une très bonne description ; il en a donné la figure dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce savant naturaliste, la figure d'un singe sans queue, ou orang-outang, qui m'avoit été envoyé de Batavia. Cette figure, faite d'après un animal qui avoit été long-temps dans de l'eau-de-vie, d'où je l'avois tiré pour le faire empailler, ne pouvoit que le représenter très imparfaitement :

je crus cependant devoir la publier, parcequ'on n'en avoit alors aucune autre. Il me paroissoit différent de celui qui a été décrit par Tulpius; depuis j'ai eu des raisons de croire que c'est le même, sans que pour cela j'aie trouvé meilleure la figure que cet auteur en a donnée.

« Quelques années après, au commencement de juillet 1776, on envoya du cap de Bonne-Espérance à la ménagerie de M. le prince d'Orange une femelle d'un de ces animaux, et de la même espèce que celui que j'avois décrit. On a profité de cette occasion pour en donner une figure plus exacte.

« Elle arriva en bonne santé. Dès que j'en fus averti, j'allai lui rendre visite, et ce fut avec peine que je la vis attachée à un bloc par une grosse chaîne qui la prenoit par le cou, et qui la gênoit beaucoup dans ses mouvements. Je m'insinuai bientôt dans ses bonnes graces par les bonbons que je lui donnai, et elle eut la complaisance de souffrir que je l'examinasse à mon aise.

« La plus grande partie de son corps étoit couverte de poils roussâtres par-tout à-peu-près de la même longueur, excepté sur le dos, où ils étoient un peu plus longs. Il n'y en avoit point sur le ventre, où la peau paroissoit à nu; mais, quelques semaines après, je fus fort surpris de voir cette même partie velue comme le reste du corps. J'ignore si elle avoit été couverte auparavant de poils qui étoient tombés, ou s'ils y paroissoient pour la première fois.

L'orang-outang que Tulpius a décrit, et qui étoit aussi une femelle, avoit de même le ventre dénué de poils. Sa face étoit plate, cependant un peu relevée vers le bas, mais beaucoup moins que dans le magot et les autres espèces de singes; elle étoit nue et basanée, avec une tache autour de chaque œil, et une plus grande autour de la bouche, d'une couleur qui approchoit un peu de la couleur de chair. Elle avoit les dents telles que M. de Buffon les a décrites parmi les caractères distinctifs des orangs-outangs. La partie inférieure de son nez étoit fort large et très peu éminente; ses narines étoient fort distantes de sa bouche, à cause de la hauteur considérable de sa lèvre supérieure; ses yeux étoient environnés de paupières garnies de cils, et au-dessus il y avoit quelques poils, mais qui ne pouvoient pas passer pour des sourcils; ses oreilles étoient semblables à celles de l'homme; ses gras de jambes étoient fort peu visibles, on pourroit même dire qu'elle n'en avoit point; ses fesses étoient velues, et on ne remarquoit pas qu'il y eût de callosités.

« Quand elle étoit debout, sa longueur, depuis la plante des pieds jusqu'au haut de la tête, n'étoit que de deux pieds et demi. Ses bras étoient fort longs; mesurés depuis l'aisselle jusqu'au bout des doigts, ils avoient vingt-trois pouces: cependant, quand l'animal se dressoit sur ses pieds, ils ne touchoient pas à terre comme ceux des deux gibbons

décrits par M. de Buffon. Ses mains et ses pieds n'étoient point velus; leur couleur étoit noirâtre, et ils étoient aussi fort longs proportionnellement à son corps : depuis le poignet jusqu'au bout du plus long doigt, la longueur de sa main étoit de sept pouces, et celle de son pied de huit : le gros orteil n'avoit point d'ongle, pendant que le pouce et tous les autres doigts en avoient. L'on voit, par cette description, qu'à la grandeur près cette femelle étoit de la même espèce que l'animal que j'ai décrit ci-devant. Elle étoit originaire de Bornéo; on l'avoit envoyée de Batavia au cap de Bonne-Espérance, où elle a passé une année : de là elle est venue à la ménagerie de M. le prince d'Orange, où elle n'a pas vécu si long-temps; elle est morte en janvier 1777.

« Elle n'avoit point l'air méchant; elle donnoit volontiers la main à ceux qui lui présentoient la leur. Elle mangeoit sans gloutonnerie du pain, des carottes, des fruits, et même de la viande rôtie; elle ne paroissoit pas aimer la viande crue; elle prenoit la tasse qui contenoit sa boisson d'une seule main, la portoit à sa bouche, et elle la vidoit fort tranquillement. Tous ses mouvements étoient assez lents, et elle témoignoit peu de vivacité; elle paroissoit plutôt mélancolique. Elle jouoit avec une couverture qui lui servoit de lit, et souvent elle s'occupoit à la déchirer. Son attitude ordinaire étoit d'être assise avec ses cuisses et ses genoux élevés : quand elle marchoit, elle étoit presque dans la même posture;

ses fesses étoient peu éloignées de la terre. Je ne l'ai point vue se tenir parfaitement debout sur ses pieds, excepté quand elle vouloit prendre quelque chose d'élevé, et même encore alors les jambes étoient toujours un peu pliées, et elle étoit vacillante. Ce qui me confirme dans ce que j'en ai dit ci-devant c'est que les animaux de cette espèce ne sont pas faits pour marcher debout comme l'homme, mais comme les autres quadrupèdes, quoique cette dernière allure doive être aussi assez fatigante pour eux, à cause de la conformation de leurs mains. Ils me paroissent principalement faits pour grimper sur les arbres : aussi notre femelle grimpoit-elle volontiers contre les barres de la fenêtre de sa chambre, aussi haut que le lui permettoit sa chaîne.

« M. Vosmaër, qui l'a observée pendant tout le temps qu'elle a vécu dans la ménagerie de M. le prince d'Orange, en a publié une fort bonne description, d'où j'ai tiré les dimensions que j'en ai données, parcequ'elles étoient plus justes que celles que j'avois prises sur l'animal vivant et en mouvement ; il a été fort attentif à examiner de près ses actions, et ce qu'il en rapporte est très intéressant. On aime à voir le détail des actions d'un animal qui imite si bien les nôtres ; nous sommes tentés de lui accorder un degré d'intelligence supérieur à celui de toutes les autres brutes, quoique tout ce que nous admirons dans tout ce qu'il fait soit une suite de la forme de son corps, et particulièrement de

ses mains, dont il se sert avec autant de facilité que nous. Si le chien avoit de pareilles mains, et qu'il pût se tenir debout sur ses pieds, il nous paroîtroit bien plus intelligent qu'un singe. Pendant que cette femelle a été dans ce pays, M. Vosmaër n'a pas remarqué qu'elle ait eu des écoulements périodiques. Il en a donné, en deux planches, trois figures qui la représentent très bien dans trois différentes attitudes.

« Dans le même temps que cet animal étoit ici, il y avoit à Paris une femelle gibbon, comme je l'ai appris par la lettre de M. Daubenton, qui me manda que son allure étoit à-peu-près la même que celle que je viens de décrire; elle couroit étant presque debout sur ses pieds; mais les jambes et les cuisses étoient un peu pliées, et quelquefois la main touchoit la terre pour soutenir le corps chancelant; elle étoit vacillante lorsqu'étant debout elle s'arrêtoit; elle ne portoit que sur le talon, et relevoit la plante du pied; elle ne restoit que peu de temps dans cette attitude, qui paroissoit forcée.

« M. Gordon, que je dois presque toujours citer, m'a envoyé le dessin d'un orang-outang dont le roi d'Asham, pays situé à l'est du Bengale, avoit fait présent, avec plusieurs autres curiosités, à M. Harwood, président du conseil provincial de Dinagipal. Le frère de M. Harwood l'apporta au Cap, et le donna à M. Gordon, chez qui malheureusement il ne vécut qu'un jour. Sur le vaisseau, il avoit été

attaqué du scorbut; et, en arrivant au cap de Bonne-Espérance, il étoit si foible, qu'il mourut au bout de vingt-quatre heures. Ainsi M. Gordon n'a eu que le temps de le faire dessiner; et, ne pouvant point me donner ses propres observations, il m'a communiqué ce que lui en avoit dit M. Harwood. Voici ce qu'il en avoit appris.

« Cet orang-outang; nommé *voulock* dans le pays dont il est originaire, étoit une femelle, qui avoit régulièrement ses écoulements périodiques, mais qui cessèrent dès qu'elle fut attaquée du scorbut. Elle étoit d'un caractère fort doux: il n'y avoit que les singes qui lui déplaisoient; elle ne pouvoit pas les souffrir. Elle se tenoit toujours droite en marchant; elle pouvoit même courir très vite. Quand elle marchoit sur une table ou parmi de la porcelaine, elle étoit fort attentive à ne rien casser. Lorsqu'elle grimpoit quelque part, elle ne faisoit usage que de ses mains. Elle avoit les genoux comme un homme. Elle pouvoit faire un cri si aigu que, quand on étoit près d'elle, il falloit se tenir les oreilles bouchées pour n'en être pas étourdi. Elle prononçoit souvent, et plusieurs fois de suite, les syllabes *yaa-hou*, en insistant avec force sur la dernière. Quand elle entendoit quelque bruit approchant de celui-là, elle commençoit d'abord aussi à crier; si elle étoit contente, on lui entendoit faire un grognement doux qui partoit de la gorge. Lorsqu'elle étoit malade, elle se plaignoit comme un

enfant, et cherchoit à être secourue. Elle se nourrissoit de végétaux et de lait: jamais elle n'avoit voulu toucher à un animal mort, ni manger de la viande; elle refusoit même de manger sur une assiette où il y en avoit eu. Quand elle vouloit boire, elle plongeoit ses doigts dans l'eau et les léchoit. Elle se couvroit volontiers avec des morceaux de toile; mais elle ne vouloit point souffrir d'habits. Dès qu'elle entendoit prononcer son nom, qui étoit *Jenny*, elle venoit. Elle étoit ordinairement assez mélancolique et pensive. Quand elle vouloit faire ses nécessités, lorsqu'elle étoit sur le vaisseau, elle se tenoit à une corde par les mains, et les faisoit dans la mer.

« La longueur de son corps étoit de deux pieds cinq pouces et demi; sa circonférence, près de la poitrine, étoit d'un pied deux pouces, et celle de la partie de son corps la moins grosse étoit de dix pouces et demi. Quand elle étoit en santé, elle étoit mieux en chair, et elle avoit des gras de jambes. Le dessin que M. Gordon a eu la bonté de m'en envoyer a été fait lorsqu'elle étoit malade, ou peut-être lorsqu'elle étoit morte, et d'une très grande maigreur: ainsi il ne peut servir qu'à donner une idée de la longueur et de la figure de sa face, qui me paroît être très semblable à celle de la femelle que nous avons eue ici. Je vois aussi par l'échelle qui est ajoutée à ce dessin que les dimensions des différentes parties sont à-peu-près les mêmes: mais

il y avoit cette différence entre ces deux orangs-outangs c'est que celui de Bornéo n'avoit point d'ongle au gros orteil ou au pouce des pieds, au lieu que celui d'Asham en avoit, comme M. Gordon me l'a mandé bien expressément; aussi a-t-il eu soin que cet ongle fût représenté dans le dessin. Cette différence indiqueroit-elle une diversité dans l'espèce, entre des animaux qui semblent d'ailleurs avoir tant de rapports entre eux par des caractères plus essentiels? »

Toutes ces observations de M. Allamand sont curieuses. Je ne doute pas plus que lui que le nom *orang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces, telles que le pongo et le jocko, et peut-être le singe dont il parle, comme en ayant vu la tête et le pied, et peut-être encore celui qui pourroit faire la nuance entre le pongo et le mandrill. M. Vosmaër a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite espèce de ce genre, qui n'est probablement qu'un jocko; il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

« Le 29 juin 1776, dit-il, l'on m'informa de l'heureuse arrivée de cet orang-outang..... C'étoit une femelle. Nous avons apporté la plus grande attention à nous assurer si elle étoit sujette à l'écoulement périodique, sans rien pouvoir découvrir à cet égard. En mangeant elle ne faisoit point de poches latérales au gosier, comme toutes les autres

espèces de singes. Elle étoit d'un si bon naturel qu'on ne lui vit jamais montrer la moindre marque de méchanceté ou de fâcherie; on pouvoit sans crainte lui mettre les mains dans la bouche. Son air avoit quelque chose de triste.... Elle aimoit la compagnie sans distinction de sexe, donnant seulement la préférence aux gens qui la soignoient journellement et qui lui faisoient du bien, qu'elle paroissoit affectionner davantage; souvent, lorsqu'ils se retiroient, elle se jetoit à terre étant à la chaîne, comme au désespoir, poussant des cris lamentables, et déchirant par lambeaux tout le linge qu'elle pouvoit attraper dès qu'elle se voyoit seule. Son garde ayant quelquefois la coutume de s'asseoir auprès d'elle à terre, elle prenoit d'autres fois du foin de sa litière, l'arrangeoit à son côté, et sembloit, par toutes ses démonstrations, l'inviter à s'asseoir auprès d'elle....

« La marche ordinaire de cet animal étoit à quatre pieds, comme les autres singes; mais il pouvoit bien aussi marcher debout sur les pieds de derrière, et, muni d'un bâton, il s'y tenoit souvent fort longtemps: cependant il ne posoit jamais les pieds à plat, à la façon de l'homme, mais recourbés en dehors, de sorte qu'il se soutenoit sur les côtés extérieurs des pieds de derrière, les doigts retirés en dedans; ce qui dénotoit une aptitude à grimper sur les arbres.... Un matin nous le trouvâmes déchaîné...., et nous le vîmes monter avec une merveilleuse agilité contre les poutres et les lattes obliques

du toit; on eut de la peine à le reprendre.... Nous remarquâmes une force extraordinaire dans ses muscles; on ne parvint qu'avec beaucoup de peine à le coucher sur le dos; deux hommes vigoureux eurent chacun assez à faire à lui serrer les pieds, l'autre à lui tenir la tête, et le quatrième à lui repasser le collier par-dessus la tête et à le fermer mieux. Dans cet état de liberté, l'animal avoit entre autres choses ôté le bouchon d'une bouteille contenant un reste de vin de Malaga, qu'il but jusqu'à la dernière goutte, et remit ensuite la bouteille à sa même place.

« Il mangeoit presque de tout ce qu'on lui présentoit. Sa nourriture ordinaire étoit du pain, des racines, en particulier des carottes jaunes, toutes sortes de fruits, et sur-tout des fraises; mais il paroissoit singulièrement friand de plantes aromatiques, comme du persil et de sa racine. Il mangeoit aussi de la viande bouillie ou rôtie, et du poisson. On ne le voyoit point chasser aux insectes, dont les autres espèces de singes sont d'ailleurs si avides.... Je lui présentai un moineau vivant....; il en goûta la chair, et le rejeta bien vite. Dans la ménagerie, et lorsqu'il étoit tant soit peu malade, je l'ai vu manger tant soit peu de viande crue, mais sans aucune marque de goût. Je lui donnai un œuf cru, qu'il ouvrit des dents, et suça tout entier avec beaucoup d'appétit.... Le rôti et le poisson étoient ses aliments favoris. On lui avoit appris à manger

avec la cuiller et la fourchette. Quand on lui donnoit des fraises sur une assiette c'étoit un plaisir de voir comme il les piquoit une par une, et les portoit à sa bouche avec la fourchette, tandis qu'il tenoit de l'autre patte l'assiette. Sa boisson ordinaire étoit l'eau; mais il buvoit très volontiers toutes sortes de vins, et principalement le Malaga. Lui donnoit-on une bouteille, il en tiroit le bouchon avec la main, et buvoit très bien dehors, de même que hors d'un verre à bière; et, cela fait, il s'essuyoit les lèvres comme une personne... Après avoir mangé, si on lui donnoit un cure-dent, il s'en servoit au même usage que nous. Il tiroit fort adroitement du pain et autres choses hors des poches. On m'a assuré qu'étant à bord du navire il couroit librement parmi l'équipage, jouoit avec les matelots, et alloit querir, comme eux, sa portion à la cuisine.

« A l'approche de la nuit il alloit se coucher.... Il ne dormoit pas volontiers dans sa loge, de peur, à ce qu'il me parut, d'y être enfermé. Lorsqu'il vouloit se coucher, il arrangeoit le foin de sa litière, le secouoit bien, en apportoit davantage pour former son chevet, se mettoit le plus souvent sur le côté, et se couvroit chaudement d'une couverture, étant fort frileux.... De temps en temps nous lui avons vu faire une chose qui nous surprit extrêmement la première fois que nous en fûmes témoins. Ayant préparé sa couche à l'ordinaire, il prit un lambeau de linge qui étoit auprès de lui, l'étendit fort pro-

prement sur le plancher, mit du foin au milieu, en relevant les quatre coins du linge par-dessus, porta ce paquet avec beaucoup d'adresse sur son lit pour lui servir d'oreiller, tirant ensuite la couverture sur son corps... Une fois, me voyant ouvrir à la clef et refermer ensuite le cadenas de sa chaîne, il saisit un petit morceau de bois..., le fourra dans le trou de la serrure, le tournant et retournant en tous sens, et regardant si le cadenas ne s'ouvroit pas... On l'a vu essayer d'arracher des crampons avec un gros clous dont il se servoit comme d'un levier. Un jour lui ayant donné un petit chat, il le flaira partout; mais le chat lui ayant égratigné le bras, il ne voulut plus le toucher... Lorsqu'il avoit uriné sur le plancher de son gîte, il l'essuyoit proprement avec un chiffon... Lorsqu'on alloit le voir avec des bottes aux jambes, il les nettoyoit avec un balai, et savoit déboucler les souliers avec autant d'adresse qu'un domestique auroit pu le faire; il dénouoit aussi fort bien les nœuds faits dans les cordes, quelque serrés qu'ils fussent, soit avec ses dents, soit avec les ongles... Ayant un verre ou un baquet dans une main, et un bâton dans l'autre, on avoit bien de la peine à le lui ôter, s'esquivant et s'escrimant continuellement du bâton pour le conserver.

« Jamais on ne l'entendoit pousser quelque cri, si ce n'est lorsqu'il se trouvoit seul, et pour lors c'étoit d'abord un son approchant de celui d'un jeune chien qui hurle; ensuite il devenoit très-rude et

rauque, ce que je ne puis mieux comparer qu'au bruit que fait une grosse scie en passant à travers le bois. Nous avons déja remarqué que cet animal avoit une force extraordinaire ; mais elle étoit surtout apparente dans les pattes de devant ou mains dont il se servoit à tout..., pouvant lever et remuer de très lourds fardeaux.

« Ses excréments, lorsqu'il se portoit bien, étoient en crottes ovales. Sa hauteur, mesuré de bout, étoit de deux pieds et demi rhénaux... Le ventre, surtout étant accroupi, étoit gros et gonflé... Les tétins des mamelles étoient fort petits et tout près des aisselles ; le nombril ressembloit beaucoup à celui d'une personne.

« Les pieds de devant ou bras avoient, depuis les aisselles jusqu'au bout des doigts du milieu, dix-sept pouces ; le doigt du milieu, trois pouces et demi ; le premier, un peu plus court ; le troisième, un peu plus long ; le quatrième ou petit doigt, beaucoup plus court ; mais le pouce l'est encore bien davantage. Tous les doigts ont trois articulations ; le pouce n'en a que deux : ils sont tous garnis d'un ongle noir et rond.

« Les jambes, depuis la hanche jusqu'au talon, avoient vingt pouces ; mais le fémur me parut à proportion beaucoup plus court que le tibia. Ses pieds, posés à plat, étoient, depuis le derrière du talon jusqu'au bout des doigts du milieu, longs de huit pouces. Les doigts des pieds sont plus courts

que ceux des mains; celui du milieu est aussi un peu plus long que les autres: mais ici le pouce est beaucoup plus court que celui de la main...; et ces doigts des pieds ont aussi des ongles noirs. Le pouce ou gros orteil, qui n'a que deux articulations, est absolument dépourvu d'ongle dans quatre sujets de cette espèce asiatique.

« Le côté intérieur des pieds de devant et de derrière est entièrement nu, sans poil, revêtu d'une peau assez douce, d'un noir fauve: mais après la mort de l'animal, et pendant sa maladie, cette peau étoit déja devenue beaucoup plus blanche: les doigts des pieds de devant et de derrière étoient aussi sans poil.

« Les cuisses ne sont ni pelées ni calleuses... On ne pouvoit apercevoir ni fesses, ni mollets aux jambes, non plus que le moindre indice de queue.

« La tête est, par-devant, toute recouverte d'une peau chauve, couleur de souris. Le museau ou la bouche est un peu saillant, quoique pas tant qu'aux espèces de magots; mais l'animal pouvoit aussi beaucoup l'avancer et le retirer. L'ouverture de la bouche est fort large. Autour des yeux, sur les lèvres, et sur le menton, la peau étoit un peu couleur de chair; les yeux sont d'un brun bleuâtre, dans le milieu noirs; les paupières sont garnies de petits cils... On voit aussi quelques poils au-dessus des yeux; ce que l'on ne peut pourtant pas bien nommer des sourcils. Le nez est très-épaté et large vers

le bas; les dents de devant, à la mâchoire supérieure, sont au nombre de quatre, suivies de chaque côté d'un intervalle après lequel... vient une dent mâchelière qui est plus longue... L'on compte encore trois dents molaires, dont la dernière est la plus grosse. Le même ordre règne à la mâchoire inférieure. Les dents sont fort semblables à celles de l'homme... Le palais est de couleur noire; le dessous de la langue est couleur de chair... La langue est longue, arrondie par-devant, lisse et douce; les oreilles sont sans poil et de forme humaine, mais plus petites qu'elles ne sont représentées par d'autres.

« A son arrivée l'animal n'avoit point de poil, si ce n'est du noir à la partie postérieure du corps; sur les bras, les cuisses, et les jambes... A l'approche de l'hiver il acquit beaucoup plus de poil... Le dos, la poitrine, et toutes les autres parties du corps, étoient couvertes de poil châtain clair... Les plus longs poils du dos avoient trois pouces[1]. »

[1] Description de l'espèce de singe, aussi singulier que très rare, nommé *orang-outang*, de l'île de Bornéo. (*Feuilles de Vosmaër*, Amsterdam, 1778.)

LE GIBBON[1].

Simia Lar. L.

Le gibbon se tient toujours debout, lors même qu'il marche à quatre pieds, parceque ses bras sont aussi longs que son corps et ses jambes. Nous l'avons vu vivant; il n'avoit pas trois pieds de hauteur : mais il étoit jeune, il étoit en captivité ; ainsi l'on doit présumer qu'il n'avoit pas encore acquis toutes ses dimensions, et que, dans l'état de nature, lorsqu'il est adulte, il parvient au moins à quatre pieds de hauteur. Il n'a nulle apparence de queue; mais le caractère qui le distingue évidemment des autres singes c'est cette prodigieuse

[1] *Gibbon;* c'est le nom sous lequel M. Dupleix nous a donné ce singe, qu'il avoit apporté des Indes orientales. J'ai d'abord cru que ce mot étoit indien; mais, en faisant des recherches sur la nomenclature des singes, j'ai trouvé, dans une note de Daléchamp sur Pline, que Strabon a désigné le *cephus* par le mot *keipon*, dont il est probable qu'on a fait *guibon*, *gibbon*. Voici le passage de Pline, avec la note de Daléchamp : *Pompeii Magni primùm ludi ostenderunt ex Æthiopiâ quas vocant* cephos *, *quarum pedes posteriores pedibus humanis et cruribus, priores manibus fuere similes : hoc animal posteà Roma non vidit.*

* (Cephos) *Strabo,* lib. XV, keipon *vocat, esseque tradit facie satyro similem.* (Dal., *in Plin.*, *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. XIX.)

Il me paroît que le *cebus* des Grecs et le *cephus* de Pline, qu'on doit prononcer *kebus* et *kephus,* pourroient bien venir originairement de *koph* ou *kophin*, qui, en hébreu et en chaldéen, est le nom du singe.

grandeur de ses bras, qui sont aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble, en sorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derrière ses mains touchent encore à terre, et qu'il peut marcher à quatre pieds sans que son corps se penche. Il a tout autour de la face un cercle de poil gris, de manière qu'elle se présente comme si elle étoit environnée d'un cadre rond ; ce qui donne à ce singe un air très extraordinaire. Ses yeux sont grands, mais enfoncés ; ses oreilles nues et bien bordées : sa face est aplatie, de couleur tannée, et assez semblable à celle de l'homme. Le gibbon est, après l'orang-outang et le pithèque, celui qui approcheroit le plus de la figure humaine si la longueur excessive de ses bras ne le rendoit pas difforme : car, dans l'état de nature, l'homme auroit aussi une mine bien étrange ; les cheveux et la barbe, s'ils étoient négligés, formeroient autour de son visage un cadre assez semblable à celui qui environne la face du gibbon.

Ce singe nous a paru d'un naturel tranquille et de mœurs assez douces ; ses mouvements n'étoient ni trop brusques ni trop précipités : il prenoit doucement ce qu'on lui donnoit à manger ; on le nourrissoit de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignoit beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu long-temps hors de son pays natal. Il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malaca, et des îles Mo-

luques[1]. Il paroît qu'il se trouve aussi dans des provinces moins méridionales, et qu'on doit rapporter au gibbon le singe du royaume de Gannaure, frontière de la Chine, que quelques voyageurs ont indiqué sous le nom de *fefé*[2]. Au reste cette espèce varie pour la grandeur et pour les couleurs du poil. Il y en a deux au Cabinet, dont le second, quoique adulte, est bien plus petit que le premier, et n'a que du brun dans tous les endroits où l'autre a du noir; mais, comme ils se ressemblent parfaitement à tous autres égards, nous ne doutons pas qu'ils ne soient tous deux d'une seule et même espèce.

[1] Le P. Lecomte dit avoir vu aux Moluques une espèce de singe, marchant naturellement sur ses deux pieds, se servant de ses bras comme un homme, le visage à-peu-près comme celui d'un Hottentot, mais le corps tout couvert d'une espèce de laine grise, étant exactement comme un enfant, et exprimant parfaitement ses passions et ses appétits. Il ajoute que ces singes sont d'un naturel très doux; que, pour montrer leur affection aux personnes qu'ils connoissent, ils les embrassent et les baisent avec des transports singuliers; que l'un de ces singes qu'il a vu avoit au moins quatre pieds de hauteur, qu'il étoit extrêmement adroit et encore plus agile. (*Mémoires sur la Chine*, par Louis Lecomte, page 510.)

[2] « Dans le royaume de Gannaure, frontière de la Chine, il se « trouve un animal qui est fort rare, qu'ils nomment *fefé:* il a presque « la forme humaine, les bras fort longs, le corps noir et velu, marche « fort légèrement et fort vite. » (*Recueil des voyages*, etc.; Rouen, 1716; tome III, page 168.)

1° Ce caractère des *bras fort longs* n'appartient qu'à ce singe, et par conséquent indique assez clairement que le fefé est le même que le gibbon. 2° On peut présumer que le mot *fefé* vient de *jesef* ou *sesef*, nom du babouin dans les provinces de l'Afrique voisines de l'Arabie, et qu'on a transféré ce nom du babouin au gibbon; car le babouin n'a pas les bras plus longs que les autres singes.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le gibbon n'a point de queue; il a les fesses pelées, avec de légères callosités; sa face est plate, brune, et environnée tout autour d'un cercle de poils gris; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a les oreilles nues, noires, et arrondies, le poil brun ou gris suivant l'âge ou la race, les bras excessivement longs: il marche sur ses deux pieds de derrière: il a deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur. La femelle est sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique de sang.

LE PITHÈQUE[1].*

« Il y a, dit Aristote, des animaux dont la nature est ambiguë, et tient en partie de l'homme et en partie du quadrupède, tels que les pithèques, les kèbes, et les cynocéphales. Le kèbe est un pithèque avec une queue. Le cynocéphale est tout semblable au pithèque: seulement il est plus grand et plus fort; il a le museau avancé, approchant presque de celui du dogue, et c'est de là qu'on a tiré son

[1] En latin, *simia*.
* Selon G. Cuvier, ce singe n'est qu'un jeune individu du magot. (A. R.)

nom : il est aussi de mœurs plus féroces, et il a les dents plus fortes que le pithèque, et plus ressemblantes à celles du chien. » D'après ce passage il est clair que le pithèque et le cynocéphale indiqués par Aristote n'ont ni l'un ni l'autre de queue, puisqu'il dit que les pithèques qui ont une queue s'appellent *kèbes*, et que le cynocéphale ressemble en tout au pithèque, à l'exception du museau, qu'il a plus avancé, et des dents qu'il a plus grosses. Aristote fait donc mention de deux espèces de singes sans queue, le pithèque et le cynocéphale, et d'autres singes avec une queue, qu'il appelle *kèbes*. Maintenant, pour comparer ce que nous connoissons avec ce qui étoit connu d'Aristote, nous observerons que nous avons vu trois espèces de singes qui n'ont point de queue, savoir l'orang-outang, le gibbon, et le magot, et qu'aucune de ces trois espèces n'est le pithèque; car les deux premières, c'est-à-dire l'orang-outang et le gibbon, n'étoient certainement pas connues d'Aristote, puisque ces animaux ne se trouvent que dans les parties méridionales de l'Afrique et des Indes qui n'étoient pas découvertes de son temps, et que d'ailleurs ils ont des caractères très différents de ceux qu'il donne au pithèque. Mais la troisième espèce, que nous appelons *magot*, est le cynocéphale d'Aristote; il n'a point de queue; il a le museau comme un dogue, et les dents canines grosses et longues: d'ailleurs il se trouve communément dans l'Asie

mineure et dans les autres provinces de l'Orient qui étoient connues des Grecs. Le pithèque est du même pays; mais nous ne l'avons pas vu : nous ne le connoissons que par le témoignage des auteurs; et quoique, depuis vingt ans que nous recherchons les singes, cette espèce ne se soit pas rencontrée sous nos yeux, nous ne doutons cependant pas qu'elle n'existe aussi réellement que celle du cynocéphale. Gesner et Jonston ont donné des figures de ce singe pithèque; M. Brisson l'a indiqué comme l'ayant vu; il le distingue du cynocéphale ou magot, qu'il désigne aussi comme l'ayant vu, et il confirme ce que dit Aristote, en assurant que ces deux animaux se ressemblent à tous égards, à l'exception du museau, qui est court dans le pithèque ou singe proprement dit, et alongé dans le cynocéphale. Nous avons dit que l'orang-outang, le pithèque, le gibbon, et le magot, sont les seuls animaux auxquels on doive appliquer le nom générique de *singe*, parcequ'ils sont les seuls qui n'ont point de queue, et les seuls qui marchent plus volontiers et plus souvent sur deux pieds que sur quatre. L'orang-outang et le gibbon sont très différents du pithèque et du magot; mais, comme ceux-ci se ressemblent en tout, à l'exception de la grandeur des mâchoires et de la grosseur des dents canines, ils ont souvent été pris l'un pour l'autre : on les a toujours indiqués par le nom commun de *singe*; et même dans les langues où il y a un nom

pour les singes sans queue, et un autre nom pour les singes à queue, on n'a pas distingué le pithèque du magot; on les appelle tous deux du même nom *aff* en allemand, *ape* en anglois: ce n'est que dans la langue grecque que ces deux animaux ont eu chacun leur nom; encore le mot *cynocéphale* est plutôt une dénomination adjective qu'un substantif propre, et c'est par cette raison que nous ne l'avons pas adopté.

Il paroît, par les témoignages des anciens, que le pithèque est le plus doux, le plus docile, de tous les singes qui leur étoient connus, et qu'il étoit commun en Asie aussi bien que dans la Libye et dans les autres provinces de l'Afrique qui étoient fréquentées par les voyageurs grecs ou romains; c'est ce qui me fait présumer qu'on doit rapporter à cette espèce de singe les passages suivants de Léon l'Africain et de Marmol: ils disent que les singes à longue queue qu'on voit en Mauritanie, et que les Africains appellent *mones*, viennent du pays des Nègres; mais que les singes sans queue sont naturels et se trouvent en très grande quantité dans les montagnes de Mauritanie, de Bugie, et de Constantine. « Ils ont, dit Marmol, les pieds, les mains, et, s'il faut ainsi dire, le visage de l'homme, avec beaucoup d'esprit et de malice. Ils vivent d'herbes, de blé, et de toutes sortes de fruits qu'ils vont en troupes dérober dans les jardins ou dans les champs: mais, avant de sortir de leur fort, il y en a un

qui monte sur une éminence, d'où il découvre toute la campagne; et, quand il ne voit paroître personne, il fait signe aux autres par un cri pour les faire sortir, et ne bouge de là tandis qu'ils sont dehors : mais sitôt qu'il voit venir quelqu'un il jette de grands cris, et, sautant d'arbre en arbre, tous se sauvent dans les montagnes : c'est une chose admirable que de les voir fuir; car les femelles portent sur leur dos quatre ou cinq petits, et ne laissent pas avec cela de faire de grands sauts de branche en branche. Il s'en prend quantité par diverses inventions, quoiqu'ils soient fort fins. Quand ils deviennent farouches, ils mordent; mais, pour peu qu'on les flatte, ils s'apprivoisent aisément. Ils font grand tort aux fruits et au blé, parcequ'ils ne font autre chose que de cueillir, couper, et jeter par terre, soit qu'il soit mûr ou non; et en perdent beaucoup plus qu'ils n'en mangent et qu'ils n'en emportent. Ceux qui sont apprivoisés font des choses incroyables, imitant l'homme en tout ce qu'ils voient. » Kolbe rapporte les mêmes faits à-peu-près au sujet des singes du cap de Bonne-Espérance; mais on voit par la figure et la description qu'il en donne que ces singes sont des babouins qui ont une queue courte, le museau alongé, les ongles pointus, etc., et qu'ils sont aussi beaucoup plus gros et plus forts que ces singes de Mauritanie. On peut donc présumer que Kolbe a copié le passage de Marmol, et appliqué aux babouins du Cap

les habitudes naturelles des pithèques de Mauritanie.

Le pithèque, le magot, et le babouin, que nous avons appelé *papion*, étoient tous trois connus des anciens: aussi ces animaux se trouvent dans l'Asie mineure, en Arabie, dans la Haute-Égypte, et dans toute la partie septentrionale de l'Afrique. On pourroit donc aussi appliquer ce passage de Marmol à tous trois: mais il est clair qu'il ne convient pas au babouin, puisqu'il y est dit que ces singes n'ont point de queue; et ce qui me fait présumer que ce n'est pas du magot, mais du pithèque, que cet auteur a parlé, c'est que le magot n'est pas aisé à apprivoiser, qu'il ne produit ordinairement que deux petits et non pas quatre ou cinq, comme le dit Marmol, au lieu que le pithèque, qui est plus petit, doit en produire davantage; d'ailleurs il est plus doux et plus docile que le magot, qui ne s'apprivoise qu'avec peine et ne se prive jamais parfaitement. Je me suis convaincu par toutes ces raisons que ce n'est point au magot, mais au pithèque, qu'il faut appliquer ce passage des auteurs africains. Il en est de même de celui de Rubruquis, où il est fait mention des singes du Cathay. Il dit « qu'ils ont en toutes choses la forme et les façons des hommes... qu'ils ne sont pas plus haut qu'une coudée, et tout couverts de poils; qu'ils habitent dans une caverne; que pour les prendre on y porte des boissons fortes et enivrantes... qu'ils viennent tous ensemble goû-

ter de ce breuvage en criant *chinchin*, dont on leur a donné le nom de *chinchin*, et qu'ils s'enivrent si bien qu'ils s'endorment, en sorte que les chasseurs les prennent aisément. » Ces caractères ne conviennent qu'au pithèque, et point du tout au magot. Nous avons eu celui-ci vivant, et nous ne l'avons jamais entendu crier *chinchin :* d'ailleurs il a beaucoup plus d'une coudée de hauteur, et ressemble moins à l'homme que ne le dit l'auteur. Nous avons eu les mêmes raisons pour appliquer au pithèque, et non pas au magot, la figure et l'indication de Prosper Alpin, par laquelle il assure que les petits singes sans queue qu'il a vus en Égypte s'apprivoisent plus vite et plus aisément que les autres, qu'ils ont plus d'intelligence et d'industrie, et qu'ils sont aussi plus gais et plus plaisants que tous les autres. Or le magot est d'une grosse et assez grande taille; il est maussade, triste, farouche, et ne s'apprivoise qu'à demi. Les caractères que donne ici Prosper Alpin à son singe sans queue ne conviennent donc en aucune manière au magot, et ne peuvent appartenir à un autre animal qu'au pithèque.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pithèque n'a point de queue; il n'a point les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a la face plate, les ongles plats aussi, et arrondis comme ceux de l'homme; il marche sur

ses deux pieds; il a environ une coudée, c'est-à-dire tout au plus un pied et demi de hauteur; son naturel est doux, et on l'apprivoise aisément. Les anciens ont dit que la femelle est sujette à l'écoulement périodique, et l'analogie ne nous permet pas d'en douter.

* Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue; et, quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence, que plusieurs naturalistes regardoient comme incertaine. Depuis ce temps M. Desfontaines, savant naturaliste, et professeur au Jardin du roi, a rencontré dans le royaume d'Alger un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avois indiqué. Il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie; et, à son retour en France, il a bien voulu m'en faire hommage, et j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnoître tous ses caractères et ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant et sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvement, c'est-à-dire debout sur ses deux pieds de derrière et sur ses quatre pieds; il est aussi représenté en petit, assis, troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les observations de M. Desfontaines sur la nature et les mœurs de cet animal.

« Les singes pithèques, a dit ce savant naturaliste, se trouvent dans les forêts de *Bougie*, du *Côle*,

et de *Stora*, dans l'ancienne Numidie, qui est aujourd'hui la province de Constantine du royaume d'Alger. Ils habitent particulièrement ces contrées, et je n'ai pas ouï dire qu'on en eût observé dans aucun autre lieu de la Barbarie. Ils vivent en troupes dans les forêts de l'Atlas qui avoisinent la mer ; et ils sont si communs à *Stora* que les arbres des environs en sont quelquefois couverts. Ils se nourrissent de pommes de pin, de glands doux, de figues d'Inde, de melons, de pastèques, de légumes qu'ils enlèvent des jardins des Arabes, quelques soins qu'ils prennent pour écarter ces animaux malfaisants. Pendant qu'ils commettent leurs vols, il y en a deux ou trois qui montent sur la cime des arbres et des rochers les plus élevés pour faire sentinelle; et dès que ceux-ci aperçoivent quelqu'un ou qu'ils entendent quelque bruit, ils poussent un cri d'alerte, et aussitôt toute la troupe prend la fuite en emportant tout ce qu'ils ont pu saisir.

« Le pithéque n'a guère que deux pieds de hauteur lorsqu'il est droit sur ses jambes. Il peut marcher debout pendant quelque temps ; mais il se soutient avec difficulté dans cette attitude, qui ne lui est pas naturelle. Sa face est presque nue, un peu alongée et ridée ; ce qui lui donne toujours un air vieux. Il a vingt-huit dents ; les canines sont courtes et à-peu-près semblables à celles de l'homme. Ses abajoues ont un peu de largeur ; ses yeux sont arrondis, roussâtres, et d'une grande vivacité ; les

fesses sont calleuses, et à la place de la queue il y a un petit appendice de peau, long de cinq à six lignes; les ongles sont aplatis comme dans l'homme, et il se sert de ses pieds et de ses mains avec beaucoup d'adresse pour saisir les divers objets qui sont à sa portée: j'en ai vu qui dénouoient leurs liens avec la plus grande facilité. La couleur du pithèque varie du fauve au gris: dans tous ceux que j'ai observés une partie de la poitrine et du ventre étoit recouverte d'une large tache noirâtre. La verge est grêle et pendante dans le mâle; les testicules ont peu de volume.

« Quoique ces animaux soient très lubriques et qu'ils s'accouplent fréquemment dans l'état de domesticité, comme j'ai eu occasion de l'observer, il n'y a cependant pas d'exemple qu'ils aient jamais produit dans cet état de servitude, même en Barbarie, où l'on en élève beaucoup dans les maisons des Francs. Lorsqu'ils s'accouplent, le mâle monte sur la femelle, qui est à quatre pieds; il lui appuie ceux de derrière sur les jambes, et il l'excite au plaisir en lui chatouillant les côtés avec les mains. Elle est sujette à un léger écoulement périodique, et je me suis aperçu que ses parties naturelles augmentoient alors sensiblement de volume.

« Dans l'état sauvage elle ne produit ordinairement qu'un seul petit. Presque aussitôt qu'il est né, il monte sur le dos de la mère, lui embrasse étroitement le cou avec les bras, et elle le transporte

ainsi d'un lieu dans un autre : souvent il se cramponne à ses mamelles, et s'y tient fortement attaché.

« Celui de tous les singes avec lequel le pithèque a le plus de rapport est le magot, dont il diffère cependant par des caractères si tranchés, qu'il paroît bien former une espèce distincte. Le magot est plus grand ; ses testicules sont très volumineux ; ceux du pithèque, au contraire, sont fort petits. Les dents canines supérieures du magot sont alongées comme les crocs des chiens ; celles du pithèque sont courtes, et à-peu-près semblables à celles de l'homme. Le pithèque a des mœurs plus douces, plus sociales que le magot : celui-ci conserve toujours, dans l'état de domesticité, un caractère méchant et même féroce ; le pithèque, au contraire, s'apprivoise facilement et devient familier. Lorsqu'il a été élevé jeune, il mord rarement, quelque mauvais traitement qu'on lui fasse subir. Il est naturellement craintif, et il sait distinguer avec une adresse étonnante ceux qui lui veulent du mal. Il se rappelle les mauvais traitements ; et, lorsqu'on lui en a souvent fait essuyer, il faut du temps et des soins assidus pour lui en faire perdre le souvenir. En revanche il reconnoît ceux qui lui font du bien ; il les caresse, les appelle, les flatte par des cris et par des gestes très expressifs ; il leur donne même des signes d'attachement et de fidélité ; il les suit comme un chien, sans jamais les abandonner. La frayeur se peint sur le visage du pithèque ; j'ai souvent vu ces

animaux changer sensiblement de couleur lorsqu'ils étoient saisis d'effroi. Ils annoncent leur joie, leur crainte, leurs desirs, leur ennui même, par des accents différents et faciles à distinguer. Ils sont très malpropres et lâchent leurs ordures par-tout où ils se trouvent; ils se plaisent à malfaire, et brisent tout ce qui se rencontre sous leur main, sans qu'on puisse les en corriger, quelque châtiment qu'on leur inflige. Les Arabes mangent la chair du pithèque, et la regardent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles et même sur les habitudes acquises de ce singe que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison. C'est un mâle, mais qui ne paroît point avoir, comme les autres singes, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds, et ce n'est jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout sur ses deux pieds, le corps un peu en avant et les genoux un peu pliés. En général il se balance en marchant. Il est très vif et presque toujours en mouvement. Son plus grand plaisir est de sauter, grimper, et s'accrocher à tout ce qui est à sa portée. Il paroît s'ennuyer lorsqu'il est seul; car alors il fait entendre un cri plaintif. Il aime la compagnie; et, lorsqu'il est en gaieté, il le marque par un grand nombre de culbutes et de petits sauts. Au reste il

est d'un naturel fort doux, et ressemble par-là aux orangs-outangs. Malgré sa grande vivacité il mord très rarement, et toujours foiblement.

Cet individu avoit, au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur[1], et lorsqu'il se tenoit debout sur ses pieds. Il étoit âgé de près de deux ans : il avoit crû de près de six pouces en dix mois, et avoit, dans le même temps, pris en proportion plus de grosseur et d'épaisseur de corps ; son poil avoit bruni, sur-tout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête, qui est

[1] *Principales dimensions du Pithèque.*

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	1	9	»
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'insertion occipitale	»	6	6
Circonférence du museau, prise au-dessus des narines	»	5	»
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	»	2	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	»	8
Circonférence prise derrière les jambes de devant	1	1	2
Circonférence devant les jambes de derrière	»	11	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	5	4
Circonférence du poignet	»	3	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	4	1
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou jusqu'au talon	»	5	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	5	10

un peu alongée et aplatie au sommet; le front est assez court et couvert de poils presque aussi longs que ceux de la tête; il a les yeux enfoncés, et l'iris d'un jaune rougeâtre; l'os frontal, au-dessus de l'orbite des yeux, est saillant, et l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de sourcils; il a des cils aux deux paupières; son nez est aplati, et forme gouttière entre les deux narines, qui sont posées obliquement et s'inclinent en dedans; toute la face est de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très clair-semés, mais en plus grand nombre autour de la bouche et sur le menton, au-dessous duquel des poils encore nombreux et d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents, et deux alvéoles vides, d'où il en étoit tombé deux autres. L'oreille est grande, ronde, et large en bas, mince, sans rebord, et presque sans poils; elle a vingt-trois lignes de longueur, sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre, tant à sa racine qu'à son extrémité, et d'un jaune doré dans son milieu; ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête et sur tout le dessus du corps et des membres. Le ventre et la face intérieure des cuisses et des jambes sont d'un blanc sale, et les poils y sont plus courts et moins touffus : la plus grande partie de la peau de cette face intérieure et du ventre est d'un beau bleu; la peau du dessous des mains et des pieds est douce, brunâtre, et sans poils; les on-

gles sont arrondis et presque noirs; l'appendice de peau qui est à la place de la queue est souple, et n'a que six lignes de longueur.

LE MAGOT[1].

Simia sylvanus. L.

Cet animal est de tous les singes, c'est-à-dire de tous ceux qui n'ont point de queue[2], celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat. Nous en avons nourri un pendant plusieurs années; l'été il se plaisoit à l'air, et l'hiver on pouvoit le tenir dans une chambre sans feu. Quoiqu'il ne fût pas délicat, il étoit toujours triste et souvent maussade; il faisoit également la grimace pour marquer sa colère ou montrer son appétit: ses mouvements étoient brusques, ses manières grossières, et sa physionomie encore plus laide que ridicule; pour peu qu'il fût agité de passion, il montroit et grinçoit les dents en remuant la mâchoire. Il remplissoit les

[1] *Magot*, nom ancien de ce singe en françois, et que nous avons adopté; *momenet*, selon Jonston: on l'a aussi appelé *tartarin*, parcequ'il est fort commun dans la Tartarie méridionale.

[2] Il est certain que ce singe est sans queue, quoiqu'il en ait une légère apparence formée par un petit appendice de peau d'environ un demi-pouce de longueur, qui se trouve au-dessus de l'anus; mais cet appendice n'est point une queue avec des vertèbres, ce n'est qu'un bout de peau qui ne tient pas même plus particulièrement au coccyx que le reste de la peau.



Vauthier del. Couché fils dir. Cazenave sc.

1. Le Magot — 2. Le Gibon.

poches de ses joues de tout ce qu'on lui donnoit, et il mangeoit généralement de tout, à l'exception de la viande crue, du fromage, et d'autres choses fermentées; il aimoit à se jucher, pour dormir, sur un barreau, sur une patte de fer. On le tenoit toujours à la chaîne, parceque, malgré sa longue domesticité, il n'en étoit pas plus civilisé, pas plus attaché à ses maîtres : il avoit apparemment été mal éduqué; car j'en ai vu d'autres de la même espèce qui en tout étoient mieux, plus reconnoissants, plus obéissants, même plus gais, et assez dociles pour apprendre à danser, à gesticuler en cadence, et à se laisser tranquillement vêtir et coiffer.

Ce singe peut avoir deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière : la femelle est plus petite que le mâle. Il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux. Lorsqu'il est en repos il est presque toujours assis, et son corps porte sur deux callosités très éminentes qui sont situées au bas de la région où devroient être les fesses; l'anus est plus élevé : ainsi il est assis plus bas que sur le cul; aussi son corps est plus incliné que celui d'un homme assis. Il diffère du pithèque ou singe proprement dit, 1° en ce qu'il a le museau gros et avancé comme un dogue, au lieu que le pithèque a la face aplatie; 2° en ce qu'il a de longues dents canines, tandis que le pithèque ne les a pas plus longues à proportion que l'homme; 3° en ce qu'il n'a pas les ongles des doigts aussi

plats et aussi arrondis; et enfin parcequ'il est plus grand, plus trapu, et d'un naturel moins docile et moins doux.

Au reste il y a quelques variétés dans l'espèce du magot; nous en avons vu de différentes grandeurs et de poils plus ou moins foncés et plus ou moins fournis : il paroît même que les cinq animaux dont Prosper Alpin a donné les figures et les indications sous le nom de *cynocéphales* sont tous cinq des magots, qui ne diffèrent que par la grandeur et par quelques autres caractères trop légers pour qu'on doive en faire des espèces distinctes et séparées. Il paroît aussi que l'espèce en est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent, et qu'on la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Éthiopie, au Malabar, en Barbarie, en Mauritanie, et jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le magot n'a point de queue, quoiqu'il ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence : il a des abajoues, de grosses callosités proéminentes sur les fesses, des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme; la face relevée par le bas en forme de museau, semblable à celui du dogue : il a du duvet sur la face, du poil brun verdâtre sur le corps, et jaune blanchâtre sous le

ventre; il marche sur ses deux pieds de derrière, et plus souvent à quatre: il a trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur, et il paroît qu'il y a dans cette espèce des races qui sont encore plus grandes. Les femelles sont, comme les femmes, sujettes à un écoulement périodique de sang.

LE PETIT CYNOCÉPHALE[1].

J'ai dit que le singe que nous avons appelé *magot* étoit le cynocéphale des anciens, et je crois mon opinion bien fondée. Mais il y a deux espèces de cynocéphales: l'une, plus grande, qui est en effet le magot; et l'autre plus petite, que nous donnons ici, d'après un dessin qui m'a été envoyé par feu M. Collinson. Ce petit cynocéphale est sans queue, et cet animal ne nous paroît avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin, qui s'exprime dans les termes suivants: « Je donne ici, dit-il, la figure (pl. 20, fig. 1) d'un petit cynocéphale qui n'a point de queue. Il s'apprivoise plus aisément, et est aussi plus spirituel et plus gai que les autres cynocéphales. » En comparant cette figure donnée par Prosper Alpin avec celle que nous donnons ici, on ne pourra guère douter que ce ne soit le même animal. Nous aurions pu l'appeler *petit ma-*

[1] Cette espèce n'est pas différente du magot. (A. R.)



got; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de *petit cynocéphale*, parcequ'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, et qu'il est couvert d'un poil roux, et plus doux que le magot; et c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur et par la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du pithéque, avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvoit en Espagne, dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson, qui doutoit de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y sont nombreux, et que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient[1]. C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

[1] Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres le 9 février 1764.

nom
ot en
ıvert
c'est
ainsi
mu-
:quel
nière
ıs les
utoit
arles
ındu
le la
om-
ont
ıs le
ıges

:s le

1.

2.

Vauthier pinx. Couché fils dir. David sculp.

1. Le Papion — 2. Le Mandrill.



LE PAPION[1],

OU BABOUIN PROPREMENT DIT.

Simia Sphynx. L.

Dans l'homme la physionomie trompe; et la figure du corps ne décide pas de la forme de l'ame; mais dans les animaux on peut juger du naturel par la mine, et de tout l'intérieur par ce qui paroît au-dehors: par exemple, en jetant les yeux sur nos singes et nos babouins, il est aisé de voir que ceux-ci doivent être plus sauvages, plus méchants que les autres; il y a les mêmes différences, les mêmes nuances dans les mœurs que dans les figures. L'orang-outang, qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous; le magot, qui commence à s'éloigner de la forme humaine, et qui approche par le museau et par les dents canines de celle des animaux, est brusque, désobéissant, et maussade; et les babouins, qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains, et qui ont une queue, des ongles ai-

[1] *Papion*, mot dérivé de *papio*, nom de cet animal en latin moderne, et que nous avons adopté pour le distinguer des autres babouins. *Baboon* en anglois; *pavyon* en allemand.



gus, de gros museaux, etc., ont l'air de bêtes féroces, et le sont en effet. J'ai vu vivant celui dont nous donnons ici la figure; il n'étoit point hideux, et cependant il faisoit horreur: grinçant continuellement les dents, s'agitant, se débattant avec colère, on étoit obligé de le tenir enfermé dans une cage de fer, dont il remuoit si puissamment les barreaux avec les mains qu'il inspiroit de la crainte aux spectateurs. C'est un animal trapu, dont le corps ramassé et les membres nerveux indiquent la force et l'agilité, qui couvert d'un poil épais et long paroît encore beaucoup plus gros qu'il n'est, mais qui, dans le réel, est si puissant et si fort qu'il viendroit aisément à bout d'un ou de plusieurs hommes, s'ils n'étoient point armés[1]. D'ailleurs il paroît continuellement excité par cette passion qui rend furieux les animaux les plus doux : il est insolemment lubrique, et affecte de se montrer en cet état, de se toucher, de se satisfaire seul aux yeux de tout le monde; et cette action, l'une des plus honteuses de l'humanité, et qu'aucun animal ne se permet, copiée par la main du babouin, rappelle l'idée du vice, et rend abominable l'aspect de cette

[1] C'est à cette espèce qu'il faut rapporter l'animal appelé *tré tré tré tré* à Madagascar. « Il est, dit Flaccourt, gros comme un veau de deux « ans; il a la tête ronde et une face d'homme, les pieds de devant et « de derrière comme un singe, le poil frisotté, la queue courte, les « oreilles comme celles de l'homme; il ressemble au *tamach* décrit « par Ambroise Paré. C'est un animal solitaire : les gens du pays en « ont grand'peur. » (*Voyage à Madagascar*, page 151.)

bête, que la nature paroît avoir particulièrement vouée à cette espèce d'impudence; car dans tous les autres animaux, et même dans l'homme, elle a voilé ces parties : dans le babouin, au contraire, elles sont tout-à-fait nues, et d'autant plus évidentes que le corps est couvert de longs poils; il a de même les fesses nues et d'un rouge couleur de sang, les bourses pendantes, l'anus découvert, la queue toujours levée. Il semble faire parade de toutes ces nudités, présentant son derrière plus souvent que sa tête, sur-tout dès qu'il aperçoit des femmes, pour lesquelles il déploie une telle effronterie qu'elle ne peut naître que du desir le plus immodéré. Le magot et quelques autres ont bien les mêmes inclinations; mais, comme ils sont plus petits et moins pétulants, on les rend modestes à coups de fouet, au lieu que le babouin est non seulement incorrigible sur cela, mais intraitable à tous autres égards.

Quelque violente que soit la passion de ces animaux, ils ne produisent pas dans les pays tempérés; la femelle ne fait ordinairement qu'un petit, qu'elle porte entre ses bas, et attaché, pour ainsi dire, à sa mamelle : elle est sujette, comme la femme, à l'évacuation périodique, et cela lui est commun avec toutes les autres femelles de singes qui ont les fesses nues. Au reste ces babouins, quoique méchants et féroces, ne sont pas du nombre des animaux carnassiers; ils se nourrissent principa-

lement de fruits, de racines, et de grains : ils se réunissent et s'entendent pour piller les jardins; ils se jettent les fruits de main en main et par-dessus les murs, et font de grands dégâts dans toutes les terres cultivées.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le papion a des abajoues et de larges callosités sur les fesses, qui sont nues et de couleur de sang : il a la queue arquée et de sept ou huit pouces de long; les dents canines beaucoup plus longues et plus grosses à proportion que celles de l'homme; le museau très gros et très long; les oreilles nues, mais point bordées; le corps massif et ramassé; les membres gros et courts; les parties génitales nues et couleur de chair; le poil long et touffu, d'un brun roussâtre, et de couleur assez uniforme sur tout le corps. Il marche plus souvent à quatre qu'à deux pieds; il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. Il paroît qu'il y a dans cette espèce des races encore plus grandes, et d'autres beaucoup plus petites. Le babouin que nous avons fait représenter est de la petite espèce; nous l'avons soigneusement comparé au grand babouin ou papion, et nous n'avons remarqué d'autre différence entre eux que celle de la grandeur; et cette différence ne venoit pas de celle de l'âge, car le petit babouin nous a paru adulte comme le grand. Les

femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LE BABOUIN DES BOIS.

Simia leucophæa. FRÉD. CUVIER.

M. Pennant a fait connoître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever. Ce babouin a le museau très alongé et semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire et un peu luisante : les pieds et les mains sont unis et noirs comme la face; mais les ongles sont blancs. Le poil de ce babouin est très long et agréablement mélangé de noir et de brun. L'individu décrit par M. Pennant n'avoit que trois pieds de haut; la queue n'avoit que trois pouces de long, et le dessus en étoit très garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglois l'ont appelé *l'homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés du babouin des bois, et que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever.

Le premier de ces trois babouins, que M. Pennant a nommé *le babouin jaune*, avoit la face noire;

le museau alongé, et des poils longs et bruns au-dessus des yeux; les oreilles étoient cachées dans le poil, dont la couleur étoit, sur tout le corps, d'un jaune mélangé de noir.

Il avoit deux pieds de hauteur; il ne différoit du babouin des bois que par sa taille, et parcequ'il avoit les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois babouins avoit la face d'un brun foncé; son poil étoit d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps et sur les jambes, et mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé *le babouin cendré*.

Le troisième avoit la face bleuâtre, de longs poils au-dessus des yeux, et une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil qui garnissoit la poitrine étoit cendré, mêlé de noir et de jaunâtre. Il avoit trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES.

Simia fusca. Shaw.

Ce babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, et même qu'aucune guenon : il a la face incarnate ; le front noir et avancé en forme de bourrelet ; le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras, et les cuisses ; blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre ; très long et très touffu sur le cou, ce qui fait paroître son encolure très grosse. Les callosités sur les fesses sont larges et rouges ; il a la queue très courte, très relevée, et presque entièrement dénuée de poil, sur-tout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces et ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine ; les ongles des pouces sont ronds et plats, ceux des autres doigts sont convexes et plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, et particulièrement de scarabées, de fourmis, et de mouches qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pen-

dant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues, dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même, jusqu'à s'enivrer. M. Hermann, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivants un mâle et une femelle de cette espèce; ils ne différoient l'un de l'autre que par la longueur de la queue, qui étoit de quatre pouces dans le mâle, et d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle étoit fort douce; elle se laissoit toucher sans peine et paroissoit se plaire à être caressée: elle aimoit beaucoup les enfants; mais elle paroissoit haïr les femmes.

Nous donnons ici la figure d'un animal qui ressemble presque entièrement à celui dont il est ici question, et qui n'en diffère que par la queue, qui est beaucoup plus longue. L'estampe gravée et enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards; et comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, et que l'animal qu'il a représenté avoit la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, et étoit absolument de la même espèce que celui-ci.

LE BABOUIN

A MUSEAU DE CHIEN[1].

Ce babouin a le museau très alongé, très épais, et semblable à celui du chien; ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils très clair-semés, et la plupart fort courts; le bout du museau est violet; les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs, et touffus; mais ceux des paupières inférieures sont très clair-semés. Les oreilles sont pointues et cachées dans le poil; la tête est couverte, tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-dessus de chaque oreille, et y formant une houppe bien fournie. Les dents incisives y sont très grandes, sur-tout les deux du milieu de la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant: les dents canines sont très longues; celles du dessus ont un pouce et demi de longueur, et avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros et couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, et très long sur le devant

[1] Ce singe paroît être le même que le papion. (A. R.)

et au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre. Les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes, et roussâtres; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, et communément relevée. Ce caractère suffiroit pour faire distinguer le babouin à museau de chien du papion qui a la queue très courte, mais avec lequel le premier a cependant une très grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras et les jambes fort épais et couverts d'un poil touffu. Les mains et les pieds sont noirâtres et presque nus; tous les ongles sont arrondis et plats.

M. Edwards avoit reçu un individu de cette espèce qui avoit près de cinq pieds de hauteur, et qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y rassemble par centaines; ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant étoit fier, indomptable, et si fort qu'il auroit terrassé aisément un homme fort et vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très violente et très énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, et l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint furieux; il saisit un pot d'étain qui étoit à sa portée, et le jeta avec tant de force contre

son prétendu rival qu'il lui fit une blessure très considérable à la tête.

Au reste cette espèce se trouve non seulement en Arabie, mais encore en Abyssinie, en Guinée, et en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, et se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits : ils aiment aussi les insectes et particulièrement les fourmis; mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, et quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-Espérance on s'en servoit quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que lorsqu'on les frappe ils poussent des soupirs et des gémissements accompagnés de larmes.

LE CHORAS[1].

Simia Mormon. L.

Ce grand et gros babouin, qu'on trouve dans les parties méridionales des Grandes-Indes, et particu-

[1] Selon MM. Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire, cette espèce ne diffère pas du mandrill. (A. R.)

lièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de la tête, et par la couleur de sa peau sur le nez, qui forme une bande d'un rouge très vif, et sur le milieu de sa face, dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites et nues; son museau est très alongé, et son nez paroît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce boutoir ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez sont d'un rouge très éclatant; les joues, comme dans le mandrill, sont d'un violet clair et très ridées: l'ouverture de la bouche est très petite.

Sa houppe est composée de poils noirâtres et très longs; la tête, les bras, et les jambes, sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune et de noirâtre; des poils bruns très longs couvrent les épaules; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très longs; les mains et les pieds sont noirs, et les ongles plats; la queue, dont le poil est fort touffu et assez court, n'a que quatre pouces de longueur; les fesses sont pelées, et d'un pourpre très vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Nous donnons ici la figure d'un babouin de cette espèce, âgé de trois ans, que nous avons vu et fait

dessiner vivant, il avoit trois pieds un pouce de hauteur: son maître l'avoit acheté à Marseille deux ans auparavant, et il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il étoit très remarquable par les couleurs de la face et les parties de la génération: il avoit le nez, les naseaux, et la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate; il avoit aussi une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir et surmontés de poils touffus de même couleur; les oreilles étoient pointues et de couleur brune: il portoit sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à-peu-près semblable à celle du mandrill. Les poils à côté des joues étoient d'un blanc sale et jaunâtre, mais longs et bien fournis: ces poils hérissés se couchoient et diminuoient de longueur en gagnant le sommet de la tête, et les taches blanches au-dessus des oreilles étoient d'un poil très court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui, s'élevant en pointe vers le sommet de la tête, y formoient une houppe, et s'étendoient en forme de crinière qui venoit s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeoit jusqu'à la queue. Le poil du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoisé; et sur le ventre il étoit d'un blanc sale et un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge ainsi que les callosités sur les fesses étoient d'un rouge écarlate aussi

vif que celui des oiseaux, tandis que les testicules étoient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce choras avoit, en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant étoit sensiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissoit de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écrasoit entre ses dents et qu'il avaloit avec la coque; il les serroit dans ses abajoues, qui pouvoient en contenir jusqu'à huit sans paroître très remplies. Il mangeoit la viande cuite et refusoit la crue; il aimoit les boissons fermentées, telles que le vin et l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin étoit moins agile, plus grave, et moins malpropre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on montroit en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins, qui avoit grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excréments, et qui même se lavoit souvent le visage et les mains avec sa salive. Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin s'accordent à dire qu'il est très ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre étoit d'une très grande force; car il compare son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenoit sur ses pieds de derrière que lorsqu'il y étoit forcé par son conducteur; il s'asseyoit souvent sur ses

fesses en se penchant en avant et en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste cet animal, que nous avons nommé *choras*, est le *papio* de Gesner: car la figure que ce naturaliste en a donnée est très conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant; et on ne l'a regardée comme défectueuse que parcequ'on la rapportoit à notre papion, dont il diffère principalement par les sillons et les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de la tête.

LE MANDRILL[1].

Simia Maimon. L.

Ce babouin est d'une laideur désagréable et dégoûtante : indépendamment de son nez tout plat, ou plutôt de deux naseaux dont découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue; indépendamment de son très gros et long museau, de son corps trapu, de ses fesses couleur de sang, et de son anus apparent, et placé pour ainsi dire dans les lombes, il a encore la face violette et sillonnée des deux côtés de rides profondes et longitudinales qui en augmentent beaucoup la tristesse et la difformité. Il est aussi plus grand et peut-être

[1] *Mandrill*, nom que les Anglois qui fréquentent la côte de Guinée ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.



plus fort que le papion; mais il est en même temps plus tranquille et moins féroce. Nous donnons ici la figure du mâle et de la femelle, que nous avons vus vivants: soit qu'ils eussent été mieux éduqués, ou que naturellement ils soient plus doux que le papion, ils nous ont paru plus traitables et moins impudents, sans être moins désagréables.

Cette espèce de babouin se trouve à la Côte-d'Or et dans les autres provinces méridionales de l'Afrique, où les Nègres l'appellent *boggo*, et les Européens *mandrill*. Il paroît qu'après l'orang-outang c'est le plus grand de tous les singes et de tous les babouins. Smith[1] raconte qu'on lui fit présent d'une femelle mandrill qui n'étoit âgée que de six mois, et qui étoit déja aussi grande à cet âge qu'un babouin adulte. Il dit aussi que ces mandrills marchent toujours sur deux pieds, qu'ils pleurent et qu'ils gémissent comme des hommes, qu'ils ont une violente passion pour les femmes, et qu'ils ne man-

[1] Dans le même pays l'on appelle *boogoc* ou *boggo* et *mandrill* l'animal dont il est ici question, et l'on appelle aussi *pongo* et *drill* l'orang-outang: ces noms se ressemblent, et sont vraisemblablement dérivés les uns des autres. En effet le pongo et le boggo, ou, si l'on veut, le drill et le mandrill, ont plusieurs caractères communs: mais le premier est un singe sans queue et presque sans poil, qui a la face aplatie et ovale; au lieu que le second est un babouin avec une queue, de longs poils, et le museau gros et long. Le mot *man*, dans les langues allemande, angloise, etc., signifie l'*homme en général;* et le mot *drill*, dans le jargon de quelques unes de nos provinces de France, comme en Bourgogne, signifie *un homme vigoureux et libertin:* les paysans disent, *c'est un bon drill, c'est un maître drill.*

quent pas de les attaquer avec succès lorsqu'ils les trouvent à l'écart.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mandrill a des abajoues et des callosités sur les fesses : il a la queue très courte, et seulement de deux ou trois pouces de long; les dents canines beaucoup plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très gros et très long, et sillonné des deux côtés de rides longitudinales, profondes, et très marquées; la face nue et de couleur bleuâtre; les oreilles nues, aussi bien que le dedans des mains et des pieds; le poil long, d'un brun roussâtre sur le corps, et gris sur la poitrine et le ventre : il marche sur deux pieds plus souvent que sur quatre. Il a quatre ou quatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout : il paroît même qu'il y en a d'encore plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

L'OUANDEROU[1] ET LE LOWANDO[2].*

Simia Silenus. L.

Quoique ces deux animaux nous paroissent être d'une seule et même espèce, nous n'avons pas laissé de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, à Ceylan, parcequ'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche; au contraire le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres, avec la chevelure et la barbe noires. Il y a encore dans le même pays une troisième race ou variété qui pourroit bien être la tige commune des deux autres, parcequ'elle est d'une

[1] *Ouanderou, wanderu,* nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

[2] *Lowando, elwandu,* nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

1° Il nous paroit n'être qu'une variété de l'ouanderou; 2° il nous paroît qu'il y a une seconde variété dans ces animaux: l'ouanderou à le corps noir et la barbe grise; le lowando a le corps gris et la barbe noire, et il y en a d'autres de même espèce qui sont tout blancs corps et barbe.

* Selon Frédéric Cuvier, ce singe ne seroit pas une simple variété de l'ouanderou, mais appartiendroit plutôt aux entelles. (A. R.)

1.

2

Vauthier del. Couché fils dir. Mme Bourrey sc.

1. L'Ouanderou _ 2. Le Maimon.



couleur uniforme et entièrement blanche, corps, chevelure, et barbe. Ces trois animaux ne sont pas des singes, mais des babouins ; ils en ont tous les caractères, tant pour la figure que pour le naturel; ils sont farouches et même un peu féroces : ils ont le museau alongé, la queue courte, et sont à-peu-près de la même grandeur et de la même force que les papions; ils ont seulement le corps moins ramassé, et paroissent plus foibles des parties de l'arrière du corps. Celui dont nous donnons la figure nous avoit été présenté sous une fausse dénomination, tant pour le nom que pour le climat; les gens auxquels il appartenoit nous dirent qu'il venoit du continent de l'Amérique méridionale, et qu'on l'appeloit *cayouvassou*. Je reconnus bientôt que ce mot *cayouvassou* est un terme brasilien qui se prononce *sajououassou*, et qui signifie *sapajou*, et que par conséquent ce nom avoit été mal appliqué, puisque tous les sapajous ont de très longues queues, au lieu que l'animal dont il est ici question est un babouin à queue très courte. D'ailleurs non seulement cette espèce, mais aucune espèce de babouin, ne se trouve en Amérique, et par conséquent on s'étoit aussi trompé sur l'indication du climat; et cela arrive assez ordinairement, sur-tout à ces montreurs d'ours et de singes, qui, lorsqu'ils ignorent le climat et le nom d'un animal, ne manquent pas de lui appliquer une dénomination étrangère, laquelle, vraie ou fausse, est également bonne pour

l'usage qu'ils en font. Au reste ces babouins-ouanderous, lorsqu'ils ne sont pas domptés, sont si méchants qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où souvent ils s'agitent avec fureur; mais, lorsqu'on les prend jeunes, on les apprivoise aisément, et ils paroissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres babouins. Les Indiens se plaisent à les instruire, et ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire les guenons, respectent beaucoup ces babouins, qui ont plus de gravité et plus d'intelligence qu'elles. Dans leur état de liberté ils sont extrêmement sauvages, et se tiennent dans les bois. Si l'on en croit les voyageurs, ceux qui sont tout blancs sont les plus forts et les plus méchants de tous. Ils sont très ardents pour les femmes, et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules, et souvent ils les outragent jusqu'à les faire mourir.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouanderou a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue de sept ou huit pouces de long, les dents canines plus longues et plus grosses que celles de l'homme, le museau gros et alongé, la tête environnée d'une large crinière et d'une grande barbe de poils rudes, le corps assez long et assez mince par le bas. Il y a dans cette espèce des races qui varient par la couleur du poil : les uns ont celui

du corps noir et la barbe blanche ; les autres ont le poil du corps blanchâtre et la barbe noire. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur lorsqu'ils sont debout. Les femelles sont sujettes à l'écoulement périodique.

Sur l'Ouanderou.

* M. Marcellus Bless m'a écrit que les habitants de Ceylan appellent *oswanderou* ou *vanderou* des singes blancs qui ont une longue barbe. Il ajoute qu'il en avoit embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui ; mais que tous étoient morts en route, quoique les autres singes amenés du même pays et en même temps eussent bien soutenu la fatigue du voyage ; ainsi l'ouanderou paroît être l'espèce la plus délicate des singes de Ceylan. M. Marcellus Bless ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, et qu'il avoit de la barbe autant à proportion que les vieux ; ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informé que l'ouanderou, ainsi que le lowando, sont très adroits, qu'ils s'apprivoisent avec peine, et qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à-peu-près de trois pieds et demi.

Sur le Lowando.

* Nous parlerons ici d'une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco,* parcequ'il étoit venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce singe mâle, m'écrit M. Edwards, que j'ai dessiné vivant, étoit aussi ardent en amour qu'il étoit spirituel.... Pendant que je faisois sa figure un jeune homme et une jeune femme vinrent le voir: il parut desirer très fort de s'approcher de la femme; il la tiroit fortement par ses jupons, tâchant de la faire tomber sur lui; mais le jeune homme l'ayant écarté et chassé, il fit très mauvaise mine, et pour se venger il lui jeta de toutes ses forces un gros pot d'étain qu'il trouva sous sa main. Il n'étoit néanmoins que de la taille d'un enfant de dix ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paroît appartenir est celle du lowando, dont nous avons parlé. J'ai dit que, quoique l'ouanderou et le lowando nous parussent être d'une seule et même espèce, nous ne laissions pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parcequ'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche: au contraire le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la che-

velure et la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure; car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps, et celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire les mêmes dans l'ouanderou et le lowando.

Au reste ce lowando a les fesses pelées, la face sans poil et de couleur de chair jusqu'au bas, où elle est noire aussi bien que le nez. Il y a des poils au-dessus des yeux, en forme de sourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres, touffus, et serrés, qui lui forment comme une large perruque, dont les bords sont blancs et accompagnent la face. Les pieds et les mains sont noirs, les ongles un peu longs et en gouttière, la queue est d'une médiocre longueur et bien couverte de poils; les cuisses et les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps et les bras, jusqu'au poignet, sont revêtus de longs poils d'un blanc sale, et le dessus du dos est d'un poil brun; ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description, qui n'est faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, et je ne la donne que faute de plus amples observations. Peut-être M. Edwards, qui m'avoit envoyé cette gravure trois ans avant sa mort, aura-t-il laissé dans ses papiers

une description complète de ce même animal, qu'il a dessiné vivant.

LE MAIMON[1].

Simia nemestrina. L.

Les singes, les babouins, et les guenons, forment trois troupes qui laissent entre elles deux intervalles ; le premier est rempli par le magot, et le second par le maimon : celui-ci fait la nuance entre les babouins et les guenons, comme le magot la fait entre les singes et les babouins. En effet le maimon ressemble encore aux babouins par son gros et large museau, par sa queue courte et arquée ; mais il en diffère et s'approche des guenons par sa taille, qui est fort au-dessous de celle des babouins, et par la douceur de son naturel. M. Edwards nous a donné la figure et la description de cet animal sous la dénomination de *singe à queue de cochon*. Ce caractère particulier suffit pour le faire reconnoître ; car il est le seul de tous les babouins et guenons qui ait la queue nue, menue, et tournée comme celle du cochon. Il est à-peu-près de la grandeur du magot,

[1] *Maimon, maimonet*, nom que l'on a donné dans les derniers siècles aux singes à queue courte, et que nous avons appliqué à celui-ci en attendant qu'on soit informé du nom qu'il porte dans son pays natal, à Sumatra, et dans les autres provinces de l'Inde méridionale.

et ressemble si fort au macaque qu'on pourroit le prendre pour une variété de cette espèce, si sa queue n'étoit pas tout-à-fait différente. Il a la face nue et basanée, les yeux châtains, les paupières noires, le nez plat, les lèvres minces, avec quelques poils roides, mais trop courts pour faire une moustache apparente. Il n'a pas, comme les singes et les babouins, les bourses à l'extérieur et la verge saillante : le tout est caché sous la peau : aussi le maimon, quoique très vif et plein de feu, n'a rien de la pétulance impudente des babouins; il est doux, traitable, et même caressant. On le trouve à Sumatra, et vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde méridionale : aussi souffre-t-il avec peine le froid de notre climat. Celui que nous avons vu à Paris n'a vécu que peu de temps, et M. Edwards dit n'avoir gardé qu'un an à Londres celui qu'il a décrit.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le maimon a des abajoues, et des callosités sur les fesses; la queue nue, recoquillée, et longue de cinq ou six pouces; les dents canines pas plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très large; les orbites des yeux fort saillantes au-dessus; la face, les oreilles, les mains, et les pieds nus et de couleur de chair; le poil d'un noir olive sur le corps, et d'un jaune roussâtre sur le ventre. Il marche

tantôt sur deux pieds, et tantôt sur quatre; il a deux pieds ou deux pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE MACAQUE[1] ET L'AIGRETTE[2].

Simia cynomolgos. L. —*Simia Aygula.* L.

De toutes les guenons ou singes à longue queue, le macaque est celui qui approche le plus des babouins; il a, comme eux, le corps court et ramassé, la tête grosse, le museau large, le nez plat, les joues ridées, et en même temps il est plus gros et plus grand que la plupart des autres guenons; il est aussi d'une laideur hideuse, en sorte qu'on pourroit le regarder comme une petite espèce de babouin, s'il n'en différoit pas par la queue qu'il porte en arc comme eux, mais qui est longue et bien touffue, au lieu que celle des babouins en général est fort courte.

[1] *Macaque, macaquo,* nom de cet animal dans son pays natal, à Congo, et que nous avons adopté.

[2] *Aigrette.* Cette guenon ne nous paroît être qu'une variété du macaque : nous l'avons appelée l'*aigrette,* parcequ'elle a un grand épi de poil au-dessus de la tête. Nous croyons que c'est le même que l'*aygula* de M. Linnæus (*Syst. nat.*, édit. X, page 27), indiqué par Osbeck sous la dénomination de *simia caudata subbarbata grisea, eminentiâ pilosâ verticis longitudinali* (Itiner., page 99).

[illegible]



Vauthier pinx. Couché fils dir. David sculp.

1. Le Macaque. — 2. L'Aigrette.

Cette espèce est originaire de Congo et des autres parties de l'Afrique méridionale; elle est nombreuse et sujette à plusieurs variétés pour la grandeur, les couleurs, et la disposition du poil. Celui qu'Hasselquist a décrit avoit le corps long de plus de deux pieds, et ceux que nous avons vus ne l'avoient guère que d'un pied et demi. Celui que nous appelons ici *l'aigrette*, parcequ'il a sur le sommet de la tête un épi ou aigrette de poil, ne nous a paru qu'une variété du premier, auquel il ressemble en tout, à l'exception de cette différence et de quelques autres légères variétés dans le poil. Ils ont tous deux les mœurs douces et sont assez dociles; mais, indépendamment d'une odeur de fourmi ou de faux musc qu'ils répandent autour d'eux, ils sont si malpropres, si laids, et même si affreux lorsqu'ils font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur et dégoût. Ces guenons vont souvent par troupes, et se rassemblent sur-tout pour voler des fruits et des légumes. Bosman raconte qu'elles prennent dans chaque patte un ou deux pieds de milhio, autant sous leurs bras et autant dans leur bouche; qu'elles s'en retournent ainsi chargées, sautant continuellement sur les pattes de derrière, et que, quand on les poursuit, elles jettent les tiges de milhio qu'elles tenoient dans les mains et sous les bras, ne gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vite sur les quatre pieds. Au reste, ajoute ce voyageur, elles examinent

avec la dernière exactitude chaque tige de milhio qu'elles arrachent; et, si elle ne leur plaît pas, elles la rejettent à terre et en arrachent d'autres, en sorte que, par leur bizarre délicatesse, elles causent beaucoup plus de dommage encore que par leurs vols.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le macaque a des abajoues, et des callosités sur les fesses : il a la queue longue à-peu-près comme la tête et le corps pris ensemble, d'environ dix-huit à vingt pouces; la tête grosse; le museau très gros; la face nue, livide, et ridée; les oreilles velues; le corps court et ramassé; les jambes courtes et grosses : le poil des parties supérieures est d'un cendré verdâtre, et sur la poitrine et le ventre, d'un gris jaunâtre. Il porte une petite crête de poil au-dessus de la tête; il marche à quatre et quelquefois à deux pieds. La longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ dix-huit ou vingt pouces. Il paroît qu'il y a dans cette espèce des races beaucoup plus grandes et d'autres beaucoup plus petites, telles que celle qui suit.

L'aigrette ne nous paroît être qu'une variété du macaque; elle est plus petite d'environ un tiers dans toutes les dimensions : au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du macaque, l'aigrette porte un épi droit et pointu. Elle semble différer encore du macaque par le poil

du front, qui est noir, au lieu que sur le front du macaque il est verdâtre. Il paroît aussi que l'aigrette a la queue plus longue que le macaque, à proportion de la longueur du corps. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MACAQUE
A QUEUE COURTE[1].

Simia erythræa. SCHREB.

Nous ne donnons cette dénomination à l'animal décrit ici, que faute d'un nom propre, et parce-qu'il nous paroît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons : cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large et plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très grosse à son origine, où la peau forme des rides profondes; ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel

[1] Selon G. Cuvier, ce singe n'est qu'un macaque, dont la queue a été coupée. Audebert l'a confondu à tort avec son *rhésus*, qui est le *patas à queue courte* de Buffon. (A. R.)

il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte; et comme ce macaque et le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte et celui des guenons qui l'ont très longue.

Tout le bas du corps de ce macaque, qui étoit femelle, est couvert, depuis les reins, de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie et jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues, et des callosités sur les fesses, qui sont d'un rouge très vif, aussi bien que le dedans des cuisses, le bas du ventre, l'anus, la vulve, etc.: mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que quand il est vivant et en bon état de santé; car, étant tombé malade, elle disparut entièrement, et après sa mort (le 7 février 1778) il n'en paroissoit plus aucun vestige. Il étoit aussi doux qu'un petit chien : il accueilloit tous les hommes, mais il refusoit les caresses des femmes, et lorsqu'il étoit en liberté, il se jetoit après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur. Son nez étoit aplati, avec un enfoncement à la partie supérieure, qui étoit occasioné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre; l'oreille ronde et couleur de chair en dedans,

où elle étoit dénuée de poil. A la partie postérieure de chaque oreille on remarquoit une petite découpure, différente, pour la forme et la position, de celle qui se trouve aux oreilles du macaque. La face, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure et du cou, étoient dénués de poil. Le dessus de la tête et du corps étoit jaune verdâtre, mêlé d'un peu de gris; le dessous du ventre, blanc, nuancé de jaunâtre; la face externe des bras et des jambes étoit de couleur cendrée, mêlée de jaune, et la face interne d'un gris cendré clair; les pieds et les mains d'un brun noirâtre en dessous, et couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat, et les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte, comme les jambes, de poils cendrés, mêlés de jaune: elle finissoit tout d'un coup en pointe; son extrémité étoit noire, et sa longueur étoit en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au Cabinet du roi.

LE PATAS[1].

Simia rubra. GMEL.

Le patas est encore du même pays et à-peu-près de la même grosseur que le macaque: mais il en

[1] *Patas*, nom de cette espèce de guenon ou singe à longue queue dans son pays natal, au Sénégal, et que nous avons adopté. On l'appelle vulgairement *le singe rouge du Sénégal*.

diffère en ce qu'il a le corps plus alongé, la face moins hideuse, et le poil plus beau; il est même remarquable par la couleur brillante de sa robe, qui est d'un roux si vif qu'elle paroît avoir été peinte. Nous avons vu deux de ces animaux qui font variété dans l'espèce: le premier porte un bandeau de poils noirs au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre; le second ne diffère du premier que par la couleur de ce bandeau, qui est blanc: tous deux ont du poil long au-dessus du menton et autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe; mais le premier l'a jaune, et le second l'a blanche. Cette variété paroît en indiquer d'autres dans la couleur du poil, et je suis fort porté à croire que l'espèce de guenon couleur de chat sauvage dont parle Marmol, et qu'il dit venir du pays des Nègres, est une des variétés de l'espèce du patas. Ces guenons sont moins adroites que les autres, et en même temps elles sont extrêmement curieuses. « Je les ai vues, dit Brue, descendre du haut des arbres jusqu'à l'extrémité des branches pour admirer les barques à leur passage; elles les considéroient quelque temps, et, paroissant s'entretenir de ce qu'elles avoient vu, elles abandonnoient la place à celles qui arrivoient après; quelques unes devinrent familières jusqu'à jeter des branches aux François, qui leur répondirent à coups de fusil. Il en tomba quelques unes, d'autres demeurèrent blessées, et tout le reste tomba dans une étrange

consternation; une partie se mit à pousser des cris affreux, une autre à ramasser des pierres pour les jeter à leurs ennemis : quelques unes se vidèrent le ventre dans leur main, et s'efforcèrent d'envoyer ce présent aux spectateurs; mais s'apercevant à la fin que le combat étoit du moins inégal, elles prirent le parti de se retirer. »

Il est à présumer que c'est cette même espéce de guenon dont parle Le Maire. « On ne sauroit exprimer, dit ce voyageur, le dégât que ces singes font dans les terres du Sénégal lorsque le mil et les grains dont ils se nourrissent sont en maturité. Ils s'assemblent quarante ou cinquante; l'un d'eux demeure en sentinelle sur un arbre, écoute et regarde de tous côtés pendant que les autres font la récolte : dès qu'il aperçoit quelqu'un il crie comme un enragé pour avertir les autres, qui au signal s'enfuient avec leur proie, sautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agilité; les femelles, qui portent leurs petits contre leur ventre, s'enfuient comme les autres, et sautent comme si elles n'avoient rien. »

Au reste, quoiqu'il y ait dans toutes les terres de l'Afrique un très grand nombre d'espéces de singe, de babouins, et de guenons, dont quelques unes paroissent assez semblables, les voyageurs ont cependant remarqué qu'elles ne se mêlent jamais, et que pour l'ordinaire chaque espéce habite un quartier différent.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le patas a des abajoues, et des callosités sur les fesses ; sa queue est moins longue que la tête et le corps pris ensemble : il a le sommet de la tête plat, le museau long, le corps alongé, les jambes longues ; il a du poil noir sur le nez, et un bandeau étroit de même couleur au-dessus des yeux qui s'étend d'une oreille à l'autre : le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux presque rouge, et celui des parties de dessous, telles que la gorge, la poitrine, et le ventre, est d'un gris jaunâtre. Il y a variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au-dessus des yeux ; les uns l'ont noir, et les autres, blanc. Ils n'agitent pas leur mâchoire, comme le font les autres guenons lorsqu'elles sont en colère. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont environ un pied et demi ou deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

1

2

Vauthier del. Couché fils dir. Cazenave sc.

1. *Le Patas à queue courte* — 2. *Le Mallrouck.*

LE PATAS

A QUEUE COURTE.

Macacus Rhesus. Cuv.

Nous avons donné la figure d'un patas à bandeau noir : nous donnons ici la description d'un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce : voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au Cabinet du roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix ou onze lignes à son origine, et de deux lignes seulement à son extrémité, en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongeant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit d'un pied cinq pouces dix lignes ; ce qui approche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas, qui ont un pied six pouces. Ce-

lui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, et il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas. Le corps est couvert, sur le dos, d'un poil gris cendré dont l'extrémité est un peu teinte de fauve: sur la tête et vers les reins le fauve domine, et il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessus de l'estomac et de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuisses et des jambes, sont d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds et les mains sont couverts de poils d'un gris cendré, mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils d'un gris cendré, mêlés d'une teinte brune qui augmente et devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste ce singe nous a paru parfaitement semblable au patas.

LE MALBROUCK[1],

Simia Faunus. GMEL.

ET LE BONNET-CHINOIS[2].

Simia Sinica. L.

Ces deux guenons ou singes à longue queue nous paroissent être de la même espèce ; et cette espèce, quoique différente à quelques égards de celle du macaque, ne laisse pas d'en être assez voisine pour que nous soyons dans le doute si le macaque, l'aigrette, le malbrouck, et le bonnet-chinois, ne sont pas quatre variétés, c'est-à-dire quatre races constantes d'une seule et même espèce. Comme ces animaux ne produisent pas dans notre climat, nous n'avons pu acquérir par l'expérience aucune connoissance sur l'unité ou la diversité de leurs espèces, et nous sommes réduits à en juger par la différence de la figure et des autres attributs extérieurs. Le macaque et l'aigrette nous ont paru assez semblables pour présumer qu'ils sont de la même

[1] *Malbrouck*, nom de cet animal dans son pays natal, au Bengale, et que nous avons adopté.

[2] *Bonnet-chinois*, nom que l'on a donné à cette espèce de guenon ou singe à longue queue, parcequ'elle a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, comme le sont les bonnets des Chinois.

espèce. Il en est de même du malbrouck et du bonnet-chinois; mais, comme ils diffèrent plus des deux premiers qu'ils ne diffèrent entre eux, nous avons cru devoir les en séparer. Notre présomption sur la diversité de ces deux espèces est fondée, 1° sur la différence de la forme extérieure; 2° sur celle de la couleur et de la disposition du poil; 3° sur les différences qui se trouvent dans les proportions du squelette de chacun de ces animaux; et enfin sur ce que les deux premiers sont natifs des contrées méridionales de l'Afrique, et que les deux dont il s'agit ici sont du pays de Bengale. Cette dernière considération est d'un aussi grand poids qu'aucune autre; car nous avons prouvé que, dans les animaux sauvages et indépendants de l'homme, l'éloignement du climat est un indice assez sûr de celui des espèces. Au reste le malbrouck et le bonnet-chinois ne sont pas les seules espèces ou races de singes que l'on trouve au Bengale[1]: il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a quatre variétés; savoir, des blancs, des noirs, des rouges, et des gris. Ils disent que les noirs sont les

[1] Je crois qu'on peut rapporter au malbrouck du Bengale l'espèce de singe à poil grisâtre de Calicut dont parle Pyrard. « Il est, dit ce « voyageur, défendu de tuer aucun singe dans ce pays : ils sont si im-« portuns, si fâcheux, et en si grand nombre, qu'ils causent beau-« coup de dommage, et que les habitants des villes et des campagnes « sont obligés de mettre des treillis à leurs fenêtres pour les empêcher « d'entrer dans les maisons. » (*Voyages de François Pyrard*, tome I, page 427.)

plus aisés à apprivoiser : ceux-ci étoient d'un gris roussâtre, et nous ont paru privés et même assez dociles.

« Ces animaux, disent les voyageurs, dérobent les fruits, et sur-tout les cannes de sucre; l'un deux fait sentinelle sur un arbre pendant que les autres se chargent du butin : s'il aperçoit quelqu'un, il crie, *houp, houp, houp,* d'une voix haute et distincte; au moment de l'avis tous jettent les cannes qu'ils tenoient dans la main gauche, et ils s'enfuient en courant à trois pieds; et s'ils sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce qu'ils tenoient dans la main droite, et se sauvent en grimpant sur les arbres, qui sont leurs demeures ordinaires : ils sautent d'arbre en arbre; les femelles, même chargées de leurs petits, qui les tiennent étroitement embrassées, sautent aussi comme les autres, mais tombent quelquefois. Ces animaux ne s'apprivoisent qu'à demi; il faut toujours les tenir à la chaîne. Ils ne produisent pas dans leur état de servitude, même dans leur pays; il faut qu'ils soient en liberté dans leurs bois. Lorsque les fruits et les plantes succulentes leur manquent ils mangent des insectes, et quelquefois ils descendent sur les bords des fleuves et de la mer pour attraper des poissons et des crabes. Ils mettent leur queue entre les pinces du crabe; et dès qu'elles serrent, ils l'enlèvent brusquement et l'emportent pour le manger à leur aise. Ils cueillent les noix de

coco, et savent fort bien en tirer la liqueur pour la boire, et le noyau pour le manger. Ils boivent aussi du *zari* qui dégoutte par des *bamboches* qu'on met à la cime des arbres pour en tirer la liqueur, et ils se servent de l'occasion. On les prend par le moyen des noix de coco où l'on fait une petite ouverture; ils y fourrent la patte avec peine, parce-que le trou est étroit, et les gens qui sont à l'affût les prennent avant qu'ils ne puissent se dégager. Dans les provinces de l'Inde habitées par les Bramans, qui, comme l'on sait, épargnent la vie de tous les animaux, les singes, plus respectés encore que tous les autres, sont en nombre infini; ils viennent en troupe dans les villes; ils entrent dans les maisons à toute heure, en toute liberté, en sorte que ceux qui vendent des denrées et sur-tout des fruits, des légumes, etc., ont bien de la peine à les conserver. » Il y a dans Amadabad, capitale du Guzarate, deux ou trois hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les singes estropiés, invalides, et même ceux qui, sans être malades, veulent y demeurer. Deux fois par semaine, les singes du voisinage de cette ville se rendent d'eux-mêmes tous ensemble dans les rues; ensuite ils montent sur les maisons, qui ont chacune une petite terrasse où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs : on ne manque pas de mettre, ces deux jours-là, sur ces petites terrasses, du riz, du millet, des cannes de sucre dans la saison, et autres choses semblables; car si

par hasard les singes ne trouvoient pas leur provision sur ces terrasses, ils romproient les tuiles dont le reste de la maison est couvert, et feroient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant; et lorsqu'ils sont repus, ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère nicher sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de singes; car ils ne manquent jamais de détruire les nids et de jeter les œufs par terre.

Les ennemis les plus redoutables pour les singes ne sont ni le tigre ni les autres bêtes féroces; car ils leur échappent aisément par leur légèreté et par le choix de leur domicile au-dessus des arbres, où il n'y a que les serpents qui aillent les chercher et sachent les surprendre.

« Les singes, dit un voyageur, sont en possession d'être maîtres des forêts; car il n'y a ni tigres ni lions qui leur disputent le terrain : ils n'ont rien à craindre que les serpents, qui nuit et jour leur font la guerre. Il y en a de prodigieuse grandeur, qui, tout d'un coup, avalent un singe; d'autres, moins gros, mais plus agiles, les vont chercher jusque sur les arbres... Ils épient le temps où ils sont endormis, etc. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le malbrouck a des abajoues, et des callosités sur

les fesses, la queue à-peu-près longue comme la tête et le corps pris ensemble, les paupières couleur de chair, la face d'un gris cendré, les yeux grands, le museau large et relevé; les oreilles grandes, minces, et couleur de chair. Il porte un bandeau de poils gris comme la mone; mais au reste il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, et d'un gris jaunâtre sur celles du dessous. Il marche à quatre pieds, et il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Le bonnet-chinois paroît être une variété du malbrouck; il en diffère en ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, et que sa queue est plus longue à proportion du corps. Les femelles, dans ces deux races, sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MANGABEY[1].

Simia fuliginosa. GEOFF.

Nous avons eu deux individus de cette espèce de guenons ou singes à longue queue; tous deux nous

[1] *Mangabey*, nom précaire que nous donnons à cet animal, en attendant qu'on sache son vrai nom. Comme il se trouve à Madagascar,



Vauthier del. Couché fils dir. Lerouge sc.

1. Le Mangabey — 2. Le Bonnet Chinois.

ont été donnés sous la dénomination de *singes de Madagascar*. Il est facile de les distinguer de tous les autres par un caractère très apparent : les mangabeys ont les paupières nues et d'une blancheur frappante ; ils ont aussi le museau gros, large, et alongé, et un bourrelet saillant autour des yeux. Ils varient pour les couleurs : les uns ont le poil de la tête noir, celui du cou et du dessus du corps brun fauve, et le ventre blanc ; les autres l'ont plus clair sur la tête et sur le corps, et ils diffèrent surtout des premiers par un large collier de poils blancs qui leur environne le cou et les joues : tous deux portent la queue relevée et ont le poil long et touffu. Ils sont du même pays que le vari, et comme ils lui ressemblent par l'alongement du museau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter, et par les variétés de la couleur du poil, ils me paroissent faire la nuance entre les makis et les guenons.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mangabey a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, et la paupière supérieure d'une

dans les terres voisines de Mangabey, cette dénomination en rappellera l'idée aux voyageurs qui seront à portée de le voir, et de s'informer du nom qu'il porte dans cette île, qui est son pays natal.



blancheur frappante. Son museau est gros et long; ses sourcils sont d'un poil roide et hérissé; ses oreilles sont noires et presque nues; le poil des parties supérieures du corps est brun, et celui des parties inférieures est gris. Il y a variété dans cette espèce, les uns étant de couleur uniforme, et les autres ayant un cercle de poils blancs en forme de collier autour du cou, et en forme de barbe autour des joues. Ils marchent à quatre pieds, et ils ont à-peu-près un pied et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans cette espèce sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LA MONE[1].

Simia Mona. SCHREB.

La mone est la plus commune des guenons ou singes à longue queue. Nous l'avons eue vivante pendant plusieurs années. C'est, avec le magot, l'espèce qui s'accommode le mieux de la température de notre climat; cela seul suffiroit pour prouver qu'elle n'est pas originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes méridionales : et elle se trouve en effet en Barbarie, en Arabie, en

[1] *Mona, monina, mounina,* est le nom des guenons ou singes à longue queue, dans les langues moresque, espagnole, et provençale.

Perse, et dans les autres parties de l'Asie qui étoient connues des anciens; ils l'avoient désignée par le nom de *kêbos*, *cebus*, *cephus*, à cause de la variété de ses couleurs. Elle a en effet la face brune, avec une espèce de barbe mêlée de blanc, de jaune, et d'un peu de noir; le poil du dessus de la tête et du cou, mêlé de jaune et de noir; celui du dos mêlé de roux et de noir; le ventre blanchâtre, aussi bien que l'intérieur des cuisses et des jambes; l'extérieur des jambes et les pieds noirs; la queue d'un gris foncé; deux petites tâches blanches, une de chaque côté de l'origine de la queue; un croissant de poils gris sur le front; une bande noire depuis les yeux jusqu'aux oreilles, et depuis les oreilles jusqu'à l'épaule et au bras. Quelques uns l'ont appelée *nonne* par corruption de *mone;* d'autres, à cause de sa barbe grise, l'ont appelée *le vieillard :* mais la dénomination vulgaire sous laquelle la mone est le plus connue est celle de *singe varié*, et cette dénomination répond parfaitement au nom *kêbos* que lui avoient donné les Grecs, et qui, par la définition d'Aristote, désigne une *guenon* ou *singe à longue queue de couleur variée*.

En général les guenons sont d'un naturel beaucoup plus doux que les babouins, et d'un caractère moins triste que les singes : elles sont vives jusqu'à l'extravagance et sans férocité; car elles deviennent dociles dès qu'on les fixe par la crainte. La mone en particulier est suceptible d'éducation, et même

d'un certain attachement pour ceux qui la soignent : celle que nous avons nourrie se laissoit toucher et enlever par les gens qu'elle connoissoit ; mais elle se refusoit aux autres, et même les mordoit. Elle cherchoit aussi à se mettre en liberté : on la tenoit attachée avec une longue chaîne ; quand elle pouvoit ou la rompre ou s'en délivrer, elle s'enfuyoit à la campagne, et, quoiqu'elle ne revînt pas d'elle-même, elle se laissoit assez aisément reprendre par son maître. Elle mangeoit de tout, de la viande cuite, du pain, et sur-tout des fruits ; elle cherchoit aussi les araignées, les fourmis, les insectes. Elle remplissoit ses abajoues lorsqu'on lui donnoit plusieurs morceaux de suite. Cette habitude est commune à tous les babouins et guenons, auxquels la nature a donné ces espèces de poches au bas des joues, où ils peuvent garder une quantité d'aliments assez grande pour se nourrir un jour ou deux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

La mone a des abajoues, et des callosités sur les fesses ; elle a la queue d'environ deux pieds de longueur, plus longue d'un demi-pied que la tête et le corps pris ensemble, la tête petite et ronde, le museau gros et court, la face couleur de chair basanée ; elle porte un bandeau de poils gris sur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles, et des oreilles jusqu'aux épaules et aux

1.

2

Vauthier del. Couché fils dir. Massard sc.

1. Le Mona _ 2. Le Callitriche.

bras; elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge et du dessus du cou, qui sont plus longs que les autres; son poil est d'un noir roussâtre sur le corps, blanchâtre sous le ventre; l'extérieur des jambes et les pieds sont noirs; la queue est d'un gris brun, avec deux taches blanches de chaque côté de son origine. Elle marche à quatre pieds, et la longueur de sa tête et de son corps pris ensemble, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ un pied et demi. La femelle est sujette, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MONA[1].

Cet animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *mone*, à laquelle il ressemble assez par la grosseur et la couleur du poil : il a seulement plus de légèreté dans les mouvements et dans la forme de ses membres; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure sur le bord supérieur; et ce sont là les caractères par lesquels il diffère de la mone : mais au reste il a comme elle des abajoues, et des callosités sur les

[1] Même espèce que la précédente.

fesses. La face est d'un gris ardoisé ; le nez plat et large ; les yeux sont enfoncés, et l'iris en est orangé ; la bouche et les mâchoires sont d'un rouge pâle ; les joues sont garnies de grands poils grisâtres et jaune verdâtre qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au-dessus des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles, lesquelles sont assez plates et noires, excepté à l'orifice du canal auditif, qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu, et en forme de croissant. Le sommet de la tête et le derrière du cou sont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns et jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras et des jambes sont noires, et cette couleur tranche avec celle des faces internes qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps et du cou. La queue est très longue, de plus de vingt pouces de longueur, et garnie de poils courts et noirâtres : on remarque de chaque côté de l'origine de la queue une tache blanche de figure oblongue. Les pieds et les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans ; il avoit seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines et deux mâchelières de cha-

que côté : les deux canines supérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste le naturel de cette guenon paroît être fort doux ; elle est même craintive, et semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits, et des racines.

C'est le même animal auquel Linnæus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane*, et encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey*; mais ils se sont trompés en le confondant avec l'*exquima* de Marcgrave, qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensile.

LE CALLITRICHE.

Simia Sabæa. L.

Callithrix est un terme employé par Homère pour exprimer en général la belle couleur du poil des animaux : ce n'est que plusieurs siècles après celui d'Homère que les Grecs ont en particulier appliqué ce nom à quelques espèces de guenons ou singes à longue queue, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil ; mais il doit appartenir de préférence à celui dont il est ici question. Il est

d'un beau vert sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge et le ventre, et il a la face d'un beau noir : d'ailleurs il se trouve en Mauritanie et dans les terres de l'ancienne Carthage. Ainsi il y a toute apparence qu'il étoit connu des Grecs et des Romains, et que c'étoit l'une des guenons ou singes à longue queue auxquels ils donnoient le nom de *callithrix*. Il y a d'autres guenons de couleur blonde dans les terres voisines de l'Égypte, soit du côté de l'Éthiopie, soit de celui de l'Arabie, que les anciens ont aussi désignées par le nom générique de *callithrix*. Prosper Alpin et Pietro della Valle parlent de ces callitriches de couleur blonde. Nous n'avons pas vu cette espèce blonde, qui n'est peut-être qu'une variété de celle-ci ou de celle de la mone, qui est très commune dans ces mêmes contrées.

Au reste il paroît que le *callitriche* ou *singe vert* se trouve au Sénégal aussi bien qu'en Mauritanie et aux îles du Cap-Vert. M. Adanson rapporte que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verts. « Je n'aperçus ces singes, dit cet auteur, que par les branches qu'ils cassoient au haut des arbres, d'où elles tomboient sur moi; car ils étoient d'ailleurs fort silencieux et si légers dans leurs gambades qu'il eût été difficiles de les entendre. Je n'allai pas plus loin, et j'en tuai d'abord un, deux, et même trois, sans que les autres parussent effrayés : cependant, lorsque la plupart se sentirent blessés, ils commen-

cèrent à se mettre à l'abri, les uns en se cachant derrière les grosses branches, les autres en descendant à terre; d'autres enfin, et c'étoit le plus grand nombre, s'élançoient de la pointe d'un arbre sur la cime d'un autre..... Pendant ce petit manége, je continuois toujours à tirer dessus, et j'en tuai jusqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure, et dans un espace de vingt toises, sans qu'aucun d'eux eût jeté un seul cri, quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassemblés par compagnie en sourcillant, grinçant des dents, et faisant mine de vouloir m'attaquer[1]. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le callitriche a des abajoues, et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble; il a la tête petite, le museau alongé, la face noire, aussi bien que les oreilles, il porte une bande étroite, au lieu de sourcils, au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre : il marche à quatre pieds, et la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ quinze pouces. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

[1] *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, page 178.



LE MOUSTAC[1].

Simia Cephus. L.

Le moustac nous paroît être du même pays que le macaque, parcequ'il a comme lui le corps plus court et plus ramassé que les autres guenons. C'est très vraisemblablement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé *blanc-nez*, parce-qu'en effet il a les lèvres au-dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre : il a aussi deux toupets de poils jaunes au-dessous des oreilles, ce qui lui donne l'air très singulier : et, comme il est en même temps d'assez petite taille, c'est de tous les singes à longue queue celui qui nous a paru le plus joli.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le moustac a des abajoues et des callosités sur les fesses ; la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; elle a dix-neuf ou

[1] *Mustax*, moustache : comme la guenon dont il est ici question n'a point été nommée, nous lui avons donné ce nom, qui suffira pour la faire reconnoître et distinguer de toutes les autres. Elle est en effet très remarquable par sa lèvre supérieure, qui est nue et d'une blancheur d'autant plus frappante que le reste de sa face est noir.





Vauthier del. Couché fils dir. Leroux sc.

1. Le Moustac — 2. Le Douc.

vingt pouces de longueur. Il a la face d'un noir bleuâtre, avec une grande et large marque blanche en forme de chevron au-dessous du nez et sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie; elle est seulement bordée de poils noirs, aussi bien que la lèvre inférieure tout autour de la bouche. Il a le corps court et ramassé; il porte deux gros toupets de poils d'un jaune vif au-dessous des oreilles; il a aussi un toupet de poils hérissés au-dessus de la tête; le poil du corps est d'un cendré verdâtre; la poitrine et le ventre d'un cendré blanchâtre: il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ un pied de longueur, la tête et le corps compris. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE TALAPOIN[1].

Simia Talapoin. L.

Cette guenon est de petite taille, et d'une assez jolie figure. Son nom paroîtroit indiquer qu'elle se trouve à Siam et dans les autres provinces de l'Asie orientale; mais nous ne pouvons l'assurer: seulement il est certain qu'elle est originaire de l'ancien continent, et qu'elle ne se trouve point dans le

[1] *Talapoin*, nom sous lequel ce singe nous a été donné, et que nous avons adopté.



nouveau, parcequ'elle a des abajoues, et des callosités sur les fesses, et que ces deux caractères n'appartiennent ni aux sagouins ni aux sapajous, qui sont les seuls animaux du Nouveau-Monde qu'on puisse comparer aux guenons.

Ce qui me porte à croire, indépendamment du nom, que cette guenon se trouve plus communément aux Indes orientales qu'en Afrique, c'est que les voyageurs rapportent que la plupart des singes de cette partie de l'Asie ont le poil d'un vert brun. « Les singes du Guzarate, disent-ils, sont d'un vert brun; ils ont la barbe et les sourcils longs et blancs. Ces animaux, que les Banianes laissent multiplier à l'infini par un principe de religion, sont si familiers, qu'ils entrent dans les maisons à toute heure et en si grand nombre que les marchands de fruits et de confitures ont beaucoup de peine à conserver leurs marchandises. »

M. Edwards a donné la figure et la description d'une guenon sous le nom de *singe noir de moyenne grandeur*, qui nous paroît approcher de l'espèce du talapoin plus que d'aucune autre. J'ai cru devoir en rapporter ici la description [1], et renvoyer à

[1] Ce singe étoit à-peu-près de la taille d'un gros chat; il étoit d'un naturel doux, ne faisant de mal à personne..... C'étoit un mâle, et il étoit un peu vieux..... Sa tête étoit assez ronde; la peau de son visage étoit d'une couleur de chair rembrunie, couverte de poils noirs assez clair-semés; les oreilles étoient faites comme celles de l'homme; les yeux étoient d'une couleur de noisette rougeâtre, avec les paupières noires: le poil étoit long au-dessous des yeux, et les sourcils se joi-

la figure donnée par M. Edwards, pour qu'on puisse comparer ces animaux : on verra qu'à l'exception de la grandeur et de la couleur ils se ressemblent assez pour qu'on doive présumer que ce sont au moins deux espèces bien voisines, si ce ne sont pas des variétés de la même espèce. Dans ce cas, comme nous ne sommes pas sûrs que notre talapoin soit natif des Indes orientales, et que M. Edwards assure que celui qu'il décrit venoit de Guinée, nous rendrions le talepoin à ce même climat, ou bien nous supposerions que cette espèce se trouve également dans les terres du midi de l'Afrique et de l'Asie. C'est vraisemblablement cette même espèce de singes noirs décrits par M. Edwards dont parle Bosman sous le nom de *baurdmannetjes*, et dont il dit que la peau fait une bonne fourrure.

gnoient; il étoit long aussi sur les tempes, et couvroit en partie les oreilles : la tête, le dos, les jambes de devant et de derrière, et la queue, étoient couverts d'assez longs poils d'un brun noirâtre, qui n'étoient ni trop doux ni trop rudes; la poitrine, le ventre, etc., étoient presque sans poils, d'une couleur de chair rembrunie, ayant des bouts de sein à la poitrine. Les quatre pattes étoient faites à-peu-près comme les mains de l'homme, étant couvertes d'une peau douce et noire presque sans poils; les ongles étoient plats. (*Glanures d'Edwards*, page 221.)

LA GUENON
A LONG NEZ.

Simia nasica. SCHREB.

Cette guenon, ou singe à longue queue, nous a été envoyée des Grandes-Indes, et n'étoit connue d'aucun naturaliste, quoique très remarquable par un trait apparent, et qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal. Ce trait est un nez large, proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, et sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines sont posées et ouvertes horizontalement, comme celles de l'homme; leur ouverture est grande, et la cloison qui les sépare est mince; et comme le nez est très alongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil, comme le nez; la peau en est d'un brun mêlé de bleu et de rougeâtre. La tête est ronde, couverte au sommet, et sur toutes les parties postérieures, d'un poil touffu assez court et d'un brun marron. Les oreilles, cachées dans le poil, sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre, et de forme arrondie,

avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court : les yeux sont assez grands et assez éloignés l'un de l'autre ; il n'y a ni sourcils ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande, et garnie de fortes dents canines et de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros, et couvert d'un poil d'un brun marron, plus ou moins foncé sur le dos et sur les flancs, orangé sur la poitrine, et d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses, et les bras, tant au-dedans qu'au-dehors.

Il y a sous le menton, autour du cou, et sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, et qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses. Sa queue est très longue, et garnie, en dessus et en dessous, de poils fauves assez courts ; ses mains et ses pieds, nus à l'intérieur, sont à l'extérieur couverts de poils courts et d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs ; celui des pouces est aplati, et les autres sont convexes. Voici les principales dimensions de l'individu qui est au Cabinet du roi : c'étoit un mâle, mais dont les parties de la génération étoient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps du museau à l'anus.........	1	11	9
Longueur du bout du museau à l'occiput........	»	5	3
Distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil....................................	»	2	9
Distance de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille...	»	2	»
Longueur de la queue........................	2	1	9
Longueur de l'avant-bras.....................	»	5	6
Longueur du coude au poignet................	»	8	10
Longueur du poignet au bout des doigts........	»	6	5
Longueur de la jambe du genou au talon.......	»	10	2
Longueur du talon au bout des doigts..........	»	8	3
Longueur des ongles du pied..................	»	»	7
Longueur des ongles de la main...............	»	»	6

LA GUENON

A MUSEAU ALONGÉ.

Simia porcaria. BODDAERT.

Cette guenon a en effet le museau très long, très délié, couvert d'une peau nue et rougeâtre. Son poil est très long sur tout le corps, mais principalement sur les épaules, la poitrine, et la tête; la couleur en est d'un gris de fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine et le ventre, où elle est d'un cendré clair. La queue est très longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis: son naturel est fort doux. M. Pennant, qui l'a fait connoître, ignoroit son pays natal; mais il croyoit qu'il avoit été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup par sa conformation à celle dont nous avons parlé sous le nom de *babouin à museau de chien*; mais, indépendamment de ses habitudes, qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil, et sur-tout par la longueur de sa queue.

LA GUENON COURONNÉE.

Simia pileata. SHAW.

Nous donnons ici la description d'une guenon dont l'espèce nous paroît très voisine de celle du malbrouck, et encore plus de celle du bonnet-chinois, dont nous avons parlé dans le même article, et donné les figures. Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774 : ses maîtres l'appeloient *le singe couronné*, à cause du toupet en hérisson qui étoit au-dessus de sa tête; ce toupet formoit une espèce de couronne qui, quoique interrompue par-derrière, paroissoit assez régulière en la regardant de face. Cet animal étoit mâle, et une femelle de même espèce, que nous avons eu occasion de voir aussi, avoit également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que, si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une

variété constante. Ces poils, longs de deux pouces à deux pouces et demi, sont bruns à la racine, et d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité : ils s'élèvent en s'avançant en pointe vers le milieu du front, et remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, et forme comme un vide au milieu; et en les couchant avec la main, ils paroissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux jusqu'au bout du museau; elle est nue et sillonnée de rides plus ou moins profondes. La lèvre inférieure est noirâtre, et l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clair-semés; le nez est large et aplati comme dans le malbrouck et dans le bonnet-chinois; les yeux sont grands, les paupières arquées, et l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns et grisâtres, semés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles sont nues et d'un brun rougeâtre; elles sont arrondies par le bas et forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun musc, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans; en général le poil du corps et des bras ressemble, pour la couleur, à celui qui forme la

couronne de la tête; les cuisses et les jambes sont d'un jaune plus foncé et mêlé de brun; le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris; les mains et les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils ras et noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, et n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite partie de sa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle étoit entière. Cette queue est garnie de poils bruns, et ne sert point à l'animal pour s'attacher: lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulations. Cette guenon avoit des abajoues, et des callosités sur les fesses; ces callosités étoient couleur de chair; en sorte que par ces deux derniers caractères, aussi bien que par celui des longs poils, elle paroît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet-chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet-chinois.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps mesuré en ligne droite.......	»	11	»
Longueur du corps mesuré en ligne superficielle..	1	3	»
Longueur de la tête.........................	»	3	3
Distance de la mâchoire supérieure aux yeux....	»	1	3

	pieds.	pouc.	lign.
Largeur des yeux	»	1	6
Distance entre les yeux	»	»	4
Largeur des narines	»	»	5
Longueur de l'oreille	»	1	5
Largeur de l'oreille	»	1	1
Hauteur du train de devant	»	7	8
Hauteur du train de derrière	»	8	»
Longueur du coude au poignet	»	3	11
Longueur du poignet au bout des ongles	»	2	5
Longueur du jarret au talon	»	4	8
Longueur des plus grands ongles	»	»	2
Largeur de la main	»	»	10
Longueur de la main	»	2	3
Longueur du talon au bout du plus long doigt	»	3	9
Longueur du pied	»	3	11
Largeur du pied	»	1	»
Longueur de la queue	1	2	»
Son épaisseur à l'origine du tronçon	»	»	9

La guenon que M. Pennant a décrite sous le nom de *bonneted monkey* ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

LA GUENON A CAMAIL.

Simia polycomos. SCHREB.

Le sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules, et la poitrine de cette guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout,

comme dans la figure, sur ses pieds de derrière. Elle a la face noire : le corps, les bras, et les jambes sont garnis d'un poil très court, luisant, et d'un beau noir; ce qui fait ressortir la couleur de la queue, qui est d'un blanc de neige et qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très déliés. Il n'a que quatre doigts aux mains comme le coaita, dont il diffère cependant par un très grand nombre de caractères, et principalement par les abajoues et par sa queue, qui n'est point prenante : aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons, qui ne se trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra Leone* et de Guinée, où les Nègres lui donnent le nom de *roi des singes*, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, et à cause de son camail qui représente une sorte de diadème; ils estiment fort sa fourrure, dont ils se font des ornements, et qu'ils emploient aussi à différents usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite. Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, et elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur et le peu de grosseur de sa queue, et surtout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, et qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est noir au-dessus de la tête et sur

les jambes, bai foncé sur le dos, et d'un bai très clair sur les joues, le dessus du corps, et la face intérieure des jambes et des bras. Elle nous paroît être une variété dans l'espèce de la guenon à camail.

LE BLANC-NEZ.

Simia petaurista. GMEL.

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandois *blanc-nez,* que je croyois être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté à croire que la guenon que quelques voyageurs nomment *blanc-nez* est la même que celle qu'il a appelée *moustac;* et il se fonde sur le témoignage d'Artus, qui dit qu'on voit à la Côte-d'Or des singes que les Hollandois nomment *blanc-nez,* parceque c'est la seule partie de leur corps qui soit de cette couleur; il ajoute qu'ils sont puants et farouches. Il se peut que ces singes soient les mêmes que les moustacs de M. de Buffon, quoique ceux-ci aient la moustache et non le nez blanc; mais il y en a une autre espèce en Guinée, qui mérite à aussi juste titre le même nom que je lui donne. Son nez est effectivement

tres

parott

mail.

EZ.

scrip-

blanc

1.

2

Vauthier del. Couché fils dir. Massard sc.

1. Le Blanc-nez — 2. La Diane.



couvert d'un poil court, d'un blanc très éclatant, tandis que le reste de sa face est d'un beau noir; ce qui rend saillante cette partie, et fait qu'elle frappe d'abord plus que toute autre.

« J'ai actuellement chez moi une guenon de cette espèce, dont je suis redevable à M. Butini, qui me l'a envoyée de Surinam, où elle avoit été apportée des côtes de Guinée. Ce n'est point celle dont parle Artus, car elle n'est ni puante ni farouche; c'est au contraire le plus aimable animal que j'aie jamais vu. Il est extrêmement familier avec tout le monde, et on ne se lasse point de jouer avec lui, parceque jamais singe n'a joué de meilleure grace. Il ne déchire ni ne gâte jamais rien; s'il mord, c'est en badinant, et de façon que la main la plus délicate n'en remporte aucune marque. Cependant il n'aime pas qu'on l'interrompe quand il mange, ou qu'on se moque de lui quand il a manqué ce qu'il médite de faire; alors il se met en colère: mais sa colère dure peu, et il ne garde point de rancune. Il marche sur quatre pieds, excepté quand il veut examiner quelque chose qu'il ne connoît pas; alors il s'en approche en marchant sur ses deux pieds seulement. Je soupçonne que c'est le même dont parle Barbot, quand il dit qu'il y a en Guinée des singes qui ont la poitrine blanche, la barbe pointue de la même couleur, une tache blanche sur le bout du nez, et une raie noire autour du front. Il en apporta un de Bontri qui fut estimé vingt louis d'or;

et je n'en suis pas surpris; sûrement je ne donnerois pas le mien pour ce prix. La description de Barbot lui convient fort, à l'exception de la couleur du corps qu'il dit être d'un gris clair moucheté.

« La race de ces guenons doit être nombreuse aux côtes de Guinée; au moins en voit-on beaucoup aux établissements que les Hollandois y ont: mais, quoique souvent ceux-ci aient tenté d'en rapporter en Europe, ils n'ont pas pu y réussir. La mienne est peut-être la seule qui ait tenu bon contre le froid de notre climat, et jusqu'à présent elle ne paroît pas en être affectée.

« Cet animal est d'une légèreté étonnante, et tous ses mouvements sont si prestes qu'il semble voler plutôt que sauter. Quand il est tranquille, son attitude favorite est de reposer et soutenir sa tête sur un de ses pieds de derrière, et alors on le diroit occupé de quelque profonde méditation. Quand on lui offre quelque chose de bon à manger, avant que de le goûter, il le roule avec ses mains comme un pâtissier roule sa pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce.

« Le blanc-nez a des abajoues, et des callosités sur les fesses. La longueur de son corps et de sa tête pris ensemble est d'environ treize pouces; et celle de sa queue, de vingt. La couleur de la partie supérieure de son corps et de sa queue est un agréable

mélange d'un vert couleur d'olive et de noir, mais où cependant le vert domine. Cette même couleur s'étend sur la partie extérieure des cuisses et des jambes, où plus elle approche des pieds, plus elle devient noire. Les pieds sont sans poils et tout-à-fait noirs, de même que les ongles qui sont plats.

« Le menton, la gorge, la poitrine, et le ventre sont d'un beau blanc, qui s'étend en pointe presque au-dessous des oreilles. Le dessous de la queue et la partie interne des jambes et des bras sont d'un gris noirâtre. Le front, le tour des yeux et des lèvres, les joues, en un mot, toute la face est noire à l'exception de la moitié inférieure du nez, remarquable par une tache blanche presque triangulaire qui en occupe toute la largeur, et qui se termine au-dessus de la lèvre en une espèce de pointe, aux deux côtés de laquelle sont posées les narines un peu obliquement. Les oreilles sont sans poils et noirâtres; il en part une raie aussi noire qui entoure circulairement toute la partie supérieure de la tête, dont le poil est tant soit peu plus long que celui qui couvre le dos, et forme une sorte d'aigrette. Une ligne de poils blancs, qui a son origine près de l'angle postérieur de l'œil, s'étend de chaque côté au-dessous des oreilles et un peu plus loin, au milieu des poils noirs qui couvrent cette partie. La racine du nez et les yeux sont un peu enfoncés; ce qui fait paroître le museau un peu alongé, quoiqu'il soit aplati. Le nez est aussi fort plat dans toute sa lon-

gueur, sur-tout dans cette partie qui est blanche. Il n'y a point de poils autour des yeux, ni sur une partie des joues; ceux qui couvrent le reste de la face sont fort courts. Les yeux sont bien fendus; la prunelle en est fort grande, et elle est entourée d'un cercle jaune assez large pour que le blanc reste caché sous les paupières. Les poils du menton sont plus longs que ceux des autres parties, et forment une barbe qui est sur-tout visible quand l'animal a ses abajoues remplies de manger. Il n'aime pas à l'avoir mouillée, et il a soin de l'essuyer contre quelque corps sec dès qu'il a bu. Je ne saurois dire si les femelles de cette espèce sont sujettes aux écoulements périodiques; je n'en ai pu apercevoir aucune marque dans celle que j'ai. »

LA GUENON
A NEZ BLANC PROÉMINENT.

Simia nictitans. GMEL.

Il y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez;* mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, et laisser le nom de *moustac* à celle dont j'ai donné la figure.

On m'a apporté depuis, pour le Cabinet du roi,

une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit aussi donner le nom de *blanc-nez*, et qui a même plusieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, et celle de M. Allamand étoit femelle : on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du sexe. Je donne ici la description de cette guenon mâle, d'après sa dépouille conservée au Cabinet du roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez, qui est tout blanc, est remarquable par sa forme et sa couleur ; il est large sans être aplati, et proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère seroit suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proéminent ou arrondi en dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris ; mais il est jaunâtre sur la tête : les bras et la poitrine sont aussi de couleur noirâtre. Ce poil, tant du corps que des jambes et du dessus du corps, est long de treize lignes, et frisé ou crépu à-peu-près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paroître l'œil enfoncé ; l'iris en est jaunâtre, et son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, et les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez

et au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre ; et sur les tempes, l'occiput, le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre et dénuées de poils, ainsi que la face, qui est brune ; elles ont un pouce six lignes de longueur, et onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière, et qu'il y manque quelques vertèbres ; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds et les mains sont sans poil et de couleur brune tirant sur le noir : les pouces, surtout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes et guenons.

Au reste cet animal étoit encore jeune ; car la verge étoit fort petite et cachée au fond du fourreau, qui ne paroissoit pas excéder la peau du ventre ; et d'ailleurs les testicules n'étoient pas encore apparents.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour juger si cet animal et la femelle décrite par M. Allamand sont deux espèces réellement distinctes, ou si on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe ; et ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes et appartenant au mâle comme à la femelle.

LE ROLOWAY,

OU LA PALATINE.

Simia Diana. L.

« La guenon qui est représentée dans la planche 13, dit M. Allamand, n'a point encore été décrite : elle est actuellement vivante à Amsterdam, chez le sieur Bergmeyer, dont la maison est connue non seulement de tous les habitants de cette grande ville, mais encore de tous les étrangers qui y arrivent ; et cela parcequ'on voit toujours chez lui plusieurs animaux rares, qu'il fait venir à grands frais des pays les plus éloignés. Cette guenon lui a été envoyée des côtes de Guinée, sous le nom de *roloway*, que j'ai cru devoir lui conserver. C'est un fort joli animal, doux et caressant pour son maître ; mais il se défie de ceux qu'il ne connoît pas, et il se met en posture de défense quand ils veulent s'en approcher ou le toucher.

« Sa longueur, depuis l'origine de la queue jusqu'au-dessus de la tête, est d'environ un pied et demi. Le poil qui couvre son dos est d'un brun très foncé et presque noir : celui qui est sur les flancs, les cuisses, les jambes, et la tête, est terminé par une pointe blanchâtre ; ce qui le fait pa-

roître d'un gris obscur. Les poils qui couvrent la poitrine, le ventre, le contour des fesses, et la partie intérieure des bras et des cuisses, sont blancs; mais on assure que cette couleur ne leur est pas naturelle, et qu'en Guinée ils sont d'une belle couleur orangée, qui se perd en Europe et se change en blanc, soit par l'influence du climat, soit par la qualité de la nourriture. Quand cette guenon est arrivée à Amsterdam, elle conservoit encore quelques restes de cette couleur orangée, qui se sont dissipés peu à peu. Le sieur Bergmeyer en a reçu une seconde depuis quelques mois, dont la partie interne des cuisses est entièrement jaune: si elle reste en vie, nous saurons avec plus de certitude ce qu'il faut penser de ce changement de couleur.

« Ces guenons ont la face noire, et de forme presque triangulaire. Leurs yeux sont assez grands et bien fendus. Leurs oreilles sont sans poil et peu éminentes. Un cercle de poils blanchâtres leur environne le sommet de la tête; leur cou, ou plutôt le contour de la face, est aussi recouvert d'une raie de longs poils blancs qui s'étend jusqu'aux oreilles. Elles ont au menton une barbe de la même couleur, longue de trois ou quatre pouces, qui se termine en deux pointes, et qui contraste singulièrement avec le poil de la face. Quand elles sont dans une situation où cette barbe repose sur la poitrine et se confond avec ses poils, on la prendroit pour la continuation de ceux qui forment le collier; et alors

ces animaux, vus à une certaine distance, paroissent avoir autour du cou une palatine semblable à celle que les dames portent en hiver; et même je leur en ai d'abord donné le nom, qui se trouve encore seul sur la planche qui a été gravée, et dans la table des articles de ce volume, qui a été imprimée avant que je susse celui qu'elles portent en Guinée. Leur queue égale, pour la longueur, celle de leur corps, et les poils qui la recouvrent m'ont paru plus longs et plus touffus que dans la plupart des autres espèces. Leurs fesses sont nues et calleuses. J'ignore si elles sont sujettes aux écoulements périodiques.

« Jonston a donné, dans la planche 61 de son *Histoire des quadrupèdes*, la figure d'un singe qu'il a nommé *cercopithecus meerkatz*, qui paroît avoir quelque rapport à notre roloway. Je croirois même que c'est le même animal qu'il a voulu représenter, si la figure qu'il en donne n'étoit pas une mauvaise copie d'une figure plus mauvaise encore du guariba, publiée par Marcgrave. »

LA GUENON.

A FACE POURPRE.

Simia latibarbata. TEMMINCK.

Cette guenon est remarquable par sa face et ses mains, qui sont d'un violet pourpre, et par une grande barbe blanche et triangulaire, courte et pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au-delà des oreilles ; ce qui lui donne quelque ressemblance avec la palatine décrite dans l'article précédent. Le poil du corps est noir ; la queue est très longue, et se termine par une houppe de poils blancs très touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainsi qu'au babouin que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très douces ; elle demeure dans les bois, où elle se nourrit de fruits et de bourgeons. Lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée et familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon à face pourpre, et cette variété de guenons blanches est assez rare.

LA GUENON A CRINIÈRE[1].

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous étoit inconnue, et qui a une crinière autour du cou et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenoit à M. le duc de Bouillon, et elle paroissoit non seulement adulte, mais âgée. Nous en donnons ici la description faite d'après l'animal vivant; c'étoit un mâle, et il étoit assez privé : il vivoit encore en 1775 à la Ménagerie du roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paroissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue et toute noire : tout le poil du corps et des jambes est de cette même couleur; et, quoique long et luisant, il paroît court aux yeux parcequ'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris brun autour de la face, et une barbe d'un gris clair : cette crinière, qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux, est mêlée de poils gris, et dans son milieu elle est composée de poils noirs; elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, et

[1] Cette espèce ne paroît pas différente de l'ouanderou. (A. R.)



passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun foncé, le nez plat, et les narines larges et écartées comme celles de l'ouanderou, dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche, et de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue et par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court et noir par-tout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, et longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds et les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts, qui sont nus, de même que les oreilles, qui sont plates et arrondies à leurs extrémités, et cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie, sur le témoignage d'Alvarès, qui dit qu'aux environs de Bernacasso il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, et qui vont par nombreuses compagnies.

LA GUENON NÈGRE.

Simia Maura. L.

Cette guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est aplatie, et présente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large et aplati; les narines sont longues et évasées, la bouche grande, et les lèvres épaisses; les oreilles larges et sans rebord saillant; le menton et les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins et jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras, et les mains, un peu plus clair sur les cuisses et sur les jambes, clair-semé et jaunâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ongles sont alongés et convexes, excepté ceux des pouces, qui sont ronds et aplatis. La queue est aussi longue que le corps, et le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent; car elle n'est guère plus grosse qu'un sagouin, et n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert Seba, Edwards, et d'autres naturalistes qui

l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards étoit très agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvements, et aimoit beaucoup à jouer, sur-tout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.

LE DOUC[1].

Simia nemæus. L.

Le douc est le dernier de la classe des animaux que nous avons appelés *singes, babouins*, et *guenons*. Sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de tous; il tient des guenons par sa queue longue, des babouins par sa grande taille, et des singes par sa face plate: il a de plus un caractère particulier, et par lequel il paroît faire la nuance entre les guenons et les sapajous. Ces deux familles d'animaux diffèrent entre elles en ce que les guenons ont les fesses pelées, et que tous les sapajous les ont couvertes de poil. Le douc est la seule des guenons qui ait du poil sur les fesses comme les sapajous. Il leur ressemble aussi par l'aplatissement du museau: mais en tout il approche infiniment plus des guenons que des sapajous, desquels il dif-

[1] *Douc*, nom de cet animal à la Cochinchine, et que nous avons adopté. Ce nom, que nous ignorions, nous a été donné par M. Poivre, aussi bien que l'animal même. *Sifac* à Madagascar.

fère en ce qu'il n'a pas la queue prenante, et aussi par plusieurs autres caractères essentiels. D'ailleurs l'intervalle qui sépare ces deux familles est immense, puisque le douc et toutes les guenons sont de l'ancien continent, tandis que tous les sapajous ne se trouvent que dans le nouveau. On pourroit dire aussi, avec quelque raison, que le douc ayant une longue queue comme les guenons, et n'ayant pas comme elles des callosités sur les fesses, il fait la nuance entre les orangs-outangs et les guenons, comme le gibbon la fait aussi à un autre égard, n'ayant point de queue comme les orangs-outangs, mais ayant des callosités sur les fesses comme les guenons. Indépendamment de ces rapports généraux, le douc a des caractères particuliers par lesquels il est très remarquable et fort aisé à distinguer de tous les singes, babouins, guenons, ou sapajous, même au premier coup d'œil; sa robe variée de toutes couleurs semble indiquer l'ambiguïté de sa nature, et en même temps différencier son espèce d'une manière évidente. Il porte autour du cou un collier d'un brun pourpre, autour des joues une barbe blanche; il a les lèvres et le tour des yeux noirs, la face et les oreilles rouges, le dessus de la tête et le corps gris, la poitrine et le ventre jaunes; les jambes blanches en bas, noires en haut; la queue blanche avec une large tache de même couleur sur les lombes; les pieds noirs, avec plusieurs autres nuances de couleur. Il me paroît que

cet animal, qu'on nous a assuré venir de la Cochinchine, se trouve aussi à Madagascar, et que c'est le même que Flaccourt indique sous le nom de *sifac* dans les termes suivants: « A Madagascar il y a, dit-il, une autre espèce de guenuche blanche, qui a un chaperon tanné, et qui se tient le plus souvent sur les pieds de derrière; elle a la queue blanche et deux taches tannées sur les flancs: elle est plus grande que le vari (mococo), mais plus petite que le varicossi (vari). Cette espèce s'appelle *sifac;* elle vit de fèves: il y en a beaucoup vers Andrivoure, Dambourlomb, et Ranafoulchy. » Le chaperon ou collier tanné, la queue blanche, les taches sur les flancs, sont des caractères qui indiquent assez clairement que ce sifac de Madagascar est de la même espèce que le douc de la Cochinchine.

Les voyageurs assurent que les grands singes des parties méridionales de l'Asie produisent des bézoards qu'on trouve dans leur estomac, et dont la qualité est supérieure à celle des bézoards des chèvres et des gazelles. Ces grands singes des parties méridionales de l'Inde sont l'ouanderou et le douc; nous croyons donc que c'est à ces espèces qu'il faut rapporter la production des bézoards. On prétend que ces bézoards de singe sont toujours d'une forme ronde, au lieu que les autres bézoards sont de différentes figures [1].

[1] « Comme les singes, aussi bien que les chèvres, mangent les bou- « tons de certains arbrisseaux, il se produit dans leur ventre des pierres

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le douc n'a point de callosités sur les fesses; il les a garnies de poil par-tout: sa queue, quoique longue, ne l'est pas autant que la tête et le corps pris ensemble. Il a la face rouge et couverte d'un duvet roux, les oreilles nues et de même couleur que la face; les lèvres brunes, aussi bien que les orbites des yeux; le poil de couleurs très vives et très variées: il porte un bandeau et un collier d'un brun pourpre; il a du blanc sur le front, sur la tête, sur le corps, les bras, les jambes, etc.; une espèce de barbe d'un blanc jaunâtre; il a du noir au-dessus du front et à la partie supérieure des bras; les parties du dessous du corps sont d'un gris cendré et d'un jaune blanchâtre; la queue est blanche, aussi bien que le bas des lombes: il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre, et il a trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. J'ignore si les femelles dans cette espèce sont sujettes à l'écoulement périodique.

« de bézoard : on en trouve souvent dans leurs excréments, que la « peur qu'ils ont d'être battus leur fait lâcher en courant. Ces pierres « de bézoard sont les plus chères et les plus estimées de toutes celles « qui se trouvent dans les Indes; elles sont aussi plus rondes que les « autres, et ont bien plus de force : on a éprouvé quelquefois qu'un « grain de celles-ci avoit autant d'effet que deux de celles qui vien- « nent des chèvres. » (*Description historique de Macassar*, p. 51.)

LES SAPAJOUS[1] ET LES SAGOUINS[2].

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre. Tous les animaux quadrumanes dont nous avons donné la description, et que nous avons compris sous les noms génériques de *singes*, *babouins*, et *guenons*, appartiennent exclusivement à l'ancien continent, et tous ceux dont il nous reste à faire mention ne se trouvent au contraire que dans le Nouveau-Monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parcequ'on peut les diviser en deux classes : la première est celle des sapajous, et la seconde celle des sagouins. Les uns et les autres ont les pieds conformés à-peu-près comme ceux des singes, des babouins, et des guenons : mais ils diffèrent des singes en ce qu'ils ont des queues; ils diffèrent des babouins et des guenons en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues ni callosités sur les fesses; et enfin ils diffèrent de tous trois, c'est-à-dire des singes, des babouins, et des guenons, en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez

[1] *Sapajou*, mot dérivé de *cayouassou*, nom de ces animaux au Brésil, et qui se prononce *sajouassou*.

[2] *Sagoin*, *sagouin*, mot dérivé de *cagui*, qui se prononce *sagoui*, et qui est le nom de ces animaux dans leur pays natal au Brésil.

mince, et les narines ouvertes à-peu-près comme celles de l'homme, au-dessous du nez, au lieu que les sapajous et les sagouins ont cette cloison des narines fort large et fort épaisse, et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au-dessous du nez: ainsi les sapajous et les sagouins sont non seulement spécifiquement, mais même génériquement différents des singes, des babouins, et des guenons. Et lorsque ensuite on vient à les comparer entre eux, on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux; car tous les sapajous ont la queue prenante, c'est-à-dire musclée de manière qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plaît. Cette queue qu'ils plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à leur volonté, et qui leur sert principalement à s'accrocher aux branches par son extrémité, est ordinairement dégarnie de poil en dessous, et couverte d'une peau lisse. Les sagouins, au contraire, ont tous la queue proportionnellement plus longue que les sapajous, et en même temps ils l'ont entièrement velue, lâche, et droite, en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière ni pour saisir ni pour s'accrocher. Cette différence est si apparente qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un sapajou d'un sagouin.

Nous connoissons huit sapajous que nous croyons pouvoir réduire à cinq espèces. La première est l'ouarine ou gouariba du Brésil. Ce sapajou est

grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *alouate* à Cayenne que par la couleur : l'ouarine a le poil noir, et l'alouate l'a rouge ; et comme ils se ressemblent à tous autres égards, je n'en fais ici qu'une seule et même espèce. La seconde est le coaita, qui est noir comme l'ouarine, mais qui n'est pas si grand, et dont l'exquima nous paroît être une variété. La troisième est le sajou ou sapajou proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on connoît vulgairement sous le nom impropre de *singe-capucin* : il y a dans cette espèce une variété que nous appellerons le *sajou gris*, et qui ne diffère du sajou brun que par cette différence du poil. La quatrième espèce est le saï, que les voyageurs ont appelé le *pleureur ;* il est un peu plus grand que le sajou, et il a le museau plus large : nous en connoissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil ; le premier est d'un brun noirâtre, et le second d'un roux blanchâtre. Enfin la cinquième espèce est le saïmiri, qu'on appelle vulgairement le *singe aurore* ou *sapajou orangé* : celui-ci est le plus petit et le plus joli des sapajous.

Nous connoissons de même six espèces de sagouins. Le premier et le plus grand de tous est le saki, qui a la queue couverte d'un poil si long et si touffu qu'on l'a nommé *singe à queue de renard*. Il semble qu'il y ait variété dans cette espèce pour la grandeur ; j'en ai vu deux qui paroissoient adultes,

dont l'un étoit presque une fois plus grand que l'autre. Le second sagouin est le tamarin : il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes; mais il varie pour la couleur, car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune. Le troisième est l'ouistiti, qui est remarquable par les larges toupets de poil qui accompagnent sa face, et par sa queue annelée. Le quatrième est le marikina, qui a une crinière autour du cou, et un flocon de poils au bout de la queue, comme le lion, ce qui lui a fait donner le nom de *petit lion*. Le cinquième est le pinche, qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme de cheveux longs et lisses. Le sixième et le dernier est le mico, qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argentin, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon. Nous allons donner l'histoire et la description de chacun de ces sapajous et de ces sagouins, dont la plupart n'étoient ni dénommés, ni décrits, ni connus.

L'OUARINE[1] ET L'ALOUATE[2].

Simia Belzebut. L. — *Simia seniculus.* L.

L'ouarine et l'alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau continent; ils surpassent de beaucoup les plus grosses guenons, et approchent de la grandeur des babouins : ils ont la queue prenante, et sont par conséquent de la famille des sapajous, dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct, non seulement par leur *taille*, mais aussi par leur voix, qui retentit comme un tambour et se fait entendre à une très grande distance. Marcgrave raconte « que tous les jours, matin et soir, les ouarines s'assemblent dans les bois; que l'un d'entre eux prend une place élevée, et fait signe de la main aux autres de s'asseoir autour de lui pour l'écouter; que, dès qu'il les voit placés, il commence un discours à voix si haute et si précipitée qu'à l'entendre de loin on croiroit qu'ils crient tous ensemble; que cependant il n'y en a qu'un seul,

[1] *Ouarin, ouarine,* nom de cet animal à Maragnon, et que nous avons adopté.

[2] *Allouata,* à Cayenne, n'est qu'une variété de l'ouarine : *celui-ci* est d'un brun noir, et l'alouate d'un rouge brun : tous deux font un bruit épouvantable, et on leur a donné également l'épithète de *hurleurs. Arabata* dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla.

et que, pendant tout le temps qu'il parle, tous les autres sont dans le plus grand silence; qu'ensuite, lorsqu'il cesse, il fait signe de la main aux autres de répondre, et qu'à l'instant tous se mettent à crier ensemble, jusqu'à ce que par un autre signe de la main il leur ordonne le silence; que dans le moment ils obéissent et se taisent; qu'enfin alors le premier reprend son discours ou sa chanson, et que ce n'est qu'après l'avoir encore écouté bien attentivement qu'ils se séparent et rompent l'assemblée. » Ces faits, dont Marcgrave dit avoir été plusieurs fois témoin, pourroient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux. Le tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux : ils ont dans la gorge une espèce de tambour osseux dans la concavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie, et forme des hurlements par écho; aussi a-t-on distingué ces sapajous de tous les autres par le nom de *hurleurs*. Nous n'avons pas vu l'ouarine; mais nous avons les dépouilles d'un alouate et un embryon desséché de cette même espèce, dans lequel l'instrument du grand bruit, c'est-à-dire l'os de la gorge, est déja très sensible. Selon Marcgrave, l'ouarine a la face large et carrée, les yeux noirs et brillants, les oreilles courtes et arrondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser. Les poils de tout le corps sont noirs, longs, luisants, et polis; des poils plus longs

sous le menton et sur la gorge lui forment une espèce de barbe ronde. Le poil des mains, des pieds, et d'une partie de la queue, est brun. Le mâle est de la même couleur que la femelle, et il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Les femelles portent leurs petits sur le dos, et sautent avec cette charge de branche en branche et d'arbre en arbre: les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste ces animaux sont sauvages et méchants; on ne peut les apprivoiser, ni même les dompter; ils mordent cruellement; et, quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces, ils ne laissent pas d'inspirer de la crainte, tant par leur voix effroyable que par leur air d'impudence. Comme ils ne vivent que de fruits et de légumes, de graines, et de quelques insectes, leur chair n'est pas mauvaise à manger. « Les chasseurs, dit Ocxmelin, apportèrent sur le soir des singes qu'ils avoient tués dans les terres du cap Gracias-à-Dio: on fit rôtir une partie de ces singes et bouillir l'autre, ce qui nous sembla fort bon. La chair en est comme celle du lièvre; mais elle n'a pas le même goût, étant un peu douceâtre: c'est pourquoi il faut y mettre beaucoup de sel en la faisant cuire. La graisse en est jaune comme celle du chapon, et plus même, et a fort bon goût. Nous ne vécûmes que de ces animaux pendant tout le temps que nous fûmes

là, parceque nous ne trouvions pas autre chose; si bien que tous les jours les chasseurs en apportoient autant que nous pouvions en manger. Je fus curieux d'aller à cette chasse, et surpris de l'instinct qu'ont ces bêtes de connoître plus particulièrement que les autres animaux ceux qui leur font la guerre, et de chercher les moyens, quand ils sont attaqués, de se secourir et de se défendre. Lorsque nous les approchions, ils se joignoient tous ensemble, se mettoient à crier et à faire un bruit épouvantable, et à nous jeter des branches sèches qu'ils rompoient des arbres: il y en avoit même qui faisoient leur saleté dans leurs pattes, qu'ils nous envoyoient à la tête. J'ai remarqué aussi qu'ils ne s'abandonnent jamais, et qu'ils sautent d'arbre en arbre si subtilement que cela éblouit la vue. Je vis encore qu'ils se jetoient à corps perdu de branche en branche sans jamais tomber à terre; car, avant qu'ils puissent être à bas, ils s'accrochent, ou avec leurs pattes, ou avec la queue: ce qui fait que quand on les tire à coups de fusil, à moins qu'on ne les tue tout-à-fait, on ne les sauroit avoir; car lorsqu'ils sont blessés, et même mortellement, ils demeurent toujours accrochés aux arbres, où ils meurent souvent et ne tombent que par pièces. J'en ai vu de morts depuis plus de quatre jours, qui pendoient encore aux arbres; si bien que fort souvent on en tiroit quinze ou seize pour en avoir trois ou quatre tout au plus. Mais ce qui me parut plus singulier c'est qu'au

moment que l'un d'eux est blessé on les voit s'assembler autour de lui, mettre les doigts dans la plaie, et faire de même que s'ils la vouloient sonder: alors, s'ils voient couler beaucoup de sang, ils la tiennent fermée pendant que d'autres apportent quelques feuilles, qu'ils mâchent et poussent adroitement dans l'ouverture de la plaie. Je puis dire avoir vu cela plusieurs fois, et l'avoir vu avec admiration. Les femelles n'ont jamais qu'un petit, qu'elles portent de la même manière que les Négresses portent leur enfant: ce petit, sur le dos de sa mère, lui embrasse le cou par-dessus les épaules avec les deux pattes de devant, et des deux de derrière il la tient par le milieu du corps: quand elle veut lui donner à téter, elle le prend dans ses pattes, et lui présente la mamelle comme les femmes... On n'a point d'autre moyen d'avoir le petit que de tuer la mère, car il ne l'abandonne jamais: étant morte, il tombe avec elle, et alors on le peut prendre. Lorsque ces animaux sont embarrassés, ils s'entr'aident pour passer d'un arbre ou d'un ruisseau à un autre, ou dans quelque autre rencontre que ce puisse être.... On a coutume de les entendre de plus d'une grande lieue.»

Dampier confirme la plupart de ces faits; néanmoins il assure que ces animaux produisent ordinairement deux petits, et que la mère en porte un sous le bras et l'autre sur le dos. En général les sapajous, même de la plus petite espèce, ne produisent pas en grand nombre; et il est très vraisem-

blable que ceux-ci, qui sont les plus grands de tous, ne produisent qu'un ou deux petits.

Caractères distinctifs de ces espèces.

L'ouarine a les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; la cloison des narines très épaisse : il n'a point d'abajoues, point de callosités sur les fesses; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue prenante et très longue, le poil noir et long, et dans la gorge un gros os concave; il est de la grandeur d'un lévrier; le poil long qu'il a sous le cou lui forme une espèce de barbe ronde; il marche ordinairement à quatre pieds.

L'alouate a les mêmes caractères que l'ouarine, et ne paroît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée, et qu'il a le poil d'un rouge brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. J'ignore si les femelles dans ces espèces sont sujettes à l'écoulement périodique; mais, par analogie, je présume que non, ayant observé généralement qu'il n'y avoit que les singes, babouins, et guenons à fesses nues, qui soient sujettes à cet écoulement.

Sur l'Alouate.

*L'on trouvera ici (voyez *planche* 60) la figure du grand sapajou que nous avons appelé *alouate*, et qu'on nomme à Cayenne *singe rouge*: on le dé-

signe aussi assez communément ainsi que l'ouarine, par la dénomination de *singe hurleur*. L'alouate diffère de l'ouarine par la couleur et par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage; et nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonnier, médecin du roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guiane, et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouate ou le hurleur rouge est au contraire très rare au Brésil, et très commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avoit vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un pouce ou deux de plus, parceque la peau en est fort desséchée. La face est sans poil; le nez est aplati; les narines sont larges; les joues garnies, sur les côtés, de poils fauves et clair-semés, avec de grands poils noirs au-dessus des yeux; et il y a quatre dents incisives au-devant de chacune des mâchoires: les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base; et entre les incisives et les canines supérieures, de même qu'entre les canines et les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous

n'avons pu voir les dents mâchelières, à cause du desséchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras, depuis l'épaule jusqu'au poignet, n'ont que dix pouces neuf lignes, et les cuisses et les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; et le pied, cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très fourni de poils, sur-tout aux épaules, où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures : mais leur partie intérieure est presque sans poil; et nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce-qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différents endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brun roussâtre; et cette couleur domine sur la barbe, sur la tête, et sur l'inté-

rieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un roux très foncé, qui domine sur le fauve au-dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins; mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine : elle va toujours en diminuant de grosseur, et n'est revêtue par-dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité; ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher et s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres sapajous, qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci. Au reste cette queue, dont la peau est très brune, est couverte en dessus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, et ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort : la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue se conserve et dure pendant tout ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces ; mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels, qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de *hurleurs*. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos et prend entre ses bras pour lui donner à téter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesses qu'on nomme communément *des singeries:* ils portent ordinairement la tête basse, et ne se remuent qu'avec lenteur et nonchalance. Ils s'accrochent très souvent par le bout de leur queue, dont ils font un, deux, ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur, et influe très sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-temps en captivité ; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler : on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts ; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, et ce cri, qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement et pendant long-temps l'air, qu'ils rendent ensuite peu à peu, et ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant ; cela dépend d'une conformation singulière dans

l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère on trouve une cavité osseuse, qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme : cette cavité osseuse est attachée par des ligaments membraneux qui l'environnent ; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité passe en montant par un canal membraneux, épais, et sinueux, se rétrécissant et s'ouvrant en manière de bourse à cheveux : c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur qui a vu et nourri quelques uns de ces animaux à Cayenne m'a communiqué la note qui suit. « Les alouates habitent les forêts humides qui sont près des eaux ou des marais. On en trouve communément dans les îles boisées des grandes savanes noyées, et jamais sur les montagnes de l'intérieur de la Guiane. Ils vont en petit nombre, souvent par couples, et quelquefois seuls. Le cri, ou plutôt le râlement effroyable qu'ils font entendre, est bien capable d'inspirer de la terreur : il semble que les forêts retentissent des hurlements de toutes les bêtes féroces rassemblées. C'est ordinairement le matin et le soir qu'ils font ce bruit ; ils le répètent aussi dans le cours de la journée, et quelquefois pendant la nuit. Ce râlement est si fort et si varié que l'on juge souvent qu'il est produit

par plusieurs de ces animaux, et l'on est surpris de n'en trouver que deux ou trois, et quelquefois de n'en voir qu'un seul. L'alouate vit rarement longtemps en captivité. Le mâle est plus gros que la femelle : celle-ci porte un petit sur son dos.

« Rien n'est plus difficile à tuer que ces animaux : il faut leur tirer plusieurs coups de fusil pour les achever; et, tant qu'il leur reste un peu de vie, et quelquefois même après leur mort, ils demeurent accrochés aux branches par les pieds et la queue. Souvent le chasseur s'impatiente de perdre son temps et ses munitions pour un aussi mauvais gibier; car, malgré le témoignage de quelques voyageurs, la chair n'en est pas bonne : elle est presque toujours d'une dureté excessive; aussi est-elle exclue de toutes les tables : c'est uniquement le besoin et la privation des autres mets qui en font manger aux habitants peu aisés et aux voyageurs. »

J'ai dit que j'ignorois si les femelles ouarines étoient sujettes à l'écoulement périodique, et que je présumois qu'il n'y avoit que les singes, les babouins, et les guenons à fesses nues, qui fussent sujettes à cet écoulement. Cette présomption étoit peut-être bien fondée; car M. Sonnini de Manoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle dans les grands et les petits sapajous, et dans tous les sagouins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous et les sagouins vivent en troupes dans les forêts; qu'ils

portent sur le dos leurs petits qui les embrassent étroitement; et que, lorsque l'on tue la mère, le petit, tombant avec elle, se laisse prendre : c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivants.

Nous pouvons ajouter à ces observations que la plupart de ces animaux, tels que l'alouate, l'*ouarine*, le coaita, etc., ont une physionomie triste et mélancolique, et que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de desir pour les femmes.

LE COAITA[1],

Simia paniscus. L.

ET L'EXQUIMA[2].

Le coaita est, après l'ouarine et l'alouate, le plus grand des sapajous; je l'ai vu vivant à l'hôtel de M. le duc de Bouillon, où, par sa familiarité, et même par ses caresses empressées, il méritoit l'affection de ceux qui le soignoient : mais, malgré les bons traitements et les soins, il ne put résister aux froids de l'hiver 1764; il mourut, et fut regretté de

[1] *Coaita* ou *qoata*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté; *chameck* au Pérou.

Le mot *coaita* pourroit bien venir de *caitaia*, nom d'un autre sapajou dans la langue brasilienne, qui cependant doit se prononcer *saitaia*.

[2] Cette espèce n'est pas différente de la diane ou rolowai. (A. R.)



Vauthier del. Couché fils dir. Villeret fils sc.

1. Le Coaïta — 2. L'Alouate.

son maître, qui eut la bonté de me l'envoyer pour le placer au Cabinet du roi. J'en ai vu un autre chez M. le marquis de Montmirail; celui-ci étoit un mâle, et le premier une femelle; tous deux étoient également traitables et bien apprivoisés. Ce sapajou, par son naturel doux et docile, diffère donc beaucoup de l'ouarine et de l'alouate, qui sont indomptables et farouches; il en diffère aussi en ce qu'il n'a pas comme eux une poche osseuse dans la gorge; il a comme l'ouarine le poil noir, mais hérissé. Il en diffère encore, aussi bien que de tous les autres sapajous, en ce qu'il n'a que quatre doigts aux mains, et que le pouce lui manque: par ce seul caractère et par sa queue prenante, il est aisé de le distinguer des guenons, qui toutes ont la queue lâche et cinq doigts aux mains.

L'animal que Marcgrave appellè *exquima* est d'une espèce très voisine de celle du *coaita*, et même n'en est peut-être qu'une simple variété. Il me paroît que cet auteur a fait une faute lorsqu'il a dit que l'exquima étoit de Guinée et de Congo: la figure qu'il en donne suffit seule pour démontrer l'erreur; car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls sapajous, et point aux guenons, qui toutes ont la queue lâche: or nous sommes assurés qu'il n'y a en Guinée et au Congo que des guenons et point de sapajous; par conséquent l'exquima de Marcgrave n'est pas, comme il

le dit, une *guenon* ou *cercopithèque* de Guinée, mais un *sapajou à queue prenante*, qui sans doute y avoit été transporté du Brésil : le nom d'*exquima* ou *quima*, en ôtant l'article *ex*, et qui doit se prononcer *qouima*, ne s'éloigne pas de *quoaita*, et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont écrit le nom du *coaita*: tout concourt donc à faire croire que cet *exquima* de Marcgrave, qu'il dit être une *guenon* ou un *cercopithèque* de Guinée, est un *sapajou* du Brésil, et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, auquel il ressemble par le naturel, par la grandeur, par la couleur, et par la queue prenante; la seule différence remarquable c'est que l'exquima a du poil blanchâtre sur le ventre, et qu'il porte au-dessous du menton une barbe blanche, longue de deux doigts. Nos coaitas n'avoient ni ce poil blanc ni cette barbe. Mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita c'est que j'ai reconnu, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de blancs et de noirs, les uns sans barbe et d'autres avec une barbe. « Il y a, dit Dampier, dans les terres de l'isthme de l'Amérique, de grands troupeaux de singes, dont les uns sont blancs et la plupart noirs; les uns ont de la barbe, les autres n'en ont point : ils sont d'une taille médiocre.... Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles.... Ces singes sont fort drôles : ils faisoient mille postures grotesques lorsque nous traversions les bois; ils sautoient d'une bran-

che à l'autre avec leurs petits sur le dos; ils faisoient des grimaces contre nous, craquetoient des dents, et cherchoient l'occasion de pisser sur nous. Quand ils veulent passer du sommet d'un arbre à l'autre, dont les branches sont trop éloignées pour y pouvoir atteindre d'un saut, ils s'attachent à la queue les uns des autres, et ils se brandillent ainsi jusqu'à ce que le dernier attrape une branche de l'arbre voisin, et il tire tout le reste après lui. » Tout cela et jusqu'aux vers dans les entrailles convient à nos coaitas; M. Daubenton, en disséquant ces animaux, y a trouvé une grande quantité de vers dont quelques uns avoient jusqu'à douze et treize pouces de longueur: nous ne pouvons donc guère douter que l'exquima de Marcgrave ne soit un sapajou de l'espèce même ou de l'espèce très voisine de celle du coaita.

Nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer que si l'animal indiqué par M. Linnæus sous le nom de *diana* est en effet, comme il le dit, l'*exquima* de Marcgrave, il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la *queue prenante*, et qui seul doit décider si ce *diana* est du genre des *sapajous* ou de celui des *guenons*, et par conséquent s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.

Indépendamment de cette variété, dont les caractères sont très apparents, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du coaita; celui qu'a

décrit M. Brisson avoit du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps; au lieu que ceux que nous avons vus étoient entièrement noirs et n'avoient que très peu de poil sur ces parties iuférieures, où l'on voyoit la peau qui étoit noire comme le poil. Des deux coaitas dont parle M. Edwards, l'un étoit noir et l'autre étoit brun; on leur avoit donné, dit-il, le nom de *singe-araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres qui étoient fort longs et fort minces: ces animaux sont en effet fort effilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

On m'en présenta un, il y a plusieurs années, sous le nom de *chameck*, que l'on me dit venir des côtes du Pérou; j'en fis prendre les mesures et faire une description[1]: je la rapporte ici pour qu'on

[1] Cet animal venoit de la côte de Bancet au Pérou: il étoit âgé de treize mois, il pesoit environ six livres; il étoit noir par tout le corps; la face nue, avec une peau grenue et de couleur de mulâtre, le poil de deux à trois pouces de longueur et un peu rude; les oreilles de même couleur que la face et aussi dégarnies de poil, fort ressemblantes à celles de l'homme; la queue longue d'un pied dix pouces, grosse de cinq pouces de circonférence à la base, et de onze lignes à l'extrémité; elle étoit ronde et garnie de poil en dessus et en dessous à son origine, et sur une longueur de treize pouces, mais sans poil par-dessous sur une longueur de neuf pouces à son extrémité, où elle est aplatie par-dessous et sillonnée dans son milieu, et ronde par-dessus. L'animal se sert de sa queue pour se suspendre et s'accrocher; il s'en sert aussi comme d'une cinquième main pour saisir ce qu'il veut amener à lui. Il avoit treize pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, neuf pouces et demi de circonférence derrière les bras, et un pied un pouce sur la pointe du sternum qui est très relevé; neuf pouces et demi devant les pattes de derrière; le cou avoit cinq pouces et demi de circonférence; il n'y avoit

puisse la comparer avec celle que M. Daubenton a faite du coaita, et reconnoître qu'à quelques variétés près ce chameck du Pérou est le même animal que le coaita de la Guiane.

Ces sapajous sont intelligents et très adroits; ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident, et se secourent. La queue leur sert exactement d'une cinquième main; il paroît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds:

que deux mamelles placées presque sous les aisselles; la tête avoit cinq pouces de circonférence prise à l'endroit le plus gros, et deux pouces au-dessous des yeux; le nez, treize lignes de longueur. Les yeux étoient fort ressemblants à ceux d'un enfant; ils avoient neuf lignes de longueur d'un angle à l'autre; l'iris en étoit brun, et environné d'un petit cercle jaunâtre; la prunelle étoit grande, et il y avoit d'un œil à l'autre huit lignes de distance. L'oreille avoit un pouce six lignes de longueur, et dix de largeur; le tour de la bouche, treize lignes; les bras, six pouces trois lignes de longueur, et trois pouces de circonférence; l'avant-bras, six pouces de longueur, et deux pouces et demi de circonférence; le reste de la main, cinq pouces de longueur; la paume de la main, un pouce trois lignes de largeur. Il avoit aux mains quatre grands doigts garnis d'ongles, et un petit pouce sans ongle, qui n'étoit long que de deux lignes: l'index avoit deux pouces deux lignes de longueur; le doigt du milieu, deux pouces et demi; l'annulaire, deux pouces quatre lignes; et le petit doigt, deux pouces; les ongles, trois lignes et demie à quatre lignes de longueur; la jambe, six pouces jusqu'au genou, et quatre pouces huit lignes de circonférence au plus gros; depuis le genou jusqu'au talon, cinq pouces quatre lignes, et trois pouces de circonférence; le pied, cinq pouces et demi de longueur. Il avoit aux pieds cinq doigts mieux proportionnés que ceux des mains: le pouce avoit un pouce six lignes de longueur; l'index, deux pouces; le doigt du milieu, deux pouces deux lignes; l'annulaire, deux pouces; et le petit doigt, un pouce neuf lignes; le pied, deux pouces trois lignes de largeur.

la nature semble les avoir dédommagés par-là du pouce qui leur manque. On assure qu'ils pêchent et prennent du poisson avec cette longue queue; et cela ne me paroît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaïtas prendre de même avec sa queue et amener à lui un écureuil qu'on lui avoit donné pour compagnon dans sa chambre. Ils ont l'adresse de casser l'écaille des huîtres pour les manger; et il est certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, soit pour traverser un ruisseau, soit pour s'élancer d'un arbre à un autre. Ils ne produisent ordinairement qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos. Ils mangent du poisson, des vers, et des insectes; mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire. Ils deviennent très gras dans le temps de l'abondance et de la maturité des fruits; et l'on prétend qu'alors leur chair est fort bonne à manger.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le coaita n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue prenante et très longue, la cloison des narines très épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant; il a le poil et la peau noirs, la face nue et tannée, les oreilles aussi nues et faites comme celles de l'homme; il a environ un pied et demi de longueur,

et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; il marche à quatre pieds.

L'exquima est à-peu-près de la même grandeur que le coaita : il a, comme lui, la queue prenante; mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps. Il varie pour les couleurs; il y en a de noirs et de fauves sur le dos, et de blancs sur la gorge et le ventre ; il a d'ailleurs une barbe remarquable : néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées, d'autant plus qu'il y a des coaitas qui ne sont pas tout noirs, et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge et le ventre. Les femelles dans ces deux espèces ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

* M. Vosmaër dit, page 5 de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connu que les singes l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne par-tout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singe;* je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui, n'ayant point de queue, et marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme; et ce n'est que pour distinguer les différents genres de ces animaux que je les ai divisés par cinq noms génériques, savoir, les singes, les babouins, les guenons, les sapajous, et les sagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, et les deux

derniers aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vosmaër, qui ait pris la peine de bien représenter le coaita (*planche* 60). Cependant, en le comparant avec la figure qu'il en donne, l'on apercevra bientôt qu'il est un peu trop maigre, que la face est trop saillante, et que le dessinateur a trop alongé le museau. »

La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève l'a dessiné; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre; et qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature : ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop alongé; en sorte qu'il est probable que le *coaita* ou *quoatto* dont M. Vosmaër donne la description étoit un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre coaita par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, page 10 de la même description, que l'*exquima* de Marcgrave, que M. Linnæus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point de queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, assurer M. de Buffon que le diana n'a point la queue prenante, puisque nous l'avons vu vivant. »

Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais que je doute très fort que le *diana* de Linnæus soit l'*exquima* de Marc-

grave; et j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous et des coaitas, qui n'ait la queue prenante; en sorte que si le diana n'a pas la queue prenante, non seulement il n'est pas voisin du coaita par l'espèce, mais même par le climat, puisque, n'ayant pas la queue prenante, il seroit du genre des guenons, et non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parceque je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, sinon que son coaita étoit aussi gras que le nôtre étoit maigre, et que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le coaita que c'est le plus laid de tous les sapajous, et le plus grand après l'ouarine et l'alouate. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de batatas, etc.; il mange de préférence ceux du palmier commun. Sa queue, dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, et ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnoie, etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, sans dé-

tourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, et il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste et mélancolique; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher : lorsqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, et ayant l'air de demander grace. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté ces animaux vivent en troupes très nombreuses, et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches, qu'ils jettent sur les hommes, et descendent à terre pour les mordre : mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très gras, et leur graisse est jaune; mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne, et préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous : néanmoins ils ont l'estomac, les intestins, et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles, et blancs. Ils sont aussi délicats, et supportent difficilement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats : c'est probablement par cette raison et par sa longue domesticité que le coaita dont nous avons donné la description et la figure étoit maigre et avoit le visage alongé.

Les grands sapajous noirs que M. de La Borde indique sous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouates ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides; qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées, pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé et qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens, que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entre eux. Ils vivent et se nourrissent comme les alouates ou grands sapajous rouges; ils s'apprivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup [1].

[1] Note communiquée par M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne.

LE SAJOU BRUN[1]

ET LE SAJOU GRIS[2].

Simia apella. L.

Nous connoissons deux variétés dans cette espèce : le sajou brun, qu'on appelle vulgairement le *singe-capucin;* et le sajou gris, qui ne diffère du sajou brun que par les couleurs du poil. Ils sont de la même grandeur, de la même figure, et du même naturel : tous deux sont très vifs, très agiles, et très plaisants par leur adresse et leur légèreté. Nous les avons eus vivants, et il nous a paru que de tous les sapajous ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvenoit le moins; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver; ils peuvent même produire, et nous en citerons plusieurs exemples. Il est né deux de ces petits animaux chez madame la marquise de Pompadour à Versailles, un chez M. de Réaumur à Paris,

[1] *Sajou*, mot abrégé de *cayouassou* ou *sajouassou*, nom de ces animaux au Maragnon.

Cayouassou doit se prononcer *sajouassou :* c'est là l'origine du mot *sapajou*.

[2] Ces deux singes ne forment qu'une seule espèce, qui varie beaucoup par la couleur du pelage. (A. R.)

=

es-
t lé
sa-
de
me
rès
les
les
de
nt
ru
nt
ci-
e-
a-
s,
i-
r



Vauthier del. Couché fils dir. Cazenave sc.

1. Le Sajou brun — 2. Le Sajou cornu.

et un autre chez madame de Poursel en Gâtinois[1] : mais chaque portée n'est ici que d'un petit, au lieu que dans leur climat ils en font souvent deux. Au reste ces sajous sont fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections ; ils paroissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes, et une grande aversion pour d'autres, et cela constamment.

Nous avons observé dans ces animaux une singularité, qui fait qu'on prend souvent les femelles pour les mâles ; le clitoris est proéminent au-dehors et paroît autant que la verge du mâle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les sajous n'ont ni abajoues, ni callosités sur les fesses : ils ont la face et les oreilles couleur de chair, avec un peu de duvet par-dessus ; la cloison

[1] M. Sanchès, ci-devant premier médecin à la cour de Russie, et que j'ai déja eu occasion de citer avec reconnoissance, m'a communiqué ce dernier fait par une lettre de madame de Poursel, dont voici l'extrait : « *A Bordeaux en Gâtinois*, le 26 janvier 1764. Le 13 de ce « mois la femelle sapajou a fait un petit qui avoit la tête presque « aussi grosse que celle de sa mère : elle a beaucoup souffert pendant « plus de deux heures ; on fut obligé de lui couper la ceinture par « laquelle on la tenoit attachée, sans cela elle n'auroit pu mettre bas. « Rien de si joli que de voir le père et la mère avec leur petit, qu'ils « tourmentent sans cesse, soit en le portant, soit en le caressant. *Fer-* « *nambuco* (on a donné ce nom au sapajou mâle qui est venu de « cette partie du Brésil l'été dernier 1763 à Lisbonne, et qu'on a ap- « porté avec sa femelle à Paris au mois de septembre suivant) aime « son enfant à la folie : le père et la mère le portent chacun à leur « tour ; et quand il ne se tient pas bien, il est mordu bien serré. »

des narines épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; les yeux châtains et placés assez près l'un de l'autre; ils ont la queue prenante, nue par-dessous à l'extrémité, et fort touffue sur tout le reste de sa longueur. Les uns ont le poil noir et brun, tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps; les autres l'ont gris autour de la face, et d'un fauve brun sur le corps: ils ont également les mains noires et nues. Ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

Sur le Sajou brun.

* On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espéce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination d'*espéce rare de singe voltigeur américain, qui n'a point encore été décrit, nommé* le siffleur, *etc.* Cependant il nous paroît que c'est le même animal que le sajou brun dont nous avons donné l'histoire et la description: Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër que c'étoit une espéce nouvelle différente c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; et j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parcequ'elle est commune non seulement à tous les sapajous, mais même aux

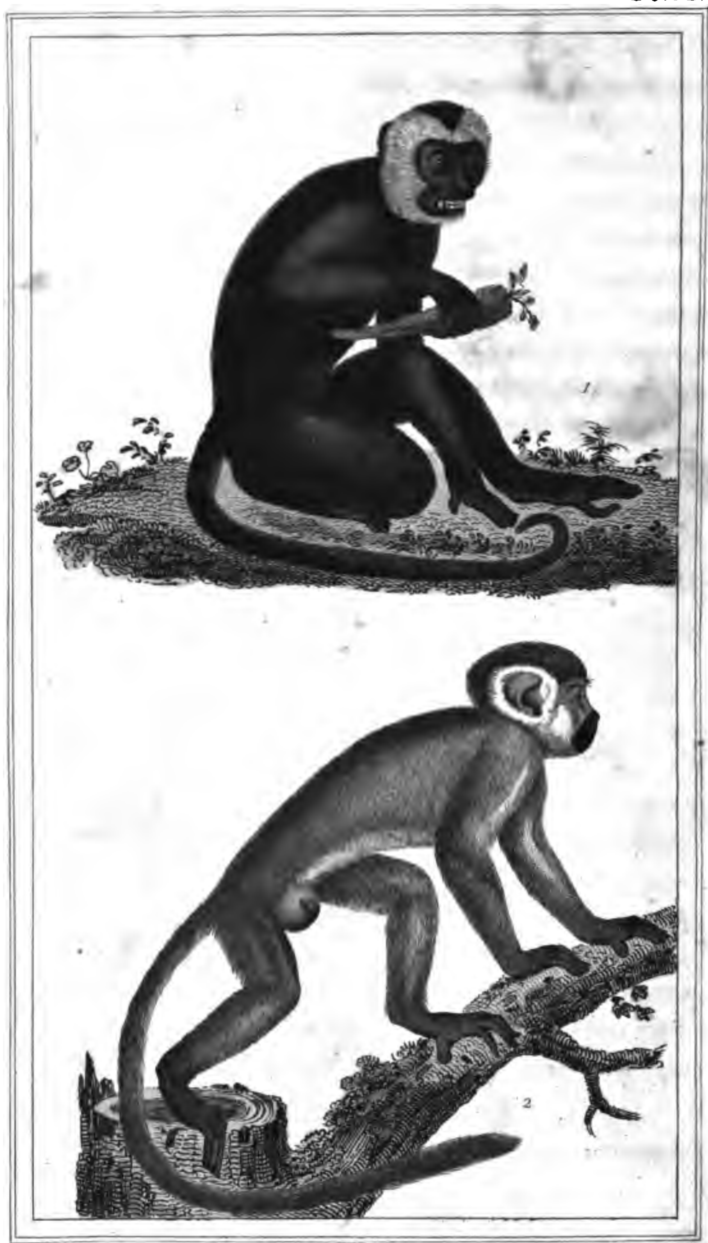
sagouins : ainsi cette propriété n'est pas singulière, comme le dit M. Vosmaër; et je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur et siffleur*, ne soit le même que notre sajou brun, que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les Nègres et les Créoles nomment improprement *makaque*, et enfin que les Hollandois de Surinam, et même les naturels de la Guiane, nomment *mikou* ou *méékoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits, et les plus plaisants. Ils varient pour la couleur et la taille, et il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes : on en peut dire autant des saïs. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourroit bien faire espèce : l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande, et qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne la dénomination de *makaques cornus*, et dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouate, mais moins bonne que celle des coaitas : ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent; ils crient lorsqu'ils sont en colère, et secouent très vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi, ca, rou*.

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté; mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés : ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, etc. Ils recherchent soigneusement les araignées, dont ils sont très friands. Ils se lavent souvent les mains, la face, et le corps avec leur urine. Ils sont malpropres, lascifs, et indécents : leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent, et déchirent tout : ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guiane *mikou*, M. de La Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y en a quatre ou cinq espèces, et qu'ils sont très communs à Cayenne; que, de tous les animaux de ce genre, ce sont ceux qu'on aime le mieux garder dans les maisons; qu'on en voit fréquemment dans les grands bois, sur-tout le long des rivières; qu'ils vont toujours par troupes nombreuses de plus de trente, et qu'ils sont farouches dans les bois, et très doux lorsqu'ils sont apprivoisés. On remarque aussi qu'ils sont naturellement curieux. On peut les garder sans les contraindre ni les attacher; ils vont par-tout et reviennent d'eux-mêmes : mais il est vrai qu'ils sont incommodes, parcequ'ils dérangent toutes les petites choses qu'ils peuvent déplacer. Il y en a qui



1. Le Saï — 2. Le Saïmiri.

suivent leur maître par-tout. Les Indiens, qui sont très froids et très indifférents sur toutes choses, aiment néanmoins ces petits animaux : ils arrêtent souvent leurs canots pour les regarder faire des cabrioles singulières, et sauter de branche en branche. Ils sont doux et badins dès qu'ils sont apprivoisés. Il y en a au moins cinq espèces dans la Guiane, qui ne paroissent différer que par des variétés assez légères : cependant elles ne se mêlent point ensemble. En peu de temps ils parcourent une forêt sur la cime des arbres : ils vont constamment dormir sur certaines espèces de palmiers, ou sur les comberouses, espèce de roseau très-gros. On en mange la chair à Cayenne. »

LE SAÏ[1].

Simia capucina. L.

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce : le premier a le poil d'un brun noirâtre ; le second, que nous avons appelé *saï à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou, et autour des oreilles et des joues ; il diffère encore du premier en ce qu'il a la face plus dégarnie de poil : mais au reste ils se res-

[1] *Cay*, que l'on doit prononcer *saï*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

semblent en tout ; ils sont du même naturel, de la même grandeur, et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de *pleureurs*, parcequ'ils ont un cri plaintif, et que pour peu qu'on les contrarie ils ont l'air de se lamenter ; d'autres les ont appelés *singes musqués*, parcequ'ils ont, comme le macaque, une odeur de faux musc ; d'autres enfin leur ont donné le nom de *macaque*, qu'ils avoient emprunté du macaque de Guinée : mais les macaques sont des guenons à queue lâche, et ceux-ci sont de la famille des sapajous ; car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles, et ne produisent qu'un ou deux petits ; ils sont doux, dociles, et si craintifs, que leur cri ordinaire, qui ressemble à celui du rat, devient un gémissement dès qu'on les menace. Dans ce pays-ci ils mangent des hannetons et des limaçons de préférence à tous les autres aliments qu'on peut leur présenter ; mais au Brésil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres, où ils demeurent et d'où ils ne descendent que rarement à terre.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les saïs n'ont ni abajoues, ni callosités sur les fesses : ils ont la cloison des narines fort épaisse, et l'ouverture des narines à côté et non pas au-dessous du nez ; la face ronde et plate, les oreilles presque

nues : ils ont la queue prenante, nue par-dessous vers l'extrémité; le poil d'un brun noirâtre sur les parties supérieures du corps, et d'un fauve pâle ou même d'un blanc sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur; leur queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE SAÏMIRI[1].

Simia sciurea. L.

Le saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *sapajou aurore*, de *sapajou orangé*, et de *sapajou jaune;* il est assez commun à la Guiane, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *sapajou de Cayenne.* Par la gentillesse de ses mouvements, per sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres sapajous; et c'est en effet le plus joli, le plus mignon de tous : mais il est le plus délicat, le plus difficile à transporter et à conserver. Par

[1] *Caymiri,* nom de cet animal dans les terres du Maragnon, et que l'on doit prononcer *saïmiri.*



tous ces caractères et particulièrement encore par celui de la queue, il paroît faire la nuance entre les sapajous et les sagouins : car la queue, sans être absolument inutile et lâche comme celle des sagouins, n'est pas aussi musclée que celle des sapajous; elle n'est pour ainsi dire qu'à demi prenante, et, quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il desire; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main, comme nous l'avons fait pour les autres sapajous.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saïmiri n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la cloison des narines épaisse, les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a pour ainsi dire point de front; son poil est d'un jaune brillant; il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux; il a le nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines; la bouche petite, la face plate et nue, les oreilles garnies de poil et un peu pointues; la queue à demi prenante, plus longue que le corps. Il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il se tient aisément sur ses pieds de derrière; mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

* Quelques observateurs qui ont demeuré à Cayenne nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommés *saïmiris* vivent en troupes nombreuses, et que, quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de *tamarins*: ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins: on en connoît qui ont vécu quelques années en France, et qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois, dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans la couleur du poil sur différents individus; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.

LE SAJOU NÈGRE.

Cebus niger. GEOFF.

Aux différents sapajous de moyenne et de petite taille dont nous avons donné la description et les figures sous les noms de *sajou brun*, *sajou gris*, *saï à gorge blanche*, et *saïmiri*, nous devons ajouter le sapajou ou sajou nègre, dont nous donnons ici la

figure, et qui nous paroît être une variété constante dans l'espèce des sajous.

LE SAJOU CORNU.

Simia fatuellus. GMEL.

Cet animal, dont nous donnons ici la figure (voyez *planche* 61), est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, et qui ont seize lignes de longueur, et sont distants l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Sa tête est oblongue, et son museau épais et couvert de poils d'un blanc sale : le nez est aplati par le bout, et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne ; elle est recouverte de poils noirs, et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun et de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses, qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue. Le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur ; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre : mais il y a du fauve plus clair ou jau-

nâtre sous les bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sous le cou et sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre; celui du front, des joues, et des côtés de la tête, est blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes et dénuées de poil : celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, et tous les ongles sont recourbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous le sapajou brun dont nous avons donné la figure est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquets de poils en forme de cornes sur la tête : ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds, et la queue; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras et le dessous du corps.....

LE SAKI.

Pithecia rufiventris. Geoff.

Le saki, que l'on appelle vulgairement *singe à queue de renard*, parcequ'il a la queue garnie de poils

très longs, est le plus grand des sagouins; lorsqu'il est adulte, il a environ dix-sept pouces de longueur, au lieu que, des cinq autres sagouins, le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le saki a le poil très long sur le corps, et encore plus long sur la queue; il a la face rousse et couverte d'un duvet blanchâtre: il est aisé à reconnoître et à distinguer de tous les autres sagouins, de tous les sapajous, et de toutes les guenons, par les caractères suivants.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saki n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face tannée et couverte d'un duvet fin, court, et blanchâtre; le poil des parties supérieures du corps d'un brun noir, celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc roussâtre; le poil par-tout très long et encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces: ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre comme celui du corps. Il paroît qu'il y a variété dans cette espèce pour la couleur du poil, et qu'il se trouve des sakis qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve roussâtre. Cet animal marche à quatre pieds, et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'extré-

mité du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans cette espèce ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

L'YARQUÉ,

ESPÈCE DE SAKI.

Simia Pithecia. L.

Nous donnons ici la description d'un saki ou sagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du saki, et qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc; en sorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différents sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de La Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée *saki;* et c'est peut-être son véritable nom, que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne. « L'yarqué a les côtés de la face blancs; le poil noir, long d'environ quatre pouces; la queue touffue comme celle du renard, longue d'environ un pied et demi, avec laquelle il ne s'accroche pas. Il est assez rare, et se tient dans les broussailles. Ces animaux vont en troupes de sept à huit, et jusqu'à

douze. Ils se nourrissent de goyaves, et de mouches à miel, dont ils détruisent les ruches, et mangent aussi de toutes les graines dont nous faisons usage. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos. » Ils sifflent comme les sapajous, et vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différents individus de cette espèce.

LE TAMARIN[1].

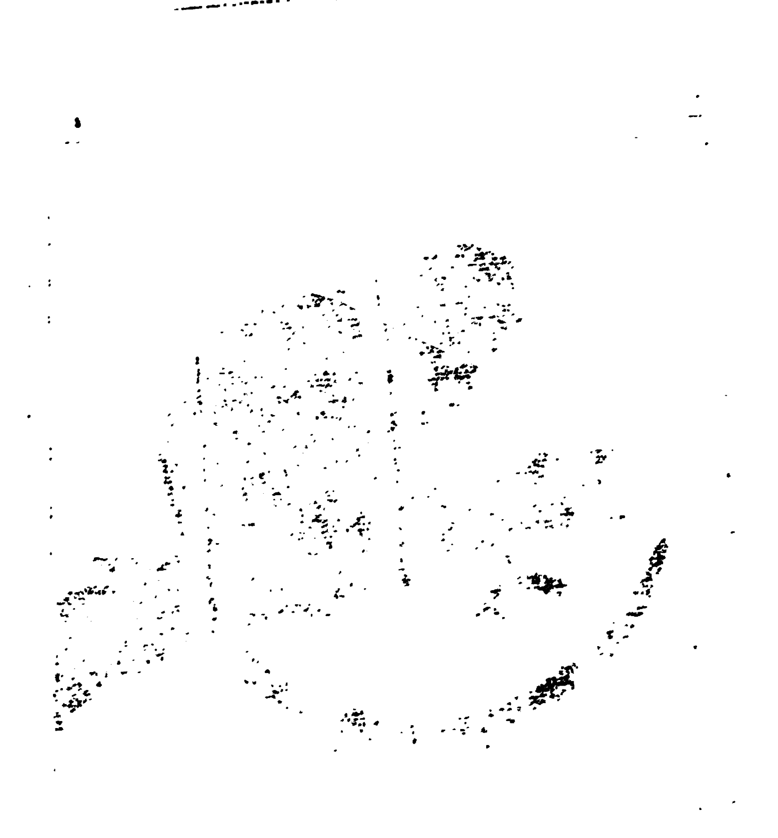
Simia Midas. L.

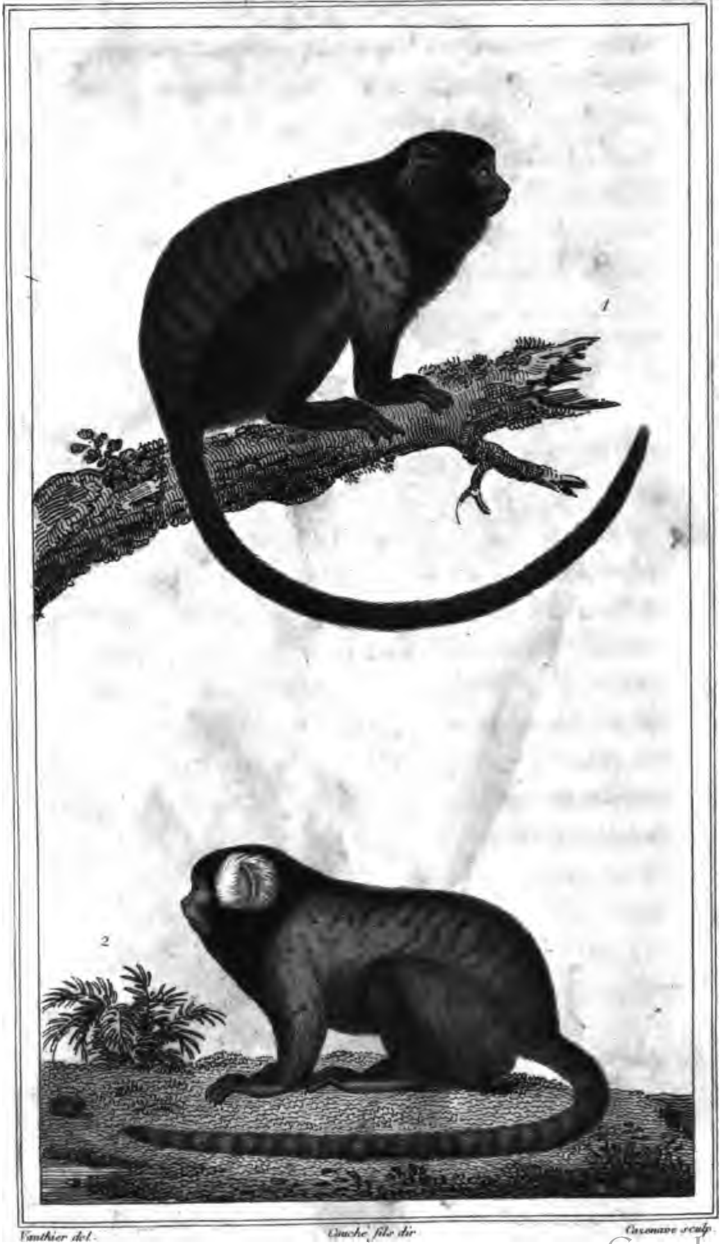
Cette espèce est beaucoup plus petite que la précédente, et en diffère par plusieurs caractères, principalement par la queue, qui n'est couverte que de poils courts, au lieu que celle du saki est garnie de poils très longs. Le tamarin est remarquable aussi par ses larges oreilles et ses pieds jaunes; c'est un joli animal, très vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat qu'il ne peut résister long-temps à l'intempérie de notre climat.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le tamarin n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et une

[1] *Tamarin*, nom de cet animal à Cayenne, selon Antoine Binet, page 341; et Barrère, page 151. *Tamary* au Maragnon, selon le P. d'Abbeville.





Vauthier del. Guéche fils dir. Cazenave sculp.

1. Le Tamarin — 2. L'Ouistiti.

fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face couleur de chair obscure; les oreilles carrées, larges, nues, et de la même couleur; les yeux châtains; la lèvre supérieure fendue à-peu-près comme celle du lièvre; la tête, le corps, et la queue, garnis de poils d'un brun noir et un peu hérissés, quoique doux; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un brun orangé. Il a le corps et les jambes bien proportionnés, il marche à quatre pieds, et la tête et le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE TAMARIN NÈGRE.

Midas Ursulus. GEOFF.

Nous donnons ici la description d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, et qui ne diffère en effet du tamarin précédent que parcequ'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parcequ'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais au reste ces deux animaux, se ressemblant à tous égards, ne paroissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

M. de La Borde dit que les sagouins tamarins



sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, et dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas, où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, et qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit, que la mère porte sur le dos. Ils ne courent presque pas à terre; mais ils sautent très bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites, et fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connoissent, et qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue, qui est de couleur rouge, en faisant en même temps des mouvements de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

L'OUISTITI[1].

Simia Iacchus. L.

L'ouistiti est encore plus petit que le tamarin; il n'a pas un demi-pied de longueur, le corps et la tête compris, et sa queue a plus d'un pied de long: elle est marquée, comme celle du mococo, par des anneaux alternativement noirs et blancs; le poil en est plus long et plus fourni que celui du mococo. L'ouistiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée; il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au-devant des oreilles, en sorte que, quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas en regardant l'animal en face. M. Parsons a donné une très bonne description de cet animal dans les *Transactions philosophiques*. Ensuite M. Edwards en a donné une bonne figure dans ses *Glanures*: il dit en avoir vu plusieurs, et que les plus gros ne pesoient guère que six onces, et les plus petits quatre onces et demie; il observe très judicieusement que c'est à tort que l'on a supposé que le petit singe d'Éthiopie, dont Ludolphe fait mention sous le nom de *fonkès* ou *guerèza*, étoit le même animal que celui-ci; il est en effet très certain que

[1] *Ouistiti*, son articulé que cet animal fait entendre toutes les fois qu'il donne de la voix, et que nous lui avons donné pour nom.



l'ouistiti ni aucun autre sagouin ne se trouvent en Éthiopie, et il est très vraisemblable que le *fonkes* ou *guereza* de Ludolphe est ou le *moçoco* ou le *loris*, qui se trouvent dans les terres méridionales de l'ancien continent. M. Edwards dit encore que le sanglin (*ouistiti*), lorsqu'il est en bonne santé, a le poil très fourni et très touffu; que l'un de ceux qu'il a vus, et qui étoit des plus vigoureux, se nourrissoit de plusieurs choses, comme de biscuits, fruits, légumes, insectes, limaçons; et qu'un jour étant déchaîné, il se jeta sur un petit poisson doré de la Chine qui étoit dans un bassin, qu'il le tua et le dévora avidement; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou, mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin M. Edwards ajoute un exemple qui prouve que ces petits animaux pourroient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe : ils ont, dit-il, produit des petits en Portugal, où le climat leur est favorable; ces petits sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur le corps; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mère; quand ils sont devenus un peu grands, ils se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules; et quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille; lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur-le-champ et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouistiti n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche, non prenante, fort touffue, annelée alternativement de noir et de blanc, ou plutôt de brun et de gris, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison des narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté ; la tête ronde, couverte de poil noir au-dessus du front, sur le bas duquel il y a, au-dessus du nez, une marque blanche et sans poil : sa face est aussi presque sans poil et d'une couleur de chair foncée ; il a des deux côtés de la tête au-devant des oreilles deux toupets de longs poils blancs ; ses oreilles sont arrondies, plates, minces, et nues ; ses yeux sont d'un châtain rougeâtre ; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris cendré et d'un gris plus clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine, et le ventre : il marche à quatre pieds, et n'a souvent pas un demi-pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MARIKINA[1].

Simia Rosalia. L.

Le marikina est assez vulgairement connu sous le nom de *petit singe-lion* : nous n'admettons pas cette dénomination composée, parceque le marikina n'est point un singe, mais un sagouin, et que d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion qu'une alouette ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de crinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poils qui termine sa queue. Il a le poil touffu, long, soyeux, et lustré, la tête ronde, la face brune, les yeux roux; les oreilles rondes, nues, et cachées sous les longs poils qui environnent sa face : ces poils sont d'un roux vif, ceux du corps et de la queue sont d'un jaune très pâle et presque blanc. Cet animal a les mêmes manières, la même vivacité, et les mêmes inclinations que les autres sagouins, et il paroît être d'un tempérament un peu plus robuste; car nous en avons vu un qui a vécu cinq ou six ans à Paris, avec la seule attention de le garder pendant l'hiver dans une chambre où tous les jours on allumoit du feu.

[1] *Marikina*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté.

Vauthier del. Couché fils dir. Cazenave sc.

1. Le Marikina _ 2. Le Mico.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le marikina n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et presque une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté ; il a les oreilles rondes et nues ; de longs poils d'un roux doré autour de la face ; du poil presque aussi long, d'un blanc jaunâtre et luisant, sur tout le reste du corps, avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

LE SAGOUIN[1],

OU LE SINGE DE NUIT.

Nous donnons ici la description d'un sagouin dont l'espèce est voisine de celle du saki, et que l'on appelle à Cayenne *singe de nuit*; mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description et la figure, par quelques caractères, et particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs

[1] Cette espèce n'est pas différente du saki. (A. R.)

du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin appelé *singe de nuit* que dans celui auquel on donne dans le même pays le nom d'*yarqué*.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de La Borde, médecin du roi dans cette colonie. Il étoit adulte, et, selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagouins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant, et par sa longue queue touffue.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue	»	10	5
Longueur du tronçon de la queue	»	11	3
Et avec le poil	1	»	6

La tête est petite, et la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle, mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes, parceque ces poils, qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison, et la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre. Un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre, et les faces intérieures des jambes de derrière et de devant; il devient gri-

sâtre en s'approchant des poils bruns des jambes et du corps. Sa queue, qui est grosse et fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres, et couverts de poils noirs.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur des poils qui couvrent la tête	»	1	6
Longueur des poils qui sont sur le dos et sur les côtes	»	3	»
Longueur des poils du ventre	»	1	3
Longueur des poils de la queue	»	2	3

LE PINCHE[1].

Simia OEdipus. L.

Le pinche, quoique fort petit, l'est cependant moins que l'ouistiti, et même que le tamarin; il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris, et sa queue est au moins une fois plus longue: il est remarquable par l'espèce de chevelure blanche et lisse qu'il porte au-dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face, qui est noire et ombrée par un petit duvet gris; il a les yeux tout noirs, la queue d'un roux vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur et devient d'un noir brun jusqu'à l'extrémité; le poil des parties supérieures du corps est

[1] *Pinche*, nom de cet animal à Maynas, et que nous avons adopté.

d'un brun fauve; celui de la poitrine, du ventre, des mains, et des pieds, est blanc; la peau est noire partout, même sous les parties où le poil est blanc; il a la gorge nue et noire comme la face. C'est encore un joli animal et d'une figure très singulière; sa voix est douce, et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal; il est très délicat, et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pinche n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face, la gorge, et les oreilles noires; de longs poils blancs en forme de cheveux lisses; le museau large, la face ronde; le poil du corps assez long, brun fauve ou roux sur le corps jusque auprès de la queue où il devient orangé, blanc sur la poitrine, le ventre, les mains, et les pieds, où il est plus court que sur le corps; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur, ensuite d'un roux brun, et enfin noir à son extrémité : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MICO[1].

Simia argentata. L.

C'est à M. de La Condamine que nous devons la connoissance de cet animal: ainsi nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce qu'il en écrit dans la relation de son voyage sur la rivière des Amazones: « Celui-ci, dont le gouverneur du Para m'avoit fait présent, étoit l'unique de son espèce qu'on eût vu dans le pays. Le poil de son corps étoit argenté et de la couleur des plus beaux cheveux blonds; celui de sa queue étoit d'un marron lustré approchant du noir. Il avoit une autre singularité plus remarquable: ses oreilles, ses joues, et son museau étoient teints d'un vermillon si vif qu'on

[1] *Mico,* nom que l'on donne aux plus petites espèces de sagouins dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla, pages 8 et 9. Nous l'avons appliqué à cette espèce afin de la distinguer des autres.

On voit, par un passage de Joseph d'Acosta, que ce mot *mico* signifioit *guenon,* c'est-à-dire *singe à longue queue,* et que de son temps on appliquoit également le nom de *mico* aux sapajous et aux sagouins. « Il y a, dit cet auteur, dans toutes les montagnes de la terre ferme « des Indes, un nombre infini de *micos* ou *guenons* qui sont du genre « des singes, mais différents en ce qu'ils ont une queue noire fort « longue. Il y en a entre eux quelques races qui sont trois fois plus « grandes, voire quatre, que les autres. » Mais, depuis le temps de d'Acosta, il paroît qu'on a restreint le nom de *mico* aux plus petites espèces; et c'est pour cela que j'ai cru pouvoir le donner au petit sagouin dont il est ici question.

avoit peine à se persuader que cette couleur fût naturelle. Je l'ai gardé pendant un an, et il étoit encore en vie lorsque j'écrivois ceci, presque à la vue des côtes de France, où je me faisois un plaisir de l'apporter vivant. Malgré les précautions continuelles que je prenois pour le préserver du froid, la rigueur de la saison l'a vraisemblablement fait mourir..... Tout ce que j'ai pu faire a été de le conserver dans l'eau-de-vie, ce qui suffira peut-être pour faire voir que je n'ai rien exagéré dans ma description. » Par ce récit de M. de La Condamine il est aisé de voir que la première espèce de ces animaux dont il parle est celui que nous avons appelé *tamarin*, et que le dernier, auquel nous appliquons le nom de *mico*, est d'une espèce très différente et vraisemblablement beaucoup plus rare, puisqu'aucun auteur ni aucun voyageur avant lui n'en avoient fait mention, quoique ce petit animal soit très remarquable par le rouge vif qui anime sa face, et par la beauté de son poil.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mico n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison des narines moins épaisse que les autres sagouins, mais leurs ouvertures sont situées de même à côté et non pas au bas du nez : il

a la face et les oreilles nues, et de couleur de vermillon ; le museau court; les yeux éloignés l'un de l'autre; les oreilles grandes ; le poil d'un beau blanc argenté, celui de la queue d'un brun lustré et presque noir : il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

FIN DU DIX-HUITIÈME VOLUME.

TABLE
DES ANIMAUX
DÉCRITS
DANS LE DIX-HUITIÈME VOLUME.

SUITE DES ANIMAUX SAUVAGES.

FIN DE LA TABLE.